TRENTE-HUITIÈME ANNÉE N° 11445

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 15 - LUNDI 16 NOVEMBRE 1981

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. Portugal, 20 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,20 f ; E.-U. 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P 4207 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

## Quand Paris et Moscou s'observent

Dès son arrivée au pouvoir, M. Mitterrand a adopté une attitude très ferme à l'égard de l'Union soviétique, excluant, notamment, toute rencontre au sommet entre Paris et Moscou tant, selon M. Cheysson, que les troupes soviétiques continueront à camper en Afghanistan.

Le président de la République, qui suspendait ainsi, sans le dire, la pratique des rencontres annuelles au sommet lancée par Georges Pompidou et reprise par M. Giscard d'Estaing, souleva également la colère des dirigeants soviétiques en dénonçant très clairement les efforts d'armement déployés depuis plusieurs années par Moscou et en approuvant la décision de l'OTAN de répondre à cet effort par l'installation, en Europe occidentale, de fusées à moyenne portée Pershing 2 et de missiles de croisière.

Depuis six mois, les relations franco-soviétiques n'ont guère évolué, à quelques nuances près. Il est clair, cependant, qu'elles ne pourront pas se limiter, pendant sept ans, aux quelques visites que M. Tchervonenko, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, s'applique à effectuer à l'Elysée, comme il l'a encore fait le vendredi 13 novembre, pour apporter à M. Mitterrand un message — dont on ne sait rien — de M. Brejnev.

Tout se passe, en fait, comme si la période d'observation entre les deux parties n'était pas encore terminée. Instruit par la manière dont les Soviétiques réussissent souvent à utiliser à leur profit toute rencontre à haut niveau, M. Mitterrand ne paraît pas pressé de répondre aux appels du pied du Kremlin, et c'est de bonne diplomatie. Moscou, en effet, se trouve actuellement dans l'inconfortable position du demandeur.

Il semble, d'autre part, qu'avant d'aller plus loin le président de la République veuille être éclairé sur l'attitude qu'adoptera Moscou en plusieurs domaines : d'abord à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui n'en finit pas d'agoniser à Madrid ; ensuite à Bonn, où M Brejnev se rendra du 22 au 25 novembre prochains et où, comme le craignent plusieurs gouvernements occidentaux, le numéro un soviétique cherchera sans doute, par quelque geste spectaculaire, à conforter le mouvement pacifiste et neutraliste qui se développe en R.F.A.

Très conscient des problèmes d'équilibre stratégique, M. Mitterrand veut aussi se faire une idée de l'état d'esprit dans lequel les Soviétiques aborderont, le 30 novembre à Genève, les négociations qu'ils vont avoir avec les Américains sur les armements eurostratégiques.

A court terme, Paris est favorable à une sérieuse relance des échanges commerciaux et industriels avec l'U.R.S.S. On pense, bien sûr, à la signature, qui devrait être prochaine, d'un accord sur le prix du gaz soviétique que la France doit acheter pendant vingt ans, mais bien d'autres affaires sont en attente. Elles pourraient être réactivées au cours de la réunion de la commission de coopération franco-soviétique qui aura lieu les 14 et 15 décembre à Moscou et qui sera présidée par MM. Jobert et Patolitchev, les deux ministres du commerce extérieur.

Ce n'est qu'après cette rencontre, semble-t-il, que sera étudiée la possibilité d'un voyage de M. Cheysson à Moscou, indépendamment de conversations politiques à un moindre niveau, comme celles qui viennent de se dérouler entre hauts fonctionnaires français et soviétiques sur le Proche-Orient.

# La visite de Mme Gandhi a permis de relancer le dialogue avec New-Delhi

**Une déclaration commune franco-indienne devait être publiée à l'issue de la visite officielle de Mme Gandhi en France et de son départ pour New-Delhi, lundi 16 novembre.**

**Pour l'essentiel, les entretiens politiques entre la France et l'Inde s'étaient achevés vendredi 13 novembre. Ils avaient souligné les larges convergences de vues sur les problèmes internationaux et permis de relancer le dialogue politique entre les deux pays. Quatre accords de coopération économique et technique ont été signés.**

Les entretiens entre les premiers ministres indien et français, vendredi 13 novembre, à l'hôtel Matignon, avaient permis, selon M. Mauroy, de relancer le dialogue politique entre les deux pays « *dans l'esprit de Cancun* ». « *Les discussions*, a-t-il ajouté, *ont montré que l'Inde et son gouvernement apprécient la politique française et le message envoyé au monde plus particulièrement au tiers-monde, par le président Mitterrand au sommet de Cancun.* » Ce dialogue, a encore indiqué le premier ministre, doit s'appuyer sur un coopération concrète touchant de nombreux domaines.

Les entretiens avaient débuté par un tête-à-tête entre les deux chefs de gouvernement et avaient été élargis à plusieurs ministres, MM. Jobert, Cheysson, Delors Dreyfus et Mexandeau, et à un représentant du ministère de la recherche. « *Nous n'avons rien arrêté*, a précisé M. Mauroy, *car les problèmes qui se posent sont aussi d'ordre financier. Nous allons par conséquent trouver des financements particuliers. Nous sommes prêts à les envisager mais tout cela nécessite des discussions supplémentaires.* » Le premier ministre a indiqué que la balance commerciale entre les deux pays était à peu près en équilibre. Mais, a-t-il dit « *nos amis indiens désirent tellement acheter des produits en France qu'il pourrait s'ensuivre un certain déséquilibre qu'il nous faut aussi compenser* ».

Quatre accords de coopération entre la France et l'Inde ont été signés par le ministre indien des affaires étrangères, M Narasimha Rao, et M. Cheysson. Ils intéressent les secteurs du charbon, de l'hydroélectricité, des hydrocarbures et des énergies nouvelles. L'un prévoit l'exploitation en commun de certaines mines de charbon indiennes. En ce qui concerne l'énergie électrique, les accords signés prévoient l'installation, en relation avec Electricité de France, d'un laboratoire d'essai à grande puissance et une éventuelle coopération pour l'énergie marémotrice.

Enfin, des échanges d'informations et une coopération technique, scientifique et industrielle doivent être mis sur pied entre les deux pays sur les questions de l'environnement. Il est également convenu d'intensifier la coopération dans le domaine des hydrocarbures et d'encourager la participation à des projets communs dans des pays tiers. Cela était particulièrement souhaité par la délégation indienne, le gouvernement français favorisera, en conséquence, les contacts à ce sujet entre opérateurs potentiels.

A propos de la probable vente de Mirage 2000 à l'Inde (*le Monde* du 13 novembre), Mme Gandhi avait indiqué, vendredi, au cours d'un entretien à TF 1, qu'elle ne pensait pas qu'un contrat serait signé pendant son séjour. Elle avait cependant précisé que la question serait abordée par des hauts fonctionnaires. Cette livraison est au premier plan de celles dont le gouvernement français examine les conditions financières pour en faciliter la réalisation.

*(Lire la suite page 4.)*

### M. MICHEL JOBERT INVITÉ DE R.T.L. - « LE MONDE »

M. Michel Jobert, ministre d'Etat, chargé du commerce extérieur, sera, le dimanche 15 novembre, l'invité de l'émission « Le grand jury » organisée par R.T.L. et *le Monde*. Il répondra, de 18 h. 15 à 19 h. 30, aux questions des journalistes de la station et du journal.

# La France renforce son arsenal nucléaire

## • Un septième sous-marin sera construit
## • Un nouveau missile remplacera le Pluton

**La présidence de la République a confirmé, ce samedi matin 14 novembre, comme l'avait annoncé la veille M. Charles Hernu à l'Assemblée nationale, qu'un récent conseil de défense a décidé la construction d'un septième sous-marin nucléaire lance-missiles et qu'il a pris l'initiative de doter l'armée de terre d'un nouveau missile nucléaire tactique destiné à remplacer le système d'armes Pluton. D'autre part, un nouveau missile sol-sol balistique sera développé selon le concept, déjà à l'étude, d'un système stratégique mobile.**

**Commentant cette double décision de renforcer la panoplie nationale des armes stratégiques et tactiques, le ministre de la défense, qui présentait aux députés son projet de budget pour 1982, a expliqué cette priorité donnée à la force nucléaire par une affirmation de M. François Mitterrand selon laquelle « la France n'hésitera pas à compléter son armement de dissuasion ».**

C'est le vendredi 30 octobre que s'est réuni, sous la présidence du chef de l'Etat, chef des armées, le conseil de défense, qui rassemble le premier ministre, plusieurs ministres importants et les chefs militaires. Aucun communiqué n'avait annoncé, au préalable, ce conseil de défense, et aucune décision n'a été rendue publique à l'issue des travaux gouvernementaux.

Le ministre de la défense a été autorisé à en réserver la primeur aux députés, et c'est la première fois, sous la V[e] République, que des parlementaires sont ainsi avertis de décisions du conseil de défense à l'occasion du vote du projet de budget.

L'annonce du « feu vert » donné à ces deux programmes importants d'armements nucléaires n'est pas une grande surprise : M. Mitterrand avait lui-même indiqué, lors de sa visite de la base de l'Ile-Longue en juillet, qu'il était acquis à l'idée de construire un septième sous-marin, et le premier ministre avait, en septembre, à l'Institut des hautes études de défense nationale, laissé clairement entendre que le gouvernement souhaitait donner un successeur au missile Pluton.

On peut néanmoins observer que, venant de responsables politiques issus d'un parti socialiste longtemps opposé à la perspective de développer l'armement nucléaire, cette double décision a été prise avec une certaine rapidité, au point que les députés présents vendredi soir au Palais-Bourbon ne paraissaient pas s'y attendre, à en juger par l'absence de toute réflexion sur ces sujets dans les rapports soumis à leur approbation.

Il est vrai que le conseil de défense pouvait aller vite en la matière, les dossiers financiers, techniques et militaires sur ces deux questions ayant été préparés de longue date.

JACQUES ISNARD.

*(Lire la suite page 13.)*

POINT

## Consensus ?

*Le projet de budget de la défense est, à ce jour, le seul qui, globalement, a reçu au Palais-Bourbon l'approbation d'une partie de l'opposition. Au nom d'un principe qui veut qu'on ne refuse pas les moyens financiers à l'armée française, l'U.D.F., à une seule exception près, a décidé de joindre ses voix à celles de la majorité. L'attitude du R.P.R. a été plus ambiguë en raison de dissensions internes : ses membres, en commission de la défense, se sont abstenus, après avoir souligné, pour certains, qu'ils n'avaient pas d'objection majeure à présenter, mais le groupe, en séance publique, a annoncé qu'il rejetait les crédits militaires avec pour argument qu'il condamnait, de la sorte, l'ensemble de la politique socialiste.*

*Reste que certains diront qu'une telle attitude traduit confusément un sentiment d'unanimisme national sur la politique de défense et que d'autres s'empresseront d'ajouter que l'opposition n'a pas été virulente à l'Assemblée parce que les socialistes n'ont pas modifié l'édifice militaire mis sur pied, depuis vingt ans, avec acharnement, par leurs prédécesseurs.*

*Un tel consensus est précaire, ou seulement apparent, y compris au sein de l'actuelle majorité, et des divergences commenceraient probablement d'y surgir s'il lui fallait s'accorder pour désigner nommément l'adversaire principal de la France. En réalité, c'est dans les rangs mêmes du parti socialiste que ce consensus parlementaire a toutes les chances de faire quelques vagues : de nombreux militants, à la base, reprochent déjà au ministre de la défense de n'être pas, en ce domaine, suffisamment l'homme du changement.*

*A ce procès, M. Hernu peut légitimement répliquer qu'une construction nationale de défense s'organise dans la durée, avec opiniâtreté, et qu'il n'est sans doute ni de l'intérêt ni à la portée de la France de changer de politique avec légèreté.*

# Pourquoi nationaliser ?

**La commission spéciale du Sénat chargée de préparer le débat sur les nationalisations, qui s'ouvrira le 20 novembre en séance publique, a terminé, vendredi 13 novembre, l'audition des quelque trente-cinq personnalités, dont dix ministres, qu'elle avait décidé d'entendre. Parmi ces personnalités, ont été reçus et entendus tous les dirigeants (P.-D.G.) des sociétés nationalisables, les représentants du C.N.P.F., des chambres de commerce, du personnel des entreprises et des banques, les présidents de la COB, de la Chambre syndicale des agents de change, de la Caisse des dépôts et consignation, le gouverneur de la Banque de France, etc.**

**Cette commission spéciale, présidée par M. Daniel Hoeffel, sénateur centriste du Bas-Rhin, publiera ses conclusions dans trois rapports dont ont été chargés MM. Etienne Dailly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne), pour les aspects juridiques, Jean-Pierre Fourcade (républicain indépendant, Hauts-de-Seine) pour les aspects économiques et Jean Cherioux (R.P.R., Paris) pour les aspects sociaux.**

**L'hostilité de la majorité sénatoriale au principe même des nationalisations se traduira, vraisemblablement, estime-t-on généralement au palais du Luxembourg, par le vote d'une motion d'irrecevabilité.**

par ANDRÉ FONTAINE

Philippe de Saint-Robert avait raison de parler l'autre jour (1) de guerre de religion : il y a dans le débat sur les nationalisations quelque chose qui relève de la théologie. C'est article de foi, dans un camp, d'y voir la clé du paradis ; dans l'autre, celle de l'enfer. A croire que tous les Français sont devenus marxistes et qu'ils sont convaincus que rien ne compte davantage, dans les rapports entre les hommes, que le régime de la propriété. Il y a pourtant longtemps que court outre-rideau de fer la célèbre boutade selon laquelle le capitalisme s'identifiant à l'exploitation de l'homme par l'homme, le socialisme c'est l'inverse. Un économiste de R.D.A., Rudolf Bahro, l'a dit en termes plus scientifiques : « *L'abolition de la propriété privée des moyens de production n'a amené en aucune façon sa transformation en propriété du peuple... ; un despotisme industriel s'est instauré qui substitue la subalternité à l'association* (2). » Aussi bien M. Mitterrand n'avait-il pas attendu la publication de ce jugement pour écrire dans *l'Abeille et l'Architecte* : « *Le socialisme n'a de réalité que s'il libère l'homme de toutes les formes d'exploitation par l'homme, étant bien entendu que cette libération se révèle illusoire si elle ne change pas d'abord les rapports de production.* » Les « rapports de production » sont-ils très différents entre la Régie nationale des usines Renault et Peugeot ?

Certains des arguments que se jettent à la tête adversaires et partisans des nationalisations sont parfaitement dérisoires. Les uns nous disent qu'elles conduisent inévitablement au gaspillage, à la fin de l'esprit d'initiative, au déclin... Et d'insister sur l'exemple, si l'on peut dire, britannique. Mais ne prennent-ils pas l'effet pour la cause ?

*( Lire la suite page 21.)*

(1) *Le Monde* du 10 novembre.
(2) Rudolf Bahro - L'alternative, critique du socialisme réellement existant, Stock, 1978

### LA LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

- Une conférence européenne prône la fermeté dans le respect des libertés.
- Un médecin témoigne sur un « trafic légal » entre la Belgique et la France.

*(Lire page 15.)*

### AU JOUR LE JOUR

## VEXANT

*Match nul entre les techniques de pointe et le bricolage rétro.*

*Tandis que la navette spatiale Columbia achevait prématurément sa coûteuse mission, on apprenait qu'un ballon traversait, en trois jours, l'océan Pacifique avant de renoncer, lui aussi, à aller plus loin.*

*Les ordinateurs de la NASA sont ulcérés.*

BRUNO FRAPPAT.

« FAUST » AU THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT

# *Vilar, Vitez les frères amis*

Dans les étendues, sous la terre, de la colline de Chaillot, auxquelles la figure de Vilar a laissé la chaleur d'un conte, l'aménagement d'une troupe nouvelle entraînée par Antoine Vitez acquiert par lui-même valeur d'événement public. Tant est que le comédien, sur le théâtre, dans son dénuement et sa relative solitude, pendant que les citoyens se reposent ou vont et viennent, entretient le feu, la lampe.

Le premier témoignage de cette nouvelle troupe, l'interprétation du *Faust* de Goethe, allait, espérions-nous, répondre à l'importance de l'événement, allait comme l'on dit, être à la hauteur

Eh bien cet espoir s'est trouvé mis à la renverse, oui, expédié cul par-dessus tête dans sphères, parce que le jeu que nous ont joué Goethe, et son Faust, et son Vitez et ses acteurs, s'est révélé d'un tel « intense », d'une telle dimension de pensée et de poésie, que seule irradiait une évidence immédiate. Le plus beau théâtre avait lieu. Tel a été l'événement, bien au-delà des circonstances.

La rencontre avec Faust et Méphistophélès, et les ouvriers et paysans de leur région, et les vauriens aussi, Vitez l'a prévue dans les profondeurs de la terre et, en même temps, à la lisière d'une forêt, la nuit, par lune presque pleine. Une forêt vivante dans le noir, bruissante d'animaux féeriques et de chansons d'enfants.

Cette forêt, ses frissons, ses bouches d'ombres, ses éclats sourds de soliloques, irrigue d'âme sauvage, immémoriale, l'aventure spirituelle que Goethe raconte.

MICHEL COURNOT.

*(Lire la suite page 17.)*

VIENT DE PARAITRE

C'ÉTAIT LE TEMPS DE LA DÉLATION...

HENRI AMOUROUX

LES PASSIONS ET LES HAINES

Avril-Décembre 1942

Le tome 5 de

"LA GRANDE HISTOIRE DES FRANÇAIS SOUS L'OCCUPATION"

AMOUROUX

ROBERT LAFFONT

Le Monde

# étranger

## EUROPE

### Espagne

## L'accession de M. Calvo Sotelo à la présidence de l'U.C.D. pourrait annoncer un regroupement des forces de droite

**Madrid. — Après plusieurs semaines d'affrontements entre les différentes tendances du parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique), le premier ministre, M. Calvo Sotelo, a remporté la bataille pour le contrôle de cette formation qui l'opposait à son prédécesseur, M. Adolfo Suarez. Soumis à des pressions croissantes, le président de l'U.C.D., M. Rodriguez Sahagun, un proche de M. Suarez, a remis sa démission, vendredi 13 novembre, au comité exécutif. Il sera remplacé par M. Calvo Sotelo lui-même, qui doit être nommé à la tête du parti le 21. M. Suarez, de son côté, a annoncé son intention de renoncer à briguer ce poste. Il s'agit là d'un nouvel épisode de la grave crise que traverse le parti gouvernemental (« le Monde » du 6 novembre).**

De notre correspondant

En cédant en janvier la présidence du gouvernement à M. Calvo Sotelo, M. Suarez avait pris soin de faire nommer des hommes qui lui étaient proches aux postes-clés de l'appareil du parti. Cette structure de pouvoir bicéphale ne pouvait que devenir, tôt ou tard, une source de conflits. S'appuyant sur une campagne de presse contre M. Suarez, les proches de M. Calvo Sotelo (dont beaucoup étaient, hier, les fidèles de son prédécesseur) ont finalement obtenu la victoire. Mais ils prennent le contrôle d'un parti sans doute incapable de refaire son unité avant les élections.

A en croire les « suaristes », la lutte dont l'U.C.D. est le théâtre met en jeu l'orientation et la stratégie futures du parti. Ils accusent leurs adversaires de chercher à les éliminer afin de mieux réaliser une opération de « virage à doite » en abandonnant les principes réformistes qui avaient présidé à la création de l'U.C.D. en 1977 et en opérant un rapprochement avec l'Alliance populaire, nettement marquée à droite, de M. Fraga. Il s'agirait alors de former un grand parti conservateur unique pour s'opposer à la poussée socialiste aux prochaines élections.

#### Rassurer l'armée

Tel est d'ailleurs l'objectif avoué des membres de la tendance démocrate-chrétienne de l'U.C.D., regroupés au sein de la « plate-forme modérée », et qui ont lancé les premiers la bataille contre les sociaux-démocrates et les partisans de M. Suarez. Selon eux, l'U.C.D. est en train de désorienter son électorat, qui reste fondamentalement conservateur, par ses « *velléités pseudo-progressistes* » destinées à concurrencer les socialistes. C'est ce qui explique à leurs yeux le recul subi par le parti gouvernemental le 20 octobre dernier aux élections régionales de Galice, et les gains correspondants enregistrés par la formation de M. Fraga.

La thèse de la création d'un grand parti unitaire de droite bénéficie de l'appui du patronat, inquiet devant la perspective de voir la gauche parvenir bientôt au pouvoir pour la première fois depuis quarante-cinq ans. Ses défenseurs affirment aussi qu'elle est la plus indiquée pour rassurer les forces armées, alors que la perspective des procès des putschistes du 23 *février* provoque une certaine instabilité dans les casernes.

D'accord avec les démocrates-chrétiens de l'U.C.D. pour lutter contre les partisans de M. Suarez, M. Calvo Sotelo est-il prêt, pour autant, à assumer une telle stratégie ? On le nie à la Moncloa, le palais du gouvernement, où l'on affirme que M. Calvo Sotelo entend prendre le contrôle du parti pour y remettre de l'ordre et non pour le faire changer de cap. On affirme également que l'U.C.D. se présentera seule aux élections, sans alliance d'aucun type, et qu'elle donnera durant sa campagne l'image d'une authentique formation centriste équidistante des socialistes et du parti de M. Fraga. M. Calvo Sotelo est le seul, conclut-on, qui puisse aujourd'hui servir de dénominateur commun aux différentes tendances de l'U.C.D.

Mais cette tentative de refaire l'unité du parti ne vient-elle pas trop tard ? Les dissensions en son sein se multiplient sur les thèmes concrets. Elles se sont manifestées naguère à propos de la loi sur le divorce, de l'entrée dans l'OTAN, de la possible introduction de « sans-parti » dans le gouvernement ou de la destitution du directeur général de la radio-télévision. Elles se manifesteront bientôt à nouveau lors des débats sur la loi d'autonomie universitaire ou sur l'autorisation des canaux privés de télévision. Nombreux sont les députés échaudés par les défaites électorales successives du parti gouvernemental et qui regardent avec intérêt, qui du côté de l'Alliance populaire, qui du côté du nouveau parti d'action démocratique de centre gauche de M. Fernandez Ordonez.

Les remous au sein de la formation gouvernementale contribuent à tendre le climat politique. La majorité parlementaire de l'U.C.D. ne tient plus qu'à un fil après de nombreuses défections. La présidence du gouvernement s'est vu obligée, jeudi, de démentir des rumeurs suivant lesquelles les militaires s'apprêtaient à intervenir pour mettre fin à la « *confusion politique* » décrite en termes apocalyptiques par la presse d'extrême droite.

THIERRY MALINIAK.

### Pologne

## Moscou invite les communistes polonais à revenir à la pureté idéologique

De notre correspondant

Moscou. — Les journaux soviétiques semblent sortir du silence qu'ils observaient à l'égard de la Pologne depuis que le général Jaruzelski a succédé à M. Kania, le 18 octobre, au poste de premier secrétaire du parti ouvrier unifié. Depuis cette date, la presse s'était contentée de rendre compte des principales décisions prises par le pouvoir et de citer largement les discours du général, en omettant cependant quelques faits significatifs comme la récente rencontre tripartite entre le premier secrétaire, M. Walesa, et Mgr Glemp. La presse avait également donné, au début du mois, une large publicité à un « *message au peuple polonais* » lancé à Varsovie par quelques théoriciens orthodoxes très proches de Moscou.

Or, vendredi 13 novembre, la *Pravda* a publié un long article théorique signé de l'académicien Piotr Fedosseev, qui invitait les communistes à lutter « *contre les habitudes de la propriété privée, contre le nationalisme, le fanatisme religieux, le psychologie du philistin* », ajoutant : « *Ce n'est pas par hasard que la crise actuelle, en Pologne, a été précédée non seulement de l'aggravation de la situation économique, mais de la détérioration du climat idéologique, de la propagation de préjugés nationalistes, de l'affaiblissement de la vigilance de classes.* »

Parallèlement, des attaques très violentes ont été portées ces derniers jours contre Solidarité, en particulier dans *Literatournaya Gazeta* et dans *Troud*, organe syndical (1).

Ce samedi, enfin, la *Pravda* présente des lettres de lecteurs qui expriment leur inquiétude sur la situation en Pologne et demandent que soit opposée « *une riposte énergique à la réaction* ». « *Quand les houligans de Solidarité recevront-ils une juste riposte ?* », interroge, par exemple, une lectrice d'Alma-Ata. Plusieurs lecteurs, notamment des vétérans de la dernière guerre, en appellent à la reconnaissance des Polonais.

Sur le fond, ces lettres n'apportent rien de nouveau puisque de tels thèmes ont été maintes fois traités par la presse, mais elles concluent toutes au nécessaire renforcement du parti et à la réaffirmation de son rôle dirigeant, ce qui peut être interprété comme une discrète mise en garde de Moscou contre une trop large étendue de l'entente nationale voulue par le général Jaruzelski.

THOMAS FERENCZI.

(1) A Prague, l'organe du P.C., *Rude Pravo* estime qu'il faut liquider « *les traditions désuètes et les vieilles méthodes d'action sur lesquelles compte l'impérialisme international pour mener sa subversion idéologique et son effort pour bouleverser l'unité de la communauté socialiste.* »

● *Entretien de M. Mauroy avec Mgr Glemp.* — Le primat de Pologne a été reçu, vendredi 13 novembre, à l'hôtel Matignon, par le premier ministre, en présence du sénateur Robert Pontillon. Le primat est reparti samedi matin pour Varsovie.

### U.R.S.S.

## LE PHYSICIEN ANDRÉ SAKHAROV ET SA FEMME VONT FAIRE UNE GRÈVE DE LA FAIM

Le physicien soviétique André Sakharov vient de demander à ses collègues étrangers de l'aider « *à briser le mur d'incompréhension, d'indifférence et de passivité dont l'entoure le K.G.B.* ». Il annonce que si leur intervention n'aide pas à résoudre le problème de conscience qui se pose à lui, il entamera avec sa femme, Mme Elena Bonner, une grève de la faim à partir du 22 novembre (1). Il souhaite en fait que les autorités soviétiques autorisent la femme de son beau-fils, Lisa Alexeieva, à le rejoindre aux Etats-Unis. Leur mariage par procuration a eu lieu en juin 1981 dans l'Etat de Montana.

Le défenseur des droits de l'homme en U.R.S.S. se sent responsable de cette situation, car il a poussé son beau-fils à quitter l'U.R.S.S. pensant que la jeune femme pourrait ensuite aisément le rejoindre. Or les autorités utilisent cette affaire pour tenter de faire pression sur M. Sakharov.

Il estime que le sort de ses enfants est aussi digne d'intérêt que « *celui des autres victimes de l'injustice* », pour lesquelles au demeurant il avait déjà fait en 1974 une grève de la faim (notamment en ce qui concernait Vladimir Boukovski). Il a épuisé toutes les démarches possibles. M. Brejnev ainsi que les présidents et vice-présidents de l'académie des sciences de l'U.R.S.S. et un certain nombre d'académiciens n'ont jamais répondu à ces lettres.

#### Réaction à Paris

A Paris, répondant à cet appel, les comités des mathématiciens, des physiciens, des biologistes et des chimistes, ainsi que la Fédération internationale des droits de l'homme et le Mouvement international des juristes catholiques, Pax Romana, ont publié le communiqué suivant (2) :

« *André Sakharov, une des plus grandes personnalités du monde scientifique et l'un des plus grands combattants pour la paix et les droits de l'homme, se trouve relégué à Gorki depuis le 22 janvier 1980, sans procès ni jugement, en vertu d'une simple décision administrative contraire au droit des gens. Il vit sans communication possible avec l'extérieur et notamment avec les scientifiques de son pays et du monde entier. En même temps, la plupart des militants de son pays pour le respect des droits de l'homme, dont il a toujours été le défenseur, sont emprisonnés.*

» *Cet homme isolé va entreprendre une grève de la faim qui, dans l'état précaire de sa santé (3), met sa vie en danger dans un avenir immédiat. Cette idée nous est intolérable. C'est pourquoi nous demandons aux autorités soviétiques de rendre à André Sakharov sa liberté avant qu'il ne soit trop tard, et, comme il le demande, de laisser sa belle-fille rejoindre son mari.* »

(1) Jour de l'arrivée de M. Brejnev à Bonn.

(2) Adhésions et signatures à la FIDH, 27, rue Jean Dolent, 75014 Paris.

(3) Il a déjà subi plusieurs crises cardiaques.

● *M. Burtica, vice-premier ministre roumain, à Bruxelles.* — Il assistera à la première réunion de la commission mixte C.E.E.-Roumanie, créée en juillet 1980. Il demandera sans doute une aide aux Dix. Une aide financière est improbable, mais des avantages commerciaux pourraient être accordés. La C.E.E. et la Roumanie ont conclu en 1980 un accord sur les produits industriels à l'exception des textiles et de la sidérurgie pour lesquels des dispositions particulières ont été adoptées.

### Grande-Bretagne

*La lutte des tendances chez les travaillistes*

## M. Foot a pratiquement écarté M. Benn du futur « cabinet fantôme »

De notre correspondant

Londres. — M. Michael Foot a pris, vendredi 13 novembre, la première décision d'autorité depuis qu'il a été élu chef de l'opposition travailliste il y a un an : il a décidé de ne pas soutenir M. Benn, dirigeant de l'aile gauche, et de ne pas appeler les députés à voter pour lui lors de l'élection, dans quelques jours, du « cabinet fantôme ».

Après quelques atermoiements, M. Foot a estimé que la réponse de M. Benn à l'ultimatum qu'il lui avait lancé ces jours derniers n'était pas satisfaisante. Après avoir, comme porte-parole travailliste dans le débat sur l'énergie, tenu des propos contraires à la politique définie par la direction du Labour, M. Benn a refusé de s'engager à accepter les règles de la responsabilité collective et de la solidarité au sein du « cabinet fantôme », comme le lui demandait M. Foot. Celui-ci n'a donc eu d'autre choix que d'en barrer l'entrée à M. Benn, qui n'a pratiquement plus aucune chance d'être élu, bien qu'il ait été placé par l'aile gauche en tête de ses candidats.

Dans une certaine mesure, c'est aussi un échec pour le chef du parti, qui s'était toujours efforcé de maintenir un semblant d'unité, en donnant des gages tantôt aux modérés, tantôt à la gauche. Mais l'épreuve de force avec les éléments les plus radicaux était devenue inévitable si M. Foot voulait arrêter l'hémorragie des députés travaillistes modérés vers le groupe social-démocrate, et préserver les chances du parti aux prochaines élections. M. Benn, qui est très populaire parmi les militants de base, devrait de son côté tirer de cet épisode la conclusion qu'il n'a rien à perdre à être de nouveau candidat au poste de chef-adjoint lors du prochain congrès, voire à se poser en rival direct de M. Foot.

DANIEL VERNET.

## DIPLOMATIE

## Les États-Unis affirment leur résolution de « protéger les Amériques de la révolution exportée »

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis ont brusquement intensifié, durant la semaine du 9 au 14 novembre, leur guerre des nerfs contre Cuba et le Nicaragua. Ils n'excluent plus, la possibilité de « *mesures sévères* » pour empêcher la propagation de la « *maladie du marxisme-léninisme* » en Amérique centrale.

Durcissant nettement le ton, le secrétaire d'Etat, M. Haig, s'est livré, le jeudi 12 novembre, devant une commission du Congrès, à un réquisitoire contre La Havane et Managua, que Washington accuse d'être responsables de la « *subversion* » au Salvador.

M. Haig a refusé d'écarter la possibilité pour les Etats-Unis de décréter un blocus du Nicaragua ou de mener des « *actions de déstabilisation* » contre le régime sandiniste de Managua. « *Si j'étais nicaraguayen, je commencerais tout de suite à creuser un un abri anti-bombes* », s'est exclamé le représentant démocrate M. Michael Barnes (Maryland), commentant la déclaration de M. Haig.

Le secrétaire d'Etat a estimé que le dispositif militaire du Nicaragua pouvait désormais être considéré comme une « *force d'agression destinée à propager le marxisme-léninisme dans l'hémisphère occidental* ».

Ces prises de position ont suscité une vive inquiétude à La Havane et à Managua, notamment, d'autant plus qu'elles font suite à des informations selon lesquelles le Pentagone aurait commencé à étudier plusieurs « *options militaires* » contre Cuba et le Nicaragua.

Des informations en ce sens, qui n'ont pas encore été démenties par le gouvernement, sont parues dans la presse la semaine dernière, alors que se déroulait à Washington la conférence bisannuelle des chefs d'état-major des armées de terre d'Amérique latine. Cette conférence, dont était exclu le Nicaragua, avait pour thème principal la lutte contre la subversion et le terrorisme en Amérique centrale et dans les Caraïbes.

Plusieurs journaux ont fait état des contacts entre Washington et divers pays d'Amérique latine en vue de la création d'une « *force d'intervention* » conjointe.

De l'avis de nombre d'observateurs. Cette série de menaces voilées est surtout destinée à entretenir, tant à La Havane et à Managua qu'à Moscou, une profonde incertitude sur les intentions réelles des Etats-Unis.

Interrogé sur les déclarations de M. Haig, un responsable du département d'Etat s'est borné, le vendredi 13, à souligner que M. Reagan avait lui-même affirmé, le 10, que les Etats-Unis n'avaient pas de plans pour « *envoyer des Américains au combat où que ce soit dans le monde* ».

Le président avait toutefois ajouté que les Etats-Unis demeuraient fermement résolus à « *protéger les Amériques de la révolution exportée* » — allusion aux soutiens qu'accordent, selon Washington, La Havane et Managua aux guérilleros salvadoriens.

## M. PAUL-MARC HENRY EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU LIBAN

M. Paul-Marc Henry a été nommé ambassadeur de France à Beyrouth, en remplacement de Louis Delamare, assassiné le 4 septembre.

[Né en 1918, docteur en droit, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et de l'Ecole des langues orientales, ancien élève de l'ENA, M. Paul-Marc Henry a été en poste, après la guerre, en Afrique occidentale française pour le ministère de la France d'outre-mer, puis à Beyrouth, en 1950 et 1951, auprès de l'organisme de l'ONU chargé des réfugiés palestiniens (U.N.R.W.A.). Entre 1952 et 1957, il a été secrétaire général de la commission pour la coopération technique en Afrique au sud du Sahara, puis sous-directeur d'Afrique Levant au Quai d'Orsay jusqu'en 1959. Détaché aux Nations unies en 1961, M. Henry a travaillé pendant douze ans pour l'organisation mondiale, notamment comme directeur adjoint du Programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.), de 1966 à 1971. De 1972 à 1977, il a présidé le centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.). Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur les problèmes du développement du tiers-monde.]

D'autre part, M. François Toussaint, qui était depuis septembre 1981 ambassadeur au Sri-Lanka, cumulera cette fonction avec celle d'ambassadeur aux îles Maldives. Enfin, M. Marc Menguy, nommé le 2 octobre ambassadeur à Vanuatu, représentera également la France auprès des îles Salomon.

*Le Monde* a publié dans son numéro daté 20-21 septembre 1981, une biographie de M. Toussaint et le 3 octobre celle de M. Menguy.

### Le problème irlandais

● *Trois soldats en patrouille et deux civils* ont été blessés par l'explosion d'une bombe, vendredi soir 13 novembre, à Londonderry. Un peu plus tard, deux autres soldats ont été légèrement touchés par des hommes qui ont ouvert le feu sur eux, alors qu'ils participaient également à une patrouille dans le quartier catholique du Bogside. — (*A.F.P.*)

● *Attentat manqué contre l'attorney général.* — Une forte explosion d'origine criminelle, dont la responsabilité devait être revendiquée par l'IRA peu après, a endommagé le domicile londonien de l'attorney général britannique (titre correspondant à celui de procureur général), Sir Michael Havers. La maison étant vide au moment de l'explosion, l'attentat n'a fait aucune victime, mais un policier a été commotionné. — (*A.F.P.*)

● *Dans un texte « à la mémoire des dix suicidés de la prison de Maze, en Irlande du Nord »*, MM. Costa-Gavras, Eugène Ionesco, André Pieyre de Mandiargues, Paul Milliez, Jules Roy, Philippe Sollers, Philippe Soupault, Frédéric Tournoux, Paul-Emile Victor et Yannis Xenakis ont condamné « *l'inflexibilité de Mme Thatcher lors des grèves de la faim* ». Les signataires déclarent notamment : « *Le silence complaisant dont fit preuve M. Mitterrand, à Londres, ne laisse pas de nous étonner. Nous jugeons quant à nous indigne d'une société européenne (...) de laisser des hommes recourir à la mort pour se faire entendre.* »

M. Frédéric Tournoux, 24, rue Jonquoy, 75014, Paris, tél. 543-18-35.

LISEZ
Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

## A TRAVERS LE MONDE

### Israël

● L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES a condamné, vendredi 13 novembre, le raid israélien du 7 juin dernier contre la centrale atomique irakienne de Tamuz, et a invité tous les Etats à s'abstenir de livrer des armes à Israël. Le vote a été acquis par 109 voix et 34 abstentions. Deux pays seulement ont voté contre : Israël et les Etats-Unis. La France s'est abstenue. La résolution adoptée demande également à Israël de payer des dommages à l'Irak pour les destructions causées. — (*Reuter.*)

### Liban

● LE COMMANDANT SAAD HADDAD, chef des milices chrétiennes du Sud-Liban, a affirmé, vendredi 13 novembre, qu'il tenait pour caduc le cessez-le-feu intervenu le 24 juillet dernier au Sud-Liban entre Israéliens, miliciens et palestino-progressistes. « *Le cessez-le-feu n'existe plus* », a annoncé le commandant Haddad, cité par la radio israélienne, à l'occasion des funérailles de trois de ses miliciens dont la voiture avait sauté sur une mine le même jour. Le chef militaire dissident rend responsables les Palestiniens de cet attentat et les accuse d'avoir violé le cessez-le-feu. — (*A.F.P.*)

### Madagascar

● APRES LE RETOUR AU CALME, mardi 10 novembre, dans la capitale malgache, où s'étaient produits dimanche et lundi des heurts entre forces de l'ordre et manifestants (*le Monde* du 11 novembre), quatre-vingt-dix arrestations ont été opérées. Aucun bilan des désordres n'a été rendu public et l'on ignorait ce mercredi s'ils avaient fait des victimes. — (*A.F.P., Reuter.*)

### Mozambique

● UN SABOTAGE du balisage du port de Beira a perturbé, vendredi 13 novembre, la circulation dans le chenal d'accès. De source officielle mozambicaine, cet acte est attribué à « *une unité de commando militaire hautement entraînée, appartenant apparemment à la résistance nationale mozambicaine en lutte contre le gouvernement de Maputo* ». — (*Reuter.*)

### République Sud-Africaine

● EXPLOSIONS EN SERIE. — Cinq mines ont explosé dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 novembre dans une centrale électrique auxiliaire de la région de Pretoria, interrompant pendant plusieurs heures l'approvisionnement en courant des faubourgs nord de la ville. Les dégâts sont peu importants et on ne compte pas de victimes, a précisé la police. — (*Reuter.*)

### Zimbabwe

● LES RELATIONS ENTRE LE ZIMBABWE ET LA YOUGOSLAVIE. — M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, est arrivé vendredi 13 novembre à Bucarest, venant de Yougoslavie, pays où un millier de soldats zimbabwéens suivent une formation militaire. Le Zimbabwe devrait adhérer au mouvement des non-alignés, dont la Yougoslavie est l'un des principaux membres, lors du prochain sommet de cette organisation prévu en 1982, à Bagdad. — (*Reuter.*)

هكذا من الأصل

## ASIE

# BANGLADESH : la démocratie à l'épreuve

## II. — Une « bataille de fantômes »

De notre envoyé spécial PATRICK FRANCÈS

**La population du Bangladesh est appelée à désigner, dimanche 15 novembre, un successeur au président Ziaur Rahman, assassiné le 30 mai, au cours d'une rébellion militaire. L'armée, divisée, fragile et sapée par des purges successives, se tient sur la réserve et n'a peut-être pas perdu toute ambition politique (« le Monde » du 14 novembre).**

Dacca. — *L'hélicoptère présidentiel* se pose sur la pelouse du stade de Manikganj, à une soixantaine de kilomètres de la capitale. Des *soldats ont* été disposés à intervalles réguliers sur les gradins ainsi que sur le toit d'un édifice voisin. Officiels, notables, dirigeants politiques locaux s'avancent vers l'appareil. On aide le président à en descendre. Ses gestes sont prudents et mesurés. Tenue décontractée, souriant, il gagne lentement la Jeep qui le conduira sur les lieux du meeting, par une route bordée d'une double haie de jeunes garçons en uniforme blanc. Sur les murs de la bourgade, des gerbes de riz, symbole du parti gouvernemental, le B.N.P., au nom duquel M. Sattar, soixante-quinze ans, brigue aujourd'hui *la succession du président* Ziaur Rahman.

Nous recevant un peu plus tard à Dacca, dans son vaste bureau présidentiel, il nous apparaît comme un homme réservé, économe de ses paroles, mais dont les propos, longuement pesés, n'en sont pas moins prononcés avec force et gravité. A croire que, sous l'apparente fragilité physique, se cache une détermination dont les quelque quatre mille grévistes des banques nationalisées, brutalement licenciés sur sa *décision*, ont pu *constater*, récemment, qu'elle était loin d'être factice.

Ainsi, sous des dehors affables, M. Sattar serait en fait un homme à poigne, une sorte de Reagan bengalais, conscient du pouvoir qui est aujourd'hui le sien. Considéré comme intègre et honnête, il écarte devant nous toute ambition personnelle, insiste sur son « devoir » et reconnaît avoir cédé aux multiples pressions exercées sur lui pour qu'il accepte de porter les couleurs du B.N.P. afin de préserver l'unité fort compromise d'une coalition *hétérogène dont le président* assassiné était en fait la principale, sinon la seule, raison d'être, et où, à l'heure de la succession, risquaient d'éclater au grand jour les dissensions internes.

Une fois acceptée la candidature de M. Sattar, *il ne restait* plus aux deux principaux groupes du B.N.P., le « *Rebel Group* » de MM. Moudud Ahmed, vice-*premier ministre jusqu'en 1979*, et Nurul Islam Shishu, ancien ministre de l'agriculture et ancien « *freedom fighter* », évincé du cabinet par M. Sattar en juin dernier (ce groupe souhaite notamment un fonctionnement plus démocratique du parti), et le « *Ruling Party* » du premier ministre, Shah Azizur Rahman, qu'à amender la Constitution afin d'en supprimer l'« anomalie » qui rendait le vice-président inéligible. C'est ce que devait faire le 8 juillet l'Assemblée nationale, par un vote « unanime » qui scellait ainsi un compromis considéré par beaucoup comme une simple trêve.

### L'homme de la continuité

Les deux factions rivales devaient en effet rapidement trouver un nouveau terrain d'affrontement : la désignation du *futur vice-président*, poste qui, compte tenu de l'âge et de l'état de santé de M. Sattar, sera demain, chacun en convient, la clef du pouvoir. Il semble cependant que les deux groupes se soient mis d'accord sur le principe de l'élection du futur vice-président (à présent nommé par le président) sans pour autant s'être entendus sur les modalités de cette élection. Le « *Rebel Group* » serait partisan du système américain alors que son adversaire préconiserait une élection au *sein du* Parlement, ce qui lui serait probablement plus favorable.

En fait le président Sattar apparaît aujourd'hui comme l'homme du *statu quo* et de la continuité. Homme du *statu quo en ce qui concerne*, par exemple, le régime politique en vigueur au Bangladesh, c'est-à-dire le régime présidentiel dont l'opposition réclame, en revanche, l'abandon. Mais également en ce qui concerne le rôle de l'armée *dont* il *exclut*, d'accord sur ce point avec la ligue Awami, qu'il puisse être inscrit dans la Constitution. A son avis, l'armée doit *demeurer à sa place, hors du* champ politique. Avec la même assurance il devait écarter devant nous la possibilité de voir un militaire en exercice accéder au poste de vice-président dont il lui appartiendrait une fois élu, de désigner le titulaire.

Homme du *statu quo*, mais aussi et surtout homme de la continuité. Ainsi, au cours de ses meetings son message est des plus simples : poursuivre l'action entreprise par l'ancien président Ziaur Rahman, couramment cité par son diminutif, Zia, un président dont le souvenir est omniprésent dans cette campagne. Pour le candidat Sattar il convient donc, avant tout, de faire fructifier au maximum le « *capital Zia* » et d'apparaître aux yeux de l'opinion comme l'héritier du président assassiné. Aussi s'engage-t-il, dans tous ses discours, à réaliser le programme *en dix-neuf points énoncé* par le général Zia en avril 1977. Un programme dont les principaux objectifs sont l'indépendance nationale, l'autosuffisance, notamment alimentaire, le développement du secteur agricole, l'alphabétisation, la promotion des femmes, le contrôle des naissances, la décentralisation, la lutte contre la corruption. Un *véritable* fourre-tout où chacun peut puiser à sa guise.

### Le débat sur le parti unique

Candidat de la continuité, M. Sattar insiste également sur la stabilité. Celle des institutions, d'abord, celle du gouvernement ensuite, celle, enfin, d'un pays « *menacé par la violence et le désordre, le danger de subversion, le terrorisme de la ligue Awami* », accusée « *de mettre en péril l'unité nationale* » et de vouloir mettre en place « *un gouvernement dirigé par l'étranger* », sous-entendu par l'Inde voisine, soupçonnée de tout temps d'entretenir avec ce parti des relations privilégiées (1). Dans un sous-continent obsédé par « la main de l'étranger », l'accusation, vigoureusement contestée par la ligue Awami, n'est pas négligeable, surtout lorsqu'elle est alimentée par le long exil en Inde de la fille de Mujibur Rahman, Sheikh Hasina Wajed.

Un procès que la ligue Awami s'efforce de désamorcer en n'hésitant pas, à l'occasion, à joindre sa voix à celle du parti au pouvoir, dans des campagnes anti-indiennes qui, comme par hasard, fleurissent à l'approche d'un scrutin, le nationalisme ayant toujours été un thème électoralement payant. Il est vrai aussi que le contentieux existant entre les deux pays offre de multiples prétextes aux boutefeux des deux camps. Qu'il s'agisse du vieux problème du partage des eaux du Gange, du blocus d'enclaves bengalaises en territoire indien, de la possession d'un îlot apparu il y a peu dans la baie du Bengale ou, encore, plus récemment, des incursions opérées fin septembre par des bandes armées à partir de « sanctuaires » situés en Inde, *dans* la région des Chittagong Hill Tracts, au sud-est du pays, où, depuis des années, des affrontements meurtriers opposent l'armée bengalaise aux populations tribales bouddhistes en lutte contre les « envahisseurs » musulmans venus défricher leurs terres avec la caution et le soutien du gouvernement.

Reste que ce thème — la ligue Awami, parti indien — n'apparaît pas aujourd'hui comme l'arme la plus redoutable de la panoplie du B.N.P. D'une part, en raison de l'habile surenchère à laquelle se livre la ligue Awami. D'autre part, parce que, sur un registre semblable, cette dernière distille *subtilement* l'idée selon laquelle les dirigeants actuels ne sauraient, pour la plupart en raison de leur passé, s'ériger en parangons du nationalisme bengalais, certains n'ayant pas pris part à la guerre de libération, d'autres n'ayant rejoint le Bangladesh qu'une fois l'indépendance acquise (« collaborateurs » ou « rapatriés » en quelque sorte) ; d'autres, enfin, comme l'actuel premier ministre, étant ouvertement accusés d'être des « *agents à la solde du Pakistan* » (2).

Beaucoup plus efficace semble en revanche la campagne menée par le B.N.P. contre une ligue Awami accusée de vouloir, si elle l'emporte, ré-imposer le « Baksal », c'est-à-dire le régime de parti unique mis en place en 1975 *par Mujibur Rahman et* qui, selon ses adversaires, aurait été marqué par « *le chaos, l'anarchie, l'oppression et la famine* ». « *Les Baksalites* affirme le B.N.P., *ont détruit la démocratie et c'est le président Zia qui l'a restaurée* ». Efficace l'argument l'est d'autant plus qu'il est repris par plusieurs candidats de l'opposition, tel le major Jalil, leader d'une coalition d'extrême gauche, ou le général à la *retraite* Osmani, *héros* de la guerre d'indépendance, candidat contre Zia en 1978 (3), avec l'appui de la ligue Awami, et qui résume ainsi son programme : « *La Constitution parlementaire de 1972 moins le Baksal c'est-à-dire le quatrième amendement instituant le parti unique* »

### Une vision d'enfer

Dès son retour — triomphal — à Dacca, Hasina Wajed avait lancé un appel afin que soient, d'une part, traduits en justice les assassins de son père (toujours en liberté), d'autre part, réalisés les objectifs que celui-ci avait *assignés, en janvier 1975*, à la « *seconde révolution* ». Réalisant aujourd'hui le piège dans lequel ses adversaires entendent l'enfermer, la ligue Awami tient un langage quelque peu différent, que résume ainsi son candidat, le Dr Kamal Hossain : « *Si nous l'emportons*, nous a-t-il expliqué, *nous entendons dissoudre rapidement l'Assemblée afin d'obtenir la majorité requise pour modifier la Constitution et revenir non au parti unique, mais au texte de 1972 qui instituait un régime parlementaire fondé sur le multipartisme. En caricaturant notre position, nos adversaires tentent de semer la confusion dans l'esprit des électeurs. Revenir au programme du Baksal, cela signifie, pour nous, appliquer ses dispositions économiques et sociales, rapprocher le pouvoir de la base, redonner la priorité au secteur agricole afin de lutter contre le chômage, réactiver un secteur public négligé volontairement par le pouvoir pour discréditer les nationalisations, réimposer la planification afin de relever une économie dévastée.* »

Au-delà de cette controverse, la volonté de la ligue Awami d'opposer au candidat du pouvoir, légataire du président Zia, l'héritage de Mujibur Rahman, fait de cette élection « *une bataille de fantômes* » pour reprendre l'expression d'un observateur étranger. Avec la curieuse impression d'assister à une sorte de duel d'outre-tombe entre, d'un côté, « *le père de la nation* » et, de l'autre, celui que ses partisans considèrent comme « *l'architecte du Bangladesh moderne* ».

Encore que le fait de mettre ainsi les deux hommes sur un pied d'égalité provoque l'indignation d'Hasina Wajed : « *Mon père*, nous a-t-elle dit, entre deux bains de foule, *jouissait du soutien de l'armée et avait accédé au pouvoir par un coup de force militaire.* »

« *Le président Zia ? Un mythe que nous exorciserons* », renchérit Kamal Hossain en nous recevant dans sa maison de Dacca.

« *Un grand escroc non démasqué — a great unproven crook —* », ajoute-t-il en s'attachant à dénoncer « *un autre mythe* », celui de la stabilité du précédent régime : « *Dix-huit soulèvements avortés, trois généraux, des centaines, voire des milliers d'officiers et de soldats tués, voilà leur stabilité !* »

Un langage qui témoigne de l'âpreté du combat politique qui se déroule aujourd'hui au Bangladesh. Cette lutte sans quartier, peut-être en comprend-on mieux les racines en écoutant Hazina expliquer le sens de son combat : « *Le souvenir de mon père est toujours présent dans le cœur des gens. Je suis sa leçon : être auprès du peuple et combattre pour lui. Si je suis rentrée dans mon pays, c'est pour servir mon peuple et l'aider à se libérer de l'exploitation qu'il subit. Ceux qui s'opposent au Baksal ne désirent pas le bien du peuple.* » Le ton, on le voit, est passionné, et la douce, la timide Hazina fait place à un animal politique capable de haranguer les masses.

*La foule rassemblée à Manikgang* pour écouter le président Sattar était compacte, disciplinée, encadrée par un service d'ordre vigilant. *Une mitrailleuse était* même pointée dans sa direction comme si un danger pouvait s'y cacher. Les foules qui, à chaque gare, prenaient d'assaut le train de Hazina étaient, elles, grouillantes, vibrantes, tumultueuses et militantes. Les discours du président Sattar ressemblaient presque à l'exposé d'un notaire donnant lecture d'un testament. Ceux des leaders de la ligue Awami, à des harangues violentes, à des appels mobilisateurs, à des diatribes rageuses.

*D'un côté*, l'éloge de la stabilité et de la continuité. De l'autre, une invitation au sursaut, au changement, voire à la révolte. D'un côté, le fantôme d'un général qui, jetant son uniforme par-dessus bord, avait décidé d'inviter son pays à retrousser ses manches pour combattre la misère et la faim, en creusant, par exemple, des canaux d'irrigation (4). De l'autre, celui d'un leader paternaliste, autoritaire et charismatique dont les qualités de chef d'Etat ne semblent pas avoir été à la hauteur de ses qualités de tribun.

Et, au milieu, la misère noire, aperçue par la fenêtre du train, dans la banlieue de Dacca. Vision *d'enfer* qui vous saute au visage, vous agresse et vous interpelle avant de vous faire détourner le regard. Et de vous demander soudain : « *Mais comment donc peut bien voter une pareille misère ?* »

FIN

(1) Il est vrai que, dans la presse indienne, la ligue Awami est souvent considérée comme « *le porte-parole de la démocratie face à des forces obscurantistes* ».

(2) Début juillet, la visite d'une délégation pakistanaise a donné lieu à Dacca et à New-Delhi, à diverses spéculations, notamment la possible création d'une fédération begalo-pakistanaise. Cette information devait être démentie par le premier ministre bengalais.

(3) Élu président de la *République*, en juin 1978, le général Zia avait alors obtenu 15,7 millions de voix contre 4,4 millions au général Osmani, huit autres candidats se partageant 438 000 suffrages.

(4) Premier volet de « *la révolution pacifique* » lancée en 1979 par le le président Zia, cette opération-phare du précédent régime se serait soldée, jusqu'ici, par le creusement de 5 800 kilomètres de canaux et l'irrigation d'environ 85 000 hectares.

## AMÉRIQUES

### Etats-Unis

# Les nouveaux ennuis de M. Reagan

De notre correspondant

Washington. — *Les dieux se seraient-ils ligués contre M. Reagan ? Ce septuagénaire optimiste, très attaché au travail en équipe et à l'harmonie de son entourage, n'en finit pas de recevoir des douches froides. Le 5 novembre, il était contraint de réconcilier le secrétaire d'Etat, M. Haig, avec l'état-major de la Maison Blanche. Le 12 novembre, il devait adresser un blâme public au directeur du budget, M. Stockman, pour des déclarations surprenantes. Et le voilà déjà aux prises avec une autre affaire, mineure et ridicule en apparence, mais qui a agité les milieux politiques de Washington pendant toute la journée du vendredi 13 novembre.*

*Le protagoniste de ce nouvel épisode est M. Richard Allen, conseiller du président pour les affaires de sécurité. On a appris incidemment que des journalistes japonais de la revue féminine* Shufu no Tomo *lui avaient remis 1 000 dollars, après avoir interviewé Mme Reagan, le 21 janvier. Ces journalistes pensaient remercier ainsi la femme du président pour cinq minutes d'entretien accordées le lendemain de son entrée à la Maison Blanche.*

*Selon un porte-parole, M. Allen* « *intercepta* » *la somme pour ne pas gêner Mme Reagan (qui n'en sut rien) et pour ne pas blesser les journalistes, car* « le paiement d'honoraires est une coutume au Japon ». *Le conseiller du président, qui occupait alors un bureau provisoire, fit déposer les 1 000 dollars par sa secrétaire dans un coffre-fort, en attendant de* « trouver la procédure adéquate pour les remettre au gouvernement ». *Puis il les oublia et déménagea. Huit mois plus tard, la découverte des billets de banque allait déclencher une enquête du F.B.I. M. Allen fut naturellement innocenté, selon le porte-parole de la Maison Blanche.*

*On aurait tiré un trait sur l'anecdote si, vers midi, le département de la justice n'était intervenu à son tour : pour préciser que l'enquête se poursuivait et qu'il n'avait pas de commentaires à faire. Les téléphones commencèrent alors à sonner dans les bâtiments officiels et les salles de rédaction. N'apprenait-on pas que, selon le* quotidien Mainichi Shimbum, de *Tokyo, la police japonaise enquêtait sur* « un responsable très important de la Maison Blanche » *pour une affaire de pots-de-vin ?*

*On a peine à croire que M. Allen, qui a gagné beaucoup d'argent dans les affaires, se soit laissé tenter par 1 000 dollars. Le fait même de les avoir abandonnés dans un coffre-fort joue en sa faveur. Mais devait-il les accepter ?* « Je ne les ai pas acceptés, *explique le conseiller du président*, je les ai reçus. »

*Echaudé par les faux pas ou les ennuis de ses collaborateurs, M. Reagan s'est montré assez prudent, vendredi, lorsqu'on l'a interrogé sur cette nouvelle affaire :* « Autant que je sache pour le moment, il n'y a rien eu d'incorrect. » *M. Allen conservera-t-il son poste ?* « Oui, sur la base de ce que je sais », *a dit le président.*

*Il n'est pas sûr, en revanche, que le directeur du budget, M. Stockman, reste très longtemps en fonctions.* « Il s'est fait du tort et a fait du tort au programme présidentiel », *a commenté, vendredi, le sénateur* Baker, *chef de la majorité républicaine. Un tort irréparable ?* « J'espère que non, *a dit l'influent sénateur*. Il faut attendre et voir *comment* les choses vont se développer. »

« Nous sommes une équipe très heureuse », *assurait, mardi, M. Reagan. Une équipe très heureuse qui accumule les petits malheurs...*

ROBERT SOLÉ.

### Chine

# Des tensions ethniques persistent en Mongolie

De notre correspondant

Pékin. — Après s'être employée ces derniers mois à remettre de l'ordre dans la province du Xinjiang (*le Monde* du 4 novembre), la direction du parti paraît maintenant décidée à s'attaquer aux problèmes que connaît *une autre* province, la Mongolie intérieure, où cohabitent chinois de nationalité han et un certain *nombre de minorités* nationales. Ces difficultés, à en juger par des articles publiés samedi 7 et dimanche 8 novembre dans *le Quotidien du peuple*, semblent être de deux ordres : économique, d'une part, ethnique d'autre part. Selon l'organe central du parti, la Mongolie intérieure, en particulier le nord de la région (le Hulunbeier Meng), aurait *été particulièrement accablée, depuis* le début de l'année, par les calamités naturelles : inondations, pluies torrentielles, froid prolongé pendant l'hiver, suivi d'une excessive sécheresse pendant la courte période estivale. Un tiers de la superficie en pâturages, consacrée aux activités d'élevage, aurait été touché par ces calamités, nécessitant le déplacement de cent cinquante mille bêtes

Quant aux relations entre Mongols (au nombre de deux millions) et Hans (qui, avec d'autres nationalités, sont estimés à seize millions), aucun *élément concret ne permet d'avancer* dans l'état actuel des informations qu'elles aient connu dans la période *récente* des *frictions* semblables à celles qui se sont produites dans le Xinjiang. Certains indices autorisent à se demander si elles baignent vraiment dans l'harmonie la plus complète. *Le Quotidien du peuple* indique, en effet, qu'il convient d'améliorer l'autonomie régionale, ainsi que les rapports entre différentes nationalités et de veiller à renforcer *l'unité nationale, afin que tous* les peuples de ce territoire vivent « en frères ».

On sait en tout cas que, ces derniers mois, des conflits sociaux se seraient produits en diverses localités et que des entretiens auraient eu lieu récemment à Pékin entre des responsables mongols et le gouvernement central. Les Mongols se seraient notamment émus d'un projet d'installation dans leur région d'un nouveau contingent de Chinois Han. *Signe de l'attention que la direction* du pays accorde à la situation dans cette province stratégiquement sensible, le comité central, apprend-on, a adopté récemment des directives précisant les tâches assignées au comité régional du parti.

Sur le plan économique, le document indique que les activités principales de la région doivent être *l'élevage et la sylviculture, ce qui tendrait* à montrer que celles-ci avaient été quelque peu négligées. Ce n'est que sur la base du développement de l'élevage et de la forêt, dont l'importance écologique est évidente, que devra être conduite la politique industrielle. Les directives du comité central incitent, d'autre part, toutes les nationalités à renforcer leur unité, *clé de l'édification socialiste* et de la défense de la patrie. Le premier secrétaire de la région autonome, M. Zhou Hui, est mentionné pour sa participation à la campagne d'explication actuellement menée sur le terrain.

*MANUEL LUCBERT.*

● PRECISION. — Dans nos éditions du 11 novembre, *nous* avons écrit, à propos de la visite de M. Jobert à Pékin, que « *la promesse d'achat de deux centrales nucléaires, faite lors de la visite de M. Giscard d'Estaing à Pékin, ne sera pas tenue par les Chinois* ». Pour être plus précis dans ce résumé de la visite du ministre français, il eût fallu ajouter le mot « *actuellement* ». Pour sa part *notre correspondant* à Pékin, Manuel Lucbert, écrivait exactement ceci dans les mêmes éditions : « *A propos du nucléaire, il ressort que la Chine, faute de moyens et d'une politique énergétique très claire, n'est pas actuellement en mesure de donner suite à sa promesse d'achat de deux centrales faites il y a un an.* »

LA PRISE DE DECISION
Michel Ghertman

Avez-vous jamais pénétré dans les coulisses d'une grande société multinationale pour voir comment ses dirigeants prennent leurs décisions?

C'est à quoi nous invite "La prise de décision". Un livre qui met en cause un certain nombre d'idées reçues. Comme celle qui consiste à croire, qu'au sein des multinationales, la décision serait le fait du choix intellectuel d'un PDG déterminant seul, à des milliers de kilomètres de distance, le sort d'une filiale, sans même la consulter. En suivant l'itinéraire de ces décisions et en démontant leurs mécanismes, ce livre nous fait constater qu'elles sont l'aboutissement d'un processus politique. On découvrira ainsi la nature exacte de la division du travail entre les membres de la direction générale.

Observations empiriques qui permettent à l'auteur de mettre au jour des concepts inédits et d'en déduire une théorie nouvelle concernant le comportement politique des décideurs.

Celle-ci amène Michel Ghertman à élargir la réflexion aux relations entre processus décisionnels et transformations de la société. Il apporte un éclairage nouveau sur une question particulièrement d'actualité en France, en précisant les conditions d'une pratique autogestionnaire de la prise de décision, même s'il la juge utopique. Ouvrage d'analyse, ouvrage de réflexion, "La prise de décision" débouche également sur les recommandations concrètes dont pourront tirer profit les dirigeants d'organisations. Et c'est aussi un ouvrage de référence puisque, pour la première fois, nous est proposé un recensement des théories existantes de la décision.

Collection "Perspective Multinationale"
IRM/Presses Universitaires de France.

# ASIE

## Inde

### CONSIDÉRÉ COMME LE NOUVEAU « DAUPHIN »

## « Si le peuple décide de suivre une famille c'est qu'il a confiance en elle »

### *déclare M. Rajiv Gandhi, fils du premier ministre*

De notre correspondant

New-Delhi. — Chemise en daim, jeans, mocassins italiens, lunettes de soleil, cheveux coupés courts, allure sportive et décontractée, M. Rajiv Gandhi, trente-sept ans, fils du premier ministre indien, fait davantage penser à un étudiant d'une université américaine qu'au député d'Amethi (Uttar-Pradesh), où il a succédé, en juin, à son frère Sanjay, mort dans un accident d'avion.

Elu triomphalement, auréolé d'un nom prestigieux et quasi magique, il apparaît sûr de lui, détendu, confiant en son charme indéniable. Il est vrai que l'image de cet ancien pilote de ligne — la presse l'a baptisé « M. l'honnête Clean Rajiv » — lui vaut, dans un pays où la corruption fait régulièrement la « une » des journaux, une sympathie spontanée.

Et ce d'autant plus qu'il pallie son inexpérience par un bon sens et une franchise qui lui feront reconnaître, par exemple, que s'il commence à s'habituer à sa nouvelle carrière, il ne s'était jamais vraiment intéressé auparavant à la politique et n'en tire encore que peu de satisfactions personnelles. Au contraire, il en percevrait plutôt les inconvénients, tel ce temps qui lui manque désormais pour se consacrer à sa famille.

Sa force : savoir écouter, avec courtoisie et affabilité, les propos de ses interlocuteurs. Invité lors d'une rencontre avec les journalistes à donner son opinion sur l'élément dynastique qui caractérise l'univers politique de l'Inde, il répondra : « *La démocratie, c'est d'abord ce que le peuple veut et, si le peuple décide de suivre une famille, c'est qu'il a confiance en elle.* »

### Le danger communiste

Méthodique, il poursuit son éducation politique avec conscience. L'étude des dossiers, certes, mais aussi le maniement des hommes. Ainsi, lui qui était entré en politique en se bouchant presque le nez a, depuis, quelque peu modifié le jugement sévère qu'il portait sur la classe politique indienne. « *Mon opinion reflétait, en fait, la vision donnée par la presse. (...) Mais les ayant depuis rencontrés et fréquentés, j'ai pu constater que la plupart des hommes politiques sont de bons travailleurs, mais qui, eux, ne font pas la « une » des journaux.* »

Interrogé sur ses principaux centres d'intérêt il avouera, formation oblige, un faible pour la technologie. Puis il classera ainsi les problèmes qui lui semblent mériter son attention. D'abord la planification familiale, le contrôle des naissances, où les choses progressent « *très doucement* », trop, semble-t-il, à son goût. Ensuite, l'agriculture et l'énergie. Que pense-t-il du problème posé par les castes ? « *C'est un problème majeur, mais nous le traitons d'une manière totalement erronée. (...) En fait, nous renforçons le système des castes, notamment par la politique qui consiste à réserver un certain nombre de postes aux « intouchables » et autres catégories défavorisées.* »

Interrogé sur le bilan du gouvernement de Mme Gandhi, près de deux ans après son retour au pouvoir, Rajiv insistera sur l'héritage des gouvernements précédents, « *une terrible pagaille* », pour souligner aussitôt « *les progrès enregistrés depuis dans tous les domaines. (...) Cela pourrait aller encore mieux mais il y a incontestablement une évolution positive* ».

Quelle formation politique constitue, selon lui, la menace potentielle la plus sérieuse pour le Congrès (I), le parti de Mme Gandhi ? « *A long terme, ce sera certainement le parti communiste marxiste, le P.C. (M.).* »

Que pense-t-il du rôle de la presse et des critiques qui lui sont régulièrement adressées par les dirigeants du pays ? « *La presse ne réalise pas les dommages qu'elle provoque lorsqu'elle évoque certains sujets de la manière dont elle le fait. (...) Je reconnais que certains problèmes doivent être abordés, mais non d'une façon qui démoralise la société en donnant l'impression aux gens que nous sommes impuissants et que rien ne peut être fait. (...) Voilà ce que je reproche à la presse, rien d'autre, et certainement pas sa franchise.* »

A-t-elle eu raison de braquer ses projecteurs sur l'affaire Antulay ? (*le Monde* du 29 et du 30 octobre) « *Bien sûr ! Mais dans notre système politique cette affaire doit être traitée au niveau de l'assemblée locale. (...) L'affaire est devenue nationale car ma mère était la véritable cible de l'attaque lancée par certains.* » Estime-t-il toutefois que, dans le cas de M. Antulay, il y a eu corruption ? « *Pas exactement, car il a reçu de l'argent ouvertement. Si cela s'était passé sous la table cela aurait été de la corruption !* »

« *En revanche, il s'est certainement rendu coupable de détournement de la machine officielle* », ce qui doit être sanctionné. Ne pense-t-il pas, alors, que ce qui peut vraiment démoraliser l'opinion c'est l'absence de sanction ? « *L'assemblée locale, et elle seule, peut agir contre lui. Quand un chef de gouvernement local n'a plus la confiance de l'assemblée, il ne peut se maintenir à son poste. (...)* »

Ici, un échange assez vif avec un journaliste indien :

« *Mais si cette assemblée est, elle-même corrompue ?* »

— *Elle a été élue par le peuple.*

— *Mais la corruption sévit depuis longtemps à la base.*

— *Devons-nous nous débarrasser de la démocratie et dire : le système est corrompu, renonçons aux élections ? Passer par-dessus la tête de l'assemblée locale serait une attitude dictatoriale !*

— *Mais M. Antulay a été nommé par Mme Gandhi ?*

— *Non !*

— *Il lui a pourtant envoyé sa démission.*

— *En tant que président du parti, et ce dernier ne peut décider que sous la pression des élus locaux. Encore une fois, c'est un mythe de penser que le premier ministre peut décider de tout !* »

### Prudence et modération

Au cours de l'entretien, il sera bien entendu question de politique étrangère. La tension régnant actuellement dans le sous-continent sera notamment longuement évoquée. Pour M. Rajiv Gandhi, la situation demeure, pour l'instant « *sous contrôle. Mais l'aide américaine au Pakistan introduit dans la région une nouvelle génération d'armement qui nous oblige à relever ce défi à un moment où nous nous en serions bien passés. La rapidité avec laquelle le Pakistan est armé augmente certainement la tension dans la région* ».

Abordant les relations de son pays avec les Etats-Unis, il insistera sur le mot « *déception* » avant d'expliquer : « *Le fait est que la nouvelle administration américaine a adopté une position très dure sur tous les sujets, y compris à l'égard de l'Inde. Je ne pense pas que nous soyons anti-américains, comme on le pense parfois dans ce pays. Nous tenons simplement à notre indépendance. Je ne comprends pas très bien l'attitude des Américains. En théorie, ce pays soutient la liberté et la démocratie mais, dans les faits, il soutient tous les dictateurs. Je souhaite voir nos relations s'améliorer, mais la balle est dans le camp américain.* »

Au terme de l'entretien, on aura l'impression d'avoir découvert la « méthode Rajiv », toute en modération. « *Des réformes s'imposent dans l'administration, dans la justice, dans l'enseignement. Mais il faut convaincre plutôt qu'imposer, ne pas brutaliser.* » Toute en participation aussi : « *Tant que chacun restera chez lui en comptant sur les autres, rien ne sera fait.* »

Quant au style, il se caractérise par une certaine franchise, associée à une grande prudence. Ainsi, il reconnaîtra qu'il y a eu des désaccords entre sa mère et lui, mais se refusera à en dire davantage. Tout comme il laissera entendre avoir une analyse quelque peu différente sur l'Afghanistan. Reste Rajiv le candide, qui affirme ne jamais avoir pensé à la perspective d'être un jour premier ministre. Il est vrai que d'autres y pensent pour lui !

P. F.

## UNE RELANCE DU DIALOGUE AVEC NEW-DELHI

*(Suite de la première page.)*

Le premier ministre indien a, au cours de la même émission télévisée, expliqué pourquoi l'Inde, malgré ses déclarations en faveur du désarmement, cherchait à acquérir des armes et déclaré : « *Chaque pays agit d'après sa propre expérience. Au cours des dernières années, nous avons été envahis plusieurs fois. Aucun gouvernement ne peut compromettre la sécurité de ses frontières ; nous devons être en mesure de nous protéger.* »

D'autre part, le premier ministre indien a déclaré que les rapports entre l'Inde et la France avaient été excellents pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing, mais que la situation avait « *évolué rapidement* » depuis. « *Je crois*, a dit Mme Gandhi, *que nous nous sommes rapprochés avec le président Mitterrand* ». Depuis la rencontre au sommet de Cancun, l'Inde attend de la France des initiatives concrètes en ce qui concerne les rapports Nord-Sud.

Au cours des toasts prononcés au dîner offert, vendredi soir, par M. Mauroy, en l'honneur de son hôte, le premier ministre français avait mis l'accent sur les convergences politiques entre Paris et New-Delhi, notamment à propos du tiers-monde et des problèmes du développement. « *Que notre concertation débouche sur des évolutions positives sur d'autres sujets, tels l'Afghanistan et le Cambodge, ne dépend pas uniquement de nos deux pays et de nos deux gouvernements. Mais nous partageons les uns et les autres les mêmes espoirs et les mêmes ambitions* », avait ajouté M. Mauroy. De son côté, Mme Gandhi avait rendu hommage à l'indépendance de la France et lancé un nouvel appel en faveur de la démilitarisation de l'océan Indien. Elle a également invité le chef du gouvernement français à se rendre en visite officielle en Inde.

# AFRIQUE

## Maroc

## Le roi demande au Rassemblement des indépendants de devenir une opposition parlementaire « constructive »

De notre correspondant

Rabat. — Le roi Hassan II a reçu en audience jeudi 12 novembre, à Fez, l'ensemble du groupe du Rassemblement national des indépendants fidèles à M. Osman, et qui compte encore environ soixante-dix députés. Il leur a annoncé qu'il leur confiait la tâche de devenir au Parlement, pour les deux années de la législature actuelle, prolongée jusqu'en 1983, une opposition de Sa Majesté, qui devrait être « constructive » et aussi, avant tout, fidèle à la monarchie. Le groupe du R.N.I. n'est plus, en effet, représenté au gouvernement marocain depuis le dernier remaniement.

Mais, par la même occasion, le souverain a prononcé un réquisitoire contre l'opposition socialiste (U.S.F.P.), qui s'est retirée du Parlement en tant que groupe pour protester contre la prolongation de la législature actuelle et n'y est rentrée qu'à la suite de la séance exceptionnelle du 8 octobre, à l'occasion de l'attaque du poste de Guelta-Zemmour, les députés s'y étant d'ailleurs présentés à titre individuel.

Le roi a tiré de l'attitude des socialistes la conclusion que l'opposition socialiste n'était pas une simple opposition parlementaire, mais une opposition au régime et à la monarchie (1). C'est visiblement, en effet, en pensant à M. Bouabid et à l'opposition socialiste que le souverain a déclaré : « *Il est regrettable que, au Maroc, nous prenions les mots à la légère. Lorsque nous entendons le mot opposition, nous pensons automatiquement à une opposition aux institutions, ce qui n'est pas raisonnable. En Europe et dans tous les régimes parlementaires, le système choisi par l'Etat n'est jamais mis sur le tapis de la discussion. (...) Par contre, au Maroc, nous apprenons aux Marocains que l'opposition consiste à être contre la monarchie. Or les Marocains ont choisi un régime de monarchie constitutionnelle. Il est, dès lors, inadmissible qu'un groupe ou un individu au Parlement soit opposé au régime choisi par le pays.* »

La conclusion que tire de toute évidence le roi de cette situation, c'est qu'il faut remplacer cette « *mauvaise opposition* » par une « *bonne* ». Le départ du R.N.I. du gouvernement en fournit l'occasion. C'est ce parti, principale formation gouvernementale, et dont le seul programme était l'appui à l'action du roi, qui servira désormais d'opposition de Sa Majesté. « *La démocratie hassanienne*, a déclaré, en effet, le roi, *ne sera parfaite, et nous ne serons tranquilles, que lorsque nous aurons appris aux Marocains comment pratiquer l'opposition au gouvernement du roi du Maroc. (...) Si nous ouvrons la porte à une opposition constructive, il est nécessaire que cette opposition se montre, dès le premier jour, au niveau de ses responsabilités.* »

Le groupe R.N.I. est même appelé à former une sorte de « *shadow cabinet* », à l'imitation de la Grande-Bretagne. Le premier test pour la nouvelle opposition de Sa Majesté sera l'étude critique du budget, que le Rassemblement national des indépendants avait pourtant été appelé à préparer lorsqu'il était au gouvernement.

M. Oman, chef du groupe R.N.I., n'en a pas moins assuré le roi que son parti n'épargnerait aucun effort pour mener à bien « *la lourde et importante mission dont il était chargé* ».

ROLAND DELCOUR.

(1) On a appris encore vendredi 13 novembre l'arrestation d'un membre de la commission administrative de l'U.S.F.P., à Rabat, M. Ajoul Larbi.

## Tchad

### LA FORCE INTERAFRICAINE SERA COMMANDÉE PAR UN NIGÉRIAN

La force interafricaine de maintien de la paix au Tchad sera placée sous le commandement d'un officier nigérian. Telle est l'une des premières décisions prises à la conférence de Lagos, vendredi 13 novembre, par les représentants des pays ayant accepté d'envoyer des contingents armés à N'Djamena, réunis sous la présidence de M. Ouko, ministre kényan des affaires étrangères (Nigéria, Sénégal, Zaïre, Guinée, Bénin, Togo).

Selon M. Taher Suleiman, ministre tchadien du Plan et de la reconstruction, la réunion des bailleurs de fonds sur la relance économique du Tchad, qui s'est terminée vendredi 13 novembre à Paris, s'est traduite par des engagements concrets qualifiés d'« *encourageants* ». Les discussions ont porté sur un programme d'aide évalué par l'ONU et les Tchadiens entre 200 et 300 millions de dollars sur trois ans.

Enfin, à Moscou, l'agence Tass a accusé vendredi les Etats-Unis de vouloir installer au pouvoir à N'Djamena M. Hissène Habré, chef des Forces armées du Nord. L'arrivée au pouvoir de M. Hissène Habré, connu selon l'agence pour ses liens avec la C.I.A. et le Pentagone, permettrait à Washington « *d'ouvrir un nouveau front du Sud contre la Libye, dans laquelle la Maison Blanche voit un sérieux obstacle pour la réalisation de ses projets expansionnistes dans la région* », estime Tass. — (A.F.P., Reuter.)

# PROCHE-ORIENT

## Egypte

## Quatre mille soldats américains participent aux grandes manœuvres « Bright Star II »

Les manœuvres américano-égyptiennes « Bright Star II », qui mobilisent quatre mille soldats américains de la « force de déploiement rapide », et quatre mille militaires égyptiens, débutent ce samedi 14 novembre aux environs du Caire. Elles se poursuivront jusqu'au 28 novembre.

Leur objectif est, selon le Caire, d'améliorer les performances tactiques des unités d'élite égyptiennes, et de fournir à la force américaine d'intervention des connaissances tactiques sur les combats dans le désert du Proche-Orient.

La phase la plus spectaculaire de ces manœuvres consiste en un exercice qui sera effectué par six superbombardiers B-52 venus des bases du Dakota du Nord. Ils effectueront un aller-retour, sans atterrissage, entre les Etats-Unis et l'Egypte et seront ravitaillés en vol.

Un important matériel de guerre a été acheminé par les Américains pour ces manœuvres. Un bâtiment de guerre de la marine américaine a débarqué à Alexandrie 325 engins blindés dont des chars M-60, des transports de troupes et une centaine de pièces d'artillerie lourde.

Les troupes américaines commenceront à quitter l'Egypte à partir du 28 novembre. Leur évacuation totale est prévue pour le 8 décembre. Un millier de *marines* commenceront alors à Oman la seconde phase de ces manœuvres, dont le 3e et le 4e volet, plus symboliques, auront lieu au Soudan et en Somalie. Les 1 000 *marines* doivent débarquer début décembre sur une plage du sultanat d'Oman.

Au *Soudan*, 350 hommes des forces spéciales effectueront en commun avec les forces soudanaises, pendant trois jours, un exercice simulé d'infiltration ennemie en terrain difficile.

En Somalie, 300 Américains du génie militaire et du personnel médical débarqueront pour un exercice logistique à Berbera, l'ancienne base aéronavale soviétique sur le golfe d'Aden, que les Etats-Unis doivent aménager pour la force d'intervention rapide.

*Ces manœuvres*, les plus importantes jamais accomplies au Proche-Orient (l'effectif américain a plus que doublé cette année par rapport à celui de « Bright Star I » en 1980), ne mobilisent toutefois, selon des sources américaines, qu'une partie de la force d'intervention américaine qui serait nécessaire en cas « *d'agression soviétique* » au Proche-Orient. — *(A.F.P.)*

## WASHINGTON « N'APPROUVE PAS » LES INCURSIONS ISRAÉLIENNES AU-DESSUS DE L'ARABIE SAOUDITE

**Les Etats-Unis ont à nouveau demandé, vendredi 13 novembre, à Israël d'éviter de faire des incursions dans l'espace aérien saoudien. « Nous n'approuvons pas » des opérations telles que celle effectuée le 9 novembre dernier par l'armée de l'air israélienne, car cela « risque d'accroître la tension dans la région », a déclaré le porte-parole du département d'Etat.**

**Ces indications ont été données à la suite d'une déclaration du ministre de la défense, M. Sharon, qui a affirmé que les pilotes israéliens continueraient à effectuer des vols de reconnaissance au-dessus des pays mettant en danger la sécurité de l'Etat hébreu.**

● *Les pays arabes* ont rejeté vendredi 13 novembre par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs à Londres l'idée d'une éventuelle participation européenne à la force multinationale dans le Sinaï. Un communiqué publié par le bureau londonien de la Ligue arabe demande aux Européens de « reconsidérer » leur projet d'envoyer des contingents militaires dans le Sinaï après le retrait israélien qui doit s'achever le 25 avril prochain. *(A.F.P.)*




# NOUS LOUONS DES ENTREPOTS PIEDS DANS L'EAU CLES EN MAINS

La mission du Port Autonome de Paris est simple : vous faciliter le transport fluvial.

Un moyen de transport économique, fiable ponctuel.
Pour cela, nous vous louons des terrains ou des entrepôts. Pieds dans l'eau. Clés en main.

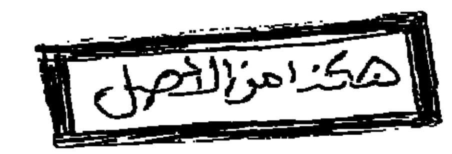
Pieds dans l'eau, cela veut dire que le Port Autonome de Paris met à votre disposition des terrains en bordure immédiate de voie d'eau, desservis "fer" et "route", dans toute la région parisienne.

Clés en main, cela veut dire que le Port Autonome de Paris vous livre ces terrains à votre convenance : nus ou tout équipés.
Sur votre demande, les ingénieurs du Port Autonome de Paris peuvent réaliser le projet d'implantation qui correspond à vos besoins. Les problèmes de stockage et de manutention seront ainsi résolus par des professionnels du transport, en collaboration avec vous-même.

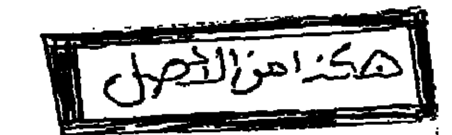
Appelez le Port Autonome de Paris. Il a des solutions toutes neuves et toutes prêtes à vous proposer.

Monsieur / Madame
Fonction
Société
Adresse
Tél.
● Souhaite recevoir une documentation :
– Transport fluvial/fluvio-maritime en droiture. ☐
– Location de terrains/d'entrepôts clés en main. ☐
● Désire un rendez-vous avec un attaché commercial du Port de Paris. ☐

PORT AUTONOME DE PARIS
Services Commerciaux
2, quai de Grenelle 75015 Paris
578.61.92


KINSHASA
ORGUEIL ET TOURMENT DU ZAIRE






# KINSHASA

## ORGUEIL ET TOURMENT DU ZAIRE

THE UNIVERSITY OF JORDAN
LIBRARY
ACC. NO. 33537
CLASS
DATE 2 MAR 1982

*Les deux chefs d'Etat que l'on a le plus vus aux côtés de M. Mitterrand lors du sommet franco-africain de Paris au début de ce mois étaient M. Houphouët-Boigny, le patriarche de l'Afrique francophone, et M. Mobutu. Personnalité critiquée par les socialistes avant le changement de majorité en France, le président du Zaïre paraît devoir jouer un rôle essentiel dans la tentative de règlement du problème tchadien préconisée par Paris en accord avec l'O.U.A. Avec le Sénégal, le Nigéria, le Bénin et le Gabon, le Zaïre a fait connaître son intention de participer à la mise en place de la force interafricaine d'intervention.*

*A l'origine, la conférence franco-africaine devait se tenir à Kinshasa. On ne cachait pas cet été dans l'entourage du président Mobutu que le changement de capitale, s'il était une espèce de désaveu infligé à à un homme ayant entretenu d'excellents rapports personnels avec M. Giscard d'Estaing, serait nuisible aux relations entre les deux pays. M. Mitterrand a tenu à apaiser les esprits en déclarant que* « ce changement était dû à l'extrême courtoisie » *du président zaïrois, vivement remercié* « pour un geste qui reporte seulement à plus tard le moment où nous lui rendrons visite ».

*Comme M. Giscard d'Estaing, dont une des réussites en Afrique avait été l'envoi de la Légion étrangère à Kolwezi en mai 1978, M. Mitterrand doit rechercher l'entente avec un homme dont la chute marquerait la* « déstabilisation » *du pays potentiellement le plus riche et le plus peuplé d'Afrique noire francophone. Aucune politique africaine d'envergure ne peut se concevoir à Paris sans la participation de l'ancienne colonie belge. Les dirigeants de Kinshasa apparaissent d'autant plus comme partie prenante dans le dialogue franco-africain que — malgré la présence de quelque vingt mille ressortissants belges au Zaïre — leurs relations sont difficiles avec Bruxelles, accusée d'héberger trop libéralement les nombreux opposants au régime.*

*En promettant que le prochain sommet franco-africain se tiendra, l'an prochain, à Kinshasa, M. Mitterrand poursuit la politique de ses prédécesseurs fondée sur la nécessité d'un* modus vivendi *avec un homme qui, quels que soient les griefs formulables à son égard, a eu le mérite, depuis son installation au pouvoir en 1965, de sortir son pays de la guerre civile et de rétablir l'unité nationale.*

*Plus responsable qu'une opposition à l'étranger, souvent confuse et verbeuse, le clergé national critique, non sans courage, un bilan dont les bons procédés diplomatiques interdisent au gouvernement français, quel qu'il soit, d'évoquer le passif. Dans une lettre pastorale adressée cet été aux catholiques, qui constituent près de la moitié de la population, l'épiscopat zaïrois dénonçait le* « pillage organisé au profit de l'étranger et de ses relais » et une « situation des plus préoccupantes » *caractérisée par une* « grave méconnaissance de l'homme, de ses droits les plus fondamentaux et les plus imprescriptibles ».

*Les atteintes aux libertés sont supportées d'autant plus difficilement que le bilan économique est loin d'être brillant. Après six dévaluations, le zaïre — la monnaie nationale — ne vaut guère plus qu'un franc français, contre dix au moment de sa création en 1967. Cet été, les créanciers occidentaux du Zaïre ont dû accepter un réaménagement d'une dette extérieure supérieure à quatre milliards de dollars. Les salariés font les frais d'une remise en ordre économique conseillée avec insistance par le F.M.I., alors que prospère une classe de nantis.*

*Chaque fois qu'ils accordent un nouveau sursis, les bailleurs de fonds étrangers exigent un assainissement de l'économie. Les dirigeants de Kinshasa invoquent la chute des cours des matières premières exportées, notamment celui du cuivre. La solution consisterait sans doute à relancer une agriculture trop longtemps négligée comme en témoigne l'exode rural, une des explications, parmi d'autres, du gigantesque développement du district urbain de Kinshasa, plus vaste que la Belgique.*

Forte de 40 000 habitants en 1938, *la population de l'ancienne Léopoldville est passée de 325 000 en 1955 à plus de 2 500 000 aujourd'hui. Environ un Zaïrois sur dix vit à Kinshasa, mais un salarié sur quatre y travaille. Orgueil de l'ancien Congo belge,* « Kin la belle » *témoigne du rôle prépondérant du pays dans la région. Elle recèle tous les motifs d'inquiétude que peut légitimement nourrir le citoyen zaïrois : déracinement d'une population arrachée à l'environnement tribal traditionnel, contraste explosif entre la pauvreté du plus grand nombre et le luxe ostentatoire des profiteurs, développement anarchique caractérisé par l'absence d'équipements collectifs et le manque de sens des responsabilités dans l'administration.*

*Etudier les problèmes actuels de Kinshasa, présenter le passif aussi bien que l'actif, c'est chercher la réponse, à l'échelle du pays, à la question angoissée des évêques dans leur dernière lettre pastorale :* « A quand un peu de bonheur ? »

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

# « KIN LA BELLE » ?

por MARC PAIN (*)

De Kinshasa, on retient en général la vision de l'arrivée à l'aéroport de Ndjili, qu'on a pu qualifier d'« univers fou » (1), les images-chocs du « matabiche », des « patrons » trafiquants de diamants et de café qui brûlent l'asphalte en Mercedes pour se rendre dans leurs luxueuses villas de Binza, tandis que le peuple souffre de la faim dans les cités.

On s'interroge encore sur la capacité du Zaïre et de sa capitale à résister avant que n'éclatent rébellions et jacqueries populaires. On décrit une fois de plus la faillite économique... Mais la vie quotidienne reste toujours aussi peu connue et aussi abusivement simplifiée. Kinshasa — « Kin la Belle », comme dit la radio zaïroise — ne se résume pas, fort heureusement, au boulevard du 30-Juin qui relie les quartiers résidentiels de Binza ou l'Hôtel Intercontinental au centre ville. Le cœur de la ville est ailleurs, la réalité est ailleurs pour deux millions et demi de citadins.

En un demi-siècle, la capitale du Congo belge est passée de la bourgade coloniale à la capitale du Zaïre. C'est aujourd'hui la seconde métropole de l'Afrique centrale, après Lagos.

Un développement aussi rapide ne se fait pas sans engendrer de crises. Elle est présente dans tous les domaines : poids démesuré de la capitale dans le pays, rupture des équilibres naturels dans l'environnement immédiat, dégradation de la ville ancienne et sous-équipement de la ville récente, problèmes de scolarisation et d'emploi, crise morale.

La crise urbaine, latente et structurelle, est renforcée par la crise économique sans précédent qui touche le Zaïre depuis 1974. Le dénuement du plus grand nombre s'exprime dans quelques questions-clés : comment subsister à Kinshasa ? Comment s'y loger ? Comment répondre à la carence des équipements collectifs ?

L'insuffisance générale des salaires et les difficultés matérielles impliquent le recours à de multiples initiatives individuelles pour survivre. Ces actions répétées marquent un paysage urbain que plus aucune autorité ne tente vraiment d'ordonner. Le façonnement des nouveaux quartiers est spontané : ils se densifient et s'organisent avec le temps et l'imagination de chacun. Leur développement incontrôlé ne fait que renforcer la ségrégation et la hiérarchie des quartiers. L'opposition demeure fondamentale entre ce qui est perçu comme « la Ville » : la ville des riches, la ville du travail, et la « Cité » : la ville des pauvres.

ON assiste à une destruction irrémédiable du tapis végétal, non seulement dans les espaces colonisés par les squatters, mais aussi dans l'aire d'influence directe de l'agglomération. L'étude des couvertures aériennes est éloquente : elle montre partout un recul de la forêt et des formations arborées. Les champs de culture, qui provoquent une mise à nu totale du sol, s'étendent dans un rayon supérieur à 10 kilomètres autour de l'espace urbanisé, et ce front progresse avec l'extension de la ville. La forêt galerie de la Lukaya a été l'objet d'une destruction systématique, ces dix dernières années, par les agriculteurs et fabricants de « makala » (charbon de bois).

D'après les études des experts forestiers de la F.A.O., la consommation en charbon de bois et en bois de chauffage varie de 120 000 à 200 000 tonnes par an à Kinshasa. Si on retient l'hypothèse basse (120 000 tonnes/an) il faut en déduire le défrichement annuel d'une forêt de trente ans vaste de 4 000 à 6 000 hectares. Ces chiffres sont à multiplier par quatre si on prend en compte un recrû forestier de sept à huit ans, formation beaucoup plus répandue que la forêt.

La conquête de collines sableuses dans les zones d'occupation spontanée entraîne une des plus fortes contraintes que connaît l'urbanisme à Kinshasa. Elle peut aller jusqu'à la destruction du site initial. Les formes de l'érosion anthropique sont spectaculaires. En dehors d'un habitat de qualité, expression d'une population aisée qui peut maintenir et stabiliser à grands frais les espaces conquis, on assiste ailleurs à une implantation sans précaution. La carence des pouvoirs publics, l'ignorance, l'instabilité socio-économique des migrants récents font qu'à l'occupation rapide des sols succède une tendance à la dégradation.

Les rues, établies dans le sens de la plus grande pente, deviennent torrents à chaque averse et s'encaissent peu à peu. Bientôt, éboulements et ravins fractionnent les versants en serres. Les formes d'habitat sont là plus que partout ailleurs précaires et destinées à la destruction à plus ou moins longue échéance. C'est le cas de Kisenso et de Selembao où, après une occupation massive des collines, on assiste aujourd'hui à un abandon des espaces appropriés en raison de l'insécurité du site et des difficultés d'accès.

### Dégradation de la ville ancienne

Ce que l'on peut observer aujourd'hui provient essentiellement de la carence ou de l'absence d'équipements de base. Les équipements de la ville de quatre cent mille habitants de 1960 font pratiquement fonctionner, en fait, l'agglomération d'aujourd'hui. En dehors des programmes récents entrepris par la Société nationale d'électricité et la REGIDESO (bouclage du réseau en 30 kV, création de sous-stations en 6,6 kV, pose du réseau primaire d'adduction d'eau dans les extensions sud, etc.), ce sont les réseaux anciens qui, en général, supportent le poids des transformations et de l'augmentation de la demande, sans que l'on assiste pour cela à un souci constant d'entretien meilleur.

On retiendra deux exemples dans la ville ancienne :

— Le réseau électrique du cœur de la ville est dans une situation dramatique. Il faudrait changer purement et simplement à peu près 500 kilomètres de câbles en 6 600 volts, aujourd'hui vieux et insuffisants, dont la fragilité et l'insécurité peuvent être démontrées à chaque gros orage. Mais le coût de l'intervention et sa programmation délicate font que l'on recule chaque fois une échéance qui risque de créer bientôt une situation irréversible.

— Les collecteurs des zones de drainage les mieux équipées (quartiers résidentiels, centre des affaires, cités O.N.L.) « *présentent de tels défauts que l'inondation de tronçons de chaussée est fréquente lors des fortes pluies* ». Dans les anciennes et les nouvelles cités, vieux quartiers mais dotés d'un équipement minimum, les collecteurs tertiaires sont devenus « *de simples fossés bordant des chaussées non revêtues, encombrés de détritus de toutes sortes, et où, de plus, sont rejetées les eaux usées. En saison sèche, immondes cloaques nauséabonds ; quand il pleut, bourbiers impraticables* (2) ».

Mais que dire de la ville récente où il n'existe pratiquement aucun équipement pluvial, aucun réseau d'assainissement, où le problème de l'alimentation en eau et en électricité se pose en termes dramatiques, où la voirie est le plus souvent en terre ?

*(Lire la suite page 8.)*

(*) Professeur de géographie à l'université de Paris-X - Nanterre, Marc Pain est notamment l'auteur d'une thèse de doctorat ès lettres sur la ville de Kinshasa (« Kinshasa, écologie et organisation urbaine) », soutenue, en 1979, à l'université de Toulouse - Le Mirail (Institut de géographie « Daniel Faucher »).

(1) Revue *l'Expansion* du 18 septembre.

(2) Van der Stricht : L'assainissement et la lutte contre les érosions. Séminaire INEP, Kinshasa, avril-mai 1979.

BIAZ

Banque Internationale pour l'Afrique au Zaïre

Siège Social :
Building NIOKI, ex-Forescom, avenue de la Douane
B.P. 8725. — Tél. : 26930-26910
Télex : BANCAF ZR 21355
KINSHASA

Bureau :
Centre de Commerce International du Zaïre
Galerie Marchande niveau 1. — Tél. : 32121

Filiale de la
Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale
9, avenue de Messine. — Paris (8e)

BIAO à votre service en France en Afrique dans le monde.

## LA SECONDE VILLE FRANCOPHONE DU MONDE

LE site de Kinshasa est occupé par les hommes depuis des millénaires. La datation par la méthode du carbone 14, d'ancien charbon de bois trouvé dans les parages, donne vingt six mille ans et des ateliers encore non datés, mais de toute évidence antérieurs, ont été découverts.

A la fin du seizième siècle, les Portugais, mis en contact avec le royaume de Kongo par les voyages de Diego Cao, découvrent le « Nzadi » ou « Nzari », c'est-à-dire le fleuve, dont ils transforment le nom en Zaïre. Très rapidement les rois du Portugal s'intéressent à la pénétration du continent par cette voie dans le but de découvrir un itinéraire possible vers le mythique royaume du prêtre Jean, et ils envoient des missions pour déterminer le cours du fleuve.

Les rives du Pool Malebo sont parcourues pour la première fois par deux carmes espagnols qui cherchent à entrer en contact avec le royaume de Makoko, autre souverain de la région, mais qui n'y parviennent pas, du fait de l'opposition du roi de Kongo, désireux de conserver pour lui seul les avantages procurés par la présence des Européens et qui fait courir les bruits les plus extravagants sur les lieux : s'en faisant l'écho, repris non sans arrière-pensée par les Portugais eux-mêmes dans un écrit de 1668, un marchand hollandais assurera encore très sérieusement, à ce moment-là, que les Européens ne peuvent se rendre sur les rives du Pool car « *la lune leur est néfaste et s'ils sont atteints par ses rayons leur tête s'enfle jusqu'à atteindre le double de ses dimensions ordinaires* ».

La première description du Pool et des peuples vivant sur sa rive méridionale est due au père Jérôme de Montesarchio, prêtre capucin envoyé par la Propagation de la foi en 1648, et qui restera vingt ans au Congo, tentant en vain d'évangéliser les populations de la colline de Binza, qu'il trouvera, tout compte fait, « *fort barbares* ».

Un peu plus tard, en 1698, un autre missionnaire, Fra Luca de Caltanisetta, parcourt à son tour la plaine de Kinshasa — « *longue plaine* » précise-t-il — entourée d'une couronne de montagnes, celles de l'Etat de Nsundi à l'ouest et celles du royaume du Makoko (le voisin et rival du royaume du Kongo) à l'est. Il y a là de nombreux villages, notamment « *la ville* », « *fort peuplée et très étendue* » de Ngobila, le principal seigneur du lieu qui, baptisé, prendra le nom de Don Sabastião, et dont Fra Luca décrit avec verve l'aspect physique, le jour de son entrée dans la communauté chrétienne : « *La tête recouverte de son bonnet, il a revêtu la cape jaune, cadeau de son parrain, « le duc » de Nsundi, un mince pagne recouvrant le sexe et dissimulant une clochette : à chaque pas la clochette sonnait, ce qui nous fit beaucoup rire.* »

### La bourgade du temps de Stanley

La vie quotidienne de la plaine de Kinshasa au dix-septième siècle semble marquée par la fréquence des luttes entre les chefs. Le concubinage est un des fondements de la société. L'agriculture, essentiellement vivrière, est basée sur la trilogie : manioc, poisson, palmier, à quoi s'ajoute le gibier. La poterie, le tissage et la métallurgie constituent l'essentiel des activités artisanales. Les techniques de construction sont simples. Le matériau de base est la fibre végétale. Les huttes sont basses et petites, identiques à celles que Stanley décrira en 1881. Bien que la région du Pool reste, à cette époque, en dehors des axes commerciaux fréquentés par les marchands européens, quelques objets de fabrication étrangère sont déjà utilisés et ils constituent, même s'ils sont en fait assez ordinaires, des objets de luxe à l'usage des grands.

Les choses ont peu changé, lorsque Henry Morton Stanley arrive en 1881 sur les rives du Pool, commandité par le roi des Belges Léopold II et l'Association internationale africaine pour y créer des postes commerciaux. La rive méridionale est partagée entre deux formes de puissance : celle, commerçante et « *monétaire* » des Teke, qui dépendent théoriquement du Makoko de Mbé (sur la rive nord), avec qui Brazza a signé des accords le 10 septembre précédent ; et celle des populations Bahumbu, propriétaires du sol et qui gardent, selon l'usage, sinon dans la réalité, la haute main sur la plaine et sur les collines.

PIERRE BIARNES.

*(Lire la suite page 7.)*

(Publicité)
LE PREMIER
Photo-Center Kinshasa
EST INSTALLÉ A KIN-MAZIÈRE
Distributeur officiel de UNOMAT International au Zaïre
— Son studio de haut standing individualisé vous propose :
Ses photos instantanées et classiques N/B et couleur.
Ses portraits personnalisés en couleur (sur rendez-vous).
— Son service de reportages photographiques N/B et couleur.
— Son service de reportages vidéo.
TOUTES MANIFESTATIONS
— Son laboratoire de réparation et d'entretien vidéo-cassettes T.V. Color et N/B (garantie 1 mois).
— Son atelier de réparation pour appareils domestiques.
— Son laboratoire couleur pour amateurs.
— Ses articles cadeaux. — Films et appareils photos.
— Son personnel stylé et spécialisé est à votre service de :
— 9 h. à 12 h. et 15 h. à 18 h. Le samedi de 9 h. à 13 h.
Son salon d'accueil dans un cadre somptueux NEW STYLE

# La pauvreté, mais pas la misère

LA faiblesse des revenus et la fragilité des budgets ménagers, l'augmentation constante des prix alimentaires et des biens de consommation courante, la permanence de situations de déséquilibre et parfois la privation des éléments nécessaires à la vie, sont autant d'éléments qui constituent la réalité au Zaïre. Mais si l'on approche dans certains cas des seuils de l'extrême pauvreté, les ruptures au-delà desquelles le sous-développement est tel qu'il bloque toute possibilité d'évolution ne sont pas encore atteintes à Kinshasa. On ne voit pas la misère poignante des populations rurales de certaines campagnes des tropiques, ni la détresse de ces paysans déracinés et sous-alimentés qui viennent gonfler les cohortes d'indigents des villes de l'Inde ou de l'Asie du Sud-Est.

Sans doute est-il plus juste de parler de pauvreté que de misère. La pauvreté de la masse des citadins est un fait indiscutable. Elle est sensible à chaque instant. Par contre, la misère, que l'on évoque de plus en plus, n'est pas directement perceptible. Point de squatters sur les trottoirs de Kinshasa, point de mendiants, en dehors des quelques pauvres hères du centre-ville, point de gens en haillons ou de groupes d'enfants faméliques. Ce qui frappe l'étranger, c'est plutôt une population bien habillée, souriante, toujours accueillante, jusque dans les quartiers les plus déshérités. C'est sa capacité à supporter la crise et à s'adapter à des conditions de vie difficiles.

C'est, quoi qu'on en dise, son extrême dignité. En dehors des bandes turbulentes de gamins qui reprennent, plus par jeu que par supplication, le refrain célèbre « *Patron ! Donne-moi la caisse !* », personne ne tend la main ou ne montre le poing. Le peuple kinois est admirable dans le dénuement.

Et pourtant, l'analyse des budgets ménagers révèle la gravité des préoccupations du citadin. On retiendra :

— L'importance et l'inélasticité du secteur alimentation : plus des deux tiers des dépenses mensuelles du ménage-type (5,9 personnes) ;

— La part du logement, qui occupe la deuxième place, avec près d'un cinquième, suivi de l'habillement (7,3 %) ;

— Les dépenses diverses : 10 %, dont l'essentiel correspond aux soins médicaux, à l'instruction et aux transports (1).

Ces chiffres mettent en évidence les questions fondamentales de l'emploi et des revenus, d'une politique de l'habitat et des équipements collectifs.

Les données du problème sont posées d'une part, comme on l'a dit, par les rythmes d'évolution différents de la population en âge de travailler et du nombre d'emplois : beaucoup de jeunes, beaucoup de migrants, et peu de créations d'emplois dans la ville. D'autre part, que l'on soit salarié ou indépendant, le travail est plutôt mal rémunéré, en constante dépréciation à la suite des hausses accélérées des prix des biens de consommation courante. Quelques chiffres mettent en évidence les déséquilibres engendrés. Au 1er juillet 1981, dernière date de réajustement des salaires, un agent de bureau gagne entre 203,66 Z et 259,54 Z (2). Un chef de bureau perçoit un salaire de 551,47 Z tandis qu'un directeur (grade le plus élevé dans la fonction publique) atteint 791,50 Z. Les enseignants de l'université apparaissent tout à fait privilégiés avec 2 400 Z pour un assistant et 6 000 Z pour un professeur ordinaire. Et cependant ces salaires, selon leur dire, permettent tout juste de faire vivre leur famille, ce qu'on croit aisément lorsqu'on sait le coût de la vie quotidienne et l'inflation galopante.

Modérée jusqu'en 1974, la hausse des prix de détail est fulgurante après cette date. De 20 % à 25 % par an, les chiffres bondissent et atteignent des taux voisins de 100 % en 1978 et 1979. Une nette amélioration se fait sentir en 1980, où ces taux oscillent, selon les organismes, entre 26 % et 27 %. L'inflation en 1981 était voisine de 30 % jusqu'à la dernière dévaluation imposée par le F.M.I. Sans doute justifiées sur le plan financier, les dévaluations successives qu'a subies le Zaïre sont catastrophiques sur le plan de la consommation intérieure : elles entraînent instantanément une hausse considérable des prix. Non contrôlés, ceux-ci sont réajustés en fonction du cours du zaïre calculé au taux parallèle. Il est significatif de constater, au lendemain de l'annonce d'une dévaluation, la fermeture des magasins... pour inventaire !

Des milliers de petites entreprises artisanales et commerciales, de points de vente, de micro-activités nées de l'initiative individuelle, s'inscrivent dans le tissu urbain. Elles déterminent par leur concentration ou leur diffusion dans l'espace des zones d'activité et d'échange plus ou moins fortes, des axes d'activité plus ou moins structurants. Elles représentent un poids économique non négligeable, bien que non pris en compte dans les statistiques de l'économie nationale. Elles ont toujours suscité l'intérêt et ont donné lieu à de vastes enquêtes.

A Kinshasa, on recense un artisan pour 25 à 30 familles, un commerçant stable pour 60 familles. On décompte un microcommerce, par essence flottant et instable, pour 6 à 8 familles. Si l'on considère la totalité des activités, on s'aperçoit qu'une parcelle d'habitation sur trois ou quatre est le siège d'une petite activité ou d'un petit métier et cela sans compter les vendeurs réguliers des marchés (en 1975, 67 marchés, 48 000 vendeurs dont 40 000 dans les 25 marchés de plus de 500 vendeurs).

C'est dire l'importance de l'activité commerciale dans la vie quotidienne. Cette multiplicité des points de vente, cette redistribution à l'infini est caractéristique de la vie africaine. Quel est le poids économique des activités recensées ? La question n'est pas simple. Une première approche peut être faite par l'examen de la taille des entreprises. Les entreprises de plus de 5 employés, considérées ici de grande taille, sont largement minoritaires : 13,5 % pour les artisans, 22,2 % pour le commerce.

Il convient de souligner le nombre considérable des toutes petites entreprises artisanales. On peut affirmer que beaucoup produisent au jour le jour et sont à peine viables. Les patrons seuls et les patrons avec un ou deux apprentis, sans salariés, représentent plus des deux tiers du total des entreprises. On peut se demander parfois « *s'il ne serait pas préférable de parler d'activité de subsistance plutôt que d'entreprise de production* (3) ».

Dans la plupart des cas, aucune comptabilité sérieuse n'est tenue et on doit se contenter de grossières estimations. Ce que l'on sait, c'est que nombre d'entreprises ont des problèmes de trésorerie et que, en général, les stocks sont minces, voire inexistants. C'est ce qui explique que le client fournisse au tailleur ou au menuisier le tissu dans lequel est coupé le vêtement ou les planches qui serviront à la construction des meubles. Si l'avance n'est pas faite en nature elle le sera en numéraire, et le transport des marchandises de base viendra en plus. Dans ces conditions, parler de chiffre d'affaires et de valeur ajoutée devient illusoire. La rentabilité, difficile à mesurer en termes comptables, est certaine. L'investissement extérieur à l'entreprise (premier poste : la maison ; deuxième poste : l'achat de la voiture ou du camion qui deviendront taxi ou *fula fula)* prouve le dégagement de bénéfices certains.

Le commerce flottant est une des originalités de l'agglomération. Nombreux sont les ménages kinois qui éprouvent la nécessité d'une nouvelle source de revenus. La ménagère, restant à la maison dans la plupart des cas, souhaite tenir un petit éventaire. Cette activité témoigne soit d'une situation sociale stable avec des revenus fixes suffisants et d'un goût du commerce, soit d'une situation précaire ou d'une extrême faiblesse des revenus. Dans le premier cas, fréquent dans les quartiers planifiés où le niveau de vie est supérieur à la moyenne, il s'agit d'un bénéfice réel à partir d'un petit capital mensuel que l'on préfère investir dans un stock d'épicerie plutôt qu'en épargne bancaire, ou encore dans l'achat d'un réfrigérateur qui permet de proposer des boissons fraîches aux passants. Dans le deuxième cas, il est représentatif d'une situation économique marginale et permet l'achat quotidien de légumes au marché. On rencontre cette dernière forme dans les quartiers d'extension récente, au bas de la hiérarchie sociale des cités.

Ce microcommerce, très variable dans le temps et dans l'espace, assure le maintien d'un certain niveau de vie dans les périodes difficiles. Mais il est évident que les bénéfices réalisés ne peuvent se multiplier à l'infini et qu'une telle activité a ses limites. L'approvisionnement se fait dans les magasins de la ville ou dans les grands marchés. La mise de fonds de départ est bien souvent le fruit d'une association d'entraide — *likelemba, mosiki* — ou d'une entente familiale ou parentale.

M. P.

(1) Houyoux (J.), *Budgets ménagers, nutrition et mode de vie à Kinshasa*. P.U.Z., 1973.

(2) 1 zaïre vaut environ 1 franc.

(3) OPEZ (Office de promotion des petites entreprises zaïroises). Rapport général, 1973.

## L'INGÉNIOSITÉ DU CITOYEN M...

Le citoyen M... a une trentaine d'années, il est marié et il a quatre enfants. Il est arrivé à Kinshasa en 1970 et il a d'abord été cinq mois manœuvre dans un chantier de la ville, puis cinq mois gardien chez un particulier. Il a gardé la même fonction, mais il a changé de « patron ». Il occupe la même place depuis plusieurs années. En plus de son salaire de gardien, il dispose d'un salaire de jardinier employé à mi-temps, travail qu'il effectue les après-midi.

Le citoyen M... pratique, à partir d'une petite épargne de 10 zaïres, le système de la Banque Lambert. Le principe est simple. On prête le capital de 10 zaïres sur un mois. Passé ce délai, on demande 5 zaïres d'intérêt. Après deux mois, 10 zaïres d'intérêt. Après trois mois, 15 zaïres d'intérêt. Il faut, bien sûr, trouver des gens solvables. « *C'est une entente,* dit-il, *on ne peut faire cela avec un inconnu...* », mais le procédé est rentable. Très vite, le citoyen M... a pu acheter une parcelle dans un quartier périphérique de la ville. Il construit une maison en pisé. Le système de la Banque Lambert a continué, mais, cette fois-ci, avec cinq clients attitrés qui viennent le voir lorsqu'ils sont en difficulté.

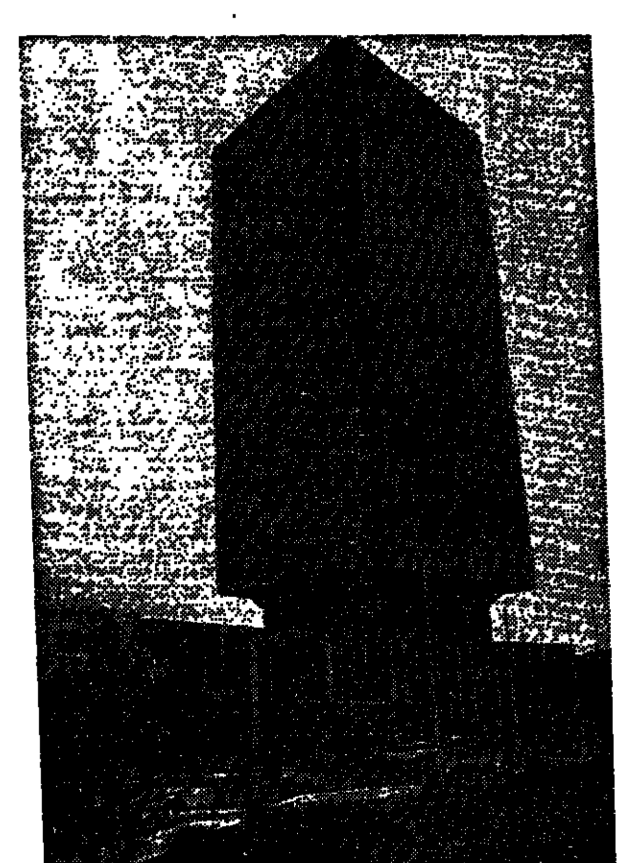
Bientôt, une deuxième maison est construite. La première est louée. Avec les bénéfices de la « Banque Lambert », deux machines à coudre d'occasion ont été achetées et deux tailleurs sont employés au marché du quartier. Le citoyen M... loue l'emplacement du marché, fournit le fil et comptabilise le travail des tailleurs à partir du nombre de bobines utilisées. Le revenu mensuel est de l'ordre de 30 à 35 zaïres. Il est partagé entre le tailleur et le propriétaire. Jusqu'à une date récente les affaires ont bien marché, et le citoyen M... pouvait dire avec orgueil : « *Quand je suis venu à Kinshasa, j'étais petit comme ça ; maintenant, je suis un peu lourd...* » Cet exemple montre bien l'ingéniosité de chacun, les dépenses physiques et les efforts mal rémunérés d'un grand nombre pour gagner ce qui manque à la fin du mois.

Il faudrait citer encore les revenus procurés par la fraude et la corruption, véritable plaie quotidienne, peu à peu institutionnalisée à tous les niveaux, dire un mot de la prostitution, ne pas oublier les revenus procurés par la location de biens immobiliers qui vont de la pièce minuscule à la maison individuelle confortable. — M. P.

(Publicité)

LE CENTRE DE COMMERCE INTERNATIONAL DU ZAIRE

« CCIZ »



Organisme de Promotion Commerciale au service des opérateurs économiques tant nationaux qu'étrangers, le Centre de Commerce International du Zaïre vous offre .

— son assistance dans les problèmes du commerce extérieur : importations, exportations, investissements, contacts d'affaires, etc. ;
— son bulletin d'informations économiques et commerciales « LE PROMOTEUR ZAIROIS » et son « SERVICE DE PRESSE POUR L'ETRANGER » ;
— des salles de réunion ;
— un restaurant de classe pour les dîners d'affaires ;
— une imprimerie et un atelier de microfichage pour tous travaux d'impression et de reproduction.

*Pour vos contacts d'affaires avec le Zaïre - Un interlocuteur avisé :*

CENTRE DE COMMERCE INTERNATIONAL DU ZAIRE

B.P. 13.396 KINSHASA 1
Téléphone : 32029 - 32071
Télex 21036 InfoWTC ZR
République du Zaïre

à Bruxelles, 10, place Stéphanie, Boîte 2
Téléphone : 5116545
Télex 61217 CCIB
BRUXELLES 1050 (Belgique)

(Publicité)




Banque Commerciale Zaïroise S.A.R.L.

Société par Actions à Responsabilité limitée

Boulevard du 30-Juin - B.P. 2.798 KINSHASA

RÉPUBLIQUE DU ZAIRE

Etablie au Zaïre depuis 1909 sous la dénomination « Banque du Congo Belge », dont les activités comme Institut d'émission ont cessé le 30 juin 1952. Raison sociale modifiée le 24-2-1960 en Banque du Congo et le 18-11-1971 en Banque Commerciale Zaïroise S.A.R.L.

Téléphone Kinshasa 26400 à 26423
Adresse télégraphique : COMBANK
Télex : 21127, 21159 et 21314

Réseau de trente-deux sièges, succursales et agences (plus de deux mille cinq cents personnes) répartis dans l'ensemble de la République du Zaïre

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1980

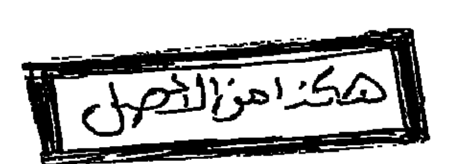
| | |
|---|---|
| **ACTIF** | |
| Caisse et banques | 625.257.483 |
| Portefeuille - titres | 13.820.949 |
| Portefeuille effets commerciaux et publics | 107.378.878 |
| Débiteurs divers | 292.198.638 |
| Autres actifs | 120.498.288 |
| TOTAL | 1.159.154.236 |
| **PASSIF** | |
| Dépôts à vue et à terme - Obligations et bons de caisse | 682.011.775 |
| Capital et réserves | 20.015.505 |
| Bénéfices | 7.638.906 |
| Autres éléments du passif | 449.488.050 |
| TOTAL | 1.159.154.236 |

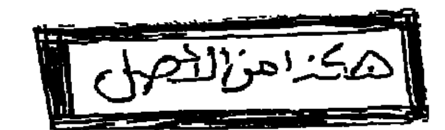
ADMINISTRATION DIRECTION

| | |
|---|---|
| BOKANA w'ONDANGELA | Président |
| JACQUES VERDICKT | Vice-Président |
| PIERRE BAUCHAU | Administrateur délégué |
| MICHEL CHARLIER | Administrateur délégué |
| MARC BAILLON | Administrateur Directeur |
| EANGA ey'OBULI | Administrateur Directeur |
| KASONGO TAIBU | Administrateur Directeur |
| JEAN MEUNIER | Administrateur Directeur |

CORRESPONDANTS :

FRANCE : Banque Belge (France) S.A. ; Société Générale - BELGIQUE et ANGLETERRE : Banque Belgo-Zaïroise S.A. « Belgolaise » - NEW-YORK : Bank of America ; European-American Bank Trust Company ; Morgan Guaranty Trust Company - ALLEMAGNE FÉDÉRALE : Deutsche Bank A.G.







# La seconde ville francophone du monde

(Suite de la page 5.)

Stanley présente le vieux Makoko de Mbé comme un sympathique vieillard d'une soixantaine d'années, tout petit, portant roulée une remarquable barbe de 1,80 mètre. La partie sud de la plaine est sous l'autorité du Makoko de Lemba.

En fait, l'évolution économique tend à bouleverser les rapports hiérarchiques et politiques anciens. Les Teke, commerçants actifs, grignotent l'autorité traditionnelle des chefs Bahumbu, restés dans le cadre d'une économie agricole d'autosubsistance. Installés dans les centres commerciaux prospères du Pool, qui sont entre leurs mains, ils se rendent indispensables dans leur rôle d'intermédiaires entre les régions du haut et du bas fleuve. Parmi ces centres Kinshasa, avec à sa tête le Ngobila, est le plus ancien. Mais, depuis quelques années, Kintambo, grâce à son chef Ngaliéma, est en pleine ascension et lui tient tête.

Malgré la tutelle théorique des chefs Bahumbu, Ngaliéma règne en maître sur Kintambo. « *Il a accumulé*, écrit Stanley fasciné dans *Cinq années au Congo*, *une fortune en ivoires et des piles énormes de soies, de velours, de toiles pour draps, de verroterie, de poteries, de poudre de cuivre, ainsi que huit cents esclaves et un armement impressionnant. Quand il fait la guerre, il peut facilement mettre mille fusils en ligne.* »

Néanmoins, en faisant valoir leurs droits de propriétaires du sol et en traitant directement avec Stanley, à qui ils accorderont des concessions de terrains, les chefs Bahumbu auront finalement raison de Ngaliéma et de ses émules qui se réfugieront sur la rive nord du Pool, d'où ils étaient venus.

## Le choix du site

Stanley installe son poste sur les flans de la colline Khonzo Ikoulou, qui porte aujourd'hui le nom de mont Ngaliéma, siège de la présidence de la République. Le choix du site est guidé par plusieurs raisons. Raisons topographiques et climatiques : peu de marécages, ventilation satisfaisante, altitude de 25 mètres au-dessus du fleuve ; raisons stratégiques : pente douce vers la crique permettant une intervention rapide pour défendre les embarcations contre un éventuel coup de main ; raisons commerciales enfin : la baie profonde de Kintambo étant déjà un centre d'échanges important.

Les travaux d'installation de la station de Léopoldville proprement dite sur l'ancien site de Kintambo commencent par la confection d'une vaste terrasse de 90 mètres de long sur 45 mètres de large et sur laquelle vont progressivement se dresser maisons d'habitation et magasins. Rapidement, sous la direction du commandant Valcke, la station s'organise. Les jardins sont plantés, les rues tracées, les entrepôts s'emplissent de marchandises. Au cours de l'année 1883, la terrasse est agrandie, un village africain est construit et un marché s'organise spontanément. Les marchands venus du fleuve apportent de l'ivoire. Ils sont payés sous la forme de baguettes de cuivre qu'ils dépensent aussitôt pour l'achat de produits manufacturés.

## La construction du chemin de fer

L'installation, en 1883, de deux missions protestantes anglaises : la mission Arthington de l'Eglise baptiste et la Livingstone Inland Congo Mission, suivie par celle de la mission catholique, en 1889, marquent les débuts de l'évangélisation.

Le développement de Léopoldville, entre 1890 et 1911, est dû à la construction du chemin de fer entre Matadi et les installations portuaires du Pool. Le 15 mars 1890, le premier coup de pioche est donné. La ligne aura 388 kilomètres. Elle comprendra 99 ponts métalliques d'une longueur totale de 30 kilomètres et 1 250 aqueducs d'acier. Les travailleurs africains et chinois vont réaliser 3 millions de mètres cubes de maçonnerie au prix d'une véritable hécatombe : la réalisation de la voie aura coûté la vie à 1 800 travailleurs africains ou chinois et à 137 Européens. Mais, le 8 juillet 1898, avec l'inauguration de la ligne, le haut et le bas Congo sont désormais en relation rapide et l'ère du portage est terminée.

Le 1er août 1888, le district du Stanley Pool est créé avec Léopoldville comme chef-lieu. En 1911, cette circonscription prendra le nom de district du Moyen-Congo. Une importante fonction administrative s'ajoute ainsi aux fonctions commerciales et religieuses déjà existantes. En 1911, la fonction de services est déjà largement représentée : services administratifs avec le commissariat de district, la marine et les transports, les tribunaux, la force publique, les postes, le télégraphe, les douanes, les services d'intendance et de subsistance chargés d'assurer le ravitaillement régulier de la ville ; services médicaux avec l'hôpital pour Européens et l'hôpital pour Africains, un laboratoire spécialisé dans la recherche bactériologique. L'éducation et l'enseignement sont représentés par des écoles professionnelles dans le cadre des missions religieuses.

## Un caractère éminemment champêtre

Avec le développement de ces fonctions, la ville se transforme. De 1888 à 1897, Léopoldville est restée groupée autour de la terrasse édifiée par Stanley et occupe les flancs du futur mont Ngaliéma. A partir de 1897, l'espace compris entre le plateau et la rive du Pool est progressivement conquis par des maisons préfabriquées puis par des constructions en dur servant de bureaux et d'habitations pour les fonctionnaires et agents. Parallèlement à l'avenue de la Terrasse, qui mène au port, on crée l'avenue du Roi-Souverain. En 1902, on enlève les chevalets qui permettaient à la voie ferrée de franchir le marais, que l'on comble, et la construction de quais et de nouveaux bassins commence. Ces travaux seront terminés en 1911.

Léopoldville garde alors un caractère éminemment champêtre. Les rues tracées à partir de 1901, bien que larges de 16 à 20 mètres, sont divisées par des rangées d'arbres parmi lesquels on s'est plu à rassembler une grande variété d'espèces à fruits ou d'agrément que le pays a pu fournir. Il n'est pas rare de voir déambuler des chameaux et des mules venus des Canaries, qui servent aux transports lourds. En 1906, le vieux Léopoldville déborde de son site initial. La Terrasse de Stanley reste occupée par les casernes et les artisans, tandis que les quartiers modernes gagnent les environs du port par l'avenue du Roi-Souverain.

## Le cœur administratif

La place Stanley, à l'extrémité de l'avenue, devient le cœur administratif de la cité avec l'installation de la Maison des inspecteurs, le tribunal et le parquet. Au centre de la place se dresse fièrement la colonne qui commémore l'inauguration du chemin de fer. Le bas Léopoldville s'organise autour de l'avenue Mathieu, qui relie la gare au port. Autour de la gare, la fonction commerciale est représentée par quelques factoreries. Les travailleurs africains du chef-lieu sont regroupés en deux camps sur les plateaux de Kilimani et de Mampeza. Des habitations sont des huttes carrées en pisé recouvertes de chaume. L'ancien village du chef Ngaliéma subsiste. Il a un aspect misérable et groupe à peine quelques dizaines de huttes autour de la gare. La protection de la ville est assurée par un camp militaire installé à Kilimani, le long de la route des caravanes. Sur la zone marécageuse remblayée, une avenue est tracée. Elle relie le port à la mission catholique et prend le nom d'avenue Liebrechts.

Pendant ce temps, le petit centre urbain de Kinshasa, qui n'est encore relié à Kintambo-Léopoldville que par une mauvaise piste entrecoupée de deux gués, ne s'est développé que beaucoup plus lentement et, dans les années 1907-1910, ce n'est encore qu'une bourgade assoupie au bord du fleuve, enfouie sous l'ombrage de baobabs centenaires. Son développement commence dans les années 1910-1915, avec l'aménagement d'un nouveau port beaucoup plus sûr que celui de Léopoldville, trop proche des rapides, et capable d'accueillir des navires d'un plus fort tirant d'eau.

## Une seule circonscription

Alors, Kinshasa s'agrandit, développe et diversifie ses activités : des firmes commerciales belges, anglaises, portugaises, italiennes, s'installent, des immeubles surgissent partout entre les rives et la voie ferrée. La Compagnie des pétroles du Congo occupe le site de l'ancien village Teke, déserté par ses habitants, qui se réinstallent à l'embouchure de la Funa. Les terrains de l'entreprise hollandaise Nahv sont repris par les Huileries du Congo belge. En 1912, une chambre de commerce s'est créée. Des missions avec école primaire et école professionnelle sont érigées et confiées aux pères de Schent. La construction de la cathédrale est entreprise. Au sud de la gare commence la ville africaine. Edifiée selon un plan très géométrique, la cité réunissait, en 1911-1915, entre douze mille et treize mille personnes.

En 1914, Kinshasa devient le chef-lieu d'un des six territoires qui forment le district du Moyen-Congo et, le 1er mars 1919, la ville est élevée au rang de chef-lieu de district. En 1920, Kinshasa et Léopoldville, désormais reliées par une bonne route, sont réunies en une seule circonscription qui prend le nom de Léopoldville. Un district urbain est constitué en 1923 sous l'appellation de district urbain de Léopoldville. Le nom de Kinshasa sera réservé alors à l'une des premières cités construites pour la population africaine. Toujours en 1923, Léopoldville devient la capitale du Congo belge, à la place de Boma, jugée trop excentrique. Cette décision administrative décide du développement de Kalina, à l'ouest du noyau initial.

## Le trafic portuaire

La population, tant européenne qu'africaine, s'accroît. Le nombre des Européens passe de 245, en 1908, à 1 125, en 1914, et à 2 521, en 1919. La population africaine augmente de 20 000, en 1920, à 27 000, en 1924.

La mise en place des équipements d'infrastructure se poursuit pendant la décennie 1920-1930. Le port est aménagé. De nouvelles installations portuaires et un bureau des voies navigables sont progressivement installés. La construction de 400 mètres de quais est terminée en 1930. Le trafic portuaire se développe vigoureusement. De 500 tonnes, en 1900, il passe à 89 000, en 1922, et à près de 300 000 tonnes en 1930.

A la veille des années 30, Léopoldville, dont la population a doublé en moins d'une dizaine d'années, approche du cap des 50 000 habitants, dont environ 3 000 Européens. Mais la ville, qui vient de se doter d'un premier aéroport (sur l'actuelle avenue des Monts-Virunga avant son transfert en Ndolo, en 1933), demeure encore, cependant, une cité de dimensions modestes.

Qui plus est, on entre alors, comme partout dans le monde, dans une période de crise qui contraste avec les années de haute conjoncture économique, d'équipement et d'investissements qui ont précédé, et la population de la capitale, encore très proche de ses racines rurales, tend même à diminuer.

## L'explosion des quarante dernières années

En fait, ce n'est qu'avec la seconde guerre mondiale et la nouvelle et très forte expansion qu'elle va entraîner et qui se poursuivra pratiquement jusqu'à l'indépendance que Léopoldville, de plus en plus confondue avec Kinshasa, commencera à perdre définitivement ses allures de grosse bourgade coloniale. Après quoi, on assistera à une véritable explosion démographique et urbaine qui est loin d'être terminée.

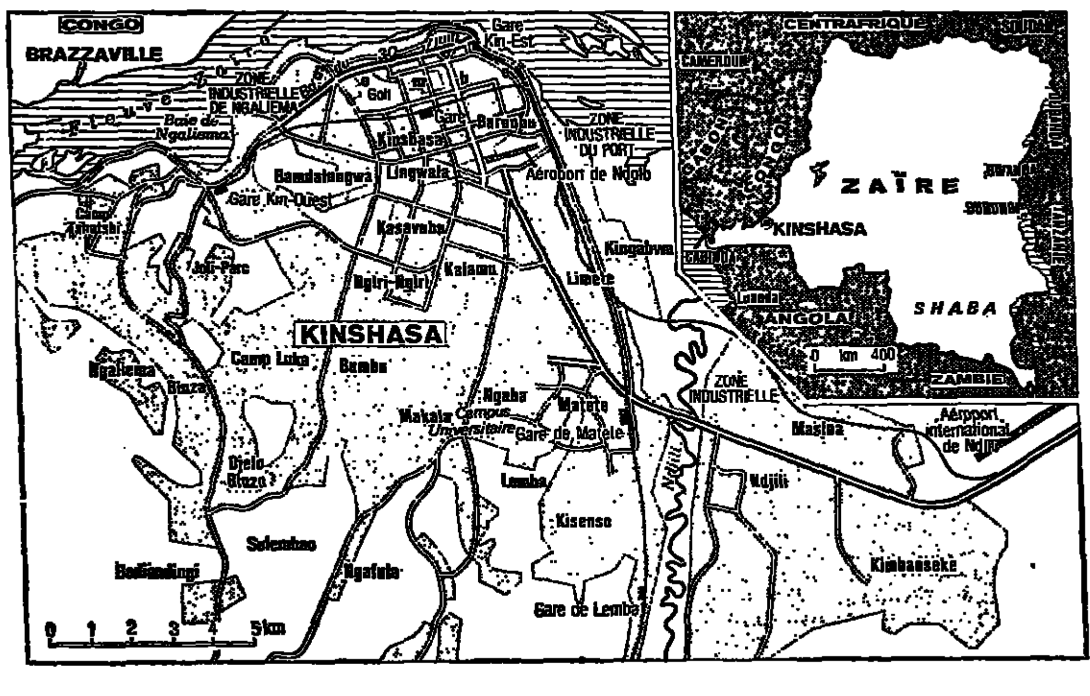
Pendant le conflit mondial, la nécessité de procurer aux Alliés certaines matières d'intérêt stratégique (caoutchouc, étain...) a rouvert une période de recrutement intense de main-d'œuvre. La population active double de 1940 à 1945, passant de 23 193 à 46 858. La population totale croît de près de 15 % pendant la décennie 1940-1950. Les migrations d'hommes se poursuivent ensuite après la guerre, mais spontanément cette fois, en relation avec la hausse des rémunérations provoquée par la pénurie de main-d'œuvre dans les régions industrielles : les salaires payés en espèces ont presque doublé en moyenne au Congo entre juillet 1950 et décembre 1952.

La croissance de la population masculine correspond également à la deuxième vague d'investissements que connut alors la colonie belge. L'Europe préfère placer ses capitaux en Afrique à la suite des difficultés internationales de l'après-guerre qu'elle connaît dans ses frontières et devant les troubles peu rassurants de l'Extrême-Orient.

Le nombre des travailleurs annuellement arrivés dans la capitale dépasse en moyenne 8 000 unités de 1948 à 1952. La courbe des enfants enregistre la croissance la plus rapide : de 10 000 en 1939, ils sont largement plus de 100 000 en 1955 : 143 319, soit 41,13 % de la population africaine, contre 23,52 % en 1939. La courbe d'évolution des enfants montre qu'à partir de 1945 le retard numérique qui existait chez les enfants et chez les femmes est comblé. Aux installations provisoires succède l'enracinement en ville d'une nouvelle classe de citadins, qui s'accompagne de naissances de plus en plus nombreuses.

L'étonnante accélération de la croissance démographique enregistrée de 1940 à 1950 connaît bien un certain arrêt dans les années de crise qui précèdent l'indépendance. La population masculine marque même alors un brusque recul. Mais, malgré le refoulement des chômeurs et des sans-emploi hors de la ville, la population totale augmente du fait de l'arrivée des femmes, épouses venues du monde rural, et de la naissance d'enfants.

Avec l'indépendance, la croissance reprend vigoureusement. Kinshasa, dont l'appellation va très vite supplanter celle de Léopoldville, connaît, comme toutes les jeunes capitales africaines, un afflux massif de gens originaires des campagnes et des villes secondaires, attirés par la nouvelle fonction et le rayonnement politique de la première ville du pays. Ce mouvement est renforcé par l'abandon des formalités ennuyeuses et tatillonnes qu'imposait l'administration coloniale au départ et à l'arrivée des émigrants. Les troubles intérieurs que connaît le Congo de 1960 à 1967 sont également un puissant motif de départ vers les grandes villes, réputées plus sûres. La sécession du Katanga, les affrontements ethniques dans le Kasaï, les troubles mulelistes dans le Bandundu, la révolte de Kisangani, ont des répercussions profondes dans le pays. La désorganisation des plantations et des circuits commerciaux de l'agriculture contribue au déracinement des ruraux sans emploi. La croissance démographique annuelle est de 11,6 de 1960 à 1967. Ce taux considérable dépasse de plus de 2 points la moyenne des taux d'accroissement des autres villes d'Afrique pour la même époque.




Selon la dernière enquête démographique en date, la population de Kinshasa aurait atteint, cette année-là, le chiffre de 1 650 000 habitants. Aujourd'hui, on parle de 2 500 000 habitants : cinquante fois plus qu'avant la seconde guerre mondiale, il y a quarante ans seulement. Les chiffres de 5 à 6 millions sont couramment avancés pour la fin d siècle. Kinshasa, qui est déjà la seconde ville francophone du monde, serait très près alors de devenir la première.

PIERRE BIARNES.

(Publicité)

**Société des Transports Zaïrois**

**SOTRAZ**

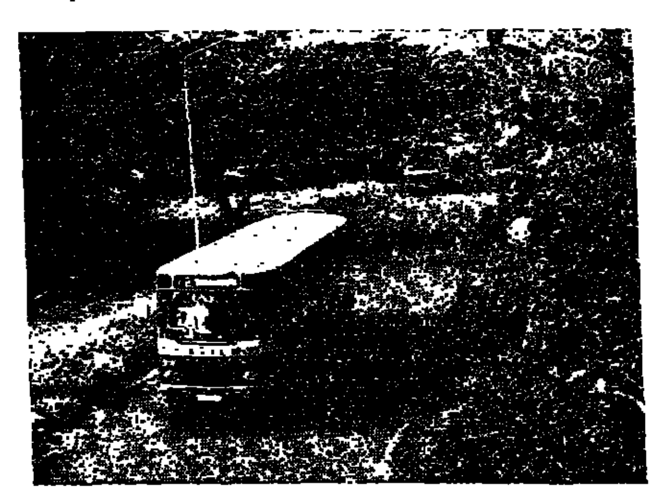
**B.P. 8226 Kinshasa - Tél. : 78211 - Télex 23432 - NRC 4804**

**Dépôts et Agences :**
Dépôts Kinshasa
Dépôt Lubumbashi
Dépôt Mbandaka
Dépôt Kananga
Escale Inkisi
Escale Mbanza-Ngungu
Escale Kenge
Escale Kikwit
Prochainement, ouverture des centres de :
— Kissangani, Bukavu, Mbudi-Mayi, Bandundu.



— Transports urbains
— Location BUS et CARS de TOURISME
— Services Taxis
— Services réguliers :
**Kinshasa - Matadi**
**Kinshasa - Kikwit**
tous les jours.
— **Lubumbashi - Kolwezi**
— **Lubumbashi - Lusaka**

Nos services offrent toutes les garanties de sérieux et de fiabilité car ils s'appuient sur une organisation technique éprouvée et parfaitement au point, mise en place avec le concours de **Renault Véhicules Industriels.**



La clientèle est assurée d'avoir toujours à sa disposition du matériel d'aspect et de propreté impeccables et en parfait état de marche dans toutes les grandes villes du Zaïre.

*Pour tous renseignements (réservations, locations) s'adresser : Agence SOTRAZ, boulevard du 30-Juin (à côté de MIR) - Tél. 25.503*

**LA SOTRAZ, UN PARI A LA GRANDEUR DU ZAIRE**

# « KIN LA BELLE » ?

*(Suite de la page 5.)*

Les zones de Bumbu, Makala, Camp Luka, Selembao, Kingabwa... sont impraticables dès qu'il pleut. Il faut un véhicule tout terrain ou un camion pour pénétrer dans les pistes sableuses de la majeure partie des zones d'occupation spontanée d'après 1960.

La consommation de l'espace, basée ici sur la parcelle individuelle de 400 à 500 mètres carrés, demande des investissements urbains considérables auxquels le pays ne peut pas toujours faire face. Les zones d'extension récente s'étendent à l'heure actuelle sur plus de 10 000 hectares, dans une énorme bande de 4 à 5 kilomètres de large autour de la ville coloniale. Elles souffrent d'une carence générale d'équipements collectifs.

## La faiblesse des équipements sanitaires

La faiblesse des équipements sanitaires est patente. L'essentiel de l'équipement hospitalier est concentré dans la partie nord (Gombe) et, à l'extrême sud, aux cliniques universitaires près du campus : positions excentriques par rapport aux zones qui rassemblent la majorité de la population. Les quartiers les plus récents ne disposent que d'installations rudimentaires ou de petits dispensaires privés sur lesquels il y aurait beaucoup à dire. C'est ainsi que « *dans les zones appelées satellites péri-urbaines, apparaissent des flambées d'épidémies de rougeole, de variole, d'amibiase et de méningite, une recrudescence de la malaria et des maladies vénériennes... et une chose plus grave encore est la réapparition de maladies telles la trypanosomiase et la tuberculose, qui étaient en voie de disparition* (3) ».

Le problème est celui des grandes endémies. On constate ces dernières années, surtout depuis 1974, une accélération récente mais très rapide des problèmes sanitaires : dégradation des dispensaires et des hôpitaux (taux d'occupation largement supérieur à 100 % de la normale), absence dramatique de médicaments (le médicament est plus que jamais une marchandise qui fait l'objet d'un marché lucratif), décrépitude des structures de prévention et de dépistage. Le tableau est aussi sombre dans le domaine de l'enseignement : les cartes de réussite aux examens sont l'image en négatif des cartes des capacités d'accueil par zone. Elles révèlent de façon saisissante les lignes de fracture présentes dans le tissu urbain.

M. J. Flouriot, qui a bien étudié la question, constate : « *Infrastructure et équipement opposent deux images fort contrastées de Kinshasa. D'un côté, la ville ancienne d'avant 1960, planifiée et équipée, d'autre part, les zones d'extension, postérieures à l'indépendance où l'initiative individuelle n'a pu résoudre que partiellement les problèmes que pose une communauté de plusieurs centaines de milliers d'hommes* (4). »

A la suite des déséquilibres anciens qui mettaient en évidence une surpopulation masculine très forte (deux tiers d'hommes, un tiers de femmes dans la population de 1955), on assiste à l'heure actuelle à un remarquable rééquilibrage du sex-ratio.

Le dynamisme de la population et son extrême jeunesse — 62 % de moins de vingt ans. 52,40 % de moins de quinze ans — posent le très sérieux problème des classes montantes et de leur accession à l'âge adulte. L'inquiétude est particulièrement justifiée en matière de scolarisation et d'emploi des jeunes.

## La scolarité

En 1955, 5,9 % des scolarisés ont atteint la sixième année du cycle primaire et 3,9 % avaient terminé un cycle post-primaire. En 1967, 23,3 % des scolarisés ont au moins atteint la sixième primaire, 1,8 % arrivant à la sixième secondaire et 1,6 % accédant à l'enseignement supérieur. Les créations nécessaires doivent être en hausse constante. En 1955, 54 % des plus de cinq ans n'avaient pas été scolarisés ; en 1967, 28 % seulement des plus de six ans ne l'ont pas été. L'augmentation des effectifs est considérable : 36 634 enfants sont en cours de scolarisation en 1955, 248 000 en 1967, plus de 500 000 en 1975.

L'accroissement des effectifs de l'enseignement supérieur est fantastique. L'Institut pédagogique national, construit pour 600 ou 800 étudiants, en accueille 200 en 1962-1963, 500 en 1967-1968, 1 000 en 1970-1971, plus de 3 000 en 1980. Le campus universitaire, l'ex-université Lovanium, conçu pour 2 000 étudiants, en abrite aujourd'hui plus de 6 000. On imagine les investissements que ces chiffres impliquent. Il ne faut pas non plus s'étonner de la dégradation des locaux et du niveau des études ni de la « grogne » des étudiants qui s'est manifestée à plusieurs reprises ces dernières années.

L'évolution respective de la population active et de l'emploi pose, dans toute son acuité, l'un des fondements de la crise urbaine. La montée des jeunes générations vers l'âge adulte, le poids des effectifs à l'heure actuelle scolarisés, et bientôt présents sur le marché du travail, ne peuvent que laisser prévoir, dans les conditions actuelles, une accentuation des déséquilibres entre les chiffres de la population en âge de travailler et le nombre d'emplois offerts.

Celui-ci semble se stabiliser aujourd'hui aux environs de 20 % de la population totale. Ce pourcentage peut-il se maintenir ? Le taux de croissance de l'emploi dans les entreprises serait de 6,7 % à 8 % au maximum. Il serait semblable pour l'administration et l'armée.

La population active progresserait, elle, de 8 % à 10 % par an : on ne peut conclure qu'à un déséquilibre actuel et à moyen terme. Dans l'hypothèse d'une croissance urbaine très volontariste (3 800 000 habitants en 1990), il faudrait, si l'on veut maintenir le taux d'activité actuel, créer « *381 000 emplois, ce qui correspond à une moyenne annuelle de 25 000 emplois nouveaux, dont plus de 8 000 en zones d'activité, créations considérables en regard des rythmes actuels* (5) ». En effet, en dehors de quelques petites unités (General Motors, Goodyear...) rien de notable n'a été fait ces dernières années. Le complexe sidérurgique de Maluku, qui devait produire 220 000 tonnes de tôles et de profilés, fonctionne à 20 % de sa capacité.

Le coût social des jeunes scolarisés et des sans-emploi, le déséquilibre entre la masse des inactifs et les perspectives de travail qu'offre la ville vont en s'accroissant sans que rien puisse annoncer aujourd'hui un renversement de tendance. Les problèmes actuels tiennent non seulement sur le plan quantitatif, au simple maintien du taux global de l'activité et à l'emploi des jeunes, mais aussi, sur un plan plus qualitatif, aux possibilités de choix et à la diversification des métiers offerts aux générations des vingt à trente ans, plus exigeantes que par le passé car plus instruites, plus ouvertes aussi, avec l'arrivée importante désormais des jeunes femmes dans le monde du travail.

Les tensions et les frustrations ressenties dans le domaine de l'emploi sont renforcées par celles que doit affronter l'individu sur le plan personnel. La ville crée par sa masse propre et ses conditions de vie particulières des ruptures psychologiques qui affectent le comportement du migrant. La perception de l'espace est différente ici. Au village, la nature est proche et l'environnement maîtrisé. A Kinshasa, la nature est forcément écrasée. Le nouveau venu l'est de même manière. Le migrant subit et rencontre à tout moment, à l'école, dans la recherche d'un emploi ou d'un logement, des systèmes de pensées pour lesquels il n'est pas préparé. Les réactions qui en découlent, et qui sont trop souvent relevées et décrites avec complaisance, se justifient largement, ne serait-ce que par l'incertitude du lendemain, la crise des valeurs traditionnelles, les tensions entre ethnies voisines, mais rivales, l'affirmation des clivages sociaux entre une frange de privilégiés qui défraient la chronique et la masse des citadins qu'on ignore. L'indigence et le dénuement sont aujourd'hui vécus par l'ensemble des citadins. Les contrastes violents de la société urbaine ne font que rendre plus sensible encore la pauvreté du plus grand nombre.

MARC PAIN.

(3) Dr Sabwa : Séminaire INEP.
(4) Flouriot (J.) : Atlas de Kinshasa, planches équipements.
(5) Bureau d'études d'aménagements urbains : S.D.A.U. Kinshasa, rapport justificatif.

### LA POPULATION DU ZAIRE

Les derniers chiffres sûrs, en ce qui concerne la population du Zaïre, remontent à 1976 (1). Cette année-là, le pays comptait 25 567 104 habitants.

Cette population se répartissait ainsi par province :
Bandundu : 2 997 918 ;
Bas-Zaïre : 1 741 080 ;
Equateur : 2 733 171 ;
Haut-Zaïre : 3 629 348 ;
Kassaï occidental : 2 817 717 ;
Kassaï oriental : 2 078 403 ;
Kivu : 3 906 160 ;
Shaba (ancien Katanga) : 3 239 431 ;
Kinshasa (ensemble du district urbain) : 2 443 876.

Après Kinshasa, les principales villes étaient :
Kanange (ancienne Luluabourg) : 704 211 ;
Lumumbashi (ancienne Elisabethville) : 451 332 ;
Mbuji-Mayi : 382 632 ;
Kisangani (ancienne Stanleyville) : 339 210 ;
Bukavu (ancienne Costermanville) : 209 051 ;
Kikwit : 172 450 ;
Matadi : 162 396.

(1) Source : Africa South of the Sahara, 1980-1981. Europa publications, Londres.

Le Monde
dossiers et documents
Numéro de novembre
LA DROGUE
LA RÉVOLUTION IRANIENNE
Le numéro : 4,50 F
Abonnement un an (10 numéros) : 45 F

(Publicité)
SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCES




La Compagnie Zaïroise d'Assurances

1. — *Vous propose en assurance les garanties ci-après :*

● ASSURANCE VIE :
— Assurance-vie entière — à primes viagères et
— à primes temporaires ;
— Assurance mixte ;
— Assurance-vie mixte avec un capital décès double ;
— Assurance éducation ;
— Assurance complémentaire accident ;

● ASSURANCE-VIE DE GROUPE.

● ASSURANCE AUTOMOBILE :
— Responsabilité civile ;
— Incendie ;
— Recours des tiers incendie ;
— Dommages éprouvés par le véhicule ;
— Multirisque ;
— Dommages causés aux occupants.

● ASSURANCE INCENDIE :
— Risques simples (biens meubles et immeubles) ;
— Risques industriels (chantiers, usines).

● ASSURANCE TRANSPORT :
— Transports maritimes et fluviaux sur « Corps » et « Facultés » ;
— Transports terrestres sur « Corps » et « Facultés » ;
— Transports aériens sur « Corps » et « Facultés » ;
— Responsabilité civile.

● ASSURANCE ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS :
— Assurance individuelle accident et accident du travail « extra-loi » ;
— Responsabilité civile « Exploitation » ;
— Responsabilité civile sportive ;
— Tous risques montage ;
— Tous risques chantiers ;
— Bris de machines ;
— Pertes de bénéfices.

2. — *Pratique la réassurance dans le monde international des assurances. La SONAS cède et accepte les risques.*

3. — *S'occupe de toutes les opérations de gestion locative, de vente et de gérance des immeubles ; assure tous les risques locatifs.*

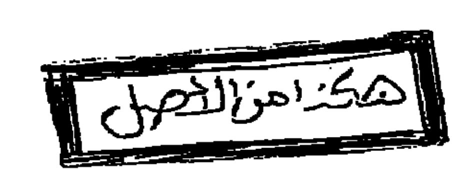
Pour tous renseignements, s'adresser à la Société Nationale d'Assurances Sonas : à Kinshasa : tél. 23051 - 23052 - 24190 - 25036 - 26324
Télex : 21653. B.P. 3443.
En régions : dans tous les chefs-lieux.
Lire la Trimestrielle Zaïroise des Assurances « NGABU » pour votre information.

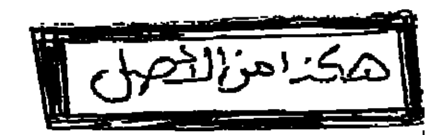
L'AMI et L'AMIZA
pour un transport adéquat



l'organisation en Afrique

L'infrastructure commerciale de l'AMI en Afrique Centrale s'appuie sur 31 établissements, dont la compétence s'étend à une dizaine de pays. Ces bureaux, qui occupent ensemble plus de 2.500 personnes, sont soit des agences directes de l'AMI, soit l'émanation de filiales ou de sociétés affiliées de droit local, constituées avec la participation d'intérêts nationaux. Dans le cadre du «connaissement direct AMI» et du «conteneur AMI», leurs agents ont pour mission de surveiller le passage effectif de la marchandise d'un mode de transport à un autre, d'effectuer rapidement toutes les procédures administratives, de réserver de l'espace d'entreposage, de sélectionner les moyens de transport les plus adéquats, en un mot, d'assurer la continuité du voyage.









# Du développement de l'«habitat spontané» à la périphérie

« *QUAND tu as une parcelle, tu es libre de tout. Tu peux même ne pas travailler, tu te débrouilles de gauche à droite pour vivre. Tu es chez toi.* » Cette réflexion montre l'importance que le Kinois attache à la possession de sa parcelle à la périphérie de la ville. Son rôle est fondamental. La population vit autant, sinon plus, sur la parcelle qu'à l'intérieur du logement. C'est également une nécessité. La raison primordiale qui pousse le Kinois à s'installer dans sa propre parcelle provient de son impossibilité d'accès à la propriété dans les anciens quartiers de la ville. Les prix de vente des parcelles bâties y sont considérables et sans commune mesure avec les revenus de la majorité des citadins. Une parcelle bâtie dans un quartier équipé revient à plusieurs dizaines de milliers de zaïres. La parcelle nue des zones d'extension sud, dans les quartiers encore proches des zones équipées, coûte de 500 à 1 000 zaïres. Les prix pratiqués, en 1979, au sud de Kimbanseke, à plus de 20 kilomètres du centre-ville, sont de 150 à 200 zaïres (deux mois de salaire d'un agent de bureau).

## Les anciens quartiers

A cette nécessité première viennent s'ajouter de multiples motivations déterminées par la condition de locataire. D'une manière générale, les nouveaux arrivés sont hébergés dans les anciens quartiers. Ils occupent un logement qui comprend, dans la plupart des cas, une salle de séjour, une ou deux chambres à coucher. Les loyers ne sont pas excessifs bien qu'assez élevés pour le niveau des logements proposés. Mais, peut-être plus que le montant du loyer, les conflits fréquents avec le propriétaire au sujet de l'utilisation de la parcelle, de la consommation d'eau, du règlement du loyer ou de son augmentation, aboutissent à des situations intenables.

Le développement de ce que les urbanistes appellent l'« habitat spontané » à la périphérie n'est pas seulement la conséquence de l'arrivée d'immigrants récents, mais aussi le fait de citadins parfois anciens qui préfèrent aux contraintes vécues l'éloignement du centre et l'absence de tout équipement collectif.

## Un schéma strict

Dans les débuts de Kinshasa, l'autorité coloniale organisa de façon très stricte les quartiers africains. Après avoir prouvé qu'il est travailleur, qu'il a payé ses impôts, que ses pièces d'identité sont valides, qu'il est en bonne santé, l'« indigène » reçoit un lot de l'administration. L'emplacement du lot est déterminé par l'origine ethnique du travailleur, chaque tribu étant regroupée en quartier. L'installation du travailleur dans sa parcelle doit se conformer à un schéma strict dicté par l'administration. « *Le travailleur construisait d'abord un petit logement, à l'arrière..., qui servirait plus tard de cuisine, puis la clôture ; enfin il entamait la construction de son logement. Chaque lot avait une fosse arabe. Les clôtures se faisaient en plantes vivaces.* » La parcelle devait être plantée d'arbres fruitiers et l'occupant était astreint à entretenir un jardin potager.

Isolé de la ville européenne par des zones neutres, le plan de ces premiers lotissements apparaît parfaitement géométrique. Il dessinait un damier rigoureux qui divisait chaque hectare en trente-deux parcelles. L'infrastructure y est à peu près complète. Les habitants disposent de l'eau, de l'électricité, d'axes principaux asphaltés et d'équipements collectifs.

Aujourd'hui, ces quartiers connaissent les plus fortes densités de la ville. On constate un vieillissement accentué des structures. L'habitat juxtapose des cases en matériaux traditionnels, très dégradées, et des constructions en dur d'assez bonne qualité. Le tout est fortement entassé : les parcelles sont parfois construites à plus de 80 % de la superficie.

Plus tard, dans les années 50, un remarquable effort fut accompli avec la création de l'Office des cités africaines, devenu depuis l'Office national du logement (O.N.L.). Kinshasa bénéficia de la majorité des investissements avec la construction de vingt mille logements. Accueillis avec réserve tant ils changeaient les habitudes acquises, ces logements jointifs, avec ou sans étage, étaient tout à fait convenables malgré l'exiguïté des pièces. Le « home » réalisé par l'Office est de bonne qualite avec huisseries en métal, charpente en bois et toiture en plaques de fibrociment, peintures intérieures et extérieures, équipement en eau et électricité, voirie assainie. Le plan en damier est abandonné. Les rues courbes apparaissent et on tient compte des déplacements piétonniers. Des îlots entiers sont réservés à des équipements collectifs.

## Les cités planifiées

Mais les cités planifiées, édifiées sur 1 250 hectares, restaient inaccessibles à nombre de personnes. Il fallait verser au départ un acompte de 10 % et honorer des traites mensuelles assez élevées pendant vingt ans. La location était pratiquement aussi chère. Les cités planifiées sont ainsi profondément originales, à la fois par leur type d'habitat et par leur population de cadres moyens et d'employés qui, seuls, avaient un revenu suffisant pour accéder à un système perfectionné de location-vente.

## L'autoconstruction

Elles connaissent aujourd'hui une forte densification et occupent incontestablement le sommet de la hiérarchie des quartiers africains. Aucune réalisation de l'importance des cités O.N.L. n'a été entreprise depuis la fin d'un programme que l'on estimait déjà insuffisant il y a plus de vingt ans.

La seule initiative intéressante fut la création, en 1971, de la Caisse nationale d'épargne et de crédit immobilier (CNECI). Etablissement bancaire habilité à procéder à la relance de la construction privée et à la promotion de logements sociaux, la CNECI n'a pas répondu à tous les espoirs qu'on avait mis en elle. Depuis dix ans, CNECI et O.N.L. ont permis la réalisation d'un millier de logements qui demeurent, par leur coût, hors de portée de la majorité des Kinois.

Dans ces conditions, on comprend que l'autoconstruction soit la seule solution. Les zones d'extension sud et les quartiers périphériques représentent, à l'heure actuelle, les deux tiers de l'espace urbain destiné au logement de la population.

Quartiers d'autoconstruction lotis par l'intermédiaire des chefs de terre, quartiers indifférenciés, mal structurés, on les reconnaît d'emblée par la médiocrité de leurs constructions. Les habitants des nouveaux quartiers disposent de très faibles revenus. Chacun essaie cependant de se loger et, dès qu'il en a les moyens, de construire en dur. Le premier obstacle est celui de l'acquisition de la parcelle.

La procédure officielle, parfaitement codifiée depuis les lois de la deuxième République, est longue et compliquée. L'autorité urbaine est pratiquement inopérante dans ces zones lointaines, et c'est en fait au garant de la tradition, le chef de terre lui-même, qu'on achète la parcelle. Le chef de terre viole la loi, certes, parfois de connivence avec l'administration locale, mais structure l'espace selon un ordre minimal par des distributions inscrites dans des plans orthogonaux.

Au départ, le nouveau propriétaire installe très vite une construction d'attente exiguë, de 3 m × 3 m ou de 3 m × 5 m, faite d'éléments de récupération : planches, tôles ondulées ramassées çà et là, fûts déroulés, cartons goudronnés ou feuilles de contre-plaqué. Il en résulte une construction hétéroclite, de guingois, sans fenêtres souvent. C'est un abri provisoire.

On peut classer dans la même catégorie, le constructions bâties selon le mode traditionnel, cases en pisé notamment. Les maisons sont bâties par le propriétaire de la parcelle et sont faites de matériaux d'origine végétale ou de terre argileuse trouvés sur place. La maison est divisée par un paravent ou un rideau en deux pièces. La première, celle qui donne sur la cour, constitue le salon dans la journée et sert, la nuit, de chambre pour les enfants, qui dorment sur des nattes. La deuxième est réservée aux parents et sert de chambre à coucher.

Cet habitat, de faible qualité, donne une impression générale de pauvreté et de médiocrité qu'on n'a pas dans les villages, bien que les constructions y soient semblables. On assiste en milieu urbain à une répétition monotone sur de larges espaces de ce qui apparaît en brousse sous forme de petits noyaux aérés et ombragés. Mais à Kinshasa, chaque année, la frange urbaine progresse de 700 hectares, et dix mille parcelles au moins sont mises en vente. Ces quartiers ne peuvent être assimilés à des bidonvilles. Ils n'en ont ni la densité (très faible ici : dix à quinze constructions par hectare sur des parcelles disposées en damier et bientôt plantées d'arbres fruitiers) ni les formes d'organisation sociale. Il s'agit en fait de constructions élémentaires qui suffisent à marquer la propriété du migrant interne ou de l'immigrant récent.

## La case en parpaing

L'aspect hétéroclite du quartier disparaît très vite avec l'édification de la case en parpaing qui fait suite à la construction d'attente. La case en parpaing constitue la majorité des constructions de l'agglomération (75 % des cas). C'est la version moderne des constructions traditionnelles et les formes sont semblables, si ce n'est pour le toit, fait de tôles ondulées, mais souvent à un seul pan parce que plus économique qu'avec un faîtage. Les constructions sont un peu plus grandes. La largeur varie de 5 à 7 mètres, la longueur de 7 à 10 mètres, ce qui donne une superficie moyenne de 35 à 70 mètres carrés. Là encore, le futur occupant bâtit sa maison. « *Le propriétaire contacte un maçon avec lequel il fait un petit croquis de la maison et fixe le prix de son travail en fonction de l'importance des travaux. Il achète des sacs de ciment par petites quantités au revendeur le plus proche... Un briquetier réalise les parpaings ; il est payé au sac de ciment et fait trente à quarante parpaings par sac. Le propriétaire s'occupe de l'achat des matériaux et de leur transport, participe avec sa famille aux travaux du maçon si celui-ci n'a pas d'aide, termine seul le travail entrepris si le maçon vient à manquer ou si une mésentente naît sur le chantier* (1). » La construction, une fois entamée, avance assez vite et s'édifie en général en moins de deux ans (plus de 80 % des cas). Mais les délais s'accentuent : le sac de ciment est passé de 1,90 zaïre à 3,25 zaïres en 1976. Il coûtait 10 zaïres en 1979 et en vaut, à l'heure actuelle, plus de 15...

## Monotonie

L'initiative individuelle permet ainsi à la majorité des citadins, à la suite d'efforts considérables, souvent démesurés, d'accéder à l'habitat. Et cet habitat durement acquis, en dehors de toute planification, sans aide à la construction, sans coopérative de matériaux — toutes choses qui pourraient être mises en place ou régénérées, — est loin de présenter la qualité des cités planifiées par l'O.N.L. Il présente l'inconvénient majeur de s'étendre à l'infini dans des quartiers monotones non équipés et sans activités intégrées au tissu urbain. Il est aussi le reflet des disparités de la société urbaine ; contraste avec les ensembles résidentiels d'une minorité de nantis, où la richesse s'affirme par la taille et le luxe des constructions.

M. P.

(1) B.E.A.U. Cahiers. *L'Autoconstruction*, 1975.

(Publicité)




OFFICE NATIONAL DES TRANSPORTS

Établissement public zaïrois

Siège social : Boulevard du 30-Juin, Kinshasa

Adresse postale : B.P. 98 Kinshasa I, République du Zaïre
Télex n° 21017 ONATRA ZR - Téléphone : 24761

— Ports Maritimes à Matadi, Boma et Banana.

— Transport fluvial des marchandises et voyageurs sur le Bas-Fleuve entre Matadi, Boma et Banana.

— Transport ferroviaire de Boma à Tchela pour les marchandises et par route pour les voyageurs.

— Transport ferroviaire de Matadi à Kinshasa des marchandises et voyageurs.

— Manutention au port fluvial de Kinshasa et dans les ports de l'intérieur du pays sur le fleuve Zaïre, la rivière Kasaï et les affluents.
Notamment à Akula, Bandundu, Basankusu, Basoko, Batanga, Bena-Dibele, Boende, Bumba, Businga, Dongo, Kikwit, Kisangani rive droite, Kutu, Lisala, Lomela, Luebo, Lusambo, M'Bandaka, Mangai et Pania-Mutombo.

— Transports fluviaux sur 12 174 km de voies d'eau exploitées pour le transport des marchandises et voyageurs.

En bref : Manutentions, Stockages et Transports du cargo par un système intégré d'acheminement.

Une liaison directe entre le monde extérieur et les cotransports desservant les zones éloignées de l'intérieur du Zaïre, dont le Shaba, via le port d'Ilebo et la Société Nationale des Chemins de fer du Zaïre.

(Publicité)

Banque du Peuple

INSTITUTION DE DROIT PUBLIC

SIÈGE SOCIAL : BOULEVARD DU 30-JUIN
B.P. : 400 - KINSHASA
Télégramme : PEOPLEBANK
Télex : KINSHASA 21108 et 21202 — Téléphone : 25161 à 25165



*35 Sièges et Agences à travers*

*la RÉPUBLIQUE DU ZAÏRE.*

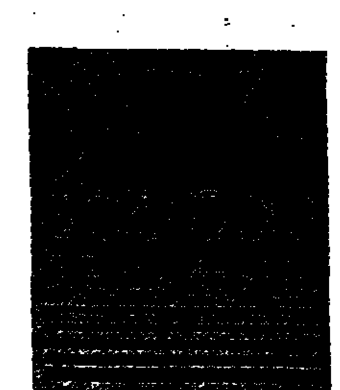
*Tous reliés par phonie.*

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

dont les principaux sont :

— Banque Bruxelles Lambert
— Commerzbank
— Banque Nationale de Paris
— Banca Nazionale del Lavoro
— Bank of America
— Banque Belgo-Zaïroise.

(PUBLICITÉ)



*En vue de maîtriser les circuits commerciaux de ses richesses minières et, suivant la démarche irréversible du « Guide de la révolution zaïroise », le citoyen Mobutu Sese Seko, Président de la République, visant à doter la République du Zaïre de tous les moyens susceptibles de lui procurer son indépendance économique,*

# LA SOCIÉTÉ ZAIROISE DE COMMERCIALISATION DES MINERAIS

# « SOZACOM »

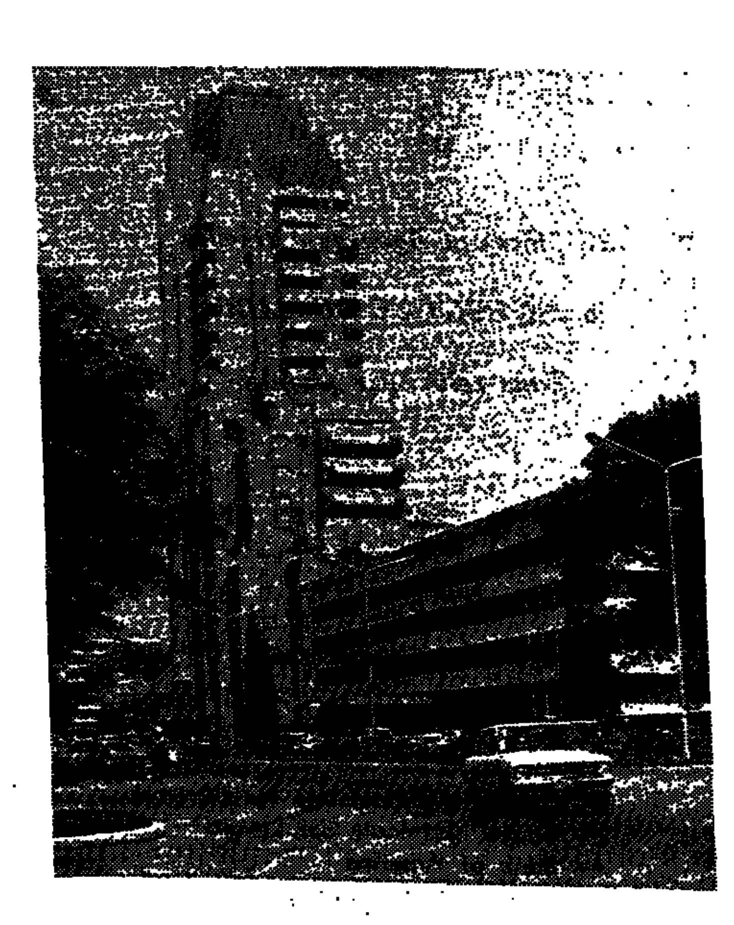
## Société d'État

## constitue l'image d'une économie en développement

Par la création de la SOZACOM, l'interlocuteur unique pour des contrats sûrs et équitables, les consommateurs des produits miniers ont l'avantage de traiter directement avec le producteur.

Par sa présence constante dans tous les continents, la SOZACOM se tient à la disposition de tous ses clients en vue de leur assurer les meilleurs de ses services.

La Société zaïroise de commercialisation des Minerais, Société de vente d'envergure mondiale dans le secteur des métaux non ferreux, est, hors des frontières zaïroises, le feu vert de sa révolution politique, économique et culturelle.



***POUR TOUT CONTACT***

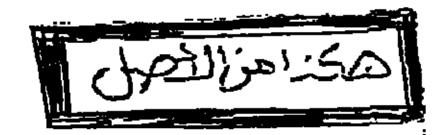
— **Siège social : KINSHASA**

Immeuble SOZACOM, Boulevard du 30-juin
Tél. 23676-23677
Télex : 23591 SOZACOM ZAIRE
B.P. 13998 KINSHASA I.

— **Représentation Commerciale en Europe :**

SOZACOM/RCE : 15, rue de la Loi
1040 Bruxelles
Tél. : 230-91-25
Télex : 21557 ZAICOM B.
Bureau à Paris : 5, rue Vernet - 75008 PARIS
Tél. : 720-60-02
Télex : 610177 SOZACOM.

هكذا من الأصل





# Le système «D» contre l'insuffisance des équipements collectifs

AVEC la croissance urbaine et l'étalement considérable de quartiers récents, l'insuffisance des équipements collectifs n'a cessé de s'affirmer. Elle est manifeste aujourd'hui dans l'ensemble de l'agglomération. Une population de plus en plus nombreuse doit résoudre chaque jour le problème de ses déplacements, de son alimentation en eau ou en électricité, de l'éducation de ses enfants, de la maladie et des soins.

C'est sans doute le problème qui domine l'actualité avec celui de la santé. Les déplacements sont considérables. On estimait, en 1975, les déplacements motorisés à 770 000 et les déplacements à pied à 1 300 000 voyages aller et retour chaque jour.

Les structures du réseau et des transports en commun apparaissent déficientes. La ville souffre d'un manque d'axes est-ouest et d'un maillage de voirie asphaltée suffisant. Près d'un million de Kinois vivent dans des quartiers inaccessibles aux véhicules ordinaires. La seule solution est d'aller à pied, et le temps consacré aux marches d'approche des stations de transports en commun est parfois considérable. Les employés se plaignent d'arriver à leur service *« cassés par une marche de plusieurs heures »*.

Les transports en commun étaient assurés jusqu'à une date récente par les deux compagnies officielles O.T.C.2 et S.T.K. L'état du parc était devenu à ce point critique qu'une nouvelle société a été créée : la Sotraz, qui, avec trois cent cinquante autobus modernes, a permis de remédier, en partie, à une situation devenue cruciale. Il n'en reste pas moins vrai que seules les lignes principales restent convenablement desservies. Il faut encore prendre d'assaut les bus aux heures de pointe. C'est ainsi qu'une des sources de revenus les plus sûres de Kinshasa consiste à fournir au public un moyen de transport motorisé.

Il existe une foule de transporteurs. Cela va du particulier, propriétaire de un ou deux taxis, à l'homme d'affaires qui entretient plusieurs camionnettes, mini-cars ou taxi-bus, à l'entrepreneur ou à la société qui gèrent un parc de camions sommairement carrossés et aménagés (plusieurs dizaines parfois), de type Mercedes ou Toyota de 8 à 10 tonnes. Ce sont les « Fula-Fula ». Le principe est simple, le véhicule est loué à la journée au chauffeur et à son équipe de receveurs, au nombre de deux, en général, par camion. Le montant forfaitaire est versé chaque soir au « patron » : tout ce qui est perçu au-delà revient à l'équipe ou au chauffeur qui assure le transport. On imagine à quel train et à quelle surcharge sont soumis les véhicules pour obtenir le maximum de rendement. Dans la plupart des cas, les conditions de transport sont dangereuses et les normes élémentaires de sécurité bafouées. Mais ces transports ont l'avantage d'être rapides.

## Le puits et le marchand

A la suite d'investissements importants, l'infrastructure de base est pratiquement suffisante pour subvenir à toute demande d'alimentation en eau et en électricité et aller jusqu'au consommateur. Le problème actuel réside dans la politique de distribution et de commercialisation auprès du plus grand nombre. En effet, la majeure partie de la population ne peut accéder au réseau puisqu'elle doit prendre à sa charge le coût de l'installation. Les devis, de l'ordre de plusieurs centaines ou milliers de zaïres, ne peuvent être honorés que par une infime minorité. Le réseau d'adduction d'eau et les habitations pourvues de l'électricité recouvrent finalement la ville de 1960 avec, toutefois, des avancées le long des grands axes éclairés. Six ménages sur sept ne disposent pas de l'électricité, cinq ménages sur six n'ont pas l'eau.

La population des zones non desservies par la Regideso recourt à plusieurs procédés pour son alimentation en eau. Le système le plus répandu est celui du puits. La majorité des habitants des extensions sud et des quartiers périphériques s'approvisionnent dans la nappe phréatique à partir de puits sommaires, parfois profonds d'une dizaine de mètres lorsqu'ils sont sur les interfluves ou sur les terrasses alluviales. Le puits est individuel et situé sur la parcelle. On rencontre également au bord des cours d'eau, sur les berges, près d'un gué, des séries de petits monticules recouverts d'une tôle ou d'un vieux récipient : chacun représente un puits parfois collectif, où vont les femmes le matin.

Très répandu également est le système de la « location ». On est « locataire » d'un abonné de la Regideso qui concède l'accès au robinet situé dans sa parcelle ou du propriétaire d'une pompe à main montée sur un puits cimenté. Dans les deux cas, le contrat est basé sur la confiance réciproque. La redevance est fixe (environ 2 zaïres par mois en 1978) et les limites de la consommation ne sont pas draconiennes. On prend ce dont on a besoin dans la limite du raisonnable. Le prix est d'ailleurs variable suivant qu'on est membre de la famille, ancien et fidèle client ou nouveau venu. Mais la corvée d'eau peut durer plusieurs heures. Le « marchand d'eau » peut disposer en effet d'une clientèle fixe de plusieurs dizaines d'abonnés qui, tous les deux ou trois jours, font la queue et assurent largement le paiement des factures et le coût de l'installation.

L'ampleur de la tâche et la crise économique actuelle ne semblent pas avoir permis aux pouvoirs publics de financer des opérations décisives de grande envergure, à l'échelle de besoins qui sont énormes dans le domaine de l'enseignement et de la santé.

Aussi voit-on plutôt, à côté de réalisations prestigieuses (Voix du Zaïre, Centre de commerce international), des opérations ponctuelles qui ne peuvent suffire à résoudre ou à améliorer sensiblement les données d'ensemble. Une initiative intéressante a été lancée avec le « Salongo » : chaque personne devait donner un jour de travail par semaine (le samedi) à l'Etat. Cette mesure a permis de curer les fossés, de nettoyer les rues ou d'aménager certains cours d'eau. Des écoles furent édifiées : Kalamu, Kasa-Vubu, Bandalungwa, Ndjili, Selembao... Mais les efforts et l'enthousiasme des premiers mois ne connurent pas de lendemain.

Un seul équipement semble avoir suivi la croissance urbaine en raison d'un souci constant d'implantation. Il concerne l'« équipement » religieux. Les missions catholiques, protestantes, kimbanguistes, sont présentes dans toute la ville et constituent dans les zones périphériques le seul « équipement » en dur. Elles offrent à la population un ensemble cohérent de services. On rencontre presque toujours, à côté de l'église, l'école et un centre de soins. Souvent, un foyer social ou une salle dotée de livres est mis à la disposition des gens du quartier. Des projections sont organisées. Les missions constituent, par l'attrait qu'elles exercent, par la qualité de leurs bâtiments et des services dispensés, par leur réseau dense enfin, des pôles privilégiés de l'espace urbain.

## Lieux d'exaspération

Les sociétés et les organismes gros employeurs se substituent aux organismes publics. Ils assurent de plus en plus le transport de leurs agents et effectuent des circuits de ramassage avec un matériel autonome dont ils assurent l'entretien. Ils pourvoient également aux frais de scolarité, santé, décès... La « prise en charge », qui était une tradition coloniale, est toujours attendue. Ce service coûte cher, mais sans lui les risques de blocage seraient sans doute trop forts.

Cependant, il est bien évident que les réponses personnelles ou ponctuelles à la pauvreté urbaine, qu'elles soient le fait des citadins eux-mêmes ou d'organismes particuliers, atteignent assez vite leurs limites. Les solutions restent isolées. Elles satisfont plus l'individu que la société, le citadin que la ville. Et encore ces solutions ne sont que des pis-aller. Comme le disait un Kinois : *« On est coincé de partout. Si on n'augmente pas le prix au marché, la quantité vendue est fractionnée. Si la course de taxi-bus n'est pas doublée, la distance est divisée par deux. Si tu veux quelque chose, il faut corrompre... »* Lieux d'exaspération des différences, lieux de sous-emploi et de chômage, les villes atteintes de gigantisme ne sont-elles que des centres de cristallisation de la pauvreté et, quelquefois, de la violence ?

On assiste, à Kinshasa comme dans la plupart des métropoles tropicales, à un appauvrissement continu du niveau de vie du plus grand nombre, à une surcharge et à une dégradation des quartiers anciens, au développement d'une couronne périphérique toujours plus grande, sous-intégrée et misérable.

Ainsi la population distingue couramment deux villes : *« la ville européenne »* et *« la ville du Zaïrois »*, mais, ajoute-t-on, *« dans la ville européenne il y a des Zaïrois riches »*. Pour les quartiers, la perception de l'espace est plus nuancée. Trois niveaux sont retenus :

— *« Les quartiers des bourgeois », « les quartiers riches », « les quartiers ministériels », « les quartiers de diplomates »*, de Binza, de Gombe, de la « Ville » ;

— *« Les quartiers des gens moyens », « les quartiers moyens », « les quartiers des gens bien assis », Lemba, « Bandal »* ou Kalamu, en fait les cités planifiées les mieux équipées ;

— *« Les quartiers pauvres », « les quartiers de la basse classe », « les quartiers des nouveaux venus à Kinshasa », « les quartiers des paysans »*, des *« extensions »* prises en bloc auxquelles on adjoint parfois les quartiers des anciennes cités.

*« Ce que je pense de Kinshasa, c'est qu'il n'y a pas d'organisation. Les responsables — ceux qui habitent les grands quartiers — ne font pas leur travail et ne pensent qu'à eux-mêmes. » « Ce qui manque le plus, c'est l'organisation. Il y a un laisser-aller des autorités face aux gens qui exploitent la population. La corruption est partout. »*

On a, au terme de nombreuses discussions avec le citadin, le sentiment d'une société dualiste, voire bloquée, avec pour le plus grand nombre un comportement de préoccupation constante engendré par la précarité du quotidien.

Est-ce à dire que seules les solutions de désespoir soient à envisager ? Elles sont possibles. Kinshasa a déjà connu, comme certaines grandes villes tropicales, de vives tensions politiques. Ces dernières années ont été marquées par un mécontentement profond et grandissant de la population qui dit et manifeste ouvertement — ce qui n'était pas le cas au début des années 70 — son désaccord avec la gestion du pays. Les dernières élections françaises ont été particulièrement suivies et nombreux sont ceux qui ont découvert ou espéré qu'un jour pourrait venir également dans leur pays le *« changement »*.

La tendance est de ne retenir que les traits négatifs d'une urbanisation galopante. Cependant, force est de constater le pouvoir d'acceptation et d'adaptation des masses urbaines. L'opposition n'est pas vraiment organisée et facilement jugulée. Le prestige du président est encore suffisamment grand pour que des paroles apaisantes et de vagues promesses calment les esprits. Le modèle urbain que propose Kinshasa n'est pas rejeté et l'antagonisme entre classes sociales n'apparaît pas évident. Richesse et réussite, même entachées de procédés discutables, sont honorées. Enfin, on ne peut contester le dynamisme et les potentialités de la société urbaine ni les mutations induites par la formidable croissance des villes africaines.

Cette croissance est inéluctable. On parle de retour au village. Mais qui voudrait réellement retourner « dans l'intérieur » après avoir connu Kinshasa ? De toutes les interviews qui ont été faites à ce sujet, aucune réponse ne se dégage dans ce sens.

Le prestige de la ville est intact. Kinshasa est sublimée à chaque instant et l'on comprend que le villageois, à qui le poste de radio parle tant de « Kin la Belle », soit séduit. On comprend également que les jeunes diplômés de l'université ne veulent pas aller *« en brousse »* ni *« manquer la chance »* d'accéder un jour à une lointaine, mais possible, parcelle de pouvoir et à la manne dispensée par un pays mis en coupe réglée. Est-ce pour cela qu'on accepte que reculent un peu plus chaque jour les frontières du supportable et qu'on parle de *« miracle kinois »* ?

MARC PAIN.



*(Publicité)*

# La bataille de l'eau potable à Kinshasa

L'importance de l'eau potable pour la vie humaine et économique n'est plus à démontrer. L'absence d'eau potable dans les pays sous-équipés provoque une forte mortalité infantile et des maladies hydriques. Ces ravages ont été régulièrement dénoncés par les différents organismes des Nations unies. Cette carence a aussi de profondes répercussions sur la vie économique d'un pays. Les économistes citent les équipements de production et de distribution d'eau comme une infrastructure vitale. Ils conditionnent l'implantation de l'habitat et des complexes industriels, donc le développement de certaines activités à caractère social ou économique.

Au Zaïre, cette vérité était déjà saisie par les hautes instances du pays. Les recommandations du deuxième congrès du Mouvement populaire de la révolution, tenu le 25 novembre 1977, en font état. L'inscription des projets d'adduction d'eau potable dans le programme national de redressement économique et social appelé « Plan Mobutu » constitue un autre témoignage de la volonté du Conseil exécutif d'accélérer le développement de ce secteur de la vie nationale.

La Regideso, entreprise publique à caractère industriel et commercial, reste la cheville ouvrière de la politique du Conseil exécutif dans le secteur de l'eau potable. Sa mission couvre la production et la distribution, ainsi que la réalisation et l'entretien des installations.

La direction de l'entreprise fait de son mieux pour accomplir cette mission avec efficacité, dans les limites des moyens techniques, humains et financiers mis à sa disposition. L'autonomie financière et la personnalité juridique dont elle est dotée lui servent pour recourir à la coopération internationale et au financement extérieur. Cette politique lui permet de bénéficier des nouvelles connaissances technologiques.

Une gestion saine et viable, fondée sur la discipline et l'économie des moyens, sur les méthodes de travail et le dynamisme, font de la Regideso une entreprise crédible et appelée à l'expansion et à la prospérité.

La détermination de la Regideso d'assurer l'accès à l'eau potable aux pauvres des villes et des zones rurales contraint celle-ci à lutter sur deux fronts, certes distincts mais complémentaires : d'une part, le renforcement et la modernisation des installations existantes et, d'autre part, l'investissement dans les localités et les zones déshéritées.

## Faire face aux besoins nouveaux

En 1973, une étude de la Banque mondiale a révélé la distorsion entre l'expansion des collectivités urbaines, notamment les chefs-lieux des régions, et l'insuffisance des équipements de distribution d'eau du Zaïre. La ville de Kinshasa n'a pas échappé à l'épreuve du temps. L'accession du pays à l'indépendance s'est traduite par un mouvement d'exode rural, voire urbain, des régions troublées vers les villes les plus pacifiques. Kinshasa, alors oasis de paix, a connu une forte affluence. Elle s'est agrandie. Le nombre de zones est passé de quatorze en 1960 à vingt-quatre en 1980, entraînant une explosion démographique dont les conséquences immédiates ont été extrêmement défavorables sur les conditions de la vie sociale, économique et sanitaire, le tout aggravé par un manque d'accès à l'eau potable.

Devant cette situation, la Regideso a mis en chantier un projet urbain visant à faire face aux besoins nouveaux en matière d'alimentation en eau potable. Ce projet s'intègre dans le cadre de la Décennie internationale de l'eau et de l'assainissement, lancée le 10 novembre 1980 par la trente et unième Assemblée générale des Nations unies. Il importe de signaler qu'au Zaïre cette Décennie est considérée comme une action qui permettra à tous ceux qui coopèrent à l'effort des pays en développement de s'unir et de chercher les moyens d'atteindre mieux et plus vite les objectifs tant individuels que collectifs. Signalons que l'adhésion du Zaïre à cette Décennie s'est concrétisée par la mise en place d'un comité national d'action dont la Regideso assure le secrétariat exécutif.

D'autre part, la Regideso a lancé, sur une période de cinq ans, trois programmes de grande envergure : le programme de développement intensif du secteur eau potable évalué à 909 512 000 zaïres, dont 232 253 000 en dollars U.S. ; celui de réhabilitation coûtant 117 154 000 zaïres, dont 31 090 000 en dollars U.S. ; enfin, celui de formation, dont le coût s'élève à 16 270 877 zaïres, dont 4 503 876 en dollars U.S.

## Progrès par une coopération technique et financière

Par l'intermédiaire de ces programmes, la Regideso cherche à améliorer les services d'alimentation en eau potable par l'extension de ses activités en vue de desservir, en 1985, 60 % des centres urbains et la totalité en l'an 2000. Ainsi, de nouvelles unités de production sont implantées, des réseaux de distribution, des bornes-fontaines publiques et des raccordements particuliers sont créés. La Regideso vise, aussi, à augmenter la durée des unités de production et de distribution, à améliorer leur rendement et à réduire en conséquence le coût du mètre cube d'eau produit grâce à des entretiens systématiques. Pour faire face à ces objectifs, la direction s'est dotée d'un personnel permanent hautement qualifié. De 1970 à 1979, les investissements réalisés par la Regideso au profit de la ville de Kinshasa ont représenté un montant total de 17 901 879 zaïres. Ce chiffre couvre deux phases d'action.

La première étape avait pour but d'améliorer la production et la distribution d'eau dans l'intérêt des zones pourvues d'un réseau de distribution.

La première réalisation importante a été la construction d'une nouvelle usine de traitement d'eau, installée à Kinshasa-Kingabwa, alimentée par une station de captage d'eau de la rivière Ndjili.

Commencées en 1970, ces nouvelles installations ont été officiellement mises en service le 20 novembre 1972 par le président-fondateur, président de la République. Cette usine, d'une capacité de 110 000 mètres cubes par jour, supérieure à celles de Ngaliema et de Lukunga, a permis de doubler la production d'eau potable dans la ville de Kinshasa.

La deuxième phase a été le renforcement et l'extension du réseau primaire, concrétisée par la pose, en 1976, de 25 700 mètres de canalisations de grand diamètre, en vue d'amener l'eau du centre de la ville à l'aéroport de Ndjili, ainsi que la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 12 000 mètres cubes dans la zone de Makala, à Selembao.

Ce réservoir sert à régulariser la distribution d'eau potable aux heures de pointe. Dans l'avenir, la conduite menant à l'aéroport devra permettre l'alimentation des zones de Masina et Kimbanseke.

Ces réalisations ont reçu un appui financier très apprécié du FED et du Conseil exécutif.

En 1976, les études relatives à l'alimentation des zones d'extension de la ville de Kinshasa ont été achevées. Elles concernent les zones de Kimbanseke, Masina, Kisenso, Makala, Selembao, Ngaba et Mont-Ngafula. Les demandes de financement ont été introduites auprès de la Banque africaine de développement et du Fonds européen de développement pour concourir à l'effort propre d'investissement des pouvoirs publics.

La troisième phase des travaux d'extension et de renforcement des installations de production et de distribution d'eau a été mise en chantier en 1980. Il s'agit de l'extension de l'usine de Ndjili pour porter sa capacité de 110 000 mètres cubes à 220 000 mètres cubes par jour, de la pose des systèmes de distribution d'eau dans les zones périphériques de Kinshasa, Selembao, Bumbu et Masina, et du raccordement de l'usine de Ndjili au réservoir de Makala, à partir de l'échangeur de Limete.

La réalisation de ces travaux et la volonté politique d'assurer l'accès à l'eau potable d'une plus grand partie de la population doivent leur réussite à une coopération internationale financière et technique très dynamique.

Le financement de ces travaux est assuré par le Conseil exécutif et la C.E.E. à hauteur de 4 850 000 UCE pour la part en devises, et 4 909 000 zaïres en coûts locaux. L'opération comporte la mise en chantier de 27 680 mètres de conduites secondaires et des systèmes de distribution combinés par l'installation de 3 500 raccordements particuliers et 62 bornes-fontaines publiques. L'exécution des travaux a été confiée aux entreprises Imsay et Etablissements Sozagec pour la pose des canalisations et à la société allemande Babcock pour les travaux d'extension de l'usine. Le dernier volet des travaux bénéficie d'un financement mixte Banque africaine de développement – Etat zaïrois, avec une participation respective de 10 500 deutschemarks et 10 000 000 zaïres.

## Un effort d'autofinancement

Des enseignements reçus du *Guide de la révolution zaïroise*, il a été retenu que l'effort de développement social et économique du pays est avant tout l'affaire des Zaïrois eux-mêmes, l'aide extérieure est un appoint, et l'exercice social d'une entreprise publique bien gérée aboutit normalement à des bénéfices qui aideront l'État à financer d'autres projets d'utilité publique. La Régie de distribution d'eau du Zaïre a fait siennes toutes ces recommandations.

Depuis 1975, les résultats financiers font ressortir un bénéfice dont une part importante sert à l'expansion. A partir des possibilités financières de son budget, la Regideso a recours à l'autofinancement pour quelques travaux importants.

Cet autofinancement a permis de doter le quartier des Marais (zone de Matete) d'un réseau de distribution d'eau potable d'une longueur de 13 907 mètres, la pose à Maluku d'une conduite de 4 000 mètres de long et d'un réseau tertiaire de 3 500 mètres, l'amélioration de la production et de la distribution d'eau à la cité de Kinkole par la remise en état des puits et l'installation par les soins de l'entreprise Tubetra, d'un réservoir d'eau de 150 m3, la réalisation de 38 forages équipés de pompes à bras, le renforcement de la production d'eau à Kinshasa et à Ngaliema ; et, enfin, l'amélioration de la distribution d'eau par l'extension de la station de repompage de Gombele.

La direction de la Regideso a défini aussi une politique de décentralisation de ses services administratifs et techniques au profit des directions régionales et des stations.




Photo S.I.

*Visite guidée d'une délégation du FED sur les chantiers des travaux, sous la conduite du citoyen Tshiongo Tshibinkubula wa Tumba, président-délégué général de la REGIDESO.*

A Kinshasa, les réformes amorcées au niveau de l'administration centrale se sont poursuivies jusqu'à la direction régionale de la ville. En 1977, la direction de l'entreprise avait mis en place des agences dans les zones de Ngaliema, Bandalunwa, Kintombo, Lemba et Ndjili. Ces agences ont les compétences en matière de raccordement, de facturation, d'encaissement et de réclamations.

## La qualité de l'eau

Pour être de qualité , l'eau doit répondre à des normes. Pour atteindre celles-ci et les respecter, il faut des équipements adéquats. En effet, pour produire de l'eau à usage domestique, il faut disposer de produits chimiques et savoir les utiliser judicieusement. A cet égard, la Regideso était tributaire des servides de l'hygiène publique ; le contrôle de l'eau était assuré par le laboratoire de l'Etat. En 1976, l'Etat a financé intégralement les travaux d'implantation d'un laboratoire central de la Regideso, installé dans l'enseinte de l'usine de Ndjili.

La Regideso a ouvert à Maluku, une carrière produisant de la masse filtrante. D'autre part, elle avait instruit un projet de production locale de sulfate d'alumine et de chaux.

Cette initiative visait à mettre fin aux difficultés d'importation et à supprimer la charge financière liée au coût en devises pour l'acquisition des produits de traitement de l'eau. La capacité de cette usine était évaluée à 1 000 tonnes par jour de sulfate et 60 tonnes de chaux par jour. Le financement de ce projet n'a pas encore été trouvé auprès du Conseil exécutif ou des organismes financiers.

Le 17 janvier 1981, le gouverneur urbain de Kinshasa mettait à la disposition de la population 25 bornes-fontaines publiques et 1 040 raccordements particuliers réalisés par la Regideso dans la zone de Bumbu.

A l'heure actuelle, d'autres nouveaux chantiers ont été mis en œuvre. Ils ont pour objets : 3 500 nouveaux raccordements particuliers, à réaliser au profit des populations de Masina, Bambu et Selembao. Il importe de signaler qu'un quota de 3 500 autres raccordements est confié aux entreprises Imsay-Ets-Sozagec.

Parallèlement à ces travaux, la Regideso a entrepris, en dehors du projet programmé, la pose des grandes canalisations dans les zones de Ngaba, Makala et Kimbanseke, priorité aux œuvres sociales missionnaires : écoles et maternités. Des bornes-fontaines ont été également érigées sur le parcours de ces extensions. Les grands travaux seront lancés dans ces zones l'année prochaine, dans le cadre du V[e] FED, grâce au financement conjoint de la C.E.E. et du Conseil exécutif.

Le caractère social de ces programmes est confirmé par la conception de la procédure. Normalement, la Regideso devrait attendre la demande de raccordement, et l'exécution des travaux n'intervenir qu'après le paiement.

Dans le cadre actuel, l'entreprise prend elle-même l'initiative des réalisations. Les personnes ou les organismes intéressés signent une convention avec la Regideso. La gestion des bornes-fontaines construites dans les zones est soumise à des conventions de gérance.

Dans sa déclaration à l'Assemblée générale des Nations unies, le 10 novembre 1980, à l'occasion de la proclamation de la Décennie internationale de l'eau et de l'assainissement, la République du Zaïre entend soutenir l'effort national de manière à donner de l'eau potable, en priorité aux pauvres des villes et aux habitants des zones rurales, par des systèmes combinés de distribution sociale, au moyen des bornes-fontaines et des raccordements particuliers.

Les travaux poursuivis dans les zones d'extension de la ville de Kinshasa représentent une composante du programme de développement qui est réalisé actuellement, intéressant plusieurs localités semi-rurales dépourvues de système de production et de distribution d'eau potable.

Pour réussir à atteindre les objectifs, l'appui financier et technique des organismes internationaux de financement est indispensable.

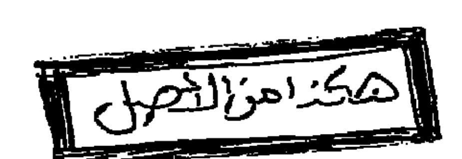
Le Zaïre estime encourageante la disponibilité des organismes intéressés, et se réjouit de constater que d'autres institutions et gouvernements tels que le Fonds africain de développement, le fonds spécial de l'OPEP, le Kreditanstalt für Wiederaufbau, sont disposés à participer à l'effort national pour que, d'ici à l'an 2000, la quasi-totalité des populations du Zaïre ait accès à l'eau potable.



**REGIDESO**

REGIE DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA REPUBLIQUE DU ZAIRE

65, boulevard du 30-Juin,
B.P. 12 599
Kinshasa-1
Tél. : 22 792 - 25 906 - 25 167.
Telex : 21 077 - 21 325 - REGIDO ZR



Le Monde

# politique

# L'examen du budget à l'Assemblée nationale

## DÉFENSE : LA CONTINUITÉ EN QUESTION

**L'opposition d'aujourd'hui a beau jeu de rappeler que la gauche ne s'est jamais associée à l'effort de la nation en faveur de sa défense en votant les crédits qui lui sont consacrés chaque année par la loi de finances. Vendredi 13 novembre, à l'Assemblée nationale, les porte-parole des groupes R.P.R. et U.D.F. l'ont, de nouveau, souligné. Mais en annonçant que les gaullistes ne voteront pas le budget de la défense, présenté par un ministre socialiste, M. Charles Hernu, M. Lancien (R.P.R., Paris) pouvait-il ignorer qu'en adoptant la même attitude que le P.S. et le P.C. avant le 10 mai ses amis se mettent dans une position difficile, eu égard à leur constant souci de ne pas laisser dépérir, notamment, la force nucléaire française créée par le général de Gaulle ?**

Cette attitude, qui aurait pu se justifier si l'effort de défense pour 1982 se ralentissait nettement, est-elle logique dès lors que l'opposition se félicite d'une certaine « continuité » ? Même si celle-ci n'est pas exempte de critiques, en raison d'insuffisances dans tel ou tel domaine. A cet égard, il y a d'ailleurs encore continuité, les gaullistes ayant toujours déploré, au moins depuis 1974, la faiblesse des crédits militaires. En indiquant que l'U.D.F. s'associera au vote de la majorité, tout en regrettant — bien sûr — certaines carences, MM. Bigeard (app. U.D.F., Meurthe-et-Moselle) et Daillet (U.D.F., Manche) font preuve, apparemment, de plus de logique. Les uns et les autres ont exposé, vendredi, leurs motivations.

M. Lancien a notamment indiqué à ce sujet : « *Nous ne voterons pas votre budget, pour la raison majeure que nous sommes fondamentalement opposés à la politique mise en œuvre depuis le 10 mai et dont le budget de la nation pour 1982 traduit les orientations. A politique globale, réponse globale.* » « *Le budget lui-même appelle peu de commentaires,* a ajouté le député R.P.R. *Nous ne vous en faisons pas le reproche, car nous savons fort bien que le temps vous aura manqué pour fixer une doctrine et formuler des choix.* »

En écho discordant, M. Daillet a expliqué de son côté : « *Vos déclarations, celles du président de la République et du premier ministre, ont été remarquées, à juste titre, par tous les commentateurs, comme orientées vers la continuité plutôt que vers le changement, et, à cet égard, nous ne pouvons que nous en féliciter. Quel hommage est ainsi rendu à un héritage qu'en l'occurrence vous ne reniez pas, même si, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les partis de la nouvelle majorité ne croyaient pas devoir voter le moindre sou des crédits de la défense nationale ! Telle ne sera pas l'attitude des députés de l'U.D.F., et cela par principe, restaurant une vieille tradition républicaine malheureusement interrompue sous la V*[e] *République, et qui voulait que l'opposition ne refuse pas au pays les armes de sa défense et de son indépendance.* »

Une brèche a donc été ouverte dans le front de l'opposition dont les partis étaient, jusque-là, parfaitement solidaires, comme l'ont amplement démontré les débats précédents, notamment à propos des nationalisations et de la décentralisation. La décision de l'U.D.F. a été prise sans difficultés majeures au sein du groupe, MM. Daillet et Bigeard ayant facilement convaincu M. Gaudin, leur président.

En revanche, au R.P.R., certains ont été tentés de ne pas mettre fin à une tradition qui veut que les gaullistes soient les plus anciens défenseurs de ce que le fondateur de la V[e] République nommait la « force de frappe française ». En soulignant que, contrairement aux affirmations de M. Hernu, le budget est en régression par rapport aux années précédentes, M. Lancien a-t-il voulu signifier que la « réponse globale » du R.P.R. était — en outre — justifiée par une dérive ? Sur ce point, les querelles de chiffres auxquelles a donné lieu le débat n'ont pas permis de répondre clairement.

Il apparaît cependant que la progression des crédits militaires, d'une année sur l'autre, marque un certain ralentissement (voir *le Monde* du 9 octobre). Lorsque M. Fillon (R.P.R., Sarthe) a procédé à ce constat, le ministre de la défense s'est mis dans une vive colère. Pour le député R.P.R., il s'agit d'un « *demi-budget* » qui traduit un « *relâchement* ».

Accusant l'orateur de « *mauvaise foi* », M. Hernu s'est départi de son calme lorsque celui-ci a dénoncé l'absence de choix de défense (c'est-à-dire l'absence de doctrine de défense), et parlé d' « *incohérence* ». « *Vous êtes sonné! (...) c'est scandaleux, scandaleux !* », a estimé M. Hernu.

Pour M. Lancien, le chiffre total des dépenses militaires pour 1982 — 122 milliards de francs — ne traduit pas « *un supplément de 8 milliards de francs* » par rapport à 1981, puisque, en francs constants, le budget aurait dû être, selon lui, de 140 milliards.

Lorsque M. Bigeard a indiqué que le ministre de la défense a « *le mérite de (se) situer dans la continuité* » tout en affirmant que la défense n'est plus une « *priorité* » pour le gouvernment, certaines contradictions au sein de l'opposition apparurent clairement : M. Fillon craint que M. Hernu ne soit « *l'homme d'une progressive mais indiscutable rupture* »; M. Bigeard reconnaît que « *sensiblement, c'est la même doctrine* »; M. Daillet estime que, dans l'ensemble, les déclarations de M. Hernu sont « *positives* » et que le nouveau gouvernement, en matière de défense, « *parle clair* ».

La « doctrine » exposée par M. Hernu reflète, en effet, une certaine orthodoxie, ce qui pourrait d'ailleurs, à terme, poser quelques problèmes au ministre au sein de son propre parti. En la matière, le « changement », la « rupture » réclamés par tant de députés socialistes ne sont pas très visibles.

Bien sûr, en citant Jaurès, l'ancien député du Rhône s'est replacé dans une légitimité socialiste selon laquelle « *l'organisation de la défense nationale et l'organisation de la paix sont solidaires* », mais, en faisant sienne la doctrine exprimée par le général de Gaulle — « *Que notre pays dispose d'un armement nucléaire, parce que, s'il n'en avait pas, il serait forcé de s'en remettre à un autre de sa sécurité et, par conséquent, de sa politique* », — le ministre de la défense est apparu comme avant tout soucieux de se poser en défenseur d'une certaine idée de la défense française, qui n'est en rien, pour le moment, différente de celle qui a prévalu jusque-là.

« *Pas de sécurité sans équilibre des forces : l'affirmation n'est pas nouvelle,* a reconnu M. Hernu, *mais elle demeure vraie* ». Répondant aux alarmes des députés de la majorité et de l'opposition qui se sont inquiétés de la « vague neutraliste » en Europe, M. Hernu a déclaré : « *On manifeste pour la paix. Nous sommes tous pacifistes, tous les parlementaires et, ajouterais-je, tous les militaires ! Mais l'équilibre et la paix forment un tout. Il est clair que ce processus de désarmement doit être négocié. Nous récusons toute démarche unilatérale qui, sous couvert d'un pacifisme mal formulé, reviendrait à désarmer sans geste équivalent de l'autre partie.* »

Aussi, lorsque, après avoir souligné que, en matière de réarmement, « *c'est le déploiement de nouveaux moyens soviétiques qui constitue le précédent en la matière* », M. Hernu a affirmé : « *Il est tout à fait logique que nos alliés aient choisi de renforcer leurs moyens ; ne détenant pas l'arme nucléaire* [dans l'espace européen], *ils on opté pour la seule voie raisonnable qui leur était offerte, à savoir l'installation d'armes américaines, les fusées Pershing-2 et les missiles de croisière terrestres.* » L'U.D.F., logiquement, a applaudi.

La France, a poursuivi M. Hernu, membre de l'alliance atlantique, entend contribuer à la défense commune, mais c'est un pays qui se trouve toujours placé, lors des choix décisifs, « *seul en face de lui-même* ». De même, l'approbation des députés de l'opposition pouvait-elle se comprendre lorsque M. Hernu, parlant de la doctrine de dissuasion française, a assuré : « *Il n'y a rien là de commun avec la riposte graduée et la dissuasion étendue qui font partie de la doctrine américaine, adaptée aux moyens de cet immense pays, mais que, personnellement, je ne pense pas adaptée au nôtre (...) Notre force nucléaire ne saurait être considérée comme élément de négociation entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* »

M. Hernu a longuement expliqué ensuite en quoi les gouvernements précédents ont laissé se développer un certain nombre de retards dans l'exécution de la loi de programmation militaire.

Quant aux deux décisions importantes annoncées par le ministre de la défense — la construction d'un septième sous-marin nucléaire lanceur d'engins (S.N.L.E.), le fait que les armées pourront être dotées du successeur du système d'armes Pluton, le missile tactique Hadès, — elles n'ont pas provoqué de satisfaction visible de la part des députés. La presse, il est vrai, avait laissé prévoir de telles décisions (*le Monde* du 14 novembre).

LAURENT ZECCHINI.

## FONCTION PUBLIQUE : politisation et transparence

**M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a rendu compte, devant l'Assemblée nationale, vendredi 13 novembre, de l'action qu'il a menée depuis quatre mois et demi. Il a cité les différentes circulaires publiées à son initiative, et dont l'une, portant sur « l'utilisation des locaux administratifs pour des motifs autres que les activités de service » — c'est-à-dire pour des activités politiques, — avait provoqué une controverse qui devait trouver un écho dans l'hémicycle.**

Le ministre a traité, ensuite, de ses négociations avec les organisations syndicales, qui avaient abouti, fin septembre, à la signature d'un accord salarial par la FEN, F.O., la C.F.T.C. et la Fédération autonome et à celle d'un « relevé d'engagements » par les mêmes, auxquelles s'était ajoutée la C.G.T. (la C.F.D.T. et la C.G.C. ne signant aucun de ces deux textes). M. Le Pors a répondu à M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., qui, le 11 novembre, l'avait accusé de refuser la politique contractuelle dans la fonction publique, en soulignant que la procédure suivie avec les syndicats prévoit la signature, à chaque étape, de « *relevés de conclusions* ».

M. Bergeron a eu droit à une seconde réponse du ministre, portant, celle-ci, sur les accusations de politisation de la fonction publique que le dirigeant de F.O. avait adressées aux ministres communistes. « *Je méprise les affabulations anticommunistes et les discours tonitruants qui rappellent une époque révolue* », a déclaré M. Le Pors.

Politisation : l'accusation sera reprise par MM. Lancien (R.P.R., Paris) et Ligot (app. U.D.F., Maine-et-Loire). Le ministre répondra, notamment, que, sous l'ancienne majorité, cinq cent mille non-titulaires avaient été embauchés en dehors des règles du concours, qui sont les plus propres à assurer l'impartialité du recrutement.

A la demande des rapporteurs — M. Raymond Douyère (P.S.) pour la commission des finances et Mme Françoise Gaspard (P.S.) pour la commission des lois, — M. Le Pors a précisé qu'il est « *décidé à avancer dans la voie de la transparence* » des rémunérations, en particulier des primes et indemnités qui représentent officiellement 10 % de la masse salariale. Il l'a montré en insistant auprès du ministre du budget, M. Laurent Fabius, pour que réponse soit donnée, à la veille du débat, à une question de Mme Gaspard sur les dépassements des crédits de personnel dans certains ministères.

Le rapporteur de la commission des lois a pu apprendre, ainsi, que ces dépassements s'étaient élevés en 1980, pour le ministère des finances, à 2,8 milliards de francs, « *et même, plus vraisemblablement, à 3, 6 milliards de francs* ». Ces sommes proviennent, pour l'essentiel, des fonds de concours, dont le Parlement n'a connaissance qu'a posteriori, lors du vote de la loi de règlement. Elles servent principalement, a indiqué Mme Gaspard, à « *majorer les chapitres servant à verser des primes et indemnités* ». Ces majorations ont été, en 1980, de 87 % à l'administration centrale des finances, de 122 % à la direction générale des douanes, de 198 %, à l'INSEE, de 306 % à la direction de la concurrence, de 480 % dans les services extérieurs du Trésor et de 1 178 % à la direction générale des impôts.

Pour remédier à ces anomalies, la commission des finances, a indiqué M. Douyère, demande la suppression pure et simple de la rémunération des agents de l'tat sur ces fonds de concours, dont l'attribution échappe à l'autorisation parlementaire. — P. J.

### M. BERGERON : PAS DE LISTE NOIRE

M. André Bergeron s'est déclaré, vendredi 13 novembre, dans une interview accordée à l'A.F.P., « *effaré par l'interprétation qu'on donne de ses propos concernant le comportement des ministres communistes* ». M. Bergeron, qui présidait un meeting de F.O. à Mont-de-Marsan (Landes), a ajouté, d'autre part :

« *Il n'a jamais été question de dresser je ne sais quelle liste noire ou autre. Tout cela ne tient pas debout. Nous voulons simplement que les ministres communistes se conduisent convenablement à l'égard des organisations F.O. Or cela n'est pas le cas. Nous le dirons en citant des faits précis.* »

Pour sa part, M. Le Pors, ministre de la fonction publique, ancien sénateur (P. C.) des Hauts-de-Seine, a déclaré, vendredi, à la préfecture de Nanterre, devant neuf cents élus : « *Ma tâche n'a rien à voir avec ces calculs sordides, dérisoires, qu'on me prête de-ci, de-là, de chercher à noyauter la fonction publique.* » Il a ajouté : « *Les hommes de droite portent des appréciations, d'ailleurs mensongères, sur le sort de quelques dizaines de très hauts fonctionnaires, et ils les appliquent, subrepticement, à la masse des deux millions cinq cent mille agents de l'Etat, afin de tenter de faire croire à une épuration généralisée.* »

# La France renforce son arsenal nucléaire

(*Suite de la première page.*)

On se souvient, par exemple, que l'annonce du lancement d'un nouveau missile nucléaire tactique avait été faite officiellement à l'hebdomadaire spécialisé *Air-et-Cosmos* par M. Valéry Giscard d'Estaing juste avant le premier tour des élections présidentielles.

Mais ce qui différencie les circonstances précédentes de la situation présente est le contexte politique dans lequel ces deux mesures ont été annoncées par M. Hernu aux députés.

Avant d'en venir aux conclusions du conseil de défense du vendredi 30 octobre, le ministre s'est en effet longuement étendu sur la nécessité de « *corriger les déséquilibres* » intervenus, selon lui, dans les rapports de forces entre l'Est et l'Ouest au bénéfice du pacte de Varsovie. M. Hernu s'est déclaré « *préoccupé* » par le déséquilibre potentiel entre les deux grandes puissances et devant la menace « *d'un danger maximum de vulnérabilité entre 1984 et 1986* », à cause de l'avantage de l'U.R.S.S. dans le domaine classique et de « *sa primauté dans la capacité de destruction anti-forces* » avec les missiles SS-20 en Europe.

Le ministre a conclu à l'intention des députés : « *Notre potentiel nucléaire devra faire l'objet de renforcement rapide se traduisant par une montée en puissance dans les années à venir.* »

La nécessité de ces « *actions de renforcement rapide* » de l'arsenal nucléaire s'est imposée, semble-t-il, à la suite d'un premier conseil de défense, durant l'été, au cours duquel un examen exhaustif des rapports de forces dans le monde a été présenté au chef de l'Etat par le ministre de la défense et par les chefs militaires. Cette analyse, élaborée à partir de données statistiques et d'évaluations qualitatives recueillies par des sources de renseignements propres à la France, a, dit-on, vivement intéressé et même impressionné M. Mitterrand. Le conseil de défense du vendredi 30 octobre a, apparemment, tiré les conclusions de cet examen.

### Solidarité

On avait déjà une idée, même imprécise, du débat auquel a donné lieu la décision de construire un septième sous-marin nucléaire stratégique (*le Monde* du 14 novembre), bien que M. Hernu n'ait guère apporté de détails sur les caractéristiques ou la date de livraison de cette nouvelle unité.

En revanche, les conditions dans lesquelles l'engagement a été pris de remplacer le Pluton demeurent plus mal connues. Le ministre n'a pas été très explicite. Il est vrai que les militants socialistes et leurs partenaires communistes, jusqu'au sein du gouvernement, ont toujours exprimé des réserves, voire des critiques, sur l'opportunité qu'il y aurait à multiplier les armes nucléaires tactiques au service d'une doctrine qui, officiellement, continue de refuser la riposte graduée ou la dissuasion élargie.

Il est prévu de consacrer, en 1982, l'équivalent de 50 millions de francs en autorisations de programme pour des études sur le successeur du Pluton, dénommé Hadès. L'entrée en service opérationnel de ce nouveau système d'armes tactiques est fixée à 1992.

Selon M. Jacques Huyghues des Etages, député socialiste de la Nièvre et rapporteur de la commission de la défense, « *il s'agit d'un missile sol-sol d'une portée de 200 kilomètres, deux lanceurs étant installés sur un porteur à roues, ce qui en fait un système d'armes beaucoup plus mobile que le Pluton, monté sur le châssis d'un char AMX-30, donc chenillé* ». Partisan de continuer les études sur la charge neutronique, le rapporteur de la majorité rappelle que, « *si le programme Hadès était retenu, il servirait de lanceur à l'arme à rayonnements renforcés* ».

Ce renforcement de l'arsenal nucléaire tactique de la France est annoncé à l'Assemblée nationale alors que M. Hernu, dans le même temps, a jugé « *logique* » et « *raisonnable* » l'installation en Europe, face aux rampes soviétiques SS-20, de missiles américains dits du théâtre d'opérations. Le ministre de la défense ne faisait, en l'occurrence, que reprendre des propos, dans le même sens, de M. Mitterrand, mais il est indéniable aujourd'hui que le gouvernement français donne l'impression de mettre ses efforts propres de modernisation nucléaire en parallèle avec ceux de l'alliance atlantique.

Connaissant l'opposition farouche des communistes à tout projet de bombe à neutrons, on peut aisément imaginer que le P.C.F. s'emploiera à faire en sorte que le nouveau Pluton ne soit pas le véhicule par excellence d'une telle arme si, d'aventure, M. Mitterrand était prêt à risquer de briser la solidarité gouvernementale en faisant siennes les propositions des états-majors en la matière.

JACQUES ISNARD.

● *L'Académie des sciences d'outre-mer*, que préside M. André Blanchet, a pris acte d'un projet de suppression de l'Ecole du service de santé des armées de Bordeaux (ex-Ecole de santé navale et coloniale), qui serait appelée à être intégrée à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon.

« *Tout en saluant la notoriété de l'Ecole de Lyon, l'Académie des sciences d'outre-mer tient à souligner le passé éminent et la spécificité de l'Ecole de santé de Bordeaux. Grâce à elle et pendant la période coloniale, la France a pu obtenir en matière de médecine et de pharmacie tropicale des résultats considérables reconnus mondialement.* »

L'Académie a émis le vœu « *que l'Ecole de santé des armées de Bordeaux soit maintenue ; que, dans le cadre de la coopération avec les pays d'outre-mer, elle retrouve et renouvelle son rôle éminent et spécifique en matière de médecine et de pharmacie tropicale* ».

● *Recevant les journalistes*, M. Pons, secrétaire général du R.P.R., a notamment déclaré : « *Je ne crois pas à l'existence de divergences profondes entre le parti communiste et le parti socialiste. Ce qui se passe actuellement est une simple escarmouche.*

M. Bernard Pons a ajouté : « *L'intolérance de la part des socialistes est de plus en plus grande. L'obscurantisme, l'incompétence et l'intolérance, ainsi que la pratique du terrorisme intellectuel, caractérisent les nouveaux ayatollahs du P.S. Le parti socialiste est celui des ayatollahs et cela est inquiétant pour le bon fonctionnement de notre démocratie.* »

### LES DÉCISIONS DE L'ÉLYSÉE

**Les décisions annoncées par l'Elysée sont les suivantes :**

**● le nombre de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, en patrouilles permanentes, sera porté à trois dans les toutes prochaines années ; leur équipement avec les nouveaux missiles M.4 à têtes multiples sera poursuivi ;**

**● un septième sous-marin de nouvelle génération sera construit afin d'être mis en service avant le milieu de la prochaine décennie ;**

**● un nouveau missile sol-sol balistique mobile sera développé; ce nouveau système d'armes stratégiques succédera aux Mirage-IV lorsque ceux-ci seront retirés du service ;**

**● le missile nucléaire tactique Pluton sera remplacé, lorsqu'il arrivera en fin de service, par un nouveau missile sol-sol de plus grande portée, dont les charges seront définies ultérieurement.**

François BENOIST
CHEZ LES ANGES
54, Boulevard de Latour-Maubourg, Paris 7e
☎ 705.89.86
OUVERT LE SAMEDI ET LE DIMANCHE MIDI
FERMÉ LE DIMANCHE SOIR ET LE LUNDI
Parking : Esplanade des Invalides

## A PARIS

# Quelques incidents à la fin d'une manifestation « pour le service à six mois »

**Répondant aux manifestants qui ont défilé dans Paris, vendredi 13 novembre, pour la réduction du service à six mois, M. Charles Hernu, ministre de la défense, s'est félicité qu'ils aient été reçus par des élus de la majorité. « Le septennat dure sept ans, a-t-il dit à TF 1 ; les mesures seront prises en fonction des missions stratégiques et des problèmes qui se posent. »**

**« La question, a-t-il ajouté, est : Est-ce qu'il y a des menaces, est-ce qu'il n'y en a pas ? Est-ce qu'il faut défendre la France, est-ce qu'il ne le faut pas ? » Il a poursuivi : « M. François Mitterrand est un homme de parole, et toutes les mesures qu'il avait promises pendant sa campagne seront tenues sous son septennat. »**

Ce n'est certainement pas « *par milliers* » et « *dans l'unité* », en dépit de leurs slogans, que les jeunes Parisiens ont manifesté de Sèvres-Babylone à l'Assemblée nationale, le vendredi 13 novembre, pour réclamer un service militaire de six mois. Ils n'étaient pas plus de deux mille cinq cents, garçons et filles, à avoir répondu à l'appel d'un certain nombre d'organisations d'extrême gauche dont le P.S.U. Et dans l'unité certainement pas : on savait le mouvement trotskiste divisé ; on n'imaginait pas que ses deux principales organisations, la L.C.R. et l'O.C.I. — qui avaient organisé la manifestation à travers, respectivement, « *des comités de coordination* » et « *un syndicat lycéen* », — puissent se livrer publiquement à une telle surenchère. Apparemment, les divergences n'étaient pas de taille : les uns plaidaient pour le service à six mois « *tout de suite* », les autres pour un tel service « *comme promis* ». En fait leurs cortèges étaient juxtaposés, les slogans ne concordaient jamais et des ricanements saluaient la voix du porte-parole du groupe concurrent lorsqu'elle déraillait un peu. « *On s'ignore* », devait admettre un des manifestants. Seuls quelques insoumis avec leurs drapeaux noirs refaisaient contre eux l'unité de cette composante bien morcelée du « mouvement ouvrier ».

La plupart des manifestants restaient pourtant optimistes. « *Ça va venir, ça va venir* », affirmait David, un des principaux animateurs, au printemps 1980, des luttes au centre universitaire de Jussieu. « *Cette fois-ci simplement*, ajoute-t-il, *ça partira des ouvriers et non pas des étudiants comme en 1968.* » Un autre insiste sur le caractère artisanal de nombreuses banderoles qui prouverait la spontanéité du mouvement.

Si des parlementaires du parti socialiste et du parti communiste ont reçu une délégation, c'est naturellement, aux yeux des manifestants, en raison de la force acquise par le mouvement. Une force liée, entre autres, à la présence de quelques appelés en uniforme dans la manifestation : « *Nous sommes toujours confrontés dans la caserne à l'ordre militaire,* déclara l'un d'eux. *Le service à six mois ne réglera pas tous les problèmes.* »

Un grand classicisme caractériseera la fin de la manifestation : quelques jets de pierres vers la police casquée et protégée de boucliers, qui barre l'accès du ministère de la défense, une trentaine d' « *incontrôlés* » particulièrement venimeux contre « *les camarades syndicalistes* », une charge de C.R.S. massive sans surprise et, enfin, une descente dans le métro d'une vingtaine de policiers en civil, qui frappaient deux ou trois manifestants dont la seule faute était de porter le jean un peu élimé et le cheveu assez long et qu'ils avaient, trop vite, assimilés à des provocateurs : « *Ce sont sans doute des fafs* (fascistes) *qui commencent à contre-attaquer* », commenta l'un des manifestants, qui ignorait qu'il s'agissait de policiers.

NICOLAS BEAU.

# POLITIQUE

## L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### TRAVAIL : encore le chômage

« *Le budget du travail est, encore une fois, le budget du chômage* », a constaté avec regret M. Vennin (P.S., Loire), dans la discussion sur les crédits que présentait M. Jean Auroux, vendredi 13 novembre, à l'Assemblée nationale. « *Budget de solidarité et d'action* », a souligné, pour sa part, le ministre, en indiquant que l'indemnisation du chômage représente 71,7 % de ces 40 milliards de francs de crédits (eux-mêmes en augmentation de 113 % par rapport à 1981). Le reste des dépenses sera consacré à la réforme de l'A.N.P.E. et de l'A.F.P.A., au Fonds national pour l'emploi et à l'aide aux créations d'emplois d'initiative locale.

M. Frelaut (P.C.), rapporteur spécial, estime que l'action du gouvernement pour résoudre le problème du chômage « *est bien orientée* ». M. Coffineau (P.S.), rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, a transmis à l'Assemblée l'avis « *très favorable* » de sa commission sur le budget du travail. Cette légère différence d'appréciation entre les deux groupes de la majorité a été soulignée par l'intervention de M. Renard (PC, Aisne) qui a appelé le gouvernement à « *se donner les moyens de faire céder les résistances patronales* » et les travailleurs à agir pour obtenir les embauches nécessaires. M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) a reproché, au contraire, au gouvernement de pratiquer une « *philosophie de lutte de classes* ».

M. Auroux a été discret sur les droits des travailleurs, se bornant à indiquer que « *le véritable moyen d'améliorer les conditions et le contenu du travail réside dans le droit d'expression des salariés eux-mêmes* ». Les appréciations de M. Chomat (P.C., Loire), selon lesquelles « *le changement n'a pas encore franchi le portail des entreprises* », sont restées sans réponse. M. Auroux a indiqué, en revanche, que le conseil des ministres sera saisi, le 16 décembre, d'un projet de loi sur le travail temporaire, et qu'un projet de loi sur la réduction des temps de travail sera déposé avant la fin de la session. En attendant les résultats de la reprise économique, il ne restait plus à l'Assemblée qu'à voter les crédits de l'« *héritage* ».

## DÉCENTRALISATION : le Sénat précise les règles qui régiront le fonctionnement du conseil général

*Le Sénat a achevé, vendredi 13 novembre, l'examen des dispositions du projet de décentralisation concernant le fonctionnement du conseil général.*

Douze articles ont ainsi été discutés en moins de trois heures et demie. Pourtant, dès l'ouverture du débat, M. Schiélé (Haut-Rhin), porte-parole du groupe centriste, avait exprimé le souhait que la discussion, déjà accélérée la veille, soit menée moins rapidement étant donnée la complexité du sujet.

M. Descours-Desacres (R.I., Calvados) avait rappelé au ministre d'Etat, au nom de la commission des finances, que l'usage constant du Sénat était que l'auteur d'un amendement puisse toujours s'expliquer, même lorsque le gouvernement invoque contre lui l'article 40 de la Constitution (irrecevabilité) En réalité, de nombreux amendements devaient être retirés par leurs auteurs, ou non soutenus en raison de l'absence de ces derniers ; situation de fait qui permit l'accélération du débat.

Après avoir adopté l'article 14 (réservé la veille), qui abroge certaines dispositions du code des communes visant la tutelle du préfet — sur proposition du rapporteur, M. Michel Giraud (R.P.R., Val-de-Marne), les sénateurs ont précisé qu'un conseil municipal ne peut émettre des « vœux » politiques, — le Sénat a abordé le chapitre du conseil général et de son fonctionnement.

L'article 22 tend à supprimer les limitations actuelles aux « réunions de droit » de l'assemblée départementale. Le Sénat contre l'avis du gouvernement a voulu préciser que les conseils généraux doivent se réunir « *au moins une fois par trimestre* », ainsi que pour une durée « *qui ne peut excéder cinq jours* », à tout moment si la moitié de leurs membres en font la demande.

L'article 22 bis instituait une séparation rigoureuse entre le président du conseil général et le représentant de l'Etat. Sur initiative du rapporteur, le Sénat a voulu au contraire faciliter leur dialogue et, notamment, l'accès du représentant de l'Etat aux séances du conseil général. Ce représentant devra aussi envoyer aux conseillers généraux, quinze jours avant la réunion de cette assemblée départementale, un rapport écrit sur la situation et l'activité des services de l'Etat dans le département.

Les articles suivants organisent les délibérations du conseil général : élection du bureau, règlement intérieur, etc. Le Sénat ne leur apporte que des modifications relativement mineures. — A. G.

# Un semestre de pouvoir socialiste

## III. — L'entrée en force du militantisme à l'Élysée

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Face aux résistances qu'il rencontre pour faire admettre le changement, le nouveau pouvoir compte sur une mobilisation que le P.S. est chargé d'organiser. Encore faut-il que les socialistes sachent doser, dans la forme et dans le fond, l'effort auquel ils invitent le pays. Encore faut-il qu'ils admettent que, pour conserver leur hégémonie dans la coalition gouvernementale, il leur faut composer et négocier un « compromis », comme les y invitent leurs textes officiels.

Après avoir examiné (« le Monde » des 13 et 14 novembre) comment l'exécutif et le P.S. se partagent les rôles, nous décrivons comment fonctionne le sommet du dispositif : l'équipe qui, à l'Elysée, entoure le président de la République.

Structure complexe et bicéphale dans sa conception, le cabinet du président de la République a, peu à peu, trouvé un mode de fonctionnement homogène. Mais la principale innovation, qui rend difficile toute comparaison avec les présidences précédentes, réside dans la tonalité militante de l'Elysée. Non que l'entourage de M. Giscard d'Estaing se soit abstenu de faire de la politique, mais celle-ci était entre les mains de grands commis, tels MM. Jean Serisé et Jean Riolacci.

Cette fois, la politique se fait au grand jour, et l'on ne craint pas de s'affirmer militant socialiste. Tout s'ordonne désormais, en effet, autour de la personne du secrétaire général de l'Elysée, M. Pierre Bérégovoy. Ce dernier siège au comité directeur du P.S. et ne manque pas une échéance interne importante. C'est ainsi qu'il a participé aux débats de la commission des résolutions, au congrès de Valence. Outre le secrétaire général, la plupart des collaborateurs du chef de l'Etat sont d'anciens cadres du P.S. D'autres (Mme Laot et M. Chéramy) sont issus du syndicalisme (la première était membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., le second cosecrétaire général du SNES).

Une place non négligeable a été faite également à l'amitié (avec, notamment, MM. Rousselet et de Grossouvre, l'historien Claude Manceron et l'écrivain Paul Guimard), ainsi qu'à la mémoire et à la fidélité : Mme Soudet, épouse d'un proche ami du chef de l'Etat, aujourd'hui décédé, participe au secrétariat particulier, tandis que Mme Paule Dayan, fille de Georges Dayan, a rang de chargée de mission.

Cette construction, au sein de laquelle chacun, ou presque, peut se prévaloir de liens particuliers, d'ordre affectif, historique ou politique, avec le chef de l'Etat, s'est peu à peu écartée du schéma initial.

A l'origine, en effet, la structure élyséenne était d'apparence bicéphale, avec, d'une part, le secrétariat général, dirigé par M. Bérégovoy, et le cabinet proprement dit, avec à sa tête M. André Rousselet (*voir organigramme ci-contre*). A cela s'ajoutait la cellule constituée par M. Jacques Attali, conseiller spécial, entouré de MM. Bianco et Morel, chargée d'explorer les idées de l'avenir.

Chacun semble désormais avoir trouvé sa place selon une hiérarchie de fait qui place M. Bérégovoy au sommet, suivi dans l'ordre du général Saulnier, et de MM. Rousselet et Attali. Cette hiérarchie est loin d'être rigide : ne serait-ce que parce que M. Mitterrand a toujours sollicité plusieurs avis à la fois, jouant de la diversité et parfois de la concurrence de ses conseillers. Mais elle est réelle, et s'est établie de façon pragmatique. Là encore, il faut en chercher l'origine dans la méthode de travail du chef de l'Etat : celui-ci répugne aux rencontres organisées et formelles. Il n'y a donc pas de réunion de cabinet, les conseillers et chargés de mission étant le plus souvent consultés par notes.

### L'autorité de M. Bérégovoy

L'autorité de M. Bérégovoy sur l'appareil élyséen tient d'abord à la fonction elle-même : depuis la fondation de la Ve République, le secrétaire général est une pièce essentielle du dispositif qui permet au chef de l'Etat d'assurer sa prééminence. Les prédécesseurs de M. Bérégovoy étaient à la fois les « patrons » de l'équipe présidentielle, et les intermédiaires entre le président et les ministères.

La dimension supplémentaire de l'actuel titulaire de ce poste procède d'une double confiance : technique d'abord, car, au P.S. et pendant la campagne présidentielle, le futur secrétaire général de l'Elysée prenait une part active à l'élaboration des dossiers destinés au candidat ; politique ensuite, car M. Bérégovoy est à même d'interpréter et de traduire la pensée du chef de l'Etat en toutes circonstances.

Cela explique sans doute que M. Bérégovoy, contrairement à ses prédécesseurs, soit le porte-parole officiel du conseil des ministres. Il est d'ailleurs présent dans le bureau du chef de l'Etat lorsque celui-ci reçoit, chaque lundi en fin d'après-midi, le secrétaire général du gouvernement pour préparer la réunion du mercredi puis, dans ce même bureau, le mardi matin, en compagnie du premier ministre. D'une façon générale, il n'est pas un acte important de l'exécutif qui échappe au secrétaire général de l'Elysée. Cette compétence s'étend au domaine diplomatique puisque M. Mitterrand demande souvent à M. Bérégovoy de l'accompagner dans ses déplacements à l'étranger et de recevoir les ministres des affaires étrangères qui demandent audience au chef de l'Etat.

Bien qu'il soit sensible à l'importance de sa charge, M. Bérégovoy a su se faire apprécier de ses collaborateurs par une méthode de travail collective.

Il est secondé par un conseiller d'Etat, M. Jacques Fournier, qui, au sein du P.S., milite au CERES. Spécialiste des questions sociales (il enseignait ces matières à l'Institut d'études politiques de Paris), M. Fournier, travailleur acharné, est discret et efficace. Il représente l'Elysée dans tous les comités interministériels et s'est affirmé comme la cheville ouvrière de l'édifice élyséen.

### Cellules informelles

Autour de MM. Bérégovoy et Fournier se sont constituées plusieurs cellules informelles.

L'une est purement politique et traite de tous les discours et écrits du chef de l'Etat. Elle comprend M. Michel Charasse, désormais sénateur du Puy-de-Dôme, lui aussi travailleur acharné et spécialiste de droit parlementaire et de finances publiques. Il avait, avant le 10 mai, autorité sur les attachés parlementaires du groupe socialiste ; il est à l'Elysée (avec M. Pierre Castagnou et Mme Paule Dayan) chargé également des relations avec le Parlement, plus particulièrement avec le groupe des sénateurs. Enfin, M. Jean Glavany a bénéficié, malgré son jeune âge (trente-trois ans), d'une assez longue habitude de travail avec le premier secrétaire du P.S., puis le candidat, enfin le président. Ses fonctions de chef de cabinet le conduisent à traiter de dossiers plus spécifiques (voyages en province, sécurité, affaires des départements de la Nièvre et des Landes auxquelles M. Mitterrand continue de s'intéresser).

Outre l'équipe politique — qui dispose d'autre part des travaux de M. Charles Salzmann (chargé de suivre l'évolution de l'opinion, à travers les sondages) et de ceux du secteur presse, que dirige M. Michel Vauzelle, porte-parole du chef de l'Etat (assisté de Mme Nathalie Duhamel), il existe une cellule diplomatique qui regroupe le plus souvent MM. Védrine, Debray (Amérique centrale, tiers-monde), Sautter (relations économiques internationales) et Penne (affaires africaines).

En matière économique et sociale, tout tourne autour de M. Fournier, qui réunit chaque mercredi matin, afin de coordonner leur action, les conseillers et chargés de mission concernés.

Enfin une équipe, groupée autour de MM. Legatte, Rousselet et Fournier, est chargée d'examiner, d'avaliser ou de proposer, selon les cas, les nominations qui sont à la discrétion du gouvernement.

Dans cet organigramme, il faut faire une place à part à MM. Rousselet, de Grossouvre et Attali.

Le premier (assisté d'un professeur de droit public spécialiste des partis de l'ancienne majorité, M. Jean-Claude Colliard), accaparé par l'organisation et la gestion de la « maison civile », traite des contacts avec les milieux politiques autres que socialistes. Il est également chargé de l'information et s'intéresse de près aux problèmes de l'audiovisuel, voire parfois aux nominations qui interviennent dans telle ou telle société issue de l'O.R.T.F. Il est vrai que le directeur de cabinet du chef de l'Etat ne détient pas le monopole des interventions dans ce domaine, au point qu'un dirigeant de télévision a pu récemment constater (en privé) que les « souhaits » prêtés au chef de l'Etat par ses collaborateurs peuvent être parfois difficiles à concilier.

Un autre homme de confiance est M. de Grossouvre, qui « coiffe » notamment le SDECE et certains secteurs de la diplomatie. Il est de ceux, avec M. Rousselet, auxquels il arrive de raccompagner le chef de l'Etat le soir à la sortie du « bureau ». M. Mitterrand en effet continue d'habiter à son domicile parisien de la rue de Bièvre, et se plaît à dire qu'il se rend chaque matin (vers 9 heures) « au bureau ». Il arrive également à M. de Grossouvre d'héberger le chef de l'Etat dans une propriété qu'il possède dans l'Allier.

Enfin, M. Attali est de ceux qui approchent le plus souvent le président de la République. « Conseiller spécial », il a en charge quelques dossiers ponctuels, notamment la préparation des sommets multilatéraux, plus récemment celui de Cancun. Dans l'esprit du président de la République, il doit être un défricheur du futur, une « boîte à idées » en quelque sorte. M. Attali se trouve avantagé par sa situation géographique : son bureau jouxte ceux du président et du secrétaire général : chaque visiteur passe donc par le bureau du conseiller spécial qui est ainsi placé au cœur de l'actualité. Mais il n'est guère favorisé par ses méthodes de travail, jugées quelque peu personnelles.

Il est enfin une idée qui n'a pu faire son chemin : selon le schéma initial, il fallait éviter une trop grande spécialisation des membres de l'équipe présidentielle. La pratique a toutefois imposé que chacun traite un secteur bien défini et devienne le correspondant d'un ou plusieurs ministères. Il y a cependant une différence avec les pouvoirs précédents : non que la nouvelle équipe concentre moins de pouvoirs que les équipes qui conseillaient les prédécesseurs de M. Mitterrand ; mais elle doit tenir compte du souci exprimé par le chef de l'Etat de ne conserver à l'Elysée que l'essentiel et donc de renvoyer certains dossiers, autant que faire se peut, à l'hôtel Matignon et aux ministères.

Cette équipe, telle qu'elle est, est cependant appelée à connaître des changements : le président de la République est acquis à l'idée qu'il faut renouveler les hautes sphères de la fonction publique. Et il dispose, à l'Elysée, d'un vivier dans lequel il ne manquera pas de puiser.

FIN

### L'ORGANIGRAMME OFFICIEL

*Secrétaire général* : M. Pierre Bérégovoy.

*Directeur du cabinet* : M. André Rousselet.

*Chef d'état-major particulier* : le général de corps aérien Jean Saulnier.

*Secrétaire général adjoint* : M. Jacques Fournier.

*Conseiller spécial* : M. Jacques Attali.

*Chargés de mission* : MM. François de Grossouvre (SDECE, affaires diverses) ;

Paul Legatte (coordination des cabinets ministériels, Conseil d'Etat, hauts fonctionnaires).

SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

*Conseiller auprès du secrétaire général* : M. Michel Charasse (collectivités locales, constitutionnalité des lois, Parlement).

*Porte-parole* : M. Michel Vauzelle.

*Attaché de presse* : Mme Nathalie Duhamel.

CONSEILLERS TECHNIQUES

MM. Jacques Bonacossa (commerce et artisanat) ;

Antoine Bonnefond (justice) ;

Alain Boublil (industrie, transports, logement) ;

Pierre Castagnou (Parlement, cadres, patronat) ;

Mme Yannick Moreau (solidarité nationale) ;

MM. Henri Nallet (agriculture) ;

Guy Penne (Afrique, DOM-TOM) ;

Gérard Renon (énergie, recherches) ;

Charles Salzmann (sondages, informatique, bureautique) ;

François Stasse (économie et finances, budget) ;

Christian Sautter (relations économiques internationales) ;

Hubert Védrine (relations extérieures).

CHARGES DE MISSION

M. Robert Chéramy (éducation, temps libre) ;

Mme Paule Dayan (Parlement) ;

MM. Régis Debray (tiers-monde) ;

Paul Guimard (culture) ;

Mme Jeannette Laot (travail) ;

MM. Claude Manceron (culture, exposition universelle) ;

Jacques Ribs (rapatriés).

CABINET

*Directeur adjoint* : M. Jean-Claude Colliard.

*Conseiller technique* : M. Gilles Ménage.

*Chef de cabinet* : M. Jean Glavany.

*Chargés de mission* :

MM. Jean-Louis Bianco ;

Pierre Morel ;

Mme Laurence Soudet.

*Secrétariat particulier du président de la République* :

Mme Paulette Decraene ; Mlle Marie-Claire Papegay.

ETAT-MAJOR PARTICULIER

Le capitaine de vaisseau Jean-Pierre Fourquet ;

Le colonel des troupes de marine Yann Rousseau-Dumarcet ;

Le colonel de l'armée de l'air Bernard Nicolas ;

Le lieutenant-colonel Philippe Mercier (aide de camp) ;

Le commissaire en chef de la marine Jean-François Cléret ;

Le capitaine de corvette Michel Olhagaray (aide de camp).

COMMANDANT MILITAIRE DU PALAIS

Le colonel de gendarmerie Armand Wautrin.

Dans notre prochain numéro, le début d'un dossier sur

LES CABINETS MINISTÉRIELS DU GOUVERNEMENT MAUROY

**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 273 F | 442 F | 611 F | 780 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 483 F | 862 F | 1 241 F | 1 620 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 313 F | 522 F | 731 F | 940 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 386 F | 667 F | 949 F | 1 230 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

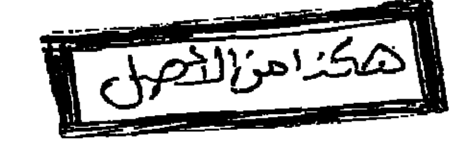
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

L'ARRIVÉE DE IKEA. UN ÉVÈNEMENT DANS L'AMEUBLEMENT DES FRANÇAIS.

LE NUMÉRO 1 MONDIAL DE L'AMEUBLEMENT EST SUEDOIS. C'EST IKEA.



هكذا من الأصل



Le Monde

# société

## JUSTICE

### SURPOPULATION, VIOLENCES, GRÈVES DE LA FAIM

## La situation dans les prisons italiennes est explosive

De notre correspondant

Rome. — Trois détenus de la prison de San-Vittore à Milan, en attente de leur procès depuis un an, sont depuis cinquante jours en grève de la faim. L'un d'entre eux est encore lucide. Les deux autres, proches du coma, ont été transportés dans un hôpital de Parme où ils sont alimentés artificiellement.

Le cas de ces trois prévenus, dont le plus âgé a trente-deux ans, sans casier judiciaire, inculpés de participation à bande armée sur les seuls aveux de terroristes repentis — qui obtiennent des diminutions de peine — est symptomatique de la condition carcérale en Italie. Que réclament-ils ? Ils n'ont formulé aucune demande précise. Ils entendent certes protester de leur innocence, mais surtout dénoncer les conditions de vie dans les prisons. Comme en écho, à Reggio-di-Calabria a commencé une grève de la faim de trois cents détenus : ils sont las d'attendre depuis deux, trois ans, parfois plus, que commence leur procès en appel. Selon le conseil de l'ordre des avocats de Calabre, mille huit cents procès en appel sont ainsi en attente.

### Vers l'amnistie

Engorgement des tribunaux, surpopulation des prisons (trente-six mille détenus dans des locaux prévus pour en contenir au maximum vingt mille, détenus dont plus de la moitié sont en attente de jugement) sont les problèmes auxquels tente de remédier la loi d'amnistie, récemment adoptée par le Sénat, et qui sera votée définitivement avant la fin de l'année. C'est la troisième de ce type en dix ans. Elle concernera sept à huit mille détenus. Mais cette mesure de clémence pour les délits mineurs, sans lien avec le terrorisme, n'est qu'un palliatif au regard d'une situation carcérale qualifiée d'« *insoutenable* » par le ministre de la justice.

Presque quotidiennement, les journaux rapportent les incidents survenus en prison : automutilations, drogue, suicides, violence du « contre-pouvoir » des gangs imposant leur loi dans les prisons par la corruption ou l'intimidation. Dans la prison de Poggioreale à Naples, où est enfermé Raffaele Cutolo, chef de la Camora (la mafia napolitaine), on a compté six assassinats en un an. Dans les prisons de Milan, il y a eu depuis janvier huit assassinats, sept suicides et des dizaines de blessés à la suite de règlements de comptes. Même les quartiers de haute sécurité ne sont pas exempts de meurtres.

San-Vittore, prison datant de plus d'un siècle, compte mille trois cents détenus alors qu'elle ne devrait en contenir que huit cents. Au départ, les trois grévistes de la faim ont participé aux mouvements de prisonniers qui, sur l'initiative des « politiques », tentaient avec la direction d'améliorer les conditions de vie pénitentiaires. Puis ce fut, en septembre, l'assassinat d'un brigadier par des terroristes, la brutale répression, et le transfert d'une centaine de détenus — dont certains furent grièvement blessés — dans les quartiers spéciaux d'autres prisons. « *Plutôt que de sortir d'ici mutilé physiquement et intellectuellement, autant se laisser mourir* », se sont bornés à expliquer les trois jeunes détenus de San-Vittore.

PHILIPPE PONS.

## LA LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

## La conférence de Strasbourg prône la fermeté dans le respect des libertés

De notre correspondant

Strasbourg. — Le cap est à la fermeté dans la lutte contre le trafic des drogues. Il n'y aura aucune légalisation de l'usage du cannabis. C'est ce que vient de décider un « groupe de coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite de stupéfiants » (dit groupe Pompidou), qui réunissait sa sixième conférence ministérielle au Conseil de l'Europe, sous la présidence de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale.

Le renforcement de la lutte contre la drogue, ont estimé les participants, est rendu nécessaire par l'extension de l'usage des drogues dures. Dans les douze pays parties à la conférence (les pays membres de la C.E.E., la Suède et la Turquie), on compterait deux cent mille « toxicomanes lourds » s'adonnant à l'héroïne et à la cocaïne, dont vingt mille pour la France. Par ailleurs, l'usage des amphétamines se répand et celui des solvants contenus dans les colles présente un danger réel pour des milliers de lycéens, de plus en plus jeunes, a constaté la conférence.

En plus des actions de prévention et d'échange international d'informations sur les drogues, il s'agit de promouvoir une véritable politique de réinsertion des toxicomanes. La conférence s'est particulièrement intéressée à l'exemple de la Suède, où des familles d'accueil, rétribuées par les autorités, prennent en charge des toxicomanes pour leur offrir un environnement nouveau et faciliter ainsi leurs efforts de réinsertion menés avec les médecins.

La recherche de méthodes nouvelles pour la réadaptation des drogués doit tenir compte de leur personnalité, comme l'avait souligné, dans son discours inaugural, Mme Questiaux, faisant allusion « *aux méthodes qui, sous couvert de thérapie, portent gravement atteinte à la personnalité et à la dignité des toxicomanes, ou aux techniques qui aboutissent à remplacer la dépendance à la drogue par la dépendance à une institution, quand ce n'est pas à un gourou. Trop d'erreurs ont déjà été commises chez nous, comme dans d'autres pays, pour que nous ne fixions pas là aussi des barrières strictes* ».

L'esprit qui doit prévaloir dans la lutte contre la drogue avait également été défini par le ministre de la solidarité nationale, qui déclarait à ce propos : « *Ce serait, en effet, un grand malheur si, à tous les méfaits de la drogue, s'en ajoutait un autre : que les filets mis en place pour attraper les trafiquants et pour normaliser les drogués ne servent, en définitive, qu'à étrangler les libertés ; le remède serait pire que le mal.* »

La conférence a, semble-t-il, partagé cette attitude nouvelle et s'est prononcée pour une approche plus nuancée, notamment en ce qui concerne la répression de l'usage du cannabis.

Autre sujet d'inquiétude pour la conférence : l'abus des médicaments psychotropes. Le problème doit être examiné au fond lors de la prochaine rencontre. Mais, d'ores et déjà, on a recommandé le contrôle de l'offre et de la demande de ces médicaments, qui doit s'effectuer en « *coopération étroite entre les autorités publiques et les médecins, les pharmaciens et les industries pharmaceutiques* ». Cette formulation, quelque peu sibylline, fait allusion à un autre trafic de drogue, celui de l'exportation de ces médicaments par des laboratoires européens vers des pays du tiers-monde où les psychotropes constituent de véritables « drogues du pauvre ».

JEAN-CLAUDE HAHN.

### TÉMOIGNAGE

## Un trafic « légal »

Le docteur Rodolphe Ingold, directeur médical de l'Association Charonne (1), nous adresse le témoignage suivant :

*En raison de mes activités de recherche anthropologique sur la toxicomanie, j'ai été amené à constater, depuis un an environ, que bon nombre de toxicomanes français allaient en Belgique pour se faire délivrer, sur ordonnance médicale, des opiacés.*

*Du fait qu'un médecin belge prescripteur recommande l'Association Charonne en tant que centre de soins à Paris — centre dont je suis le directeur médical — et du fait que ce trafic est en train de prendre des proportions inacceptables, je me suis rendu sur place, accompagné d'une toxicomane qui me servit de guide. En déclinant une fausse identité, j'ai pu observer directement comment se déroulait une de ces consultations.*

*Une grande salle commune, soixante à quatre-vingts personnes assises par terre et manifestement sous l'effet de l'héroïne, un médecin qui explique pendant une heure et demie les mécanismes neurophysiologiques de la pharmacodépendance et d'un sevrage physique : ici, on vient pour « se sevrer physiquement ».*

*La consultation, pour la première fois, coûte 200 francs français. La deuxième fois, elle coûtera 100 francs de plus, et ainsi de suite :* « Pour bien faire comprendre aux gens que, s'ils reviennent, c'est qu'ils n'ont pas suivi régulièrement le traitement. » *En fait, pour décourager d'éventuels habitués, qui, depuis, reviennent régulièrement en consultation soit sous une autre apparence, soit par personne interposée.*

*La dernière demi-heure du discours du médecin est consacrée à l'utilisation du Bézitramide (2) ; il est expliqué que les doses doivent être graduellement diminuées et remplacées par des neuroleptiques, des antidépresseurs et des anxiolytiques — le tout de manière systématique. Afin d'éviter tout malentendu, à chaque produit correspond un « antidote » — généralement la diminution du dosage, sauf pour les neuroleptiques pour lesquels sont indiqués deux antiparkinsoniens. Bien sûr, l'ordonnance comprendra de manière systématique tous ces produits, et les pharmaciens refuseront de vendre uniquement le morphinique* « pour ne pas passer pour des marchands de drogue ». *En bref, le trafic est tout à fait légal dans la forme.*

*Dans la salle, au bout de plus de deux heures d'attente (chacun a payé et attend l'ordonnance), on commence à s'agiter. Certains se lèvent pour se faire une injection dans les toilettes et les autres attendent, leur ticket à la main. Bientôt, le médecin sera prêt à remplir et signer les ordonnances, et chacun attendra, dans l'ordre d'arrivée. Mais, auparavant, des conseils seront donnés, permettant à ceux qui prennent le train pour Paris de choisir les lignes et les horaires les moins surveillés. En pratique, le Bézitramide se retrouvera dans une boîte banalisée — offerte par le pharmacien — ou dans une « planque » quelconque. Quant aux autres médicaments, et en particulier les neuroleptiques, ils rejoindront assez vite la poubelle. La vente du Bézitramide est « légale », mais il n'en est pas de même pour son exportation vers la France.*

*Au total, le voyage aura coûté à chaque personne 700 francs à 1 000 francs français (l'équivalent de deux jours à l'héroïne) et permettra une toxicomanie d'attente d'une semaine ou deux.*

### Plus dangereux encore

*On commence à bien connaître, dans certains milieux informés, l'origine des drogues pharmaceutiques qui se vendent illégalement dans la rue — telles, par exemple, la Méthaqualone (3) ou les amphétamines. Par rapport à cela, le médecin ne représente rien pour ce qui est de la quantité de drogue écoulée. Mais que l'on y prenne garde : le Bézitramide commence à se vendre à Paris (30 francs le comprimé), dans la rue ; la boîte de vingt-cinq comprimés se vend environ 20 francs français en pharmacie, à Bruxelles. De plus, compte tenu de la très grande disponibilité actuelle de l'héroïne, ce produit représente réellement la possibilité de prolonger et de chroniciser la toxicomanie. A une époque où la drogue de pointe est l'héroïne — et non plus le haschisch, — ces très curieuses pratiques représentent un danger plus grave que l'on pense. En effet, il faut se souvenir de l'histoire de certains médicaments toxicomanogènes en France, telle la Pyrovalérone qui fut responsable, en 1975, d'innombrables accidents gravissimes avant sa mise au tableau B. Il faut aussi avoir présente à l'esprit l'expérience américaine, où ce sont précisément certains médicaments qui sont à l'origine des accidents mortels les plus fréquents chez les toxicomanes. De plus, s'il n'est pas mis fin à ce trafic, il est évident qu'il ne pourra que se développer, surtout si un jour l'héroïne devient moins disponible et d'un prix plus élevé : on assistera alors, comme dans un passé proche, à une nouvelle flambée de toxicomanie médicamenteuse — et effectivement plus dangereuse encore que ce que l'on connaît actuellement.*

*Enfin, si la toxicomanie n'est pas un problème lié à la seule distribution de drogue, pourquoi pourchasser les petits revendeurs à la sauvette, quand on laisse en paix les réseaux de trafic légal ?*

(1) L'association Charonne, association privée agréée, comporte une équipe de jour spécialisée dans l'accueil, l'orientation et le soutien aux toxicomanes : 21, rue des Filles du Calvaire, 75003 Paris. Tél. 887-48-41 et 70-91).

(2) Analgésique morphinique entraînant la dépendance.

(3) N.D.L.R. : la méthaqualone est un somnifère qui vient, aux Etats-Unis, en tête de toutes les toxicomanies, immédiatement après la marijuana. Plus de 100 tonnes de ce produit — fabriqué à l'étranger — ont été introduites en contrebande aux Etats-Unis, l'an passé, alors que moins de 4 tonnes y étaient, légalement, fabriquées et vendues.

Les services d'urgence et les morgues des hôpitaux américains reçoivent, actuellement, un nombre record d'adolescents intoxiqués par surdosage de ce produit, ou qui sont atteints de convulsions par tentative de sevrage.

## CARNET

### Naissances.

— M. et Mme Roger LECOURT ont la joie de faire part de la naissance de leurs deux petites-filles,

**Marguerite LECOURT,**
le 1er juin,
**Félicie MOREAU,**
le 4 novembre.

La Petite Jonchère,
78380 Bougival.

### Décès

— On nous prie d'annoncer la mort, survenue le 7 novembre 1981, de

**M. Octave BRUNEAU,**
doyen d'âge de l'Amicale des anciens marins et des anciens des sous-marins.

Ses obsèques ont été célébrées, le jeudi 12 novembre, à Saint-Gratien, sa paroisse.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, à Bourges.

Sa famille s'excuse de n'avoir pu prévenir tous ses amis.

Priez pour lui.

— Mme Berthe Henry, son épouse,
M. et Mme Charles-Philippe Bon, ses enfants,
M. et Mme Max Nahon,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Edmond HENRY,**
survenu, le 12 novembre 1981, dans sa soixante-dixième année.

Le service religieux et l'inhumation auront lieu dans l'intimité familiale, à Paris.

93, rue J.-P.-Timbaud,
75011 Paris.
41, rue de Sèvres,
92100 Boulogne.

— M. Paul Kapkind,
Les familles Kapkind et Frohwirth,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Paul KAPKIND,**
née Annie Frohwirth.

L'inhumation aura lieu, le lundi 16 novembre 1981 à 14 h 30, au cimetière de Pantin-Parisien.

19, rue de la Ferme,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Philippe Duplan,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Robert Clerin,
M. Jean Laudet,
M. et Mme Jacques Laudet et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

**Mme Vve Gustave LAUDET,**
née Simone Serviere,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

29, rue Eugène-Millon,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Bettina RAGOT,**
née de Broissia,
survenu à Chatelneuf (Jura), le vendredi 13 novembre 1981, dans sa quatre-vingt-onzième année.

De la part de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le service religieux aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Bernard Roland-Gosselin,
Anne et Hubert Taupin,
Hubert, Delphine, Christian et Sandrine Roland-Gosselin, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Marie-Laure ROLAND-GOSSELIN,**
née Boccon-Gibod,
survenu le 13 novembre 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle de l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, le 16 novembre 1981 à 13 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

### Messes anniversaires

— Pour le neuvième anniversaire de la mort de la

**marquise de MAILLE,**
née Aliette de Rohan Chabot,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, en union avec les messes qui seront célébrées à son intention, le 18 novembre 1981 à 11 h 15, en la chapelle de Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, à Paris (7e), et le dimanche 22 novembre à 10 h 30, en l'église de La Motte-Tilly (Aube).

### Remerciements

— La famille de

**Georges BRASSENS,**
profondément touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées, remercie tous ceux qui ont pris part à son chagrin.

### Anniversaires

— Il y a deux ans, le 13 novembre 1979, décédait subitement

**Sandra HIPSZMAN.**

Il est demandé à ceux qui l'ont connue une pensée pour elle.

— A l'occasion du quatrième anniversaire du décès du

**professeur Georges FRIEDMANN,**
Mme Friedmann prie tous ceux qui l'ont connu et aimé de se joindre à elle pour une pensée émue.

### Communications diverses

— « Rencontres astrologiques 1981 » les 14 et 15 novembre, à partir de 9 h 30, à la Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon, Paris (8e), sur le thème : « Astrologie et spiritualité ». Colloque international organisé par la Société française d'astrologie.

*Nos abonnés*, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

## UNESCO

● *M. M'Bow reçu à l'Elysée.* — M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a eu un entretien, vendredi 13 novembre, avec M. François Mitterrand. Au terme de cette première audience officielle à l'Elysée du directeur général de l'UNESCO depuis l'élection de M. Mitterrand, M. M'Bow a déclaré qu. cette conversation a permis d'évoquer le problème d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. Il a aussi exprimé sa conviction que la contribution de la France à l'UNESCO, « *qui a toujours été extrêmement importante, s'accroîtra certainement* ».

## RELIGION

## L'Église d'Angleterre admet l'ordination des femmes au diaconat

De notre correspondant

Londres. — Le synode général (1) de l'Eglise d'Angleterre (anglicane) a décidé, le jeudi 12 novembre, que les femmes pourraient être ordonnées diacres. Elles porteront le titre de « révérend », et pourront diriger les cérémonies religieuses et donner les sacrements, dont celui du mariage. Mais il faudra encore deux ans pour que cette décision entre dans le droit canon de l'Eglise d'Angleterre. Cependant les femmes ne pourront être ordonnées ni prêtres ni *a fortiori* évêques.

L'Eglise d'Angleterre a des diaconesses depuis 1962. Elle en compte actuellement trois cent vingt, soit trois fois plus qu'il y a dix ans. Un tiers d'entre elles seraient désireuses de devenir prêtre si la possibilité leur en était donnée. Jusqu'à maintenant, les diaconesses étaient considérées comme des laïques. La réforme de leur statut a été proposé par l'évêque de Plymouth et soutenue par l'archevêque de Canterbury, le docteur Robert Runcie.

Si la décision a été prise à une forte majorité, les membres du synode qui s'y sont opposés ont surtout insisté sur les difficultés qu'elle pourrait créer dans les relations avec les autres Eglises (catholique et orthodoxe).

Selon un récent sondage, une majorité de chrétiens anglicans sont favorables à l'ordination des femmes. Il en est de même des autres confessions à l'exception des catholiques romains dont une faible majorité (53 % contre 47 % des personnes interrogées) s'est prononcée contre l'ordination des femmes. — D. V.

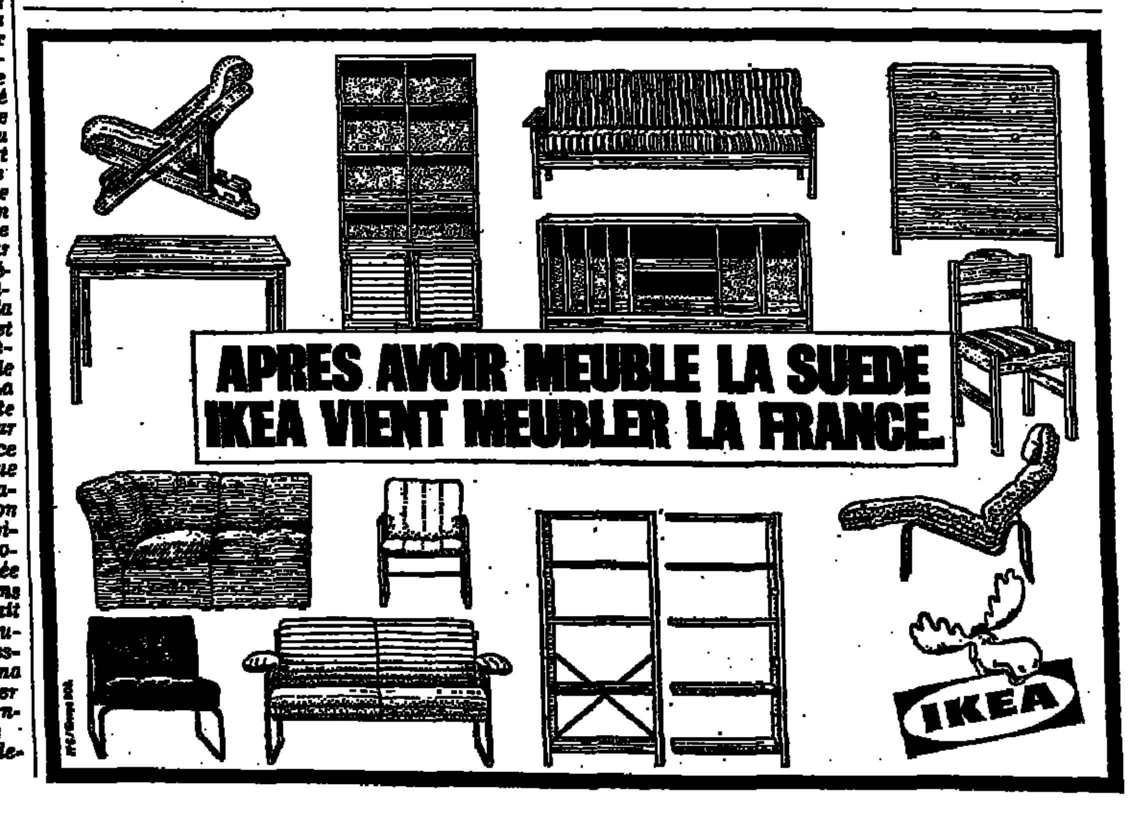
(1) Le synode général comprend 43 évêques et 500 membres élus (250 clercs et 250 laïcs). Ce synode est doté d'une réelle autorité, même si, en dernier recours, les évêques gardent leur droit de veto.

## MÉDECINE

### Au Sénat

## M. RALITE : LE SCANNER NE DOIT PAS ÊTRE UNE MACHINE A SOUS

Les sénateurs ont consacré une partie de la journée du 13 novembre à la discussion de questions orales sur la politique gouvernementale de la santé. Le ministre, M. Ralite, a précisé sa politique en ce qui concerne les scanners et a ajouté : « *Une polémique s'est élevée : j'engagerais avec cette politique le combat contre le secteur privé. Une entrevue avec les deux fédérations d'hospitalisation privée, la semaine dernière, a fait justice de ces allégations. Le président de la République a déclaré que les deux secteurs doivent être complémentaires, et je le suivrai dans cette politique, car complémentarité ne signifie pas concurrence. Le fait est que les demandes du secteur privé, en juillet, portaient sur des villes déjà bien équipées. Par exemple, j'avais une demande pour Grenoble, ville déjà bien équipée, j'ai préféré Valence. De même, j'avais une demande pour Saint-Cloud, où le centre René-Huguenin a magnifiquement soigné tel de mes amis — mais la ville était déjà bien équipée, et j'ai préféré Argenteuil. Ces critères valent évidemment pour le public comme pour le privé. La prochaine répartition sera faite selon ces principes, et le secteur privé aura satisfaction dans ce cadre ; ce que je veux, c'est que le scanner ne serve pas de machine à sous ! (...) La création d'un secteur privé dans les hôpitaux, instituée en 1958 par le professeur Debré, répondait à l'idée de mettre fin à une situation dans laquelle l'hôpital public, c'était encore la médecine des pauvres. (...) L'initiative du professeur Debré a été pervertie ; ma tâche consistera à retrouver vingt-trois ans après, les intentions initiales de la réforme : assurer à tous la meilleure médecine possible...* »

# SPORTS

### AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE D'ESCRIME

## Un bulletin de santé préoccupant pour les Français

De notre envoyé spécial

Foggia. — *Les deux premières journées du championnat d'Europe d'escrime, marquées par la domination des Italiens, ont été très défavorables aux concurrents français. Dominatrice aux Jeux olympiques de Moscou, où elle avait gagné six médailles dont quatre titres, l'escrime française avait subi au cours des douze mois suivants une débâcle sans précédent : bredouille aux championnats du monde juniors de Lausanne, bredouille à ceux de Clermont-Ferrand, en seniors. Deux compétitions avaient suffi pour que son crédit international soit largement entamé. Une équipe euphorique et conquérante s'effaçait devant des individualités désemparées et incapables de se transcender.*

A un directeur technique national, M. Jacques Donnadieu, qui quittait son poste avec trente-quatre médailles à son palmarès, succédait M. Jean-Michel Oprendek, accablé dès son entrée en fonctions alors qu'on ne pouvait décemment pas lui faire porter le chapeau. En toute logique, il n'avait fait que suivre la ligne tracée par son prédécesseur. Il était cependant urgent pour lui d'affirmer sa personnalité en mettant en pratique ses propres conceptions. Tâche délicate dans le contexte français où les dirigeants, élus et bénévoles, pèsent de toute leur influence sur l'organisation de l'escrime avec, dans certains cas, un mépris manifeste pour les cadres techniques.

Une franche explication, doublée d'un ultimatum des huit entraîneurs nationaux, a permis de débloquer la situation. Restait à placer les champions devant leurs responsabilités. Car quelques-uns avaient parfois tendance à oublier que, depuis les « contrats Soisson », devenus plans de carrière, les aides personnalisées et les primes à la performance (30 000 francs en 1980 pour une victoire olympique), ils avaient autant de devoirs que de droits.

En réclamant davantage de rigueur à l'entraînement et la participation à un plus grand nombre de compétitions, M. Jean-Michel Oprendek a imposé une discipline plus stricte. Elle repose sur une grille établie afin de n'assister financièrement que les tireurs capables de consentir les efforts nécessaires à de bonnes performances.

### Une trentaine d'escrimeurs aidés

Cette méthode n'a, bien entendu, pas été du goût de tout le monde. Ainsi la championne olympique Pascale Trinquet, très critiquée après sa piètre exhibition clermontoise, a-t-elle préféré renoncer provisoirement à la compétition. D'autres ont été amenés à modérer leurs exigences financières. Sept plans de carrière ont toutefois été proposés au ministère de la jeunesse et des sports, tandis qu'une trentaine d'escrimeurs de haut niveau bénéficieront des fameuses aides personnalisées, qui peuvent aller de 500 francs à 10 000 francs par an.

M. Jean-Michel Oprendek ne perd pas de vue les réalités économiques auxquelles sont confrontés les athlètes. Il a seulement cherché à définir une nouvelle règle du jeu au moment où le bulletin de santé de l'escrime française est préoccupant : « *Si les fleurettistes masculins et les épéistes semblent en mesure de tenir un rôle de premier plan jusqu'aux Jeux olympiques de Los Angeles,* explique-t-il, *il n'en va pas de même au fleuret féminin et au sabre.* » La retraite de Pascale Trinquet, l'indisponibilité d'Isabelle Begard, qui attend un enfant, et le départ pour Tahiti en octobre de Brigitte Gaudin apparaissent en effet de nature à décapiter l'équipe championne olympique.

L'état du sabre est encore plus critique. Depuis 1964, on attend toujours un successeur à Claude Arabo, médaille d'argent à Tokyo, et, en dépit des efforts des meilleurs spécialistes français, aucun progrès d'ensemble n'a véritablement été enregistré. Devant ce constat et en désespoir de cause, la Fédération française d'escrime a choisi de faire appel à un maître d'armes de grand renom, le Hongrois Sepeszi, qui, au cas où l'autorité de tutelle donnerait son accord, se pencherait au chevet du sabre français durant trois ans.

L'escrime française traverse donc une phase difficile. Et dans l'immédiat les jeunes sont encore loin de pouvoir espérer assurer la relève puisque, avec Brigitte Gaudin et Philippe Riboud, les Français ont déjà brûlé deux de leurs meilleures cartes. Ce ne sont sans doute pas les résultats des championnats d'Europe de Foggia qui pourront provoquer le déclic qui leur permettrait de vaincre le signe indien.

JEAN-MARIE SAFRA.

## D'un sport à l'autre...

TENNIS. — *Yannick Noah s'est qualifié, vendredi 13 novembre, pour les demi-finales du tournoi de Londres, doté de 175 000 dollars, en battant le Britannique Richard Lewis, 6-3, 6-2. Il rencontrera Jimmy Connors qui s'est imposé devant l'Israélien Schlomo Glickstein, 6-4, 6-0. L'autre demi-finale opposera John McEnroe, vainqueur de son compatriote Brian Gottfried 6-1, 6-2 à Sandy Mayer, qui a éliminé Roscoe Tanner, 6-4, 5-7, 6-1.*

VOILE. — 33 Export, *le voilier mené par Philippe Briand dans la deuxième étape de la course autour du monde entre Le Cap et Auckland, a démâté, vendredi 13 novembre, alors qu'il se trouvait à environ 100 milles à l'ouest des îles Kerguelen. Les services de sécurité ont été alertés pour le cas où il ne pourrait pas rejoindre ces îles par ses propres moyens. Les vingt-six concurrents qui se trouvent au niveau des 40es degrés de latitude Sud, surnommés « les 40es rugissants », affrontent actuellement des conditions météorologiques très difficiles*

# ÉDUCATION

## Protestation d'étudiants des grandes écoles de commerce contre des suppressions d'équivalences

De notre correspondant

Bordeaux. — Des délégations d'étudiants venus de dix-sept des grandes écoles de commerce et de gestion se sont réunies à Bordeaux, le mardi 10 novembre, pour examiner les conséquences de la réforme du diplôme d'études comptables supérieurs (D.E.C.S.). En effet, un décret modifiant les modalités d'obtention de ce diplôme avait été signé le 12 mai par Mme Alice Saunier-Seïté, alors ministre des universités. Il a été entériné et mis en application par M. Alain Savary.

Ce texte, paru au *Journal officiel* du 15 mai dernier, remet complètement en cause les équivalences dont bénéficiaient les élèves des grandes écoles de commerce (certificat d'études économiques du DECS pour les étudiants titulaires du diplôme de fin d'études ; certificat d'études comptables pour ceux qui avaient suivi une spécialisation à dominante comptable). Mais il ne propose aucune autre équivalence alors qu'une période transitoire de trois ans avait, à l'origine, été prévue par les auteurs du texte. Aussi les étudiants n'ont-il aujourd'hui qu'une seule solution : passer l'examen probatoire du DECS avant le 31 décembre prochain.

Cette solution est refusée par la plupart des représentants des élèves des grandes écoles de commerce : « *Nous n'y avons pas été préparés et nous n'avons pas le temps de le faire. Ce probatoire sanctionne des connaissances qui, pour la plupart d'entre nous, ne seront acquises qu'en fin d'études. On voudrait nous soumettre à un examen pratique à un moment où nous recevons un enseignement essentiellement théorique.* »

Sans préjuger de la valeur du décret, les délégations ont estimé que les cinq mille étudiants en cours d'études sont les victimes d'une transition inexistante, d'un vide juridique, voire d'une injustice. Certains vont jusqu'à parler d'une « *mise à l'écart volontaire des écoles favorites du régime précédent* ». Ils accusent l'université de vouloir assurer seule la formation des experts comptables. Il en voient la preuve dans le fait que les grandes écoles n'ont pas été consultées et que leurs directions ne savent pas quelle attitude adopter. Enfin, le ministre de l'éducation nationale a jusqu'à présent refusé toute rencontre sur ce problème.

Une nouvelle démarche des étudiants va donc être entreprise auprès de M. Savary pour demander que les élèves qui ont commencé leurs études selon l'ancien système, et qui sont actuellement en deuxième année ou en troisième année, ne soient pas pénalisés par un ou deux ans supplémentaire par rapport au cursus prévu.

PIERRE CHERRUAU.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## PARIS EN VISITES

LUNDI 16 NOVEMBRE

« Les fastes du gothique », 11 h., Grand Palais, Mme Vermeersch.

« La crypte de Notre-Dame », 15 h., entrée, Mme Garnier-Ahlberg.

« Quartier de l'université médiévale », 15 h., devant Saint-Séverin, Mme Puchal (Caisse nationale des monuments historiques).

« Fastes du gothique », 16 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Peinture flamande du XVe », 14 h. 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Cristallerie de Baccarat », 15 h., 30 bis, rue de Paradis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Turner », 11 h. 30, 36, rue des Francs-Bourgeois, Mme Hager.

« Fastes du gothique », 15 h. 30, Grand Palais, (P.-Y. Jaslet).

« Provence et Languedoc au XIIe siècle », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Ambassade de Roumanie », 15 h. 30, 2, rue de l'Exposition (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie (Visages de Paris).

## CONFÉRENCES

LUNDI 16 NOVEMBRE

19 heures : 62, rue Madame : « La vallée du Nil » (Arcus).

20 heures : 26, rue Bergère, Mme Noutte Genton-Sunier : « L'illumination supramentale et la conception divine ».

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 novembre 1981 :

DES DECRETS

● Relatif à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs.

● Portant fixation des taux des cotisations des assurances sociales et des allocations familiales du régime général de la sécurité sociale.

● Modifiant le décret du 20 septembre 1967 modifié portant fixation des taux de cotisations d'assurance-maladie, invalidité et maternité des régimes de sécurité sociale des fonctionnaires, des ouvriers de l'Etat et des agents permanents des collectivités locales.

● Modifiant le décret du 11 juillet 1980 portant fixation des cotisations à l'assurance personnelle.

● Modifiant le décret du 3 décembre 1970 relatif aux délégations de pouvoirs pour l'opposition aux créanciers de l'Etat des prescriptions, forclusions et déchéances de toute nature.

DES ARRETES

● Fixant le taux de la cotisation due par les collectivités locales au régime de l'allocation temporaire d'invalidité créé par l'article 6 modifié de la loi du 20 décembre 1961.

● Modifiant un précédent arrêté fixant le montant des cotisations d'assurances sociales versées par les assurés volontaires.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 11 81 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 15 11 81 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 15 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

**Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 novembre à 0 heure et le dimanche 15 novembre, à 24 heures :**

Le centre de hautes pressions situé samedi matin au sud de l'Irlande se déplacera très lentement vers la France. A l'est de ces hautes pressions, de l'air froid instable circulera de la mer de Norvège à l'Europe centrale. A l'ouest, l'air océanique doux s'approchera de la Bretagne.

Dimanche, le temps sera bien ensoleillé dans les régions méditerranéennes où souffleront des vents de nord, modérés dans l'intérieur, assez forts au large. Il y aura des nuages et quelques averses des Vosges au nord des Alpes. Sur le reste de la France, le ciel sera nuageux, mais les éclaircies seront souvent belles l'après-midi. En fin de journée, cependant, les nuages deviendront plus abondants en Bretagne et en Normandie. Les vents, d'abord faibles et variables, tourneront au secteur sud près de l'Atlantique et de la Manche en devenant modérés. Les températures resteront du même ordre que celles de samedi, quelques gelées se produisant encore le matin dans l'intérieur.

Le samedi 14 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 034,4 millibars, soit 775,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 17 et 4 degrés ; Biarritz, 14 et 7 ; Bordeaux, 12 et 0 ; Bourges, 13 et 6 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 9 et 4 ; Dijon, 11 et 5 ; Grenoble, 10 et 1 ; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 10 et 3 ; Marseille, 15 et 8 ; Nancy, 9 et 4 ; Nantes, 14 et 4 ; Nice, 17 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 7 ; Pau, 13 et 3 ; Perpignan, 16 et 11 ; Rennes, 12 et 7 ; Strasbourg, 11 et 5 ; Tours, 13 et 6 ; Toulouse, 12 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 8 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 17 et 12 ; Berlin, 8 et 3 ; Bonn, 9 et 5 ; Bruxelles, 9 et 4 ; Le Caire, 28 et 11 ; Iles Canaries, 28 et 19 ; Copenhague, 7 et 2 ; Dakar, 31 et 25 ; Genève, 9 et 1 ; Jérusalem, 16 et 6 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 11 et 2 ; Madrid, 20 et 0 ; Moscou, 0 et — 2 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 9 et 2 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 15 et 2 ; Stockholm, 4 et — 2.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## VIE JURIDIQUE

L'HERITAGE ET LE DROIT. — Organisées par le mouvement Jeune notariat, les rencontres notariales Notariat, les rencontres notariales de Maillot sont consacrées cette année à l'héritage. Le lundi 16 novembre, de 9 h 30 à 17 h 30, deux cents notaires répondront individuellement aux visiteurs, au Palais des congrès, porte Maillot, à Paris (17e).

### REPORT A MARDI 17 NOVEMBRE MINUIT DE LA DATE LIMITE DU PAIEMENT DES IMPOTS

Les contribuables qui ne sont pas « mensualisés » ont jusqu'au mardi 17 novembre minuit pour payer leurs impôts, annonce le ministère du budget. La date limite de paiement des impôts directs (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur les salaires) avait été initialement fixée au dimanche 15 novembre minuit. Les contribuables devront s'acquitter de leurs impôts directement auprès des perceptions, le cachet de la poste faisant foi pour les envois postaux.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3060

HORIZONTALEMENT

I. Le général y est cité bien après le caporal. Négation. — II. Revêtement de sole. Genre de singe tentant de dépasser en ridicule ce qui l'a séduit. Parler d'autrefois. — III. Ecce homo. Calamité féminine ou fléau régional. — IV. Le noir coule, le jaune s'écoule. Son ou lumière. Dans son école on cultivait le paradoxe. Note. — V. Caisse de retraite. On le tire d'un fût pour le mettre en bouteille. — VI. On peut, avec un marteau, en faire une faucille. Finissent bien quand ils sont sans résultat. Lardon. — VII. Mots roses pour moroses. Quand cette chose essentielle fait défaut, on risque de se retrouver sur le pavé. — VIII. Personnel. Pauvre bougre qui en a vraiment plein le dos. Divinité. Se met à dormir quand le courant est coupé. — IX. Agent indicateur de nos jours décapité. Etape de formation d'une écorce. Victime d'un borgne d'une jalousie aveugle. — X. On ne trinque qu'après les avoir vidés. La ronde est une note qui lui est familière. Pronom. — XI. Acide ribonucléique. Terme de jeu de piquet. Elément comparatif. — XII. Recherche le pigeon pour écouler ses rossignols. Chanteurs dotés d'une lyre dont ils ne tirent aucun son. — XIII. Bien que souvent empoté, il passe pour un excellent élément de culture. Ravi. — XIV. Vainqueur d'une bataille de sièges. Base de calculs. Promesse de bruit. Note. — XV. Partie du front particulièrement exposée au canon. Actives chez un aigrefin en liberté, elles sont inertes chez le gendarme.

VERTICALEMENT

1. Système plus ou moins nerveux. Avancé chez Pomone. — 2. Cosmonaute de la première heure. Restaurateur du palais jupitérien. Article. — 3. Marque distinctive d'un manuel. Sigle d'un pays communautaire. Aveu par écrit de certaines fautes. — 4. Leurre officiel. Ses chenilles parcourent les campagnes en dévastant les cultures. — 5. Personnel. Sommet du grand saint Bernard. Vague. — 6. Echo de l'arène tauromachique. Gardait jalousement la sublime porte à l'époque des Croisades. — 7. Compagnies maritimes. Résolution en l'air. — 8. Joue le rôle de patate chez les Andins. Celui qui s'y plonge prend un bain d'optimisme. — 9. Sillon pyrénéen. Filouté. Un Jules qui régna en César. — 10. plus elle est étendue, plus elle souffre de ses limites. Personnel. — 11. Ne s'impose plus guère chez nous que grâce à sa galette. Fertilise le Périgord. Compositeur italien. — 12. Gouverneur du Tchad et de l'A.-E.F. Ordre d'exécution collective. — 13. Bagage trop pesant pour un âne. — 14. Genre lyrique exotique. Mise peu appréciée dans un casino. Personnel. — 15. Un sûr répondant à la parole donnée. Port fluvial rhénan. Indicatif cartésien.

GUY BROUTY.

**Solution du problème n° 3059**

*Horizontalement*

I. Joaillier. — II. Onction. — III. Curieuse. — IV. En. Pans. — V. Notes. Tri. — VI. Erosion. — VII. Es. Cal. — VIII. Epi. Abel. — IX. Ci. Réélue. — X. Enserrera. — XI. Peu.

*Verticalement*

1. Joconde. Cep. — 2. O.N.U. Seine. — 3. Acreté. Su. — 4. Itinéraire. — 5. Lie. S.O. Erg. — 6. Loup. Scaër. — 7. Insatiables. — 8. Enrôleur. — 9. Ré. Sin. Lear.

## LOTO

TIRAGE N° 45 DU 12 NOVEMBRE 1981

4 — 10 — 20 — 24 — 27 — 43

NUMERO COMPLEMENTAIRE 32

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F) |
|---|---|---|
| 6 BONS NUMEROS | 7 | 1 613 063,20 F |
| 5 BONS NUMEROS + numéro complementaire | 35 | 161 306,30 F |
| 5 BONS NUMEROS | 1 868 | 9 067,00 F |
| 4 BONS NUMEROS | 112 495 | 150,50 F |
| 3 BONS NUMEROS | 2 178 804 | 11,20 F |

PROCHAIN TIRAGE LE 18 NOVEMBRE 1981

VALIDATION JUSQU'AU 17 NOVEMBRE 1981 APRES-MIDI

## XXXVe SALON PHILATÉLIQUE D'AUTOMNE

Salle Wagram, 39, avenue de Wagram, PARIS 17e

Le jury de ce Salon, composé de personnalités des Arts, des Lettres et de la Philatélie, a décerné le Grand Prix de l'Art Philatélique d'Europe à l'Italie pour son timbre-poste consacré à Virgile (600 L.), prix offert par M. le Président de la République. Le Grand Prix de l'Art Philatélique de France a été attribué au timbre consacré à l'Abbaye de Vaucilles, réalisé par Michel Montvoisin, prix offert par la Ville de Paris, et, enfin, le Grand Prix Jean-Goujon a été décerné à Pierre Lambert pour une œuvre personnelle exposée au Salon et traitant de l'Italie, prix offert par la Chambre Syndicale des Négociants et Experts en philatélie.

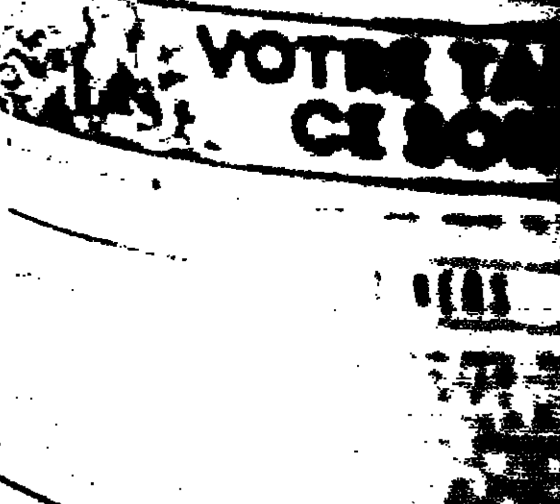
A l'occasion de ce 35e Salon, une exposition philatélique est présentée sur le thème de l'Italie.

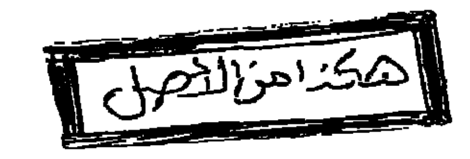
Le Salon est ouvert de 9 h. 30 à 18 heures ce samedi et dimanche. Entrée gratuite.

Le timbre-poste français consacré à Virgile sera mis en vente avec oblitération spéciale 1er jour jusqu'à dimanche 18 heures.

Quarante stands de négociants en philatélie permettront aux visiteurs de faire de belles acquisitions.





هكذا من الأصل



Le Monde

# culture

## DANSE

### L'UNESCO rend hommage à Galina Oulanova

Il était difficile de se faire à l'idée que nous ne voyions plus la grande Galina Oulanova sur scène depuis vingt ans, date de sa retraite officielle à Moscou. Dieu merci ! Le miracle des planches existe, ce miracle aura lieu lundi prochain 16 novembre, à 20 h. 30, salle Pleyel.

Pour un gala exceptionnel, organisé par l'Unesco au bénéfice de l'enfance handicapée, l'ancienne étoile soviétique sera la vedette d'un hommage que lui rendront ses camarades les plus fameux du Bolchoï, Ekaterina Maximova, Nina Timofeeva, Ludmilla Semeniaka, Vladimir Vassiliev, gala auquel participeront, comme artistes invités, Noëlla Pontois et Cyril Atanassoff, de l'Opéra, Merle Park, du Royal Ballet de Londres, et Carla Fracci, de la Scala de Milan. Le grand moment de la soirée consistera dans le ballet intitulé *Galina Oulanova hier et aujourd'hui*, spécialement créé par Vladimir Vassiliev en l'honneur de la *prima ballerina assoluta* et avec le concours de celle-ci.

Cet hommage parisien n'est que justice, car c'est d'Oulanova que date la renommée internationale du Bolchoï. C'est elle, la première — au Mai florentin en 1951, à Covent Garden en 1956, à l'Opéra de Paris en 1958, — qui ressuscita les magies de l'école classique russe pour l'édification des publics occidentaux. *Roméo et Juliette*, de Prokofiev, *Giselle* furent les deux révélations d'un art dépouillé de toute ostentation.

En retrouvant demain cette figure lisse comme une page ouverte sur l'âme slave, comment ne reviendraient pas à la mémoire ces variations sans empreinte, dont la fluidité évanescente personnalisera à jamais le talent unique de Galina Oulanova ?

OLIVIER MERLIN.

★ Lundi 16 novembre, à 20 h. 30. Vente des places (100 F à 400 F) et réservation : Nouvelle salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 561-06-30.

## THÉATRE

### «FAUST», au Théâtre national de Chaillot

(Suite de la première page.)

Assis en rond dans une assez grande clairière, les spectateurs de Chaillot, petits maquisards de catacombes, entourent Faust et ses connaissances. Ils retiennent leur souffle. Parce que tout se passe comme si Goethe était entré par effraction dans la conscience secrète de chacun d'eux, et disait tout haut les choses, honteuses ou pas, que l'on n'arrive pas à acquitter, à avaler.

Cela ne va pourtant pas de soi, une soirée au théâtre, et le directeur est venu, par la voix de Goethe, nous le dire, pour commencer : il a déclaré carrément que le public est trop froid, trop grossier, blasé aussi ; « *Le pis de l'affaire,* précise-t-il, *c'est que le plus grand nombre vient de lire les journaux.* »

Faust a trop lu, lui aussi. Pas toujours à bon escient. Comme les Français cet été, il a dévoré les prédictions de Nostradamus, il s'en vante presque. Mais un jour dans l'autre, même dans ses heures de déprime, Faust surnage, trouve du réconfort alentour : il a la chance d'être très aimé par les habitants des villages de cette forêt. Non pas parce qu'il est Faust, mais parce qu'il est le fils de son père, un médecin de campagne, généraliste, rebouteux, qui a guéri beaucoup de gens.

Faust est un peu vexé quand même, lui une si grosse tête, de ne rester pour autrui que le fils de son papa, mais son ami Wagner lui montre le bon côté des choses, et puis Faust a tant de ressources que chaque contrariété suscite en lui des merveilles. Et sans doute ce philosophe eût-il continué de lire, de réfléchir, d'écrire pour le bien commun, si au cours d'une de ses promenades n'était apparu, galopant en cercles bizarres, un gros chien noir.

Faust rejoint son bureau en compagnie du chien. Entre eux deux s'élève une discussion métaphysique, amicale mais très serrée, très sévère. Le match va durer plusieurs jours. Le chien, ce faisant, a ôté sa pelisse de chien, c'est Méphistophélès. Les deux penseurs signent un contrat. Méphistophélès invite Faust au domicile d'une sorcière. Et là, dans un désordre de manières de mauvais aloi, Faust, comme par hasard, Méphistophélès faisant mine d'avoir la tête ailleurs, oui, Faust aperçoit dans l'eau d'un miroir, de loin, le profil d'une jeune fille. Entracte.

Dans ces deux premières heures de la soirée, Antoine Vitez, et le scénographe Yannis Kokkos, le musicien Georges Aperghis, et les comédiens, entre autres Jean-Baptiste Malartre (Méphistophélès), Pierre Vial (l'ami Wagner), Murray Grönwall (le directeur du théâtre), Aurélien Recoing (un archange), Jany Gastaldi (l'esprit de la terre), Jeanne Vitez (une paysanne musicienne), portent l'acte théâtral, sa parole, son geste, son mystère, à leur expression la plus haute.

Le texte de Goethe traduit par Nerval est génial, d'une irrésistible jeunesse : chaque ligne va droit au cœur, saisit à pleines mains des obsessions éternelles, balaie des horizons intimes, crève des nuées. A ce texte-miracle, la mise en scène donne une miraculeuse vie. Il se produit dans les yeux et dans l'esprit du spectateur un mirage aigu, chaleureux, grave, gai, émouvant. Et qui ne peut avoir lieu qu'au théâtre, cinq ou dix soirs dans une vie, et pas ailleurs, car seul le théâtre, de très rares fois, atteint cette alliance inouïe de présence réelle, de féerie, de méditation, de vérité blessante, de paradis artificiel, d'examen de conscience privé, de célébration collective d'un mystère, de plaisir intense, de vie et de mort suspendues. Nous sommes là, les acteurs jouent. Il n'y a rien de plus feint. Il n'y a rien de plus sincère. Ces acteurs, ils vivent ma vie. Moi je vis la mienne, plus que jamais peut-être, en vivant la leur.

#### L'énigme de l'acteur-né

Il ne fait aucun doute que la splendeur et la dimension si rares de ce *Faust* reposent essentiellement sur un fait d'exception, mystérieux, non analysable : la présence d'acteur d'Antoine Vitez en personne. Hasard assez émouvant : cette présence rappelle celle de Jean Vilar, car tous deux, Vilar et Vitez, fendent l'espace comme un rasoir, et envoient au loin de grandes rafales de voix, brûlantes, tremblantes, chargées d'âme, qui font comme si elles labouraient les terres et les eaux à longs coups de lames de conscience ; et cela sans cesse et sans cesse réveille des dieux et des démons. Et la seule présence sur la scène de Vitez, comme de Vilar, suffit à orienter et à galvaniser la nef du théâtre entière, cela c'est l'énigme inexplicable de l'acteur-né. Le docteur Faust joué par Antoine Vitez sera, pour ceux qui l'auront vu, un sommet de la création.

Disons en peu de mots que, après l'entracte, cette grande soirée suit son cours, mais le miracle cesse, l'état de grâce a disparu.

La faute en revient à Goethe en premier lieu. Car Goethe, si souvent tombé en amour, mais si résolument misogyne, a voulu que ce soit par cette femme, Marguerite, que Faust retrouve une jeunesse, un allant, des joies, mais en même temps chute à ras de terre. A partir du moment où Marguerite est là, Faust devient plus ordinaire, et la pièce aussi. Antoine Vitez a respecté ce décalage. Et comme, dans cette seconde partie, il n'interprète plus Faust lui-même, mais cède la place à un comédien plus jeune (Jean-Claude Durand), ce qui en soi est une belle et juste idée, le feu dramatique s'éteint puisqu'il était alors attisé et soutenu par la présence même de Vitez au milieu des autres acteurs et des spectateurs. Certes Vitez continue d'être là, de rôder autour de la scène (comme le fait en Pologne Tadeusz Kantor), mais il est une pile débranchée, il n'agit plus.

Encore une fois, cette retombée lente de la pièce correspond exactement à ce qu'a écrit Goethe. Elle est comme une agonie, une marée basse, plate, douce, par dessus laquelle éclate la mémoire du génie des premières heures. Ces premières heures, Vitez en a fait une fête de théâtre, immense. A Chaillot, un grand vaisseau de poésie, toutes voiles tendues, court les ciels et nos consciences. Vilar et Vitez, les deux frères, se tiennent par l'épaule, à la proue. C'est au moins une belle chose à vivre, pour nous, gens d'ici.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre national de Chaillot, en alternance, à 20 heures.

## FORMES

### Transcendance du réel

Nicole Bottet voit grand (1). Sans dédaigner pour autant les moyens et les petits formats, plus elle avance plus elle a besoin d'espace vital. Elle le conquiert en défi à une perspective dont elle connaît d'ailleurs parfaitement les lois. Ses bouteilles, ses verres, ses assiettes, elle leur assigne un plan quasi vertical, ascensionnel. Mieux, elle tient la gageure d'opposer à certaines natures mortes géantes (aurait-elle renoncé aux sus ?) des surfaces vides aussi vastes, et qui tiennent, parce que cette prétendue vacuité se peuple d'une matière picturale aussi soigneusement travaillée, tangible, que ses fruits ou ses compotiers et autres récipients. Ces accessoires volontairement banalisés, servent de faire-valoir à une atmosphère vaporeuse, pénétrante, d'une subtilité follement nuancée de gris bleutés, d'ocres rosées : le vrai sujet du tableau. Un bain de poésie, quoi ! Où les plus audacieuses dissonances se font accepter en douceur.

Autre exemple d'une nature transcendée : les *Corps et calanques*, peintures et pastels de Jacques Colas-Guérin (2). Dévoilés dans le mystère de l'alcôve ou s'offrant tout entiers, dans leur pureté première, au soleil méditerranéen, à toutes les heures du jour, ils semblent délivrés moins de leurs vêtements que de leur individualité. Sont-ils saisis à l'air libre, le paysage a lui aussi son rôle à jouer. Alors *incorporées* à une nature (qui peut au besoin se passer de figurants et imposer seule sa présence), les nudités sont à dévêtir à un second niveau, à ne pas dissocier des rochers, des verdures, des flaques de ciel ou de leur reflet liquide, dans un panthéisme réinventé.

Le bestiaire de Janette Ostier s'est métamorphosé... à moins que, depuis un an ou deux, il ne se soit annexé des formes humaines en passe de changer d'état (3). On ne sait plus. La femme se mue-t-elle en chouette ou est-ce à la chouette qu'il pousse des seins ? Bronzes, résines, plâtres, patinés, toutes ces sculptures, où l'on note d'indiscutables réussites, prolifèrent dans un monde à l'envers dominé par le fantastique, gouverné par des sorcières. C'est la confusion des règnes. Le minéral y a la part belle. Des « montagnes magiques » s'érigent, soudain douées de vie et de sentiments. Elles semblent surgir du fond des âges. Mieux que Leonor Fini, Janette Ostier a le droit de revendiquer une « mémoire géologique ».

Qu'il est difficile en France de secouer la chape d'indifférence qui retombe à chaque fois sur l'œuvre de J. Fin (José Vilato Ruiz), mort en mars 1969 à l'âge de cinquante-trois ans — comme il s'était lui-même dégagé non sans douleur de l'ombre portée d'un oncle colossal (Picasso). Elle oscille, cette œuvre (4), entre le grouillement ardemment coloré d'idéogrammes identifiables, guitares, animaux, accessoires de toute sorte, et la sévérité de formes domptées, simplifiées, solides: admirez *les Deux Cruches* ou, en teintes neutres, quasi noires et blanches, *Oiseau et Paon*. Les compositions souvent peintes sur des feuilles de papier journal, et visiblement à la flamme d'une chandelle (on ne s'éclairait sans doute pas à l'électricité, à la Ruche), ont été, pour sûr, arrachées à la nuit. *Femme à la bougie, Composition à la bougie*, l'attestent. Mais les autres, *Volière, Poisson vert, Oiseau blanc, Guitare verte*, peut-être aussi. Il existe, il est vrai, d'autres ténèbres que physiques.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Nichido, 61, faubourg Saint-Honoré.
(2) Galerie Claude Aubry, 2, rue des Beaux-Arts.
(3) La Passerelle, 5, rue Payenne.
(4) Galerie Suillerot, 8, rue d'Argenson.

### GRÈVE DANS LES MUSÉES

A la suite du préavis de grève lancé par le syndicat F.O. des gardiens de musées nationaux (« le Monde » daté 8-9 novembre) le musée du Louvre était fermé au public, le vendredi 13 novembre, un piquet de grève, d'une trentaine de gardiens, occupant, depuis le matin, l'entrée principale.

Cette grève « illimitée » a pour but de protester contre le projet de statut des personnels de surveillance élaboré au ministère de la culture. Elle devrait continuer ce samedi. Le Louvre, le Jeu de paume, Cluny, Guimet, les Arts africains et océaniens, les quatre expositions du Grand-Palais, Ecouen, Saint-Germain-en-Laye, Chagall (à Nice) sont fermés. Les A.T.P. et Versailles restent partiellement ouverts. Lundi, des représentants de F.O. doivent être reçus au cabinet de M. Lang.

Pour sa part, le syndicat C.G.T. ne s'est pas associé à cette grève et affirme que « l'objectif de F.O. est d'empêcher la publication du statut du gardiennage ».

## CINÉMA

### « La Gueule du loup » de Michel Leviant

Parce qu'elle s'estime responsable de la mort d'un homme gravement blessé, mis en réanimation pendant son service de nuit, une infirmière s'attire un tas d'ennuis avec la police et une bande de voleurs de bijoux.

Michel Leviant a essayé de casser le film policier traditionnel par un réalisme social et provincial, peu usité dans le genre. Nantes, la ville poétique chère à Jacques Demy, est vue surtout du côté de sa « zone », et les truands sont des êtres pauvres et paumés, petits délinquants et prolétaires interprétés par des comédiens peu connus mais attachants, parmi lesquels on trouve Gérard Darier, un jeune qui pourrait bien faire son chemin au cinéma.

Michel Leviant s'est empêtré dans un exercice de style fumeux ; sa mise en scène ne prend corps qu'avec la plongée de Marie, l'infirmière, dans l'univers des marginaux, où elle trouve une « famille ». Miou-Miou dérive, en somnambule tragique, hantée par l'idée du meurtre accidentel. Elle ne joue pas à la vedette. Elle se laisse guider par cet instinct secret qui fait d'elle, ici comme ailleurs, l'actrice la plus singulière de sa génération.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

## ROCK

### Un disque et un show

### BOW WOW WOW ENFIN !

Enfin un groupe qui se dégage de ce mouvement « pirate » qui sort de nulle part, va on ne sait où et ne représente que l'absence d'inspiration du moment, tous ces Adam and the Ants, Spandau Ballet et autres Duran Duran de pacotilles qui envahissent le sommet des *charts* britanniques. On désespérait. Et puis, le lundi 9 novembre, on les a vus au Palace, les Bow Wow Wow, fringants et pressés, remuants et motivés, avec une nouvelle fraîcheur et une énergie endiablée précédés par la sortie toute récente d'un premier album surprenant d'imagination, étoffé d'images évocatrices et de compositions senties.

En fait, on était plutôt sceptique, Bow Wow Wow étant le groupe de Malcolm McLaren, l'ancien manager des Sex Pistols, on pressentait un énorme coup de bluff, tant il est vrai que l'histoire ne peut se répéter deux fois de façon aussi spectaculaire. Bow Wow Wow n'aura jamais la dimension des Sex Pistols mais il n'est pas non plus le jouet de McLaren, même si c'est à lui qu'appartient la responsabilité du *look* et du marketing. Le premier 45 tours du groupe invitait les éventuels auditeurs à une copie privée sur cassette, leur seconde production sortait exclusivement sous la forme d'une cassette dont l'emballage rappelait celui d'un paquet de cigarette, comme le symbole d'un produit périssable et à consommer dans l'instant.

Si l'on compare au 33 tours, le groupe manque encore de maturité musicale sur la scène, la guitare dérape souvent, le chant n'est pas toujours juste et le parti-pris des rythmes monolithiques d'inspiration tribales est trop systématique, trop limité. Pourtant il se dégage de l'ensemble une force de frappe singulière. Les mélodies, qui empruntent souvent au calypso, sont astucieuses, pétillantes, et la présence de la chanteuse, d'origine birmane, est pleinement convaincante.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez R.C.A.



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES




MERCREDI 18 NOVEMBRE
BRIGITTE FOSSEY
CR QUE la VIE

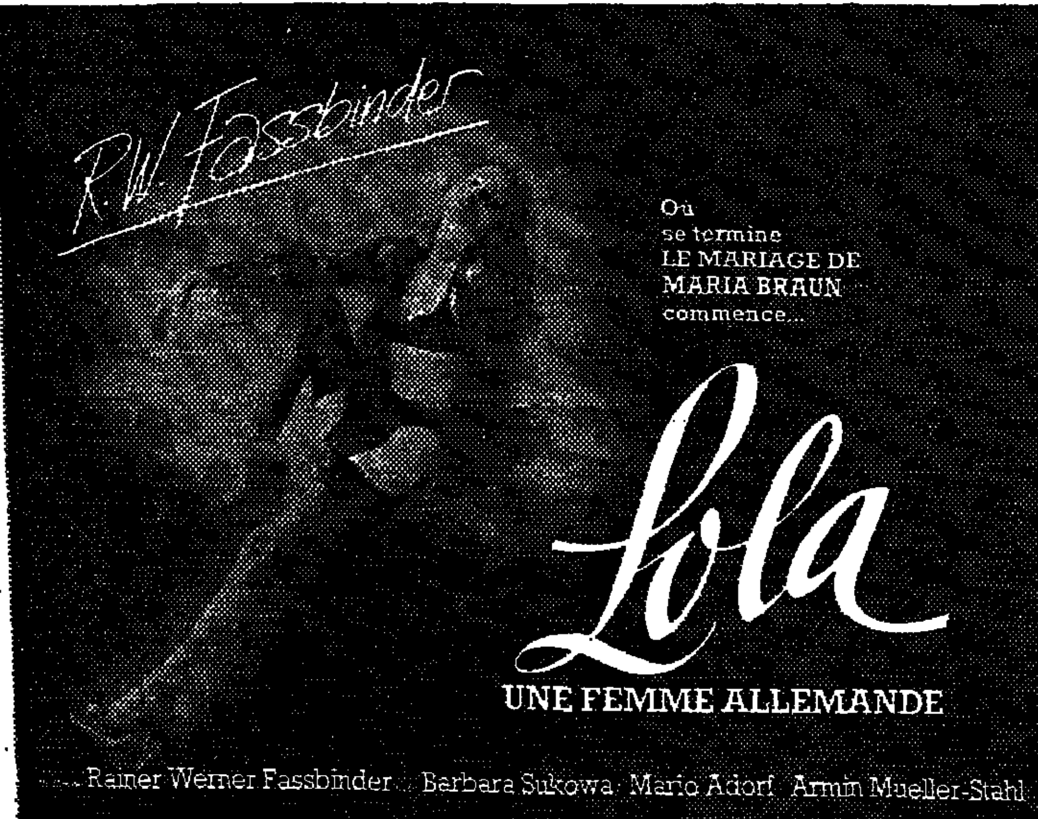



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

| | |
|---|---|
| LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim. | J. 23 h. Grande Carte. Menu d'affaires : 100 F. Menu dégustation : 190 F. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputation mondiale. |
| Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e. F/lundi | Son menu à 85 F et carte. Foie gras frais maison. Pot-au-feu de Turbot. Grands crus de Bordeaux en carafe 44 F. OUV. LE DIMANCHE. |
| LE SARLADAIS F/dim. m. dim. 2, rue de Vienne, 8e. 522-23-62 | J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 137 F 1/2 vin de pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE. |
| AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue Fg-Montmartre, 9e. Ts l. jrs | De 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace. BANC D'HUITRES, CARTE DES DESSERTS. |
| LE LOUIS XIV 208-56-56/19-90 8, bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi | Déjeuner. Diner. SOUPER APRES MINUIT. Huitres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisseries. Gibiers. Salons. Parkg privé assuré par voiturier. |

MERCREDI



# SPECTACLES

## théâtres

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

GOLDONEH, Théâtre Noir (797-85-15) (sam., 20 h. 30).
FAUST, Chaillot (727-81-15) (sam., 20 h.).
LA DUCHESSE D'AMALFI, Carré Silvia-Monfort (531-28-34) (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? C.A.C., Chelles (421-20-76) (dim., 16 h.).
PANTAGRUEL, Maison des arts, Créteil (899-94-50) (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30.).
JOB, Théâtre par le bas, Nanterre (775-81-64) (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
L'ABSENT, Marie-Stuart (508-17-20) (sam., 22 h.).
ON LOGE LA NUIT, La Roquette (805-78-51), (sam., 20 h. 30).
LE MATCH, Comédie de Paris (281-00-81), (sam., 23 h.).
LA FUMEE DES CARGOS, Théâtre, Sartrouville (924-44-86), (sam., 20 h. 30).
WEST SIDE STORY, T.M.P. (261-19-83) (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. et 20 h. 30).
LE CID, Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-18-81) (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).

### Les salles subventionnées et municipales

Théâtre des Champs-Elysées (Opéra) (723-47-77) : le Chevalier à la rose (sam., 18 h. 30).
Salle Favart (296-12-20) : Soirée de ballets (Auréole, Vaslaw, Esplanade) (sam., 20 h.).
Comédie-Française (296-10-20) : Andromaque (sam. et dim., 20 h. 30) ; la Locandiera (dim., 14 h. 30).
Odéon (325-70-32) : Médée (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
TEP (797-96-06) : la Mandragore (sam., 20 h 30, dim., 15 h )
Centre Pompidou (277-12-33) débats : Max Frisch (sam. et dim. de 14 h. à 24 h.)
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 45).
Théâtre musical de Paris (261-19-83) : Orchestre Colonne, avec H. Yazaki, B. Pasquier, G. Pludermacher (Liszt, Bartok) (dim., 18 h.).
Théâtre de la Ville (274-22-77) : José Alfonso (sam., 18 h. 30) ; Peer Gynt (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).

### Les autres salles

Antoine (208-77-71) Potiche (sam., 20 h 30, dim 15 h 30 et 20 h 30).
Artistic-Athevains (379-06-18) : le Foulon (sam., 20 h. 30, dim., 17 h. 30).
Arts Hébertot (387-23-23) : Princesse Baraka (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Astelle-Théâtre (202-34-31) : l'Occasion (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
Atelier (606-49-24) . le Nombril (sam., 21 h. ; dim., 15 h.)
Athénée (742-82-23) ; la Bête dans la jungle (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-97-03) : Diable d'homme (sam 21 h , dim 15 h ).
Centre d'arts celtique (258-97-62) : Prévert-Breton (sam., 20 h. 30) ; Compagnie Bouche cousue (dim., 17 h. et 20 h. 45).
Centre Confluence (387-67-38) : Mille et une nuits (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.) (dern.).
Centre Mandapa (589-01-60) : Vita e morte di Arlecchino (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Cité internationale, Grand Théâtre (589-67-57) : la Fausse Suivante (sam 20 h. 30) ; Galerie : Mademoiselle Julie (sam 20 h. 30) ; Resserre · Rousseau, juge de Jean-Jacques (sam., 20 h. 30) (dern.).
Comédie-Caumartin (742-44-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h dim 15 h 30)
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24) : le Jardin d'Eponine (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h 30).
Comédie italienne (321-22-22) : la Servante amoureuse (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30) ; Un p'tit rêve dans l'nez (sam., 22 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : Sandwich on the Blues (sam., 20 h.) ; Les aventures de Georges Larrère (sam., 18 h. et 21 h. 30).
Daunou (261-65-14) : La vie est trop courte (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Deux-Portes (361-49-92) : les Fausses Confidences (sam. 20 h. 30, dim. 15 h.).
Edouard VII (742-57-49) : Deburau (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : D Lavanant (sam. 20 h. 30) ; Tranches de vie (sam., 21 h. 45, dim., 20 h. 30).
Espace Marais (271-10-19) · la Mouette (sam., 20 h. 30) : Monstrez-vous (sam., 18 h. 30).
Essaïon (278-46-42) ; Incendie au sous-sol (sam., 20 h. 15). Attention copy-right (sam., 21 h. 30), salle 2 : Blaise Cendrars (sam., 18 h. 30) ; Est-ce que les fous jouent-ils ? (sam., 20 h. 30) ; Cheese ou la vie en rond (sam., 22 h.).
Fondation Deutsch de la Meurthe (340-36-35) : le Roi Gorgodane (sam., 21 h.).
Fontaine (874-74-40) les Trois Jeanne (sam., 20 h. 30) ; la Tour de la Défense (sam., 22 h., dim., 15 h. et 18 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Anatole (sam., 22 h. ; dim., 17 h.).
Galerie 55 (326-63-51) Figaro solo (sam 21 h.)
Huchette (326-38-99) : André Frère (sam., 18 h. 30) ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. ; dim., 15 h.) ; les Armes secrètes (sam., 22 h. 30)
La Bruyère (874-76-99) : le Divan (sam , 21 h. ; dim., 15 h.).
Lierre-Théâtre (586-55-83) : les Bouffons (sam., 21 h., dim., 16 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir . Yerma (sam 18 h 30) : Faut pas faire ça tout seul (sam., 20 h. 15). — Théâtre rouge : Don Quichotte (sam., 18 h. 30) ; les Amis (sam., 20 h. 30). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Du vent dans les branches de sassafras (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison des Amandiers (797-19-59) : les Pantins (sam., 20 h. 30).
Marie Stuart (508-17-80) : Sacrilèges (sam., 20 h. 30, dim., 18 h.).
Marigny (256-04-41) Domino (sam., 21 h. ; dim. 15 h.) ; salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam 21 h.).
Mathurins (265-90-00) : Jacques et son maître (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel (265-35-02) · On dînera au lit (sam et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 30).
Michodière (742-04-22) : Mademoiselle (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h 30)
Moderne (874-94-28) : Zirelia (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.) (dern.).
Montparnasse (320-89-90) . Exercices de style (sam., 21 h. ; dim., 17 h. 30) ; — Petite salle : Un dibouk pour deux personnes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Œuvre (874-42-52) : Pa (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h. 30).
Roquette (805-78-51) : le Fétichiste (sam., 22 h.).
Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h 30)
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
TAI-Théâtre d'essai (278-10-79) : l'Ecume des jours (sam et dim., 17 h.) ; le Rouge et le Noir (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.) ; le Chien des Baskerville (sam., 22 h.) ; la Métamorphose (sam., 18 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : I : Vinci avait raison (sam., 20 h. 15) ; Nous, on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h.). — II : le Chant du bouc (sam., 23 h. 15).
Théâtre du Marais (278-03-53) : Henri IV (sam., 20 h 30)
Théâtre de Ménilmontant (366-60-90) : Le roi se meurt (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de Paris (280-09-30) : Bent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : Si jamais je te pince... (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : l'Amour de l'amour (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.) ; Petite salle : Virginia (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre 18 (226-47-47) : Vera Baxter (sam., 22 h., dim., 18 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Une heure à tuer (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h. 30)
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

### Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Maxime Le Forestier (sam., 20 h. 45, dim., 16 h.).
Eldorado (208-18-76) : Brel en cent chansons (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Gymnase (246-79-79) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Hippodrome de Paris (207-11-64) : Barbara (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Olympia (742-25-49) : Yves Montand (sam., 21 h., dim., 15 h.).
Palais des glaces (607-49-93) : Petite salle : Dominique Bailly (sam., 20 h. 45) ; Alexandre Révérend (sam., 22 h. 15).
Petit Forum (297-53-47) : R. Bohringer (sam., 20 h. 30).
Potinière (261-44-16) : Alex Métayer (sam., 20 h. 45).
Théâtre de Ménilmontant (636-97-67) : Paris show rétro Music-Hall (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

## Samedi 14 - Dimanche 15 novembre

### Concerts

Salle Gaveau : A. Gorog (Chopin) (sam., 21 h.).
Radio-France, Auditorium 106 : A. Kiss, E. Lux (Schumann, Bartok) (sam., 18 h. 30).
Eglise St-Julien le Pauvre : D. Simpson, N. Spieth (Bach, Barrière, Vivaldi) (sam., 21 h.).
Lucernaire : F. Chaffiaud (Bach, Schubert, Chopin, Ravel) (sam., 19 h. 45) ; G. Millorelli (Beethoven, Frank, Berg) (sam., 21 h.) ; P. Beaubet-Gony (Scriabine, Coff, Beaubet-Gony) (dim., 18 h. 30).
Théâtre du Rond-Point : Ensemble les Arts florissants, dir. W. Christie (Landi) (dim., 11 h.).
Salle Pleyel : Orchestre des jeunes A. Loewenguth, sol. A. Loewenguth (Beethoven, Mozart, Glück, Loewenguth, Chailley) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : P. Gazin (hommage à M. Dupré) (dim., 17 h.).
Conciergerie : Les musiciens de Mannheim (Mozart) (dim., 17 h. 30).
Notre-Dame de Paris : R. Ourgandjian (Liszt, Messiaen, Ourgandjian) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Quatuor J. Desloges (Bach, Scarlatti, Arma) (dim., 16 h.).
Eglise des Billettes : Quatuor de cordes de Paris (Beethoven, Barboteu, Mahaud...) (dim., 17 h.).

### Jazz, pop, rock, folk

Arc (723-61-27) : J.-L. Bloom, D. Friedman, M. Richmond, D. Humair (dim., 17 h.).
Bofinger (272-87-72) : R. Urtreger, P. Michelot, J.-L. Chautemps (sam., 21 h.).
Cardinal Paf (272-54-86) : J. Lacroix (sam., 21 h.).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : S. Guerault, B. Vasseur (sam. et dim., 21 h. 30).
Centre culturel Censier (329-12-43) : Combination Latina (sam., 21 h.).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : Tito Puente (sam. 22 h.).
Cloître des Lombards (233-54-09) : Roots of Rock (sam., 22 h. 30).
Dunois (584-72-00) : W. Schotte, F. Cardon (sam., 20 h. 30) ; Triptic Orchestra Big Band (dim., 19 h.).
L'Ecume (542-71-16) : Songs Prepost Bebop (sam., 22 h.).
Gibus (700-78-88) : Désirs (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Bacchus (sam. 22 h.).
Jazz Unité (776-44-26) : Sh. Jackson (sam., 21 h. 30).
Lucernaire (544-57-34) : G. Lefebvre et son ensemble (sam., 22 h. 30).
La Manu Musicale (238-05-71) : Cerf Volant (sam., 21 h.).
New Morning (523-51-41) : A. Blakey (dim., 16 h.) ; Papabue's Viking Jazz Band (dim., 21 h.).
Palais des Sports (828-40-48) : B. Lavilliers (sam., 20 h. 30, dim., 16 h. et 20 h. 30)
Petit Journal (326-23-59) : Jazz Group de Bretagne (sam., 21 h. 30).
Petit Opportun (235-01-06) : J.-Ch. Capon, R. Galliano, M. Perrin (sam., dim., 23 h.).
Slow Club (233-84-30) : R. Franc (sam., 21 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-15) : Ly Country Blues (dim., 17 h.).

### Les festivals

**FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)**

**DANSE**

Centre Pompidou : Tom Simons (sam. 18 h. 30) ; A. Degroat (sam. 21 h., dim. 16 h.).

**THEATRE**

Athénée : Salto mortale (sam. 20 h. 30, dim. 16 h.).
American Center : 3 + 1, Hamlet (sam. 21 h.).
Ivry, Studio : Compagnie (sam. 20 h. 30, dim. 16 h.).

**EXPOSITION**

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : Architecture (sam. et dim., 12 h. à 20 h.)

**FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (225-11-40)**

Petit Palais : Ensemble Cl. Janequin (Costeley, de Milano, Janequin...) (dim., 15 h. 30).
Saint-Clair-sur-Epte, Eglise Notre-Dame : Ensemble a Sei Voci (Gesualdo, Victoria, Morales, Lassus) (dim., 17 h.).

**MUSIQUE CONTEMPORAINE DANS LES HAUTS-DE-SEINE (759-44-28)**

Sceaux, Les Gémeaux : Quatuor de flûtes Arcadie, P.-Y. Artaud (Level, Petit, Loucheur...) (sam., 20 h. 45).
Chaville, M.J.C. : J.-Cl. et M. Tavernier (Boucourechliev, Taira, Dao...) (sam., 21 h.).
Ville-d'Avray, château : J. Horreaux, J.-M. Trehard, J. Di Donato, J. Vandeville (Jolivet, Meyer, Stravinsky...) (dim., 15 h.) ; Osterreichiche Ensemble fur Neue Musik, dir. K. Ager (Stupner, Ager, Mullenbach) (dim., 17 h.).

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

**CHAILLOT (704-24-24)**

Sam., 15 h. : le Club des trois, de T. Browning ; 17 h. : la Croisade maudite, de A. Wajda ; 19 h. : Hommage à K. Vidor : The fountainhead ; 21 h. : C'est la vie, de P. Vecchiali.
Dim., 15 h. : Tire au flanc, de J. Renoir ; 17 h. : le Journal d'un curé de campagne, de R. Bresson ; 19 h. : Hommage à K. Vidor : Souls for sale, de R. Hughes ; 21 h. : l'Or dans la montagne, de E. Olmi.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

Sam., 15 h. : les Quatre Fils, de J. Ford ; 17 h. : la Vedette, de R. Hauff ; 19 h. : Sauve qui peut, de J.-L. Godard ; 21 h. : Rétrospective, de H. Sanders : Heinrich.
15 h. : le Ring, de A. Hitchcock ; 17 h. : Extérieur nuit, de J. Bral ; 19 h. : le Pré, de V. Taviani ; 21 h. : Rétrospective H. Sanders : le Triptyque de Vringsveedel.

### Les exclusivités

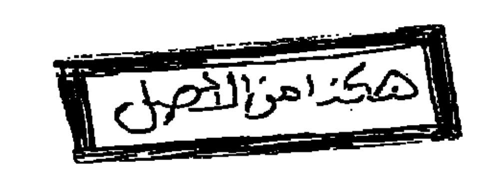
AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR NU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) sf Mar. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-83).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'AU DELA (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU-DELA DU REEL (A.) (*) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A.) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées Point-Show (225-67-29) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES BIDASSES AUX GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CONDORMAN (A.) (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) sous-titres anglais.
DESPERADO CITY (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe-Huchette (633-08-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Chps-Elysées, 8e (359-12-15) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11).
GARDE A VUE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) sf mar. ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUEULE DU LOUP (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE FER (Pol, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), H. Sp.
IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.
LE JARDINIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
JULIETTE DU COTE DES HOMMES (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
LE LOUP-GAROU DE LONDRES (A. v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U. G. C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, 19e (206-71-33).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE MAITRE D'ECOLE (Fr.), A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MALEVIL (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
METAL HURLANT (A. v.o.), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Broadway, 16e (527-41-16).
MOI, CHRISTIANE F. (All., v.f.) (*), Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MOURIR A BELFAST (A., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio-28, 18e (606-36-07).
NEW-YORK 1997, (A. v.f.), Marivaux, 2e (296-80-40).
NOCES DE SANG (Esp.), v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
NOTRE FILLE (Fr.-Cam.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. - Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75)
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).
POLYESTER (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
POUR LA DEFENSE DU PEUPLE (Iran, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), U G C Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Paramount Bastille, 12e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic Convention, 15e (828-20-64), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE SANG DU FLAMBOYANT (Fr.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27), Parnassiens, 14e (329-83-11).
SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38), La Pagode, 7e (705-12-15), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-00-65), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
TARZAN L'HOMME-SINGE (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA TRAGEDIE D'UN HOMME RIDICULE (It.) : v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.) : v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**FILM NOUVEAU**

MAX FRISCH, Journal I-III, film suisse de Richard Dindo. Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

EN SUÈDE, QUAND ON PENSE AMEUBLEMENT ON PENSE IKEA.



هكذا من الأصل



# RADIO-TÉLÉVISION

## ENTENDU

## R.T.L., d'une minute à l'autre

*Ils sont gentils, comme ça, au réveil sur R.T.L. Ils sont gais, ils sont décontractés, ils vous bousculent gentiment et vous incitent à vous lever du bon pied. Et puis, ils vont droit à l'essentiel : il fait doux, il fait beau, il fait froid, couvrez-vous. Ils ne donnent jamais l'impression de nous parler de haut, ni même d'essayer de se mettre à notre niveau, ils y sont. Ils s'adressent de la façon la plus naturelle à tous ceux, à toutes celles qui s'arrachent à la douceur, à la tendresse de la nuit entre 5 et 6 heures du matin, et qui traînent, leur transistor en laisse, du lavabo au réchaud avant de s'engouffrer à potron-minet dans une bouche de métro.*

*Il ne faut pas craindre, à ces heures-là, de répéter de demi-heure en demi-heure, à l'intention de nos esprits embrumés, engourdis, les principaux titres des journaux tout en essayant de se distinguer des stations rivales. Ainsi avons-nous été les premiers à apprendre, l'autre jour, les trente mesures annoncées par Charles Hernu pour améliorer le sort de ses recrues et, ce samedi matin, la nouvelle du prochain discours télévisé de François Mitterrand.*

*Plus tard, bien plus tard, entre sept et huit heures, on va pouvoir entrer dans le détail, s'attarder ou revenir sur les points chauds de l'actualité et multiplier, à l'exemple des postes voisins, les chroniques. Alors là, je le dis tout de suite, sur ce terrain, R.T.L. cède incontestablement des points à ses voisins. A 7 h. 10, quand arrivent les conseils juridiques parfois utiles au demeurant, on file, c'est plus fort que soi, aux rendez-vous de plus en plus contestataires et percutants que nous fixent l'un après l'autre Dominique Jamet (1) et Michel Cardoze sur France-Inter. En quelques semaines ils se sont affirmés chacun de son côté, droite, gauche, avec une autorité, une passion et une méchanceté à faire pâlir l'encre dont sont écrites les réflexions sur R.T.L. d'un Paul-Jacques Truffaut, bon commentateur de politique intérieure pourtant, lucide, courageux. Même Philippe Alexandre, vedette indiscutable de cette tranche horaire, souffre un peu de ce nouveau « son » qui court à présent sur nos ondes. Il s'en tire grâce au mordant de sa pensée et de sa voix qui découpe au sécateur, clic, clac, un texte coupé au carré d'une critique acérée. C'est triste à dire, mais, en matière de journalisme, l'indulgence et la douceur retiennent moins l'attention que la sévérité et la rosserie. Dans ce métier, mieux vaut aboyer que miauler. Ainsi Didier Lecat, sur France-Inter, a-t-il nettement durci le ton de la conversation avec son invité du jour. Elle n'en est que meilleure.*

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Lire page 24 la polémique entre Dominique Jamet et M. Gaston Defferre.

## Samedi 14 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1




**20 h 35 Variétés : Numero un.**
Chantal Goya

demain dimanche le beaujolais nouveau arrive
DEGUSTATION GRATUITE
CENTRE DE DISTRIBUTION DE VINS ET DE PROPRIETES
ENTREPOT NEY CALBERSON
215, rue d'Aubervilliers, 75018 PARIS - Tél. : 209.61.50

**21 h 30 Série : Jacquou le Croquant.**
La Révolte de Fanlac, réalisation de S. Lorenzi, avec D. Le Roy, P. Tersou, I. Ferrand...

**23 h 10 Télé-foot 1.**

**0 h 10 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Feuilleton : Non-lieu.**
d'après P. Desgraupes, réalisation B. Gantillon (dernier épisode).
*Une adaptation de l'affaire de Bruay-en-Artois : un juge contre un notaire devenu médecin à l'écran.*

**21 h 35 Série documentaire : Cosmos.**
Récits de voyageurs, de C. Sagan, réal. A. Malone.

**22 h 35 Les carnets de l'aventure.**
Kangchendzonga (8 603 m).
*Situé à la frontière du Népal et du Sikim, le Kangchendzonga, sommet himalayen, signifie pour les bouddhistes « les cinq joyaux de la neige éternelle ».*

**23 h 25 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 30 Le roman du samedi : Histoire contemporaine.**
D'après A. France. Monsieur Bergeret à Paris.
*Une belle fresque de la vie parisienne et provinciale à la fin du XIXe siècle.*

**21 h 55 Journal.**

**22 h 15 Ciné-regard.**
Bernardo Bertolucci, ou « la Tragédie d'un homme ridicule ».

### FRANCE-CULTURE

20 h, Théâtre du siècle d'or espagnol : Fuente Ovejuna, de Lope de Vega.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 45, Soirée lyrique : (Concert donné au Théâtre National de Munich le 2 août 1981) ; « Hélène d'Egypte », de R. Strauss, par les Chœurs et orchestre du Bayerische Staatsoper, dir. W. Sawallisch, chef des chœurs W. Baumgart. Avec E. Marton, M. Kastu, J. Conwell, S. Hass...
23 h 45, Ouvert la nuit : Le temps suspendu (Marin-Marais, Bach, Turina).

## T.D.F. loue pour trois mois un émetteur à Sud-Radio

## Locale ou périphérique ?

*Sud-Radio va réémettre, provisoirement du moins, grâce à un émetteur situé à Muret, en Haute-Garonne. Cette décision, qui a été prise par le gouvernement* « à titre exceptionnel », « pour une durée de trois mois », « pour ne pas compromettre les chances d'une reprise de l'exploitation d'une station » *qui joue un rôle dans la vie régionale, provoque déjà des remous à Radio-France, l'émetteur étant utilisé jusqu'à présent par France-Inter pour diffuser ses émissions, en ondes moyennes, dans le Sud-Ouest. Les élus du comité d'entreprise de Radio-France, réunis vendredi 13 novembre, en séance extraordinaire, se sont indignés de cette* « atteinte au potentiel du service public », *en faisant remarquer que cette autorisation d'émettre depuis le territoire national est accordée* « en contradiction avec les lois en vigueur ».

Une radio périphérique peut-elle devenir (transitoirement) une radio locale ? ou va-t-elle rester bizarrement sans statut avant de redevenir périphérique ? Ce sont quelques-unes des questions soulevées par la situation de Sud-Radio, qui vient d'obtenir, après de multiples tergiversations, l'autorisation d'utiliser l'émetteur (de 60 kW) situé à Muret, en Haute-Garonne, qu'elle réclamait depuis plusieurs jours à T.D.F. (*le Monde* des 10, 12 et 13 novembre).

Une autorisation qui n'est que « provisoire » (elle est de trois mois) si l'on en croit le ministère des P.T.T. Celui-ci a demandé à l'établissement public T.D.F., placé sous sa tutelle, de signer dans le cadre de la mission technique qui lui incombe une convention mettant à la disposition de Radio-Sud cet émetteur, sous la condition expresse de ne pas faire de publicité.

Cette dérogation, qui constitue une nouvelle entorse au monopole (si Radio-Sud accepte pour un temps de ne pas faire de publicité, acceptera-t-elle de limiter également sa couverture géographique, comme le prévoit la nouvelle loi sur les radios locales ?), créera, si elle se prolonge, une situation de fait sur laquelle il sera difficile ensuite de revenir.

On imagine mal, en effet, ce qui va se passer dans trois mois : non seulement Sud-Radio n'en est qu'au stade des pourparlers avec l'Espagne pour la construction d'un émetteur sur son territoire, mais en admettant qu'elle arrive à un accord, il faudra au moins dix-huit mois pour l'achever. Que se passera-t-il en attendant ? Sud-Radio devra-t-elle renouveler tous les trois mois sa demande à T.D.F. ? Pourra-t-elle vivre tout ce temps sans publicité ? S'il est évident que, du côté des pouvoirs publics, on a été sensible à la mise au chômage de cent dix personnes, au danger que représente la disparition d'une radio dans la vie régionale, il y a peut-être aussi des réticences ailleurs pour soutenir une station créée jadis par les gaullistes pour contrer le pouvoir la presse régionale. La *Dépêche du Midi*, en particulier dans cette région, connue déjà comme « fief » de la gauche.

L'embarras n'est pas moindre sur le plan juridique. Quand l'ancienne majorité avait autorisé Radio Monte-Carlo à utiliser l'émetteur de Roumoules, on se rappelle comment l'opposition d'alors avait stigmatisé cette formidable entorse au monopole.

Radio périphérique hier, assimilable aujourd'hui à une radio locale privée, Sud-Radio, dont les auditeurs se trouvent pour l'essentiel à Toulouse, devra bien résoudre son problème de statut. Elle ne poura pas vivre éternellement sans publicité avec le seul soutien de la Sofirad dont on sait qu'elle n'a pas auccueilli, par ailleurs, avec beaucoup de chaleur, la solution proposée par le gouvernement. A moins qu'on ne s'achemine vers une nationalisation « en douceur » comme certains le pensent. Sud-Radio devriendra-t-elle un jour une des radios locales de l'Etat ?

CATHERINE HUMBLOT.

● *La rafle de Clermont-Ferrand.* — Nous avons titré par erreur « Rafle de 1943 à Strasbourg » la lettre de M. Paul Hagenmuller (*le Monde* du 14 novembre). Il s'agissait d'étudiants alsaciens et lorrains, mais la rafle a eu lieu à Clermont-Ferrand. D'autre part, M. Pierre Gay, autre lecteur dont nous avons publié le témoignage, n'était pas à Buchenwald, comme nous l'avions écrit, mais à Lückenwald.

## Brouillage de R.F.M.

### ACTION JUDICIAIRE CONTRE T.D.F.

Le Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes (SIRTI) vient d'introduire un référé auprès du tribunal de grande instance de Paris pour que T.D.F. cesse le brouillage de R.F.M. (*le Monde* du 12 novembre. Le SIRTI estime en effet que le brouillage, qui n'est pas prévu par la loi sur les radios privées, récemment publiée au *Journal officiel*, est une « *irrégularité grave qui porte atteinte à l'exercice d'une liberté publique* ».

Au ministère de la communication, on répond que le brouillage n'est pas illégal, « *il n'est*, précise-t-on, *pas prévu par la loi* ». On souligne, en revanche, l'illégalité de R.F.M., qui utilise la publicité comme mode de financement ainsi qu'un émetteur trop puissant qui brouille une radio du service public (Radio 7) et qui gênerait, selon T.D.F., le ministère de la défense et des chercheurs en électronique de la région de Vélizy.

### SEMAINE ELISABETH SCHWARZKOPF SUR FRANCE-CULTURE

Elisabeth Schwarzkopf a donné, en juin dernier, d'admirables cours d'interprétation à Tours (*le Monde* du 7 juillet). France-Culture en donnera de larges extraits du 15 au 20 novembre dans une série de dix émissions réalisées par Rémy Stricker, où l'on entendra aussi la grande cantatrice dans les œuvres qu'elle fait travailler. D'autre part, FR 3 passera (pour les régions Paris, Normandie et Centre) des extraits télévisés de ces mêmes cours le 17 novembre, de 22 h. 10 à 22 h. 40.

● *Le rapport de la commission* de réflexion et d'orientation sur l'audiovisuel, présidée par M. Pierre Moinot, vient d'être publiée, sous le titre « Pour une réforme de l'audiovisuel », par la Documentation française, 31, quai Voltaire, Paris (7e), et, par correspondance, 165, rue Garibaldi, 69003 Lyon (33 F), et 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.

## Dimanche 15 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**9 h 15 Judaïca.**

**9 h 30 Orthodoxie.**

**10 h Présence protestante.**

**10 h 30 Le jour du Seigneur.**

**11 h Messe**
célébrée dans la chapelle de l'Institut Calot à Berck, prédication P. Marcel Fleury.

**12 h La séquence du spectateur.**

**12 h 30 TF1 - TF 1.**

**13 h Journal.**

**13 h 20 Sérieux s'abstenir.**

**14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.**
Une émission d'E. Ruggieri et R. Grumbach.

**15 h 30 Tiercé à Auteuil.**

**15 h 40 Série : Galactica.**
Les guerriers victorieux.

**16 h 35 Sports première.**
Football : tournoi junior de Monaco ; Patinage artistique.

**18 h 15 Série : Le Vérificateur.**
Le P.-D.G. gelé (redif.).

**19 h 15 Les animaux du monde.**
Eldorado Fantôme.

**19 h 45 Série : Suspens.**

**20 h Journal.**

**20 h 35 Cinéma : Transamerica Express.**
Film américain de A. Hiller (1976). Avec G. Wilder, J. Clayburgh, R. Pryor, P. McGoohan, N. Beatty, C. James.
*Dans le train qui va de Los Angeles à Chicago, un éditeur californien rencontre une jolie fille. Il vit, à cause d'elle, d'extravagantes aventures. Heureux mélange de suspense policier et de burlesque. Cette comédie ferroviaire (qui se termine par des séquences spectaculaires) doit beaucoup à la fantaisie de Gene Wilder et de l'acteur noir Richard Pryor.*

**22 h 20 Concert.**
L'Orchestre national, dir. S. Skrowacewski, interprète « le Livre des prodiges », de Ohana, et « la Symphonie Linz » de Mozart.

**22 h 50 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**10 h 55 Cours d'anglais.**
English spoken.

**11 h 15 Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.

**12 h 45 Journal.**

**13 h 20 Dimanche Martin (suite)**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Vegas ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.

**17 h 5 Série : Jean Chalosse.**

**18 h La course autour du monde.**

**19 h Stade 2.**

**20 h Journal.**

**20 h 35 Téléfilm : Marchands de rêves.**
de V. Sherman. Première partie. Avec M. Harmon, V. Gardenia, M. Fairchild, B. Leary...
*Les aventures de Johnny Edge, un garçon adopté, qui se lance dans le cinéma.*

**22 h 15 : Document : Le secret de sainte Dimphna.**
Quelques nouvelles d'une colonie de malades mentaux, à Geel, près d'Anvers, de V. Blanchet et A. Van In.

**23 h 5 Le petit théâtre d'Antenne 2.**
« Le Numéro », de P. Boudy.
*Conflits raciaux dans une prison américaine.*

**23 h 35 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.**

**16 h 5 Voyage entre les lignes.**
Romain Rolland.

**17 h Prélude à l'après-midi.**
Y. Menuhin, W. Kempff et M. Rostropovitch interprètent le trio « A l'archiduc », de Beethoven.

**18 h 15 Théâtre de toujours : le Deuil sied à Electre.**
Deuxième partie.

**19 h 40 Spécial DOM-TOM.**

**20 h Télé-tests.**

**20 h 30 Série : Mer du Nord et Baltique.**
Vers le Nord contemporain, de P. Gerin et P. Jeannin.

**21 h 25 Journal.**

**21 h 40 L'invité de FR 3 : Quelqu'un**
Vladimir Jankélévitch.

**22 h 30 Cinéma de minuit : le Cirque infernal.**
Film américain de R. Brooks (1952). Avec H. Bogart, J. Allyson, K. Wynn, R. Keith, W. Campbell, P. Tierman (v.-o., sous-titrée, N. Rediffusion).
*Une infirmière militaire affectée à un hôpital américain ambulant, sur le front de Corée, s'éprend d'un officier à la recherche de lui-même, par son action humanitaire. La guerre vue du côté de ceux qui, en pleins combats, essaient de sauver les blessés. L'hitoire d'amour, un peu plaquée sur le « document », mène pourtant à la remise en question de la violence.*

### FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie : le chœur grec byzantin.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h, Messe en l'église Saint-Marcel à Paris.
11 h, Regards sur la musique : les six quatuors à cordes de Bela Bartok.
12 h 5, Allegro.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « Théodore le Grondeur », de Goldoni.
16 h 5, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : l'opéra italien (Bellini, Verdi, Puccini).
17 h 30, Rencontre avec... Mikel Dufrenne.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : polyphonix (du fond de la voix).
20 h 40, Atelier de création radiophonique : concert Steve Reich.
23 h, Musique de chambre : Emmanuel, Debussy, Antunes, Tomasi.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : Musique viennoise et musique légère (Salieri, Yepes, Lortzing, Ziehrer, J Strauss, Chopin, Liszt, Humperdinck, Raff, Meyerbeer, Heuberger, Brahms).
8 h 2, Concert d'honneur : Vingt-troisième Concours international de guitare.
9 h 2, Les classiques favoris : Haydn.
9 h 30, Cantate : Bach, cantate BWV 89.
10 h 30, Les classiques favoris : Schubert, « Sonate en la mineur pour arpeggione et piano ».
11 h, Concert : (en direct du Théâtre du Rond-Point) Les arts florissant, direct. W. Christie, « Sant' Alessio », opéra profane et religieux du dix-septième siècle, de S. Landi.
12 h 5, Magazine de la musique contemporaine : Le renouveau instrumental (Levinas, Moene, Kagel, Stravinski, Louvier).
12 h 45, Tous en scène : Frank Sinatra.
13 h 30, Jeunes solistes : P. Champagne (violoncelle), P. Deshorgnat (piano), Brahms, Auric.
16 h 15, La tribune des critiques de disques : Wagner « l'Or du Rhin »).
19 h, Jazz vivant.
20 h 5, Musique contemporaine : Messiaen.
20 h 30, Concert : « Symphonie no 9 », de Beethoven, avec un chœur final sur « l'Ode à la joie de Schiller », par les Chœurs de l'Opéra de Paris, dir. J. Laforge, les chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, et l'Orchestre symphonique de Boston, dir. S. Ozawa, et S. Armstrong, soprano, S. Walker, mezzo, D. Bailey, ténor, G. Howell, basse.
22 h 30, Equivalences : « Deuxième concerto pour orgue et orchestre à cordes », de Langlais.
23 h, Ouvert la nuit : Musique vivante : 23 h 30, Saturnales : (Grieg, Haydn, Schütz, Bizet, Debussy).

### TRIBUNES ET DEBATS

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

— *M. Michel Jobert*, ministre du commerce extérieur, participe à l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », à 18 h. 15.

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.










Le Monde

# économie

## SOCIAL

### Le suicide d'une responsable C.G.T. à Lyon continue de provoquer de vifs remous dans les milieux syndicalistes

De notre correspondant régional

**Lyon. — Une association Georgette-Vacher a été créée, le 2 novembre, à la suite du suicide de cette militante de la C.G.T. (« le Monde » du 24 octobre). Présidée par Mlle Anne-Marie Liant, elle se donne trois missions : « Poursuivre l'œuvre de Georgette Vacher dans la réflexion sur l'action syndicale ; l'étude et la publication des documents posthumes laissés par Georgette Vacher entre les mains des membres fondateurs ; la défense de sa mémoire et de sa pensée ».**

**Plus fondamentalement, c'est la présentation, à l'intérieur de la C.G.T., du drame personnel d'une responsable qui est contestée par les fondatrices de l'association, résolues à ne pas laisser minimiser et marginaliser l'affaire.**

La chronologie des faits permet d'éclairer les circonstances du suicide de l'ancienne permanente de l'Union départementale C.G.T., responsable du secteur femmes, suicide très lié aux difficultés et aux litiges qui l'opposaient aux responsables départementaux du syndicat. Le 20 octobre, le matin de son décès — alors que celui-ci n'était pas connu — un tract signé par onze ouvrières, syndiquées à la C.G.T. de l'entreprise Calor où avait travaillé Mme Vacher, contestait d'une façon très argumentée le fonctionnement interne du syndicat : *« Pour être dans la ligne de la C.G.T., faut-il se taire et laisser accuser une camarade qui a consacré toute une partie de sa vie au service des travailleurs ? »*

Le 22 octobre, un tract de l'Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie (U.S.D.M. C.G.T.) du Rhône est distribué à 6 h. 45. Il évoque le *« décès brutal »* de Georgette Vacher et s'indigne — un peu prématurément puisque les comptes rendus de presse pouvaient difficilement être connus au moment de la rédaction : *« Malheureusement quelques personnes se sont jetées sur ce triste événement pour continuer leur travail de dénigrement de la C.G.T. »*

La prise de position de l'U.D. a aussi provoqué une réaction importante au niveau politique : le 26 septembre, des militants cégétistes de l'entreprise Calor ont distribué une nouvelle lettre de la responsable disparue. Sous en-tête du « Parti communiste français - Cellule Calor Lyon - Section du 8e », elles écrivent : *« Cette lettre* (de Georgette Vacher) *nous était destinée. Nous n'avions pas l'intention de la divulguer. Nous pensions combattre certaines méthodes à l'intérieur de notre parti. Le tract odieux diffusé par l'U.S.D.M.-C.G.T. le 22 octobre 1981 nous oblige à mener le débat devant les travailleurs. »* Une lettre manuscrite de Mme Vacher était jointe. Elle débute par ces mots : *« Je vous demande pardon de la peine que je vous fais (...). Il y a des années que l'U.S.D.M. me combat. Par tous les moyens. Et parce que le tout-puissant (x) a décidé que la classe ouvrière et les militants de la C.G.T. devaient servir de marchepied à ses ambitions (...). »*

Le secrétaire de la section du P.C.F. du 8e arrondissement de Lyon, M. Bernard Girardon, nous a confirmé la tenue d'une réunion, le 28 octobre, entre les membres du bureau de la cellule Calor et des responsables du parti. On y a condamné l'utilisation du sigle du parti dans un communiqué mettant en cause des dirigeants du mouvement ouvrier lyonnais. Depuis les militantes communistes ont *« reconnu qu'elles avaient eu une pratique qui ne correspondait pas aux pratiques du parti »*. Mais il ne semble pas que les signataires aient abandonné leurs positions sur le texte du tract. Cependant aucune sanction n'a été envisagée contre les militantes concernées de Calor.

L'union départementale C.G.T. a demandé l'ouverture d'une enquête sur la mort de Mme Vacher. D'autre part, des rumeurs faisant état de possibles poursuites pour non-assistance à personne en danger ne font rien pour dissiper le malaise ressenti à de nombreux niveaux. Tous les secrétaires confédéraux de la C.G.T. — y compris les démissionnaires M. Jean-Louis Moynot et Mme Christiane Gilles — auraient reçu eux aussi une lettre posthume de Georgette Vacher. Dans le numéro de novembre du mensuel cégétiste *Antoinette*, Chantal Rogera écrit : *« Georgette Vacher, responsable du travail à la direction des femmes à l'U.D. du Rhône s'est suicidée hier. Une longue lettre de dix pages explique son geste. (...) Je ne connaîtrai jamais toutes tes raisons, Georgette. Mais je sais que tu étais profondément honnête, fidèle à la C.G.T., et toujours prête à défendre la cause des travailleuses et des travailleurs. Le combat que tu as mené avec beaucoup de militantes et de militants, ce combat continue. »*

Notons enfin que M. Krasucki, futur secrétaire général de la C.G.T., a exprimé, à la fin du congrès de l'union départementale du Rhône de la C.G.T., qui s'est tenu du 28 au 30 octobre, *« le soutien, la confiance et la solidarité du bureau confédéral tout entier à l'union départementale, à tous les camarades attaqués, et notamment à Georges Churlet »* (secrétaire de l'U.D.-C.G.T. du Rhône, récemment élu président). Jamais le nom de ce responsable n'avait été donné dans la presse. *L'Humanité*, dans son édition Rhône-Alpes du samedi 31 octobre, a publié cette citation de M. Krasucki. Les *« camarades attaqués »* l'ont été par la seule Georgette Vacher.

CLAUDE RÉGENT.

APRÈS QUATRE SEMAINES DE CONFLIT

### Les négociations devraient reprendre lundi chez Peugeot-Sochaux

De notre correspondant

Belfort. — La quatrième semaine de conflit à Peugeot-Sochaux s'est terminée vendredi soir 13 novembre de façon mouvementée. Vers 18 heures, à l'issue d'un meeting qui a réuni six cents à neuf cents personnes sur la place du marché de Sochaux, environ quatre cents grévistes sont entrés dans l'usine et se sont dirigés vers les chaînes de carrosserie. Comme mardi, cinq cents à six cents cadres, selon la C.F.D.T., les y attendaient. Les manifestants ont alors bifurqué vers le secteur peinture qu'ils ont réussi à bloquer à l'endroit où les caisses des voitures sont acheminées, vers le secteur finition. Les manifestants, entourés de cadres et d'agents de maîtrise, sont restés sur place jusqu'à 21 heures.

Il y a eu quelques heurts mais *« pas d'incidents majeurs »*, rapportent les syndicalistes. La production n'a cependant pas été interrompue, les chaînes continuant à fonctionner par ponction sur les stocks.

Huit cent soixante personnes seulement ont cessé le travail, selon la direction. Il n'y en avait que trois cents à quatre cents à manifester le matin à Sochaux — le plus bas chiffre depuis le 16 octobre, indique la direction — alors que la C.G.T. et la C.F.D.T. voulaient modifier en leur faveur le rapport des forces pour obtenir la reprise des négociations.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont eu beau expliquer que la faiblesse des débrayages était due aux pressions exercées sur les salariés et notamment sur les travailleurs immigrés, et que les partisans de l'occupation avaient boudé cette forme d'action, l'opération de vendredi apparaît comme un échec.

Cependant, en paralysant les chaînes de peinture sans provoquer de réaction de rejet, les grévistes ont eu le sentiment qu'ils avaient le soutien d'une grande partie des salariés. La C.G.T. et la C.F.D.T. trouvent d'autres raisons d'espérer dans le fait que les personnes chargées de s'opposer à leur coup de force n'étaient pas toutes des cadres, ce qui signifierait que la direction a du mal à mobiliser ces derniers. D'autre part, les syndicalistes rapportent que des augmentations individuelles ont été annoncées à un certain nombre d'ouvriers professionnels vendredi, mesure qui, selon eux, est destinée à *« enrayer le mouvement »*

*« C'est le même climat qu'en 168 »*, disait, vendredi matin, un gréviste. *« Le moral est au beau fixe »*, répondait, vendredi soir, M. Camille Bobillet, responsable montbéliardais de la C.F.D.T.-métallurgie.

Interrompues jeudi, les négociations engagées en carrosserie doivent reprendre lundi 16 novembre. Mardi, de nouveaux débrayages sont prévus.

PATRICE MALINA.

● *La C.F.D.T. demande le départ des dirigeants du C.E.A.* — Le Syndicat national du personnel de l'énergie atomique C.F.D.T., majoritaire dans le groupe C.E.A. vient de demander, dans une lettre à M. Mauroy, *« le départ des principaux dirigeants du groupe et en particulier celui de l'administrateur général »*. M. Pecqueur est accusé de *« justifier le démantèlement de l'établissement public »* et de bloquer les autres négociations (convention de travail, accord de groupe).

### NOUVEAUX DÉBRAYAGES CHEZ RENAULT-SANDOUVILLE

Cinq jours après la fin des mouvements de grève de Renault-Sandouville, près du Havre, des débrayages ont eu lieu vendredi 13 novembre, à l'atelier de la sellerie, pour protester contre la non-exécution par la direction des accords passés la semaine dernière.

Des arrêts de travail de quatre heures ont été observés par plus de la moitié des huit cents ouvriers des deux équipes (cent soixante grévistes seulement, selon les sources patronales).

La direction a expliqué qu'elle avait proposé aux syndicats de ramener de 34 à 27 le nombre des emplois créés, la cadence des chaînes étant modifiée en conséquence. Devant le refus des syndicats, elle est revenue au chiffre initialement prévu.

D'autre part, les syndicats réclament le déplacement du chef de l'atelier de sellerie.

### LES POMPISTES POURRAIENT MANIFESTER A PARIS LE 25 NOVEMBRE

Les pompistes accentuent leur pression sur le gouvernement pour obtenir une revalorisation de leurs marges sur les carburants : après l'Ouest, la Normandie a manifesté le 13 novembre, et un mot d'ordre de grève a été lancé pour le week-end dans l'Isère. A Rouen et à Caen, l'action a pris la forme d'une *« opération escargot »* consistant à bloquer la circulation par des voitures roulant à faible allure.

Le 25 novembre — date à laquelle un conseil des ministres devrait définir la politique pétrolière — les principales organisations syndicales pourraient manifester à Paris et dans la région parisienne. Les pompistes trouvent insuffisante la revalorisation de leur marge lors de la dernière hausse des prix des carburants. Ils demandaient 5 centimes et n'avaient obtenu qu'un peu moins d'un centime par litre. Sur un litre de super payé 4,12 F, les pompistes gardent une marge de 16 centimes.

## BUDGET

### L'augmentation des crédits du ministère de l'économie et des finances bénéficiera notamment au commerce extérieur et à l'INSEE

Le budget 1982 du ministère de l'économie et des finances, avec 23,1 milliards de francs de crédits, est en progression de 20,5 % par rapport à la loi de finances initiale de 1981.

On indique, Rue de Rivoli, que ce budget traduit trois objectifs principaux : favoriser le développement des exportations, assurer dans de bonnes conditions le recensement général de la population qui sera fait en 1982 et lutter contre les pratiques anticoncurrentielles.

Pour faciliter le développement des exportations, divers organismes bénéficient d'augmentations sensibles de leurs crédits. Le Centre français du commerce extérieur pourra, grâce à une augmentation de 30 % de sa dotation, améliorer son réseau régional. Le Centre français des manifestations économiques à l'étranger qui dépend du C.F.C.E. recevra un supplément de crédits de 37,90 % et l'ACTIM (Agence pour la coopération technique, industrielle et économique) une « rallonge » de 25,4 %. En outre 25 millions de francs iront au financement d'études sur la promotion des exportations d'ingénierie. Les crédits destinés à l'INSEE sont accrus de 289 millions de francs dans la perspective du recensement de population qui occupera les services de l'Institut pendant une grande partie de 1982 Le précédent recensement de population avait été effectué en 1975 ; le prochain sera fait en mars 1982. Ses premiers résultats seront disponibles au milieu de 1983.

Enfin, en ce qui concerne la direction de la concurrence et des prix, l'administration crée cent vingt-trois emplois. Ce service doit jouer un rôle important en matière d'information sur les conditions d'exercice de la concurrence et sur la formation des prix dans les divers secteurs économiques.

## AGRICULTURE

### Les offices fonciers cantonaux proposeront des candidats soit à l'achat soit à la location des terres

**M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a précisé, vendredi 13 novembre, les intentions du gouvernement en matière de politique foncière, devant l'assemblée générale de la Fédération nationale des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), qui s'est tenue à Montpellier.**

Le rôle des SAFER sera étendu à la location de terres aux agriculteurs, après l'adoption d'un projet de loi en ce sens. Les formules locatives seront variées, selon que le preneur désirera ou non acquérir à terme ou progressivement le bien loué. Le bail sera incessible et intransmissible. La SAFER pourra revendre des terres à des tiers, pour se « refinancer ». Aux crédits, modestes pour 1982, dégagés par l'Etat, s'ajouteront l'épargne agricole, les investissements publics ou régionaux, ainsi que l'épargne du secteur mutualiste agricole. *« Mais,* a déclaré M. Cellard, *nous comptons aller plus loin rapidement. »*

Outre le rapprochement au niveau régional des différents organismes qui s'occupent de la politique des structures, le secrétaire d'Etat prévoit la création d'offices cantonaux qui auront la possibilité de présenter des candidats soit à l'achat soit à la location des terres. Ces offices participeront à la confection des schémas directeurs (zonage des terres agricoles) et pourront légalement dénoncer un cumul. Un office départemental assurera la cohérence de l'ensemble.

## ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

### LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 0,9 % EN OCTOBRE

De notre correspondant

Londres. — L'indice des prix a augmenté de 0,9 % en octobre, ce qui constitue la hausse la plus forte depuis le printemps et porte le taux d'inflation à 11,7 % sur douze mois contre 11,4 % en septembre. L'augmentation des impôts locaux, des prix des produits alimentaires saisonniers et des taxes sur les cigarettes et l'alcool ont été en octobre à l'origine du bond de l'indice des prix. Etant donnée la hausse des tarifs publics prévue dans les prochaines semaines, l'inflation devrait atteindre 12 % à la fin de l'année.

Le gouvernement a, en tout cas, perdu tout espoir de ramener la hausse des prix au-dessous de 10 %, selon l'objectif qu'il s'était fixé en mars lors de la présentation du budget.

D. V.

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● *L'offre publique d'achat de Mobil sur Marathon Oil est retardée.* — La commission fédérale américaine du commerce a demandé le 12 novembre des informations complémentaires à Mobil au sujet de son O.P.A. sur Marathon Oil. Après cette requête, Mobil devra attendre dix jours après le dépôt des informations demandées pour pouvoir commencer à racheter des actions de Marathon Oil sur la base des chiffres de 1980. La fusion ferait de Mobil le premier distributeur de carburants et le second raffineur (en capacité) aux Etats-Unis. D'autre part, la compagnie pétrolière étudie la possibilité de se retirer de Libye, comme vient de le faire Exxon. *« Nous sommes en train de revoir l'ensemble de la situation »*, a déclaré la compagnie, ajoutant : *« Des discussions avec les autorités libyennes ont eu lieu au sujet de nos opérations dans ce pays. »* — *(A.F.P.)*

● *Siemens envisage de supprimer vingt-quatre mille emplois d'ici à la fin de 1932.* — Siemens, le cinquième groupe mondial pour l'électronique et l'équipement électrique, a adopté un plan qui l'amènera à supprimer 5 à 7 % d'emplois. Siemens dispose d'une main-d'œuvre de deux cent trente mille personnes en Allemagne fédérale et de cent huit mille personnes à l'étranger. Les réductions toucheraient notamment le département des composants électroniques dont les résultats financiers sont peu brillants, ce qui affecte la rentabilité de l'entreprise dont le bénéfice a diminué de 21 % sur les neuf premiers mois de 1981.

### Agriculture

● *La France et la F.A.O.* — La France a fait savoir à la vingt et unième conférence de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) qu'elle voterait le budget de l'organisation pour 1982-1983 proposé par le directeur général, M. Saouma. Parmi les pays industrialisés, seules l'Autriche et l'Australie se sont prononcées en ce sens, tandis que les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, la R.F.A. et le Japon se sont opposés à l'augmentation demandée, qui est de 35 %. — *(A.F.P.)*

● *Un syndicat des travailleurs paysans* vient d'être créé en Haute-Vienne. — Son but : la défense des travailleurs sur l'exploitation, en particulier des femmes et des aides familiaux. Il est agréé par la Confédération nationale syndicale des travailleurs paysans (C.N.S.T.P.).

### Banques

● *Aucun mouvement important de capitaux clandestins* de France vers la Suisse n'a été remarqué au cours des derniers mois, estime-t-on dans les milieux bancaires à Genève. Les déclarations faites par M. Alain Mauger, secrétaire général du syndicat C.G.T. des douanes françaises *(le Monde* du 14 novembre 1981), selon lesquelles 40 milliards de francs français auraient quitté la France illégalement (dont les trois quarts pour la Suisse) depuis l'élection de M. François Mitterrand, sont « purement gratuites », estime un spécialiste financier.

De son côté, le syndicat C.G.T. des douanes précise qu'il sera reçu, à sa demande, les 17 et 18 novembre prochain par les groupes communiste et socialiste à l'Assemblée nationale, afin d'évoquer le problème de l'évasion des capitaux hors du territoire national.

### Etranger

BRESIL

● *Réaménagement du « programme alcool » brésilien.* — Le Brésil a décidé de différer de deux ans le « programme alcool » qui vise à accroître le nombre de véhicules utilisant comme carburant l'alcool de canne et permettre de réduire substantiellement les importations de pétrole. Du fait d'une *« insuffisance de fonds publics »*, le Brésil — qui produit actuellement 4 milliards de litres d'alcool — ne réalisera pas, en 1985, l'objectif qu'il s'était fixé d'une production de 10,7 milliards de litres. — *(Reuter.)*

ETATS-UNIS

● *Les prix de gros américains* se sont accrus en octobre de 0,60 % contre 0,20 % en septembre et 0,30 % en août, ce qui représente la hausse mensuelle la plus forte depuis avril. Toutefois, pour les dix premiers mois de 1981, ces prix ont augmenté en rythme annuel de 7,50 % contre 11,80 % pour l'ensemble de 1980. La hausse d'octobre est principalement due à une majoration de 4,20 % du prix moyen des automobiles. En revanche, les prix alimentaires ont diminué de 0,20 %, après être restés stables en septembre, et ceux des produits énergétiques ont diminué de 0,40 %, après avoir augmenté de 0,60 % le mois précédent. — *(A.F.P.)*

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont baissé en octobre de 1,2 % par rapport à septembre et de 3,7 % par rapport à octobre 1980, l'indice calculé par l'INSEE (base 100 en 1968) se situant à 307,7 contre respectivement 311,5 et 319,6. Pour les matières premières alimentaires, l'indice, qui s'établit à 365,9, a augmenté de 0,7 % en un mois et de 2 % en un an. Pour les matières premières industrielles, en revanche, l'indice, qui s'inscrit à 274,1, a baissé de 2,7 % par rapport à septembre et de 7,7 % par rapport à octobre 1980. Fin octobre 1981, l'indice global s'est établi à 308,9.

● *Forte baisse de la production industrielle aux Etats-Unis.* — La production industrielle américaine a reculé de 1,5 % en octobre, après avoir déjà baissé de 1,20 % en septembre et 0,20 % en août. Cette baisse est la plus forte enregistrée depuis juin 1980, lors de la précédente récession, où elle avait été de 1,7 %. Les productions des deux secteurs les plus touchés, l'automobile et la construction, se sont inscrites en baisse respectivement de 11 % et 3,8 %. La production d'automobiles est notamment tombée au niveau annuel de 5,5 millions d'unités. Le recul a atteint tous les secteurs, sauf celui de la production de biens pour la défense qui n'a toutefois augmenté que de 0,20 %, soit sa plus faible progression des derniers six mois. La production de matériaux de base a diminué de 2,3 %, celle de biens de consommation de 0,9 % et celle de biens d'équipement de 0,5 %. — *(A.F.P.)*

● *Plainte américaine contre cinq pays exportateurs d'acier.* — Le département américain du commerce a entamé le 12 novembre une procédure devant la commission fédérale pour le commerce international à l'encontre de cinq pays producteurs d'acier, accusés de subventionner leurs exportations vers les Etats-Unis. Les cinq pays visés sont la Belgique, la France, le Brésil, la République Sud-Africaine et la Roumanie, soupçonnés de vendre à perte *(le Monde* du 7 novembre). S'il est établi que les pays cités ont vendus en deçà des coûts de production ou ont subventionné leurs exportations, des amendes seront imposées. — *(A.F.P.)*.

### Social

● *La grève des caisses d'épargne s'est étendue* en fin de semaine à sept villes de province. A Paris, la caisse de Paris est toujours occupée (ainsi que le centre informatique de Bagnolet, en Seine-Saint-Denis). En revanche, un accord a été conclu, le 13 novembre, dans les établissements des Bouches-du-Rhône. Après quinze jours de grève, le personnel a obtenu l'embauche de quatre-vingt personnes (il en demandait cent) en titularisation d'agents vacataires ou auxiliaires vingt-cinq jours ouvrés de congés payés.

Le Monde des PHILATÉLISTES
A l'officiel de la philatélie

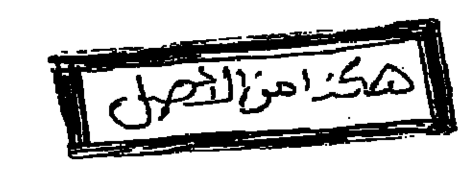
A la Commission de Bruxelles

### M. PAUL COLLOWALD QUITTE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INFORMATION

*(De notre correspondant.)*

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Paul Collowald vient de quitter ses fonctions de directeur à la direction générale de l'information de la Commission européenne. M. Lorenzo Natali, le vice-président chargé de l'information, lui a cependant demandé de rester conseiller de la Commission.

Plus de trente ans consacrés à l'information et à l'Europe ! M. Paul Collowald a commencé sa carrière comme journaliste au *Nouvel Alsacien* et au *Monde*, dont il fut le correspondant à Strasbourg de 1952 à 1957. Il devint fonctionnaire européen en 1958 et, à la demande du vice-président, M. Marjolin, rejoignit en 1959 le tout jeune « groupe du porte-parole » de la Commission, puis fut nommé porte-parole adjoint en 1965, particulièrement chargé des questions économiques et monétaires, ce qui le conduisit notamment à collaborer étroitement de 1967 à 1972 avec le vice-président, M. Raymond Barre. En 1973, M. Collowald quitte le porte-parole pour la Direction générale de la presse et de l'information où il a exercé les fonctions de directeur avec la responsabilité notamment du réseau des bureaux d'information implantés dans les pays membres ainsi que chez les principaux partenaires extérieurs de la Communauté. De septembre 1980 à avril 1981, il a fait fonction de directeur général de la presse et de l'information. — Ph. L.



# AFFAIRES

## LE MUSÉE SCHLUMPF A ÉTÉ VENDU POUR 44 MILLIONS DE FRANCS

**La collection de voitures anciennes des frères Schlumpf a été vendue, vendredi 13 novembre, pour 44 millions de francs, à l'Association du musée de l'automobile de Mulhouse.**

**La collection de quelque quatre cent trente-sept automobiles anciennes réunies par les frères Schlumpf, au temps de leur splendeur, est désormais la propriété de l'Association du musée de l'automobile de Mulhouse, constituée par des partenaires régionaux, ainsi que des représentants du Comité du salon de l'automobile et de la société Panhard.**

**Cette vente met fin à une longue procédure, qui a fait suite à l'occupation par les ouvriers, en mars 1977, du musée d'automobiles anciennes, constitué, à Mulhouse, par les frères Schlumpf. Le Groupe lainier des industriels suisses, composé d'un tissage dans le Nord et de trois filatures en Alsace, avait été placé sous administration judiciaire au mois de juin 1976. Les voitures anciennes, considérées comme un « gage » par les représentants syndicaux, avaient été classées « monuments historiques » par décret paru le 14 avril 1978 au *Journal officiel*.**

## LE P.-D. G. DE THOMSON-C.S.F.-TÉLÉPHONE DONNE SA DÉMISSION

M. Marc de Saint-Denis, P.-D. G. de Thomson-C.S.F.-Téléphone, vient de démissionner de ses fonctions. Il est remplacé à ce poste par M. Jacques Darmon, directeur délégué de Thomson-C.S.F., responsable de la branche télécommunications et informatique. M. Marc de Saint-Denis, qui demeure directeur général adjoint de Thomson-C.S.F., devient conseiller de M. Jean-Pierre Bouyssonnié, P.-D. G. de Thomson-Brandt et de Thomson-C.S.F.

**[La démission de M. Marc de Saint-Denis marque un nouvel épisode dans l'âpre bataille engagée voilà plusieurs mois au sein de l'état-major de Thomson-C.S.F. M. Jacques Darmon, entré dans le groupe en avril 1980, y poursuit une ascension qui n'est pas sans susciter des remous à l'intérieur du groupe.]**

---

● *M. José Bidegain*, l'un des dirigeants de B.S.N., succède à la présidence de l'association Echange et Projets à M. J. Delors. Le ministre de l'économie et des finances avait demandé à ne pas être reconduit à ce poste en raison de ses nouvelles fonctions. Fondée en 1973 par M. J. Delors, Echange et Projets réunit des fonctionnaires, des cadres d'entreprise et des syndicalistes. L'association publie régulièrement des études sur les problèmes économiques et sociaux.

# CONJONCTURE

## L'indice provisoire de l'INSEE

## HONORAIRES MÉDICAUX ET LOYERS EXPLIQUENT POUR PARTIE LA HAUSSE DES PRIX EN OCTOBRE

La hausse des prix de 1,2 % en octobre — indice provisoire — s'explique en partie par la progression saisonnière de deux postes importants, les honoraires des professions médicales et les loyers et charges locatives, a précisé le ministère de l'économie, le 13 novembre. Les honoraires des professions médicales (médecins, infirmières, dentistes) ont été revalorisés en octobre dans le cadre de la révision de la convention à laquelle le gouvernement s'était engagé.

D'autre part, comme toujours au mois d'octobre, les loyers et charges locatives ont été relevés en fonction notamment de l'indice du coût de la construction.

Ces deux postes, affirme le ministère, ont une pondération relativement lourde sur l'indice des prix calculés par l'INSEE et explique 0,2 à 0,3 point de l'augmentation de l'indice le mois dernier.

Les effets de loi sur la modération des loyers, examiné en conseil des ministres le 4 novembre dernier, ne devraient commencer à se faire sentir sur l'indice des prix de détail qu'au début 1982, ajoute-t-on rue de Rivoli.

# RÉGIONS

### ILE-DE-FRANCE

## Les Bâtiments de France veulent être consultés sur les emplacements des sanisettes installées dans la capitale

**Les Bâtiments de France veulent être consultés, comme la loi le prévoit pour certains quartiers, sur les emplacements retenus pour implanter les sanisettes, ces toilettes à entretien automatique, dont une centaine vont être installées sur les trottoirs de la capitale d'ici à la fin de l'année.**

Comme Lyon, Nice, Saint-Etienne et Caen, Paris décidait, au mois de janvier 1981, de se doter de sanisettes — créées par la société Jean-Claude Decaux. Le contrat passé entre la municipalité et cette société prévoit que celle-ci louera pendant quinze ans les sanisettes à la ville, à raison de 45 560 francs par an et par appareil. La ville percevra un droit d'entrée dans ces appareils — utilisables indifféremment par les hommes ou par les femmes — ce droit est de 1 franc. Le nombre de quatre cents sanisettes à installer à Paris entre 1981 et 1983 était alors retenu.

Avant de se lancer dans cette opération, la municipalité demanda un rapport d'expertise sur le système de sécurité de ces appareils, après l'accident survenu cet été à La Seyne-sur-Mer (*le Monde* du 11 août). Le maire de Paris a annoncé le 13 novembre que les conclusions de ce rapport indiquaient que désormais toutes les normes de sécurité étaient respectées. Feu vert donc pour les sanisettes dont les emplacements dans chaque quartier ont été déterminés par les commissions d'arrondissement.

Mais la capitale est dans sa presque totalité, inscrit aux sites protégés et en outre le périmètre autour des monuments, sur une superficie de 500 mètres, est particulièrement protégé. Pour toutes ces raisons les Bâtiments de France doivent être consultés chaque fois qu'intervient une modification dans le paysage urbain des quartiers concernés. « *Nous avons été consultés verbalement sur l'ensemble du projet mais nous n'avons jamais donné notre avis par écrit pour chaque emplacement retenu* », déclarent les responsables de cette administration. Et il est vrai que si une « sanisette » s'intègre parfaitement dans le site du plateau Baubourg elle peut paraître déplacée dans le quartier du Marais, par exemple. Ces niveaux édicules sont, en effet, construits en béton « *imitant la pierre* » et peuvent être teintés à volonté, en fonction de l'environnement. Ils portent un revêtement de cannelures verticales anti-affichage et anti-graffiti. Ils ne recevront aucune publicité et leur entretien est assuré par la société Jean-Claude Decaux. — J. P.

# Faits et projets

## UNE UNIVERSITÉ POPULAIRE A NICE

« *Promouvoir la culture populaire méditerranéenne* », « *redonner une âme à Nice* », « *faire épouser la culture à la réalité vivante* » : ce sont quelques-unes des idées qui ont présidé à la création de l'université populaire de Nice sur l'initiative de M. Max Gallo, député P.S. des Alpes-Maritimes.

Présidée par l'écrivain et historien Claude Manceron, cette université qui se veut « *un lieu de rencontre et d'ouverture* » fonctionnera autour de conférences-débats organisées toutes les cinq à six semaines sur des thèmes les plus divers. Ainsi y parlera-t-on aussi bien de la fête à Nice que de la violence à Nice ou des femmes à Nice.

Emanation du parti socialiste (M. Max Gallo en est un des principaux animateurs et son siège est provisoirement celui de la permanence) l'université affirme toutefois son souci d'indépendance, son financement, est assuré par les cotisations de ses membres (35 francs pour un membre actif, 100 francs et au-delà pour les membres bienfaiteurs). Une demande de subvention a toutefois été présentée au conseil régional. — *(Corresp.)*

## OPTIMISME MODÉRÉ POUR LA GRANDE PÊCHE

Indissociables de l'image que l'on se fait du port de Saint-Malo, les pêcheries Pleven, qui, ces dernières années, ont dû procéder à un redéploiement et à une importante restructuration de leur flotte, envisagent avec un certain optimisme l'avenir de la grande pêche. Deux cents emplois et trois chalutiers (*Victor-Pleven*, *Joseph-Roty II* et *Capitaine-Pleven II*) : un si petit actif peut sembler une descente aux enfers pour ceux qui se souviennent des terre-neuvas des années 60, et pourtant, si l'on gomme d'un trait l'échec d'une expérience africaine, la prochaine campagne sur les bancs de Terre-Neuve s'annonce plutôt prometteuse après une campagne 1981 jugée satisfaisante.

« *Si les quotas antérieurs sont maintenus par les autorités du Canada*, explique M. Leborgne, directeur de la SAPP, *si le pétrole n'augmente pas trop et si nous obtenons un prix spécifique du gasole-pêche, notre restructuration devrait se poursuivre sans problème majeur*. » D'ailleurs, la Société anonyme des pêcheries Pleven pense déjà à la génération des chalutiers de demain et vient de faire acte de candidature pour la construction de deux navires. — *(Corresp.)*

## ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL : LA FAILLITE

Célébrera-t-on simultanément en 1982, le dixième anniversaire et les funérailles du programme des Nations unies pour l'environnement ? Le PNUE fut fondé en 1972 pour promouvoir au niveau international une gestion plus écologique des ressources mondiales. Une soixantaine de nations lui versaient des contributions volontaires. Parmi celles-ci, les Etats-Unis avaient toujours assuré de 25 à 30 % des ressources du PNUE.

Grâce à ces fonds, l'organisation internationale avait réussi à susciter une prise de conscience collective des problèmes de pollution marine et de conservation des ressources naturelles. C'est ainsi que les pays riverains de la Méditerranée, ceux du golfe Persique, puis ceux du golfe du Mexique et du golfe de Guinée se sont successivement engagés à lutter en commun contre la dégradation des mers qui baignent leurs rivages.

Mais les finances du PNUE alimentées par des versements volontaires ont toujours été à la merci de « mauvais payeurs ». Le budget pour 1980 s'était élevé à 35 millions de dollars, celui de 1981 est tombé à 33 millions de dollars sur lesquels les Etats-Unis avaient promis 10 millions de dollars et la France 1,2 million de dollars. Or l'administration américaine n'a versé que la moitié de sa participation et la France pas un centime.

La situation semble encore plus grave pour 1982 puisque l'administration Reagan annonce des économies draconiennes, notamment sur les budgets des organismes internationaux.

● *Une place René-Cassin.* — Le nom de René Cassin, le premier fonctionnaire civil à rejoindre dès le 20 juin, le général de Gaulle à Londres, sera donné à la place qui vient d'être créée dans le secteur « Valmy-Verdun », dans le 10e arrondissement. René Cassin, qui après la Libération est devenu vice-président du Conseil d'Etat, a pris une part importante à la Fondation de l'UNESCO. Il a été, en outre, un des principaux rédacteurs de la déclaration universelle des droits de l'homme et, à ce titre, a reçu en 1968 le prix Nobel de la paix.

# Pourquoi nationaliser ?

*(Suite de la première page.)*

En chassant Churchill, en juillet 1945, alors que la deuxième guerre mondiale n'était même pas finie, les sujets du roi George VI ont clairement montré, après six ans d'un effort héroïque, qu'ils étaient fatigués d'être une grande puissance et qu'il leur suffisait, à la limite, d'être scandinaves. Et qui ne voit le rôle que joue, dans la spectaculaire décélération du pays, malgré les poignants efforts de la Dame de fer, l'aspiration à un autre modèle de société, plus relaxant, moins contraignant, et pour tout dire post-industriel.

Les tenants de la thèse du déclin automatique sous l'effet de la nationalisation devraient méditer les performances dont peuvent se targuer nombre d'entreprises publiques. C'est ainsi que les dirigeants d'hier reprochent volontiers à leurs successeurs d'avoir capitalisé à leur profit le succès du T.G.V. Mais qui a conçu et produit le meilleur train du monde sinon une S.N.C.F. dont la création est l'œuvre, *horresco referens*, du Front populaire ? M. Valéry Giscard d'Estaing, qui fait la petite bouche devant les nationalisations, aurait-il pu lancer le programme nucléaire pour lequel la France lui élèvera peut-être un jour une statue si l'E.D.F. n'avait pas été une florissante et dynamique entreprise publique ?

Ces évidences, qu'il faut répéter, n'autorisent pas, pour autant, le camp d'en face à dire n'importe quoi, et à tenter, par exemple, de faire croire que c'est l'importance du secteur public qui explique le succès du dernier-né des « modèles », l'autrichien, lequel, en réalité, donne à son tour des signes de fatigue. Si l'Autriche, dont on enseignait aux étudiants de l'entre-deux guerres qu'elle était le type même de l'Etat inviable, a connu à partir de 1960 une croissance spectaculaire, ce n'est pas parce qu'elle a nationalisé une partie très importante de son économie. C'est parce que Goering, après l'Anschluss, y avait créé une industrie lourde, et parce que les Soviétiques, quand ils en occupaient la partie orientale, y avaient trouvé du pétrole. A quoi s'ajoutent l'ardeur au travail d'un peuple qui avait contemplé le néant, un budget militaire limité par les obligations du traité d'Etat, et l'avènement du tourisme de masse. La Suisse voisine, qui n'a rien nationalisé du tout peut mettre en avant des succès autrement impressionnants. Et que dire du dynamisme économique du Japon, de la Corée du Sud, de Taïwan, de la Malaisie ? Ce sont des forteresses de l'industrie privée. La vérité c'est qu'il y a des entreprises publiques performantes et d'autres qui ne le sont pas, et que la nationalisation relève moins de la rationalité économique que d'un choix politique.

### Eviter l'internationalisation

Le slogan du nouveau pouvoir : la nationalisation pour éviter l'internationalisation répond à une réalité indiscutable. A tous les coups, la stratégie des plurinationales fait passer les critères de rentabilité avant l'intérêt des pays où elles opèrent. Plus généralement l'Etat peut s'estimer justifié à nationaliser les entreprises qui, par leurs dimensions ou leur poids, sont en mesure d'hypothéquer sa propre liberté d'action. De ce point de vue la nationalisation s'inscrit dans la continuité du long combat engagé par Hugues Capet, et poursuivi par Richelieu, Louis XIV, la Révolution, Napoléon, le Front populaire et de Gaulle, contre les féodalités.

Encore faut-il, bien sûr, si l'on veut que la nationalisation réponde à sa finalité, que l'entreprise publique ne se constitue pas elle-même en Etat dans l'Etat. Nous ne sommes sûrement pas seul à avoir entendu Enrico Berlinguer déclarer, il y a quelques années : « *Le vrai problème, chez nous ce n'est pas l'extension du secteur public* », puisque aussi bien, selon sa jolie expression, « *l'industrie privée est la tessiture de l'économie italienne* », c'est « *le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur les entreprises nationales (les Statali)* ». A l'intérieur et à l'extérieur de la péninsule, Enrico Mattei, le tsar de l'ENI *(Ente Nazionale Indrocarburi)* n'en faisait exactement qu'à sa tête, jusqu'au jour de sa mort dans un étrange accident d'avion. La situation est-elle tellement différente en France ? Georges Pompidou qui jamais ne perdait une occasion de critiquer M. Guillaumat, alors président de l'Elf-Erap, notamment pour son attitude dans les négociations avec l'Algérie, avouait sans difficulté son impuissance en face de lui. Et l'on a vu à plusieurs reprises, notamment en 1968, des entreprises nationales faire passer leur propre intérêt avant celui du franc.

La gauche compte évidemment couper court à ce risque en installant à la tête des entreprises nationales des hommes à elle. Le tout est que la compétence et le caractère soient bien les premiers critères retenus et qu'elle ne s'inspire pas en l'occurrence du « modèle » autrichien déjà nommé. Dans les années où régnait à Vienne le curieux système du Proporz, qui conduisait les socialistes et les populistes (démocrate-chrétiens) à se déchirer pendant les campagnes électorales et à collaborer le reste du temps, la répartition des fromages publics constituait en effet le principal préalable à la formation des cabinets. On n'irait pas jusqu'à dire que les choses se sont passées très différemment en France au temps du tripartisme et que la S.F.I.O. ne s'est pas alors taillé la part du lion. Le P.S. doit donc prendre soin aujourd'hui de ne rien faire qui puisse évoquer ce fâcheux précédent, quand ce ne serait que parce que les traitements des cadres les plus élevés des entreprises nationales — notamment des banques — sont infiniment supérieurs à ceux de la fonction publique, et parce que le P.C.F., si ses membres sont parmi les plus désintéressés quant à l'argent, présente des dispositions proverbiales pour le noyautage.

Le pouvoir entendant en même temps, et légitimement, que la nationalisation ne se résume pas à une étatisation, le problème de ses rapports avec les entreprises publiques ne peut donc manquer de se poser : l'expérience permettra seule de juger de son aptitude à pratiquer la vaste délégation d'autorité qui s'impose en la circonstance et dont l'étendue véritable dépendra sans doute de la nature de chacune des sociétés concernées. Bien avant le 10 mai, par le jeu du crédit et des marchés d'Etat, le gouvernement jouait déjà un rôle de premier plan dans l'orientation de bien des industries privées, qu'il s'agisse des armements, de l'informatique, de l'atome, de la sidérurgie et même de l'automobile : rurgie et même de l'automobile.

Peut-on dire que les nationalisations, dans ces conditions, introduisent des changements radicaux ? Ce n'est pas sûr, sauf, bien entendu, dans le cas du personnel qui en attend, outre plus de pouvoir dans l'entreprise, la sécurité de l'emploi. Mais pour que celle-ci, à long terme, soit vraiment assurée, il faudrait que fût aussi assuré le volume des commandes. Qui peut s'en porter garant ?

Dans le domaine du crédit, en revanche, l'effet de la nationalisation risque de se faire davantage sentir. On voit mal les banques nationales ou les grandes entreprises publiques fournir à l'opposition, comme elles le faisaient quand celle-ci s'appelait majorité, le nerf de la guerre. Mais il ne faudrait tout de même pas que ce soit là, en fin de compte, la principale conséquence d'une décision politique et économique d'une telle ampleur.

ANDRÉ FONTAINE.

(Publicité)

**AVIS A SOCIÉTÉS PÉTROLIFÈRES**

S.A.R.L. vend cartes de gisements au plus offrant. (Délais un mois.) Faire offre écrite à S.A.R.L. CRISTINA, Centre commercial LES GRILLONS. Mas de MINGUE, 30000 Nîmes (F). Réponse assurée (Courrier en français)

### POINT DE VUE

## Faut-il construire un T.G.V.-Ouest ?

par P.-Y. LE RHUN (*)

QUEL bénéfice la Bretagne tirerait-elle du T.G.V.-Ouest, qui mettrait, en 1988, Nantes et Rennes à deux heures de la capitale, Brest et Quimper à quatre heures ?

Il ne semble pas que le T.G.V. soit la bonne réponse à nos problèmes actuels de transport ferroviaire. Les élus bretons réclament des tarifs marchandises compensant l'éloignement géographique. Ils demandent aussi la modernisation des liaisons internes à la Bretagne, et, en premier lieu, de celle de Nantes à Rennes, très mauvaise (deux heures pour 100 kilomètres en ligne droite).

Le T.G.V. ne transporte que des personnes : il permettra aux hommes d'affaires parisiens d'allonger leur rayon d'action. L'influence régionale de Paris vers l'Ouest englobe déjà Le Mans et, plus loin, Laval et Angers. Veut-on l'étendre à Nantes et Rennes ? Quand on sait l'inquiétude des milieux d'affaires lyonnais (autrement dynamiques pourtant qu'à Nantes ou Rennes) devant l'arrivée du T.G.V. dans leur ville, on peut au moins se poser des questions sur l'impact d'un tel équipement sur l'économie bretonne.

On peut aussi s'étonner de la façon dont le projet nous est présenté « d'en haut », comme d'habitude. Est-ce vraiment trop de demander au nouveau pouvoir de mettre au réfrigérateur des investissements aussi coûteux (6 milliards environ) en attendant que la réforme régionale démocratique soit réalisée ? Dans une Bretagne enfin réunifiée, avec le retour de la Loire-Atlantique, les élus régionaux pourront élaborer un plan d'aménagement régional. En ce qui concerne les transports, améliorés par l'achèvement de l'électrification des voies ferrées Rennes-Brest et Rennes-Quimper prévu d'ici à 1990, il est probable que nos élus choisiront d'améliorer l'actuel T.P.V. Nantes-Rennes (train à petite vitesse) avant de réclamer un T.G.V.-Ouest.

Au moins qu'on leur laisse la possibilité de présenter leur plan d'aménagement régional. S'il n'y avait pas de choix possibles, à quoi bon la future assemblée régionale ?

L'étoile ferroviaire autour de Paris est un puissant instrument de centralisation. Pour la moderniser sans renforcer automatiquement le rôle de Paris, il faudrait que nos régions soient très dynamiques. Si elles ne l'étaient pas suffisamment en 1988, le T.G.V.-Ouest lancé par les socialistes roulerait à contresens de la décentralisation souhaitée par les mêmes socialistes...

(*) Maître-assistant de géographie à l'université de Nantes.

# CORRESPONDANCE

## Cattenom, la centrale des quatre nations

*Après notre article sur la centrale nucléaire de Cattenom (*le Monde *du 12 octobre), nous recevons de M. Jules Stoffels, professeur à Luxembourg et membre du congrès des économistes de langue française, les commentaires suivants :*

Vous affirmez, à bon escient, qu'une fraction de la production de Cattenom est susceptible d'être achetée par l'Allemagne. Je pense qu'il faudra également y ajouter le Luxembourg. Si la France n'avait pas décidé de construire la centrale, les Allemands ou les Luxembourgeois auraient construit, à coup sûr, une centrale en territoire allemand ou luxembourgeois à quelques kilomètres de la frontière française, ce qui, par rapport à Cattenom, aurait très peu diminué les risques courus par la France.

Cattenom est bien la centrale des quatre nations. En effet, au sein de la grande région concernée, la réussite de Cattenom, à l'instar de la canalisation de la Moselle, sera largement fonction de l'intérêt et du consensus communautaire de tous les riverains. C'est notre devoir d'y collaborer.

PRESSE ACTUALITÉ

Le mensuel qui vous donne sur l'information des documents que vous ne trouverez pas ailleurs.

**Dans le numéro de novembre :**

AU CŒUR DE L'AFGHANISTAN
*Jean Bertolino raconte son reportage TV*

COMBAT SOCIALISTE
*Les raisons de l'échec du quotidien du P.S.*

LES MAGAZINES-T.V. EN EUROPE
*En France, en R.F.A. et en Grande-Bretagne*

LES FAMILLES A LA TÉLÉVISION
*Le poids du mélo, le choc du chaos.*

LA PRESSE EN ARGENTINE
*Elle sait jusqu'où ne pas aller trop loin.*

PHILIPPE BAUCHARD
ARLETTE CHABOT
*parlent respectivement d'Europe 1 et de France-Inter.*

PRESSE ACTUALITÉ
est introuvable en kiosque. Exclusivement vendu par abonnement.

ENVOYER 17 F (timbre ou chèque) à Presse Actualité, 5, rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08, en spécifiant numéro de novembre.

L'abonnement d'accueil : 110 F.

# CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

## L'euromarché

### Foudroyante reprise

La foudroyante reprise du marché euro-obligataire s'est poursuivie cette semaine et s'est même accélérée. Cette fermeté extrême s'est, du reste, étendue à pratiquement tous les principaux marchés des capitaux du monde. Sous l'effet de la baisse continue et maintenant considérable des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis, les autres marchés ont emboîté le pas, ce qui montre une fois de plus, à quel point la structure des taux d'intérêt s'est universalisée et qu'elle se forme à New-York.

Rien ne peut mieux illustrer le dynamisme retrouvé du marché international des capitaux que l'euro-émission gigantesque de 400 millions de dollars lancée par la société américaine Du Pont de Nemours. Elle a, en effet, vivement frappé les imaginations, autant par son montant que par ses conditions et son syndicat bancaire aussi prestigieux que réduit. Lors de son lancement jeudi, le montant de l'emprunt Du Pont de Nemours avait été fixé tout d'abord à seulement 250 millions de dollars, sa durée à sept ans et son coupon annuel à 14,75 %. Dans les heures suivantes, le coupon était ramené à 14,50 %. Le même soir, le volume était augmenté de 150 millions et l'affaire, émise au pair, était bouclée à 400 millions de dollars. Il faut dire que Du Pont de Nemours fait partie de ces noms dont la seule évocation fait s'entrouvrir, comme par enchantement, l'euro-portefeuille le plus rébarbatif. Vendredi, le titre de l'euro-émission s'est traité à 99,625/100,125.

Auparavant, quatre autres euro-émissions avaient vu le jour dans le contexte d'un marché obligataire épanoui. En début de semaine, les Japanese Airlines avaient, les premiers, démontré que le temps était passé des coupons de l'ordre de 16 % et plus. Avec une euro-émission d'une durée de sept ans, la compagnie aérienne japonaise réussissait à lever 50 millions de dollars à partir d'un coupon de 15,25 % et d'un prix de 99,50 pour ainsi donner un rapport annuel de 15,37 %. Là aussi, le succès fut instantané, le marché ne cessant de s'améliorer d'heure en heure. La conjoncture propice devait permettre de clôturer par anticipation, deux jours plus tôt que prévu, l'emprunt et d'en améliorer les termes finaux, puisque le coupon originellement prévu était de 15,50 %.

Par la suite, une filiale de Transco Companies Inc., société pétrolière américaine, avait proposé au pair 50 millions de dollars par le truchement d'un euro-emprunt de sept ans, accompagné d'un coupon annuel de 16,25 %. Ce taux d'intérêt reflète évidemment le standing moins élevé de Transco, lorsqu'on le compare à ceux de Du Pont de Nemours ou de Japanese Airlines. S'agissant toutefois d'une bonne société aux résultats satisfaisants, les investisseurs internationaux lui ont réservé un très bon accueil. Rapidement placée, l'émission Transco se tenait vendredi à 99,625/100,125.

Pour sa part, la Transcanada Pipelines Ltd. qu'on avait vu il y a peu sur le marché, c'est à nouveau manifestée en proposant 100 millions de dollars d'euro-obligations à huit ans. Offert au pair avec un coupon annuel de 16 %, l'emprunt était aussi bien reçu et vendredi se traitait à 99,75/100,25. C'était enfin, jeudi, au tour de la société suédoise O.K.G. de venir solliciter 50 millions de dollars. O.K.G., pour qui c'est la première émission internationale, est une entité créée en 1965 pour construire le réseau de centrales nucléaires en Suède. Deux d'entre elles sont maintenant opérationnelles, et le présent euro-emprunt est destiné au financement de la troisième centrale. Pour mieux attirer le chaland, O.K.G. a repris la formule qui a maintenant fait trois fois recette en l'espace d'un mois et qui consiste, dans le cadre d'une émission à long terme, à donner aux investisseurs la possibilité de demander, à intervalles courts et réguliers, le remboursement de leurs obligations tout en ajustant simultanément les conditions. Cela veut dire que, bien que l'émission soit d'une durée totale de seize ans, les porteurs auront la possibilité de demander le remboursement au pair tous les quatre ans. Et que, sur le prix de 100, le coupon sera de 15,75 % pendant les quatre premières années. Par la suite, il sera fixé à la lumière des conditions qui, à l'époque, prévaudront sur le marché pour les quatre années suivantes. Cette technique a, une fois de plus, séduit. Sur le « marché gris », les obligations suédoises étaient, en fin de semaine, affectées d'une décote de seulement 1,25/0,75, soit dans la limite de la commission bancaire de ventes.

Malgré l'enthousiasme assez extraordinaire qui saisit à nouveau le marché des euro-obligations, les taux d'intérêt y demeurent plus élevés d'environ 1 % qu'à New-York. Cet écart par trop important doit se résorber sous peine de voir les emprunteurs de qualité supérieure prendre le chemin des Etats-Unis aux dépens du marché euro-obligataire, à qui, dès lors, il ne resterait plus que les signatures de deuxième catégorie. C'est ainsi, par exemple, que la Banque européenne d'investissements s'est déjà précipitée outre-Atlantique, où elle a rapidement drainé cette semaine 125 millions de dollars d'obligations à dix ans, sur la base d'un rendement semestriel de 14,72 %. Presque au même moment, la République de Finlande a aussi trouvé à New-York 100 millions de dollars de « notes » à cinq ans, à partir d'un prix au pair et d'un coupon semestriel de 14,75 %. Les Etats-Unis du Mexique ont maintenant déposé une demande pour les autoriser à lancer un emprunt de 100 millions de dollars sur une durée de cinq ans avec coupon semestriel de 15,5 % et à un prix qui, vendredi, était attendu au pair. Il semble qu'un emprunteur français du secteur public envisage, lui aussi, de prendre le chemin de New-York. C'est tout au moins ce qu'on murmurait vendredi. Une telle entreprise serait amusante à suivre. Bien que la Finlande et la France bénéficient toutes deux de la plus haute classification accordée par les agences américaines (« AAA »), la seconde a jusqu'à maintenant toujours bénéficié d'un certain avantage au niveau du taux d'intérêt. La France, ou plus précisément les débiteurs qu'elle garantit, a réussi à obtenir, en général, un coupon d'environ 0,375 % plus bas que celui attribué aux Finnois. Cette performance des temps passés pourra-t-elle se répéter ?

En attendant, la ville de Saint-Etienne a réussi à trouver 20 millions de francs suisses sur dix ans en Helvétie. Pour ce faire, elle a offert, sur un prix au pair, un coupon annuel de 8,50 %. L'émission a été un très grand succès, qui se comprend aisément lorsqu'on sait que le marché suisse est, lui aussi, très porteur, et que, en tout état de cause, les meilleures signatures internationales proposent actuellement des coupons d'environ et seulement 7,25 % par an. Vendredi matin, les obligations stéphanoises se traitaient à 102-102,25 sur le marché secondaire.

Pour leur part, c'est par le canal d'un placement privé que les sociétés de développement régional espéraient apparemment trouver quelque 25 millions de dollars à dix ans. Malheureusement il y a une certaine contradiction entre la notion de placement privé et la longue durée recherchée par l'emprunteur. A ce jour, la transaction ne s'est pas encore matérialisée.

#### Une opération intéressante

Sur le marché des euro-crédits, il faut souligner une opération qui devrait intéresser les autorités françaises, dans la mesure où elle a l'avantage d'ouvrir les portes d'un nouveau marché à l'emprunteur. L'italienne ENI a, en effet, donné mercredi un mandat à la Chase Manhattan pour lui trouver auprès du marché bancaire américain 250 millions de dollars sur une durée de huit ans avec un taux d'intérêt qui sera l'addition du taux de base bancaire de la Chase (« prime rate ») et d'une marge de 0,375 % durant les quatre premières années, puis de 0,50 % pendant les quatre dernières. Ce taux est susceptible d'être ajusté, selon une formule spécifique, au cas où le taux sur les certificats de dépôt à quatre-vingt-dix jours émis aux Etats-Unis différerait d'un certain niveau avec le « prime rate » de la banque américaine. Celle-ci avait introduit en juin dernier un certain concept qui, à l'époque, avait permis au royaume de Suède de lever avec brio 800 millions de dollars. L'accès du marché des banques régionales américaines est une ouverture précieuse pour les emprunteurs du reste du monde industriel. Il l'est d'autant plus pour l'instant que, la récession économique aidant, aux Etats-Unis, ces établissements regorgent de fonds qu'ils trouvent moins facilement à prêter à leur clientèle locale.

CHRISTOPHER HUGUES.

## Le marché monétaire

### La grande baisse américaine

Cette fois-ci, ça y est ! Les taux américains se mettent à baisser fortement et partout, que ce soit les tarifs des banques, les comptes à terme, l'argent au jour le jour, les eurodollars et les rendements des obligations. De quoi ravir les Européens, qui n'en attendaient pas tant.

Le taux de base des banques, d'abord : déjà ramené la semaine dernière de 17 1/2 % à 17 %, il est revenu à 16 1/2 % vendredi 13 novembre, retrouvant son niveau d'il y a un an, et, selon certains experts, il pourrait se situer à 15 % à la fin de l'année avant de tomber à 12 % et même 10 % à la fin de 1982.

Il est vrai que le coût des ressources des banques fléchit à vue d'œil : 12 1/2 % pour les certificats de dépôts négociables à trois mois, les C.D., contre 15 % il y a moins d'un mois. Le loyer de l'argent au jour le jour — les Federal Funds, — est retombé, en quelques semaines à 13 % environ, et M. Henry Kaufman, le fameux « gourou » new-yorkais, qui, au début de l'automne, avait prédit, après une baisse temporaire, une envolée prodigieuse des taux en novembre, voit ces Federal Funds glisser à 11 % ou 12 % sans que les autorités monétaires interviennent pour pomper les liquidités.

Sur le marché ses eurodollars, le taux à six mois a reculé de 2 % en huit pours, à 13 %, contre 18 % en septembre. Quant aux obligations, littéralement naufragées ces serniers temps, leur cours en Bourse a bondi de 13 % en trois semaines, grâce à une baisse spectaculaire des rendements (voir d'autre part, la rubrique de l'euromarché).

La raison de ce vif recul ? Tout simplement la récession aux Etats-Unis, qui fait chuter les demandes de crédits bancaires en provenance des entreprises, et le phénomène classique d'accélération des mouvements, selon lequel la baisse appelle la baisse. Même le FED et son président si vigilant, M. Volcker, n'ont plus de raisons valables pour freiner le mouvement, puisque la progression de la masse monétaire américaine est tombée bien en dessous des objectifs fixés.

Pour l'instant, le vent d'Amérique n'a guère fait bouger les marchés européens. En Allemagne fédérale, le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, se montre très réservé sur les chances d'une détente des taux d'intérêt à brève échéance. Dans un discours public, il a expliqué que la Banque centrale pouvait déterminer, par sa politique monétaire, le niveau du taux à court terme, mais non celui des taux à long terme. Or, c'est ce dernier qui influe sur les décisions des chefs d'entreprise en matière d'investissements.

En fait, M. Poehl estime qu'un assouplissement de la politique restrictive menée par son établissement ne ferait pas sortir automatiquement la R.F.A. de la crise économique où elle est plongée.

En France, la Banque centrale a repris en main le marché, auquel elle avait, pourtant, rendu un peu la bride ces derniers temps. C'est que, en début de semaine, le franc s'affaiblissait quelque peu et que les autorités monétaires ont profité de certaines « turbulences » — à savoir un manque de liquidités dû au retard pris par les banques dans la constitution de leurs réserves pour relever la barre de 15 5/8 % à 16 %. En même temps, toutefois, la Banque de France alimentait le marché, à hauteur de 14 milliards de francs au taux inchangé de 15 1/4 %, de sorte que, à la veille du week-end, le loyer de l'argent au jour le jour revenait à 15 7/8 %. Signalons enfin que, à la suite de la majoration de deux points appliquée aux bons à intérêt progressif (14 % contre 12 % à cinq ans), les taux maximum des comptes à terme et des bons de caisse à plus de six mois et au-dessous de 500 000 F ont été relevés de 0,50 % à 2 % (soit 7 % à 8,5 %).

La formidable baisse du marché obligataire américain ne s'est pas étendue au marché français, où les rendements n'ont que légèrement fléchi, perdant quelques fractions à 16,56 % et 16,16 % environ pour les emprunts d'Etat supérieurs et inférieurs à sept ans, tandis que ceux du secteur public restaient fixés aux environs de 16,98 %.

Sur le marché secondaire en Bourse, l'activité a été forte avec des échanges quotidiens supérieurs à 400 millions de francs, dont la moitié portant sur des échéances courtes..

Sur le marché primaire, les émissions se ralentissent nettement après celle de 3 milliards de francs du Crédit foncier, qui s'est placée très lentement. N'oublions pas, en outre, le très prochain emprunt d'Etat, dont le montant pourrait atteindre 8 à 10 milliards de francs avec un taux compris entre 16,25 % et 16,50 %, contre 16,75 % pour le précédent lancé à la fin de l'été. Les intermédiaires financiers aimeraient une durée courte, cinq ans par exemple, très appréciée par l'étranger.

En conséquence, on ne trouvera guère, la semaine prochaine, que les Ciments français pour 200 millions de francs, la banque Worms pour 220 millions de francs et l'Electrique de banque pour 50 millions de francs, le tout indexé sur le taux moyen des obligations garanties (T.M.O.). S'y ajoutent des émissions que les banques placent généralement dans leurs propres réseaux, à savoir celles de la Caisse centrale des banques populaires pour 250 millions de francs à 17,60 % et 250 millions de francs au T.M.O. + 0,40 %, et de la B.N.P. pour 700 millions de francs et 500 millions de francs aux mêmes conditions.

FRANÇOIS RENARD.

## Les devises et l'or

### Résistance du dollar et flambée du franc suisse

Le dollar a affiché une surprenante résistance cette semaine, malgré l'accélération de la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, et s'est maintenu par rapport aux monnaies européennes, excepté le franc suisse, qui a battu tous ses records à Paris, en dépassant 3,18 F.

Au début de la semaine, toutefois, la monnaie américaine donnait quelques signes de faiblesse sur l'annonce d'une nouvelle diminution des taux de base des banques aux Etats-Unis. Mais, rapidement, elle se raffermissait sur la perspective d'un fort déficit budgétaire dans les prochaines années, de nature à pousser à la hausse les taux d'intérêt. Toutefois, en fin de semaine, le dollar résistait victorieusement à un vif repli des taux *(voir en rubique marché monétaire)*, refusant de céder du terrain, à l'inverse de toutes les règles communément suivies depuis des années. Ce comportement n'a pas manqué de surprendre les opérateurs internationaux, qui se perdent en conjectures sur les causes de cette résistance. La spéculation à la baisse serait-elle fatiguée ? Cela n'empêche pas plusieurs experts, notamment ceux de la Bank of America, de pronostiquer une baisse sensible du dollar l'année prochaine : 10 % à 15 % contre les monnaies fortes, un peu moins vis-à-vis de la livre, de la lire et du franc français. Ces mouvements seraient dus à un renversement des flux en matière de balances des paiements. Les Etats-Unis enregistreraient, en 1982, un déficit de 9 milliards de dollars contre un excédent de 1 milliard en 1981, la R.F.A. verrait son déficit revenir de 10,5 milliards de dollars à 2 milliards, et l'excédent du Japon passerait de 5 à 9 milliards de dollars.

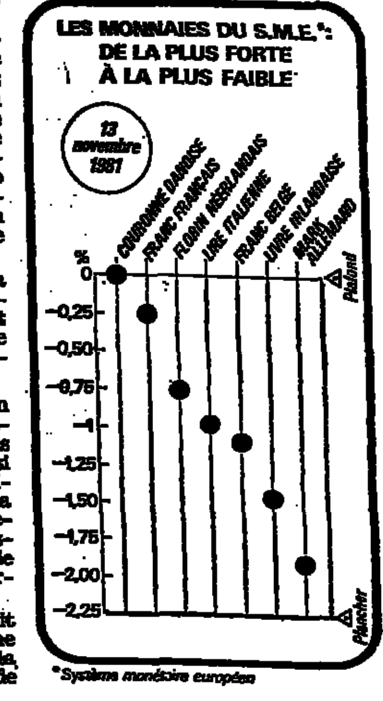
Le franc suisse a poursuivi sa montée irrésistible, tant à Francfort qu'à Paris, où il atteignait 3,1850 frans français à la veille du week-end, établissant un nouveau record.

Le mark a nettement faibli en fin de semaine, notamment vis-à-vis de la livre sterling, très recherchée cette semaine, aussi bien à Paris (10,74 francs) qu'ailleurs. La monnaie allemande a souffert de la fermeté surprenante du dollar et des discussions au sein du gouvernement de Bonn, notamment sur l'importance du déficit budgétaire.

Le franc français, qui glissait nettement à la fin de la semaine dernière et même pendant la première moitié de la période sous revue, s'est mieux tenu à l'approche du week-end, grâce, sans doute, au fléchissement du dollar. Il a, *toutefois*, fléchi par rapport au florin, au plus haut à Paris.

Comme nous le laissions prévoir il y a huit jours, une circulaire précisant les modalités de l'assouplissement du contrôle des changes par M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, est parue au *Journal officiel* du 11 novembre. Cet assouplissement, très limité, ne concerne que les entreprises importatrices de certaines matières premières « sensibles », et uniquement agricoles : café vert, riz, cuirs et peaux, laine et coton. Les firmes pourraient, à nouveau, acquérir trois mois à l'avance les devises nécessaires à leurs importations. Cette possibilité, déjà réduite le 22 mai 1981, avait été supprimée le 19 septembre dernier.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a connu un accès de faiblesse, revenant de 430 dollars à 414 dollars, et même 412 dollars jeudi. Ce fléchissement est attribué à un manque d'intérêt des opérateurs internationaux vis-à-vis du métal, et, ceci, en dépit de la baisse du taux d'intérêt. Il est vrai que les ventes soviétiques continuent à peser sur le marché. — F. R.



*Système monétaire européen

### Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.-U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New-York | 1,9130<br>1,8760 | —<br>— | 17,3894<br>17,7935 | 56,7214<br>55,7724 | 44,9438<br>44,9640 | 2,6773<br>2,6666 | 41,1015<br>40,8830 | 0,0841<br>0,0841 |
| Paris .... | 10,7414<br>10,5431 | 5,6150<br>5,6900 | —<br>— | 318,49<br>313,44 | 252,25<br>252,69 | 15,0334<br>14,9866 | 230,78<br>229,76 | 4,7264<br>4,7306 |
| Zurich.... | 3,3726<br>3,3636 | 1,7630<br>1,7930 | 31,3991<br>31,9039 | —<br>— | 79,2259<br>80,6205 | 4,7282<br>4,7813 | 72,4619<br>73,3033 | 1,4840<br>1,5092 |
| Francfort | 4,2564<br>4,1722 | 2,2250<br>2,2240 | 39,6275<br>39,5729 | 126,20<br>124,03 | —<br>— | 5,9571<br>5,9386 | 91,4508<br>90,9239 | 1,8728<br>1,8720 |
| Bruxelles | 71,4505<br>70,3500 | 37,35<br>37,500 | 6,6518<br>6,6725 | 21,1854<br>20,9146 | 16,7885<br>16,8615 | —<br>— | 15,3514<br>15,3311 | 3,1439<br>3,1565 |
| Amsterdam | 4,6542<br>4,5835 | 2,4320<br>2,4460 | 43,3313<br>43,5231 | 138,003<br>136,419 | 109,34<br>109,98 | 6,5140<br>6,5226 | —<br>— | 2 047,97<br>2 056,92 |
| Milan .. | 2 272,64<br>2 228,68 | 1 188<br>1 188,00 | 211,57<br>211,38 | 673,35<br>662,57 | 533,93<br>534,17 | 31,8972<br>31,6800 | 488,23<br>485,69 | —<br>— |
| Tokyo .. | 434,82<br>429,60 | 227,30<br>229,00 | 40,6889<br>40,7473 | 123,92<br>127,71 | 102,15<br>102,96 | 686,56<br>610,66 | 93,4237<br>92,6222 | 0,1913<br>0,1927 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 novembre, 2,4708 F contre 2,4541 F, le vendredi 6 novembre.

## Les matières premières

### Nouvelle baisse des métaux et du caoutchouc

La détente du loyer de l'argent est en marche, elle tend même à se généraliser. Mais, elle n'a pas eu d'impact sur les marchés commerciaux. En période de récession, les industriels travaillent avec des stocks plus réduits. D'ailleurs, ce sont les métaux non ferreux et le caoutchouc qui sont, depuis plusieurs semaines les plus affectés. Quant aux métaux précieux, ils subissent les contrecoups des ventes effectuées par l'U.R.S.S. pour acquérir en échange, par exemple, des céréales ou du sucre.

Depuis le 1er janvier, c'est la famille des métaux précieux qui a été la plus touchée. La baisse est de l'ordre de 30 % pour l'argent et le platine.

METAUX. — *Nouvelle régression des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Le gonflement persistant des stocks, l'annulation d'un mouvement de grève dans une mine chilienne, la réduction par les producteurs américains du prix de leur métal raffiné, ont joué en faveur de la baisse.*

*L'étain reste toujours le seul métal à faire bande à part en accentuant sa hausse. Cette revalorisation des prix serait-elle due au bon fonctionnement de l'accord international ?*

*Sensible recul des cours du plomb à Londres. Durant les neuf premiers mois de l'année, la production mondiale de métal a fléchi de 5,3 % à 2,89 millions de tonnes par rapport à la période correspondante de 1980. La diminution a été plus forte aux Etats-Unis (— 16 %). La consommation mondiale a fléchi de 1,7 % à 2,56 millions de tonnes mais de 5 % en Europe et au Japon.*

*Malgré une légère reprise de l'utilisation de métal, les cours du zinc ont encore baissé à Londres.*

*Dans le sillage de l'or, les cours de l'argent se sont repliés à leur niveau d'août dernier.*

*Nouvelle chute des cours de l'aluminium à Londres, qui reviennent à leur niveau le plus bas depuis l'admission de ce métal à terme. Le sérieux ralentissement de l'activité économique dans les principaux pays consommateurs se répercute désormais au niveau de la production. Nombre de grandes sociétés sont dans l'obligation de réduire dans de sensibles proportions leur capacité (de 25 % en moyenne). D'autres amputations de production sont attendues dans différents pays, avant la fin de l'année. Les stocks mondiaux s'accroissent au rythme mensuel de 100 000 tonnes. Ils atteignent désormais 2 850 000 tonnes, supérieurs de 1 065 000 tonnes à ceux d'il y a un an. A la fin de l'année, le cap des 3 millions de tonnes sera franchi, car la demande s'effiloche au fil des mois.*

CAOUTCHOUC. — *Les cours du naturel sont revenus sur les différents marchés à leur niveau le plus bas depuis avril 1978. La crise de l'automobile et des achets de soutien insuffisants — quelques milliers de tonnes seulement — de la part du directeur du stock régulateur expliquent en grande partie ce marasme. Le directeur du stock régulateur peut acheter jusqu'à 50 000 tonnes pour soutenir le marché face à un surplus estimé à plus de 300 000 tonnes.*

DENREES. — *Faibles variations des cours du sucre dans l'attente de la réunion la semaine prochaine à Londres du Conseil international du sucre. L'accord arrive à expiration à fin décembre 1982, il faudra le renouveler. Meilleure résistance des cours du cacao. La C.E.E. pourrait prêter de l'argent au directeur du stock régulateur pour lui permettre d'accroître ses interventions.*

### Cours des principaux marchés du 13 novembre

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars comptant, 866,50 (899) ; à trois mois, 895,50 (926,50) ; étain comptant, 8 345 (8 245) ; à trois mois, 8 655 (8 552) ; plomb, 344 (369,50) ; zinc, 459,50 (487) ; aluminium, 569,50 (592) ; nickel, 2 655 (2 750) ; argent (en pence par once troy), 455,10 (496). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 74,10 (75,90) ; argent (en dollars par once), 8,55 (9,16) ; platine (en dollars par once), 391,30 (408,80) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (75,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (420-430). — Penang : étain (en ringgit par kilo), 35,75 (35,60).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre), coton, déc., 62,80 (65,17) ; mars, 65,15 (67,18). — Londres (en nouveaux pence par par kilo), laine (peignée à sec), déc., 376 (382) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C., inch. (265). — Roubaix (en francs par kilo), laine, inch. (41,10).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant), 53,40-55,50 (56-90-58,20). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 223,50-224,50 (227-50-228).

DENREES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao, déc. 1 976 (1 893) ; mars, 2 038 (1 953) ; sucre, jan., 12,02 (11,84) ; mars, 12,56 (12,26) ; café, déc., 145,75 (149,75) ; mars, 138,80 (137) ; — Londres (en livres par tonne) : sucre, jan., 160,50 (159) ; mars, 164,35 (165) ; café, jan., 1 142 (1 120) ; mars, 1 141 (1 142) ; cacao, déc., 1 154 (1 152) ; mars, 1 162 (1 150) ; — Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 245 (1 220) ; mars, 1 235 (1 201) ; café, jan., 1 225 (1 220) ; mars, 1 235 (1 208) ; sucre (en francs par tonne), déc., 1 820 (1 810) ; mars, 1 820 (1 835) ; tourteaux de soja : — Chicago (en dollars par tonne), déc., 188,60 (191,3) ; mars, 192,1 (195) ; — Londres (en livres par tonne), déc., 127,2 (130 ; fév., 138,8 (133,6) ;

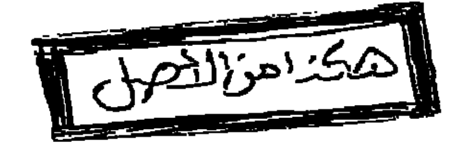
CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 435 3/4 (439 3/4) ; mars, 462 (466) ; maïs, déc., 281 1/2 (286) ; mars, 300 1/2 (306). — Indices Moody's 985,3 (997,1) ; Reuter 1 629,1 (1 642,5).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
OJD 1980

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.



# LA SEMAINE FINANCIÈRE

## Valeurs à revenu fixe ou indexées

Au vendredi 12 novembre, fin de la période de calcul pour le prix de reprise théorique de « la rente 4,5 % 1973 », ce prix s'est

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 1973 | 2037 | — 11 |
| 7 % 1973 | 6600 | —110 |
| 10,30 % 1975 | 81,65 | + 0,25 |
| 10 % 1976 | 79,50 | + 0,35 |
| P.M.E. 10,6 % 1976 | 80,01 | inchangé |
| P.M.E. 11 % 1977 | 81,70 | + 0,05 |
| 8,80 % 1977 | 92,95 | — 0,05 |
| 10 % 1978 | 77,65 | + 0,30 |
| 9,80 % 1978 | 76,45 | + 0,10 |
| 9,45 % 1978 | 74,75 | + 0,05 |
| 8,80 % 1978 | 76,45 | — 0,05 |
| 9 % 1979 | 72,50 | + 0,90 |
| 10 % 1979 | 74,85 | + 0,35 |
| 10,80 % 1979 | 77,40 | + 0,10 |
| 12 % 1980 | 88,30 | + 0,20 |
| C.N.E. 3 % | 2907 | +162 |

établi à 2 417,64 F, soit une « surcote » de 20 % environ sur le cours de l'emprunt coté ce jour-là, à savoir 2 060 F.

## Banques, assurances, sociétés d'investissement

La cession à la « Société de banque et de crédit », filiale du « Crédit lyonnais », de l'activité bancaire de la « Banque occidentale pour l'industrie et le commerce en France et en Grande-Bretagne » vient d'être réalisée après ratification par les assemblées générales des deux

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Equipement | 151 | — 2,50 |
| B.C.T. | 68,90 | — 0,10 |
| Banque Rothschild | 210 | + 2,50 |
| Cetelem | 107,50 | — 2 |
| Chargeurs Réunis | 147 | — 7 |
| Cie Bancaire | 137 | + 7 |
| C.C.F. | 146,50 | + 3,50 |
| C.F.F. | 286 | — 9 |
| C.F.I. | 159 | — 7,40 |
| Crédit du Nord | 88,85 | + 1,35 |
| Eurafrance | 231,50 | — 3,50 |
| Paris-Pays-Bas | 194,50 | + 0,50 |
| La Hénin | 273,20 | — 8,80 |
| Locafrance | 158 | + 1 |
| Locindus | 389 | — 9,10 |
| Midi | 506 | — 33 |
| Prétabail | 394 | — 8 |
| Schneider | 80 | — 2,90 |
| Suez | 295 | + 1 |
| U.C.B. | 104 | + 2 |

sociétés concernées qui se sont réunies le 22 octobre 1981.

La BOIC, devenue « Occidentale de participation », qui a obtenu l'accord du Conseil national du crédit pour sa radiation de la liste des banques, sera prochainement absorbée par son principal actionnaire la « Générale occidentale ».

## Bâtiment et travaux publics

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Auxili. d'Entrepr. | 712 | — 18 |
| Bouygues | 885 | + 2 |
| S.C.R.E.G. | 108,20 | — 3,80 |
| Ciments franç. | 141,50 | — 2,50 |
| Dumez | 1194 | — 16 |
| J. Lefebvre | 220 | — 20 |
| Gén. d'Entrepr. | 228,10 | — 17,10 |
| G.T.M. | 465,50 | — 16,50 |
| Lafarge | 271,80 | — 4,80 |
| Maisons Phénix | 250 | + 8 |
| Poliet et Chausson | 311 | + 2,20 |

## Alimentation

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Beghin-Say | 163,80 | — 0,20 |
| B.S.N. - G.-Danone | 1115 | — 18 |
| Carrefour | 1515 | + 13 |
| Casino | 1179 | + 7 |
| Occidentale (gle) | 402 | — 5 |
| Guyenne et Gasc. | 407,50 | + 1,50 |
| Martell | 744 | — 32 |
| Moët-Hennessy | 530 | + 2 |
| Mumm | 375 | + 7 |
| Olida Caby | 222 | inchangé |
| Pernod-Ricard | 276 | — 4,50 |
| Source Perrier | 145,80 | — 5,70 |
| Radar | 508 | + 7 |
| St-Louis-Bouchon | 143,50 | — 0,50 |
| C.S. Saupiquet | 296 | — 3 |
| Vve Cliquot | 1035 | — 23 |
| Viniprix | 610 | — 12 |
| Nestlé | 11290 | +190 |

Déjà propriétaire des parfums Christian Dior, « Moët-Hennessy » a officiellement émis des prétentions sur la maison de haute couture, faisant état d'un montage financier en ce sens, moyennant un investissement de 50 millions de francs environ, l'Institut de développement industriel (IDI) étant partie prenante au projet. « Moët-Hennessy » précise qu'elle attend simplement la réponse du gouvernement sur cette étude.

## Filatures, textiles, magasins

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| F. F. Agache-Willot | 86,50 | inchangé |
| B.H.V. | 119,90 | + 5,80 |
| C.F.A.O. | 560 | + 29 |
| Darty | 780 | + 2 |
| D.M.C. | 25,10 | — 0,90 |
| Galeries Lafayette | 106 | — 3 |
| La Redoute | 700 | — 4 |
| Printemps | 111,20 | — 1,80 |
| André Roudière | 180 | + 1,20 |
| S.C.O.A. | 52,60 | — 1,90 |

## Matériel électrique, services publics

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Alsthom-Atlant. | 110 | — 2 |
| C.E.M. | 29 | — 0,50 |
| CIT-Alcatel | 850 | — 3 |
| Electricité (Cie g.) | 305 | + 6 |
| Crouzet | 182 | — 8,20 |
| Thomson-C.S.F. | 181 | — 10 |
| Génér. des Eaux | 265 | — 10 |
| Legrand | 1220 | — 58 |
| Lyonn. des Eaux | 375 | — 12 |
| Machines Bull | 33,20 | — 2,20 |
| Matra | N.C. | |
| Mot. Leroy-Somer | 481 | — 11,10 |
| Moulinex | 63,50 | + 1,20 |
| P.M. Labinal | 189 | — 13,80 |
| Radiotechnique | 176,40 | + 1,30 |
| S.E.B. | 160 | — 3 |
| Signaux | 383 | + 5 |
| Téléméc. Electr. | 844 | — 6 |
| Thomson-Brandt | 230 | — 1,50 |
| I.B.M. | 343,80 | + 3,70 |
| I.T.T. | 186,50 | + 1,30 |
| Schlumberger | 359 | — 16,10 |
| Siemens | 602 | — 18 |

## Métallurgie, constructions mécaniques

La « Société des anciens établissements Dansac » vient de transformer sa raison sociale en « Société nouvelle Sacilor », laquelle servira de point de départ

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 94 | — 2 |
| Av. Dassault-Brég. | N.C. | |
| Fives-Lille | 119 | — 1 |
| Chiers-Chatillon | 19,10 | — 0,25 |
| Creusot-Loire | 39,80 | — 1,20 |
| De Dietrich | 340 | + 14,50 |
| F.A.C.C.M. | 453 | — 7,10 |
| Valéo | 156 | + 3,50 |
| Fonderie (Gén.) | 70,50 | inchangé |
| Marine-Wendel | 43,80 | + 0,60 |
| Mét.-Normandie | 17 | — 1,50 |
| Penhoët | 282 | inchangé |
| Peugeot S.A. | 137,60 | — 1,40 |
| Poclain | 145 | — 6 |
| Pompey | 181 | — 2 |
| Saclior | N.C. | |
| Sagem | 735 | — 5 |
| Saulnes | 32 | — 1 |
| Saunier-Duval | 64,10 | — 1,90 |
| Usinor | N.C. | |
| Vallourec | 74 | + 3 |

pour accueillir l'entreprise sidérurgique nationalisée dans laquelle l'Etat détiendra 90 % du capital, après conversion de ses créances, Marine-Wendel 8,7 % et le public 1,3 %.

## Pétroles

La société *Elf-Isolation*, filiale de la *société nationale Elf-Aquitaine*, a décidé d'absorber deux entreprises précédemment intégrées à un groupement d'intérêt économique dans le domaine des matériaux d'isolation, à savoir la Société industrielle des stratifiés et la Société la Vermiculite et la perlite. Ces fusions prenant effet à compter du 1er janvier prochain, le capital social d'Elf-Isolation sera alors porté de 43 à 100 millions de francs.

Par ailleurs, Elf-Aquitaine vient de se porter acquéreur de la Société Mecilec, ce qui lui permet

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Elf-Aquitaine | 678 | — 7 |
| Esso | 190 | — 5 |
| Pétroles Française | 102 | — 5,50 |
| Pétroles B.P. | 53,90 | + 2,90 |
| Primagaz | 271 | — 3 |
| Raffinage | 82 | — 2,10 |
| Sogerap | 405 | + 43 |
| Exxon | 200,50 | — 4,50 |
| Petrofina | 659 | + 6 |
| Royal Dutch | 211,80 | — 9,20 |

de renforcer ainsi sa division de « capteurs ». Créée en 1978, sur les débris de la Meci, Mecilec est spécialisée dans la fabrication de thermomètres et de pyromètres industriels et elle réalise un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de francs environ avec des effectifs de trois cent quatre-vingts personnes.

## Produits chimiques

Nuançant les précédents propos tenus par le président du directoire de « Hoechst A.G. » à propos de la firme française « Roussel-Uclaf » dont elle détient 57,9 %, un porte-parole de l'entreprise chimique allemande a déclaré que « Hoechst » souhaitait garder ses parts, admet-

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Institut Mérieux | 680 | + 19 |
| Laboratoire Bellon | 231,50 | — 4,50 |
| Nobel-Bozel | 21,70 | — 1,15 |
| Rhône-Poulenc | 117,90 | + 1,90 |
| Roussel-Uclaf | 212,50 | — 1,50 |
| B.A.S.F. | 395 | — 1 |
| Bayer | 348 | — 8 |
| Hoechst | 358,30 | — 9,70 |
| I.C.I. | 34,60 | + 1,50 |
| Norsk-Hydro | 519 | — 2 |

tant cependant que la firme ne refuserait pas, en dernier ressort, de les vendre au gouvernement français. Il a cependant confirmé les propos de M. Sammet selon lesquels « Hoechst » ne serait pas prêt à devenir minoritaire dans « Roussel-Uclaf » en cas de nationalisation complète de l'entreprise.

## Mines, caoutchouc, outre-mer

La firme canadienne *Inco Metals Co*, dont le siège est à Toronto, annonce la mise en exploitation d'une nouvelle mine

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Imetal | 82,50 | + 0,50 |
| Kléber | 35 | — 0,70 |
| Michelin | 648 | — 24 |
| M. M. Penarroya | 50,50 | — 1 |
| Charter | 27,30 | — 0,30 |
| INCO | 90 | + 0,10 |
| R.T.Z. | 58 | + 0,10 |
| Union Minière | 82 | — 1 |
| Z.C.I. | 2,51 | — 0,07 |

à ciel ouvert, à Thompson, dans le Manitoba, qui doit remplacer la mine actuelle lorsque ses gisements seront épuisés en 1984. Le coût de cette transformation est évalué à quelque 70 millions de dollars.

## Mines d'or, diamants

Décidés à regrouper leurs principaux intérêts en un seul groupe industriel, *Anglo American Industrial Corp Ltd* et *De Beers Industrial Corp Ltd* ont décidé d'opérer une fusion qui sera élargie aux intérêts importants des groupes Anglo Corp. of South Africa et De Beers Consolidated Mines Ltd.

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Amgold | 577 | — 8 |
| Anglo-American | 86,10 | — 2,80 |
| Buffelsfontein | 248,80 | — 11,20 |
| De Beers | 42,40 | — 1,60 |
| Free State | 232,50 | — 21 |
| Goldfields | 50 | — 1,50 |
| Harmony | 89,25 | — 4,15 |
| President Brand | 256 | — 8 |
| Randfontein | 386 | — 2 |
| Saint-Helena | 215 | — 5 |
| Gencor | 124,90 | + 0,30 |
| Driefontein | 162 | — 4,20 |
| Western Deep | 232 | — 6 |
| Western Holding | 372 | — 18,10 |

## Valeurs diverses

| | 13 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| A.D.G. | 167,50 | |
| L'Air Liquide | 416 | — 17 |
| Arjomari | 86,80 | — 2,30 |
| Bic | 385 | — 25 |
| Club Méditerr. | 456 | — 9 |
| Essilor | 340 | + 2 |
| Europe 1 | 705 | — 25 |
| Gén. Ind. Part. | 160 | — 2,50 |
| Hachette | 291 | — 0,50 |
| J. Borel Int. | 113,80 | — 0,20 |
| L'Oréal | 796 | inchangé |
| Navigation Mixte | 153 | — 5 |
| Nord-Est | 30,50 | — 0,40 |
| Presses de la Cité | 455 | + 10 |
| P.U.K. | 95 | + 3 |
| St-Gobain-P.-à-M. | 139,60 | + 3,60 |
| Skis Rossignol | 457 | — 3 |
| Sanofi | 279,20 | — 6,30 |
| U.T.A. | 121,50 | — 0,50 |

# BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 9 AU 13 NOVEMBRE

## STOP

NOUVELLE semaine particulièrement insignifiante à la Bourse de Paris, où seule la séance de vendredi a permis d'endiguer le glissement de terrain qui s'accentuait au fil des jours. Avec un repli finalement voisin de 0,7 % à l'issue de ces quatre séances articulées autour de la célébration du 11 novembre, le score est finalement un peu moins sévère que celui de la semaine précédente, sans que quiconque ose évoquer pourtant une correction des cours autre que purement technique.

A mi-chemin de la prochaine liquidation, le bilan est éloquent : 5 % de baisse des cours en moyenne par rapport à la fin octobre et des transactions ramenées, chaque jour, à la portion congrue si l'on fait exception de quelques échanges de « paquets d'actions ». Le changement de ton est manifeste comparé au mois précédent, qui avait bénéficié de la forte reprise constatée sur les valeurs nationalisables, permettant à la capitalisation boursière de se maintenir à 210 milliards de francs à fin octobre, un chiffre somme toute assez « rondelet » dans le climat actuel.

Aujourd'hui, ces valeurs-vedettes, propulsées quelque temps sur le devant de la scène, ont rejoint les coulisses et le rideau est tombé sur un marché où personne ne semble plus disposé à jouer les rappels. Même les valeurs étrangères ne sont plus tenues à jouer des coudes pour s'offrir un strapontin.

Il faut avouer qu'à l'orchestre on s'obstine à ne pas toujours comprendre le texte, trouvant sans doute que l'acteur principal en fait un peu trop quand il annonce qu'« aucune mauvaise surprise n'est à attendre pour 1982 ou 1983 », alors que le programme comporte, à l'acte II, quelques prélèvements surprises destinés à colmater les brèches de la Sécurité sociale, par exemple. Il est vrai que M. Delors, puisque c'est de lui qu'il s'agit, parlait de 1982 ou 1983. Or nous sommes encore en 1981...

Au Forum de « l'Expansion », où M. Mauroy affrontait — il n'y a pas d'autre mot — quelque six cents patrons bien décidés à ne pas se laisser « conquérir », l'atmosphère était tout simplement glaciale, mardi dernier, et l'incompréhension totale entre cet orateur qui parlait de chômage et de solidarité nationale alors que la salle, frondeuse, n'entendait qu'investissement et financement.

Un climat pesant que l'annonce, vendredi, d'une hausse des prix de 1,2 % pour le mois d'octobre, selon les premières estimations, ne peut guère affecter, incitant les habitués du palais Brongniart à se regarder le nombril pendant que la grande sœur américaine joue à cache-cache entre la récession et les taux d'intérêt. Ces derniers ont sensiblement baissé, c'est indéniable, puisqu'ils se retrouvent maintenant à 16,5 % en ce qui concerne l'un des principaux baromètres, le « prime rate », soit au même niveau qu'en novembre 1980. Un anniversaire bien discret, et il faudra attendre une reprise économique, que les économistes américains les plus optimistes entrevoient pour le second semestre 1982, avant de souffler les bougies.

SERGE MARTI.

## ... Dites 33 %...

Passablement perturbé depuis la suppression de l'anonymat sur les transactions, le marché de l'or s'est offert le luxe d'une nouvelle frayeur cette semaine et seul un communiqué du ministère du budget, un tantinet tardif, a pu calmer les frissons qui commençaient à agiter les « bas de laine ».

A l'origine de ce qui aurait pu devenir une nouvelle « affaire », la décision d'un gabelou de l'administration d'appliquer une taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) de 33,3 % à un quidam du Sud-Ouest qui avait vendu un lot de pièces d'or, cela au nom d'un article particulièrement ampoulé comme seul le code général des impôts en est friand : le 261 C. 1° G.

Flairant l'anomalie — et la publicité qu'elle pouvait en tirer, — l'Union des épargnants de France sortait aussitôt son papier à en-tête pour adresser une missive à M. Fabius, le ministre du budget, lui faisant remarquer au détour d'un dossier constitué à cet effet que les ventes d'or de cette nature, qui plus est opérées par l'intermédiaire d'une banque, ne sont passibles que de la traditionnelle taxe de 6 %, au titre de la loi sur les plus-values.

Ce qui n'aurait pu n'être qu'une des innombrables réclamations adressées à l'administration prenait une tout autre dimension quand on apprit que le quidam en question, fort de son bon droit, entendait saisir le tribunal administratif après que le directeur régional des impôts eut signé et contresigné la décision de son subordonné. Celui-ci invoquait en effet un passage de cet article 261 etc., pour affirmer que cette vente de pièces d'or, en l'occurrence des « croix suisse », ayant été unique, ne pouvait donc être assimilée à une activité principale. Elle était donc passible de la T.V.A., seuls les professionnels, dans son esprit, étant exonérés.

Le quiproquo passant la porte du tribunal administratif, le dossier avait toutes les chances de « faire jurisprudence » si raison était donnée au fisc. Voilà qui explique l'émoi, parfois savamment entretenu, qui s'est emparé des professionnels du commerce de l'or, qui craignaient un effondrement, cette fois-ci définitif, du marché officiel, et de quelques épargnants prêts à se cacher la tête dans le bonnet à la seule idée d'un redressement fiscal au barème de « luxe », la fameuse taxe de 33,3 %.

Pour l'instant, l'incident est clos, tout au moins sous son aspect réglementaire à défaut de judiciaire. Il ne serait peut-être pas inutile, pourtant, comme le suggère l'Union des épargnants de France, que le ministère fasse publier son avis au « Bulletin officiel », ce qui lui éviterait de se retrouver bientôt avec, sur les bras, un autre dossier de cette nature que d'aucuns sauront vite rendre explosif à l'aide de quelque manchette alléchante. — S. M.

# Bourses étrangères

## NEW-YORK

### Prudence

La désescalade des taux d'intérêt américains est un fait acquis à Wall Street, la meilleure preuve en étant le taux de base bancaire (« prime rate », qui est tombé à 16,5 % vendredi, rejoignant ainsi son niveau d'il y a tout juste un an. Pour autant, l'euphorie ne règne pas encore au « Big Board », en raison de la nette aggravation de la situation économique, qui se trouve confirmée par le nouveau recul de la production industrielle en octobre, le plus sévère depuis juin 1980.

Dans ce contexte, la démission présentée par le directeur du budget, M. David Stockman, aussitôt refusée par le président Reagan après un vigoureux « savon », dépasse largement le cadre d'un banal conflit entre les deux hommes compte tenu des doutes exprimés par M. Stockman à l'égard de la politique économique actuelle qu'entend suivre la Maison Blanche.

Pour sa part, l'indice Dow Jones des industrielles a clôturé la semaine sur un niveau de 854,83 points, en hausse de 3,42 points seulement sur la semaine précédente.

| | Cours 6 nov. | Cours 13 nov. |
|---|---|---|
| Alcoa | 23 3/8 | 23 |
| A.T.T. | 58 7/8 | 60 1/4 |
| Boeing | 25 | 23 |
| Chase Man. Bank. | 57 1/4 | 58 3/8 |
| Du Pont de Nem. | 39 3/8 | 39 3/8 |
| Eastman Kodak | 63 3/4 | 66 3/8 |
| Exxon | 30 1/8 | 30 1/2 |
| Ford | 16 1/2 | 16 3/4 |
| General Electric | 55 1/4 | 56 3/8 |
| General Foods | 32 1/4 | 31 5/8 |
| General Motors | 36 5/8 | 36 1/4 |
| Goodyear | 18 1/4 | 17 3/4 |
| I.B.M. | 50 7/8 | 51 1/2 |
| I.T.T. | 27 3/4 | 28 1/4 |
| Mobil Oil | 25 1/8 | 24 7/8 |
| Pfizer | 48 1/8 | 47 5/8 |
| Schlumberger | 56 1/8 | 52 7/8 |
| Texaco | 32 | 32 3/8 |
| U.A.L. Inc. | 19 | 19 1/8 |
| Union Carbide | 48 3/4 | 48 |
| U.S. Steel | 29 5/8 | 31 1/8 |
| Westinghouse | 25 3/8 | 24 |
| Xerox Corp. | 40 3/4 | 39 3/8 |

## LONDRES

### En hausse

Malgré une légère pause observée en milieu de semaine, le Stock Exchange a poursuivi son mouvement haussier enregistré depuis quelques séances, stimulé par la baisse des taux de base bancaire pratiqués par les quatre principaux établissements de dépôt.

Côté actions, la vedette est allée au compartiment alimentaire, avec une contre-offensive de Rank Hovis Mac Dougall, qui a acheté, lundi, 10,5 % du capital boursier de British Sugar Corporation (B.S.C.). Celle-ci avait acheté environ 15 % des actions de Rhom la semaine précédente. Affaiblie par cette opération, B.S.C. a néanmoins bénéficié de résultats intérimaires supérieurs aux prévisions.

Indices « F.T. » : industrielles : 519,2 contre 494,5 ; mines d'or : 326,4 contre 353 ; fonds d'Etat : 63,68 contre 62,09.

| | Cours 6 nov. | Cours 13 nov |
|---|---|---|
| Bowater | 209 | 213 |
| Brit. Petroleum | 306 | 310 |
| Charter | 228 | 228 |
| Courtaulds | 56 | 64 |
| De Beers* | 6,70 | 6,70 |
| Free State Geduld* | 38,50 | 33,50 |
| Gt. Univ. Stores | 420 | 435 |
| Imp. Chemical | 275 | 286 |
| Shell | 382 | 374 |
| Vickers | 152 | 147 |
| War Loan | 25 1/8 | 26 1/8 |

(*) En dollars.

## FRANCFORT

### Hésitant

Le marché a évolué de façon hésitante tout au long de la semaine, l'essentiel de l'intérêt manifesté par les opérateurs s'étant porté sur le marché obligataire, en dépit des vigoureuses discussions que déclenche le budget fédéral et dont l'incidence est indéniable pour les valeurs à revenu fixe.

L'irrégularité a prévalu sur les actions et l'indice de la Commerzbank a clos la semaine à 686,4 contre 693,4 le vendredi précédent.

| | Cours 6 nov. | Cours 13 nov. |
|---|---|---|
| A.E.G. | 44 | 43,50 |
| B.A.S.F. | 134,50 | 134,50 |
| Bayer | 121,50 | 120,50 |
| Commerzbank | 127 | 129,10 |
| Hoechst | 124,50 | 124,80 |
| Mannesman | 150,80 | 151,50 |
| Siemens | 105,50 | 205,50 |
| Volkswagen | 128,20 | 126 |

## TOKYO

### Fermeté

Amorcé dès le début de la semaine, le courant acheteur s'est maintenu jusqu'à samedi matin, en dépit de quelques réalisations bénéficiaires deci delà permettant à l'indice Nikkei Dow Jones de dépasser la barre des 7 600 pour la première fois depuis le 9 septembre dernier.

En fin de transactions, ce dernier s'établissait, en effet, à 7 621,20 contre 7 489,28 la semaine précédente, tandis que l'indice général progressait à 562,03 contre 552,73.

| | Cours 6 nov. | Cours 13 nov. |
|---|---|---|
| Canon | 967 | 999 |
| Fuji Bank | 399 | 400 |
| Honda Motors | 890 | 895 |
| Matsushita Electric | 1 370 | 1 340 |
| Mitsubishi Heavy | 252 | 246 |
| Sony Corp. | 4 390 | 4 230 |
| Toyota Motors | 1 220 | 1 200 |

## VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F.) |
|---|---|---|
| 4,5 % 1973 | 39 400 | 57 980 880 |
| C.N.E. 3 % | 12 250 | 34 828 375 |
| Saint-Gobain | 185 700 | 25 316 977 |
| Air Liquide | 37 100 | 15 484 962 |
| Pechiney Ugine K. | 161 900 | 15 328 528 |
| Rhône-Poulenc | 96 300 | 11 138 252 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | COURS 6/11 | COURS 13/11 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 79000 | 74000 |
| — (kilo en lingot) | 77985 | 73900 |
| Pièce française (20 fr.) | 728 90 | 709 |
| Pièce française (10 fr.) | 480 10 | 528 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 650 10 | 620 |
| Pièce latine (20 fr.) | 630 | 588 |
| ● Pièce tunis. (20 fr.) | 527 | 527 |
| Souverain | 690 | 670 |
| ● Souverain Elizabeth II | 791 | 790 |
| ● Demi-souverain | 405 | 415 |
| Pièce de 20 dollars | 3620 | 3049 |
| — 10 dollars | 1820 | 1660 |
| — 5 dollars | 925 | 925 |
| — 50 pesos | 3575 | 3449 50 |
| ● — 20 marks | 680 | 625 |
| — 10 florins | 656 | 608 |
| ● — 5 roubles | 400 | 399 |

## LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

| | 9 nov. | 10 nov. | 11 nov. | 12 nov. | 13 nov. |
|---|---|---|---|---|---|
| Terme | 121 668 744 | 131 915 432 | — | 149 675 753 | 141 507 016 |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | 331 809 329 | 567 177 252 | — | 579 528 790 | 498 796 180 |
| Actions | 82 862 002 | 90 829 137 | — | 79 483 846 | 104 417 689 |
| Total | 536 340 075 | 789 921 821 | — | 808 688 389 | 744 720 885 |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)** | | | | | |
| Franç. | 81,7 | 81,2 | — | 80,6 | 81,2 |
| Etrang. | 131,3 | 131,4 | — | 130,7 | 131,5 |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)** | | | | | |
| Tendance | 93,7 | 93,9 | — | 92,8 | 93,4 |
| **(base 100, 29 décembre 1961)** | | | | | |
| Ind. gén. | 87,5 | 86,8 | — | 86,3 | 86,5 |

## LA COB ESTIME QU'IL N'Y A PAS EU D'OPÉRATION SPÉCULATIVE EN AOUT A LA BOURSE DE PARIS

Après avoir enquêté sur les importantes variations de cours qui se sont produites à la Bourse de Paris au mois d'août sur les valeurs « nationalisables », la commission des opérations de bourse (COB) a estimé que les écarts ainsi constatés ne pouvaient être assimilés à une opération spéculative ni à des interventions d'« initiés » selon la terminologie boursière.

Sans refaire l'historique de cette affaire, il suffit de se rappeler que les actions inscrites sur la liste des valeurs destinées à entrer dans le champ de la nationalisation, dont on ne connaissait pas encore les limites, avaient brutalement progressé de 5 % à 10 % au cours de la séance du 21 août 1981, les écarts allant en s'accentuant sensiblement la semaine suivante jusqu'à atteindre des records de 10 % à 20 % le 26 août, voire 30 % sur Rhône-Poulenc.

Cette véritable envolée avait précédé de quelques jours l'annonce de modalités d'indemnisation des actionnaires de sociétés nationalisables jugées plus favorables que ce qu'escomptait généralement la communauté boursière. Invoquant ces faits, un groupe de parlementaires, conduit par M. Millon et quelques-uns de ses collègues de l'opposition, avait demandé « la création d'une commission d'enquête sur les mouvements de capitaux et les opérations boursières ayant affecté la cotation des titres de cinq sociétés industrielles (C.G.E., Rhône-Poulenc, P.U.K., Saint-Gobain et Thomson-Brandt).

Cette demande avait été rejetée par la commission des lois constitutionnelles à fin septembre et celle-ci motive à présent sa décision en s'appuyant sur l'enquête effectuée par la COB pour affirmer qu'aucun fait condamnable n'a, semble-t-il, été relevé, estimant, de ce fait, qu'il n'y avait pas matière à enquête parlementaire.

La commission des lois ajouta cependant qu'il a été possible de déterminer les personnes qui sont intervenues sur le marché boursier à ces occasions, sans qu'ils soient passibles du « délit d'initié ». De même, elle estime que l'opinion des investisseurs a été sensibilisée par une première rumeur, puis par une seconde, à propos des titres considérés, sans préciser lesquelles, se bornant à indiquer que rien de répréhensible n'avait pu être décelé dans ces attitudes.

S. M.

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



● *La quinzième partie du championnat du monde d'échecs* a été déclarée nulle avant la reprise sur proposition de Kortchnoï. Anatoli Karpov mène toujours par cinq victoires à deux. Il faut six points pour garder ou conquérir le titre.


RÉSIDENCES - CLUBS
3e AGE
Spécialiste Côte d'Azur
Cabinet INDEXA
52, av. Jean-Médecin - 06000 NICE
Tél. : (93) 80.98.31 (F.N.A.I.M.)





A B C D E F G

LE VOL ÉCOURTÉ DE LA NAVETTE AMÉRICAINE

## La mission de Columbia a été accomplie à 90 %
### affirme la NASA

**Houston. — Comme on le prévoyait généralement, les responsables de la deuxième mission de la navette Columbia ont définitivement pris la décision, vendredi 13 novembre en fin de matinée, de raccourcir de près de trois jours le séjour dans l'espace des deux astronautes, Joe Engle et Richard Truly.**

De notre envoyé spécial

La navette sera ainsi revenue au sol cinquante-quatre heures seulement après son lancement, au lieu des cent vingt-quatre heures prévues à l'origine, si elle atterrit comme prévu, samedi à 13 h. 22, heure locale (22 h. 22, heure de Paris), sur la piste de la base californienne d'Edwards. A moins que des conditions atmosphériques défavorables ne l'oblige à se poser dans le Nouveau-Mexique, sur la base de White-Sands.

Les responsables de la NASA ont clairement expliqué que, *« 90 % du programme étant accomplis »*, la prolongation du vol jusqu'à cinq jours aurait fait courir un risque inutile, de nature à compromettre les résultats déjà obtenus.

La réduction de la mission à cinquante-quatre heures n'a rien d'exceptionnel ont ajouté les responsables du vol, en faisant état de précédents (1), et ils ont souligné, une fois de plus, qu'une extension de la mission pouvait compromettre *« notre premier objectif : assurer la rentrée dans l'atmosphère »*. Ils ont notamment rappelé qu'ils comptaient pouvoir, cette fois, mieux étudier les conditions de rentrée du véhicule dans l'atmosphère : lors de la première mission, de nombreuses données avaient été perdues à la suite d'une panne d'un enregistreur de bord.

La décision d'abréger la mission s'imposait *« pour éviter le risque de faire face à de nouvelles défaillances qui réduiraient la capacité de vol de la machine »*. Mais les responsables du vol ont insisté sur le fait que les expériences scientifiques sur les réserves minérales de la Terre, la pollution et les ressources des océans (*le Monde* du 5 novembre) avaient été menées à bien.

Compte tenu des critiques venant du Congrès, où l'on estime que le programme de la navette coûte trop cher, des doléances de la communauté scientifique, regrettant que la navette absorbe plus de la moitié du budget de la NASA, avec, pour conséquence, de compromettre gravement les missions planétaires et la recherche, mais d'abord, et surtout, en raison des pressions du Pentagone, les dirigeants de la NASA ne voulaient pas courir le moindre risque d'un échec.

De toute évidence, ils firent contre mauvaise fortune bon cœur face à l'accumulation des problèmes, qui entretient des doutes sur l'objectif à long terme de vingt-six lancements par an. Columbia a fait la preuve « historique » qu'elle pouvait être réutilisée dans l'espace.

La décision d'abréger la mission, intervenant plus rapidement que prévu (en principe, les responsables du vol devaient se réunir dans l'après-midi), a déçu, d'abord les astronautes, et puis le grand public. Néanmoins, la vision sur les écrans de télévision des astronautes travaillant dans l'apesanteur, et surtout des manœuvres du « bras » canadien, un télémanipulateur de 15 mètres comportant trois articulations — l'épaule, le coude et le poignet, — avait satisfait l'amour-propre national. C'est là une grande première qui, selon les responsables du vol, s'est déroulée parfaitement, conformément à ce qui avait été prévu.

HENRI PIERRE.

(1) C'est la troisième fois qu'une mission spatiale habitée américaine doit être abrégée : en 1966 la mission Gémini 8 fut brutalement interrompue à la suite d'une défaillance du système de contrôle d'attitude ; en 1970, la mission lunaire Apollo 13 fut abrégée, avant même l'alunissage prévu, à la suite d'une explosion à bord.

Un militant arménien arrêté, libéré et repris

## De l'« opportunité des poursuites »

Le mercredi 11 novembre, à l'aéroport d'Orly, la police de l'air et des frontières interpelle un voyageur, porteur d'un faux passeport chypriote au nom de M. Dimitriu Giorgu, trente-deux ans, et en possession de 10 000 F suisses, d'un lot important de coupures de journaux relatives à la prise d'otages au consulat de Turquie à Paris, le 24 septembre dernier. L'homme, qui détient également des documents concernant l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie), s'apprêtait à prendre un avion à destination de Beyrouth. Transféré dans les locaux de la brigade criminelle à Paris pour y être interrogé, « Dimitriu Giorgu » reconnaît son appartenance à l'Asala.

Le jeudi 12 novembre, à Beyrouth, deux attentats sont commis contre les bureaux d'Air France et le centre culturel français (*le Monde* du 14 novembre). Ces attentats sont revendiqués par une organisation inconnue qui se donne l'appellation étrange d'organisation ORLY. L'auteur de cette revendication, dans un appel téléphonique à l'Agence France-Presse, précise : *« Le gouvernement français sait qui nous sommes et nous continuerons nos attentats. »* Il semble, en effet, que la veille des attentats, l'ambassade de France à Beyrouth avait été avertie de menaces pesant sur les intérêts français au Liban, si le militant arménien n'était pas libéré dans les délais les plus brefs.

Le vendredi 13 novembre, alors que les policiers continuent d'interroger le militant arménien toujours en garde à vue dans les locaux de la brigade criminelle, un ordre arrive du parquet de Créteil, compétent puisque l'interpellation s'est faite à Orly. Le parquet ordonne la mise en liberté de M. Dimitriu Giorgu pour qu'il soit reconduit à l'aéroport, destination Beyrouth. « *Des raisons d'opportunité des poursuites* », qui relèvent effectivement de son appréciation, ne semblent pas réunies. De toute évidence, cette décision ne satisfait pas tout le monde, y compris la brigade criminelle. Une fuite va permettre à l'Agence France-Presse de publier, dans la soirée, une dépêche sur l'affaire où il est précisé que, de source bien informée, *« la décision de mise en liberté avait été prise par le pouvoir politique et à un très haut niveau »*.

Samedi 14 novembre, en fin de matinée, au parquet de Créteil, on indiquait — tout en se refusant à toute déclaration — que l'ordonnance de mise en liberté était rapportée et que M. Dimitriu Giorgu devait être déféré au parquet dans l'après-midi après l'ouverture d'une information pour « usage de faux passeport » confiée à Mlle Brejeon, juge d'instruction à Créteil.

Au parquet général de Paris on expliquait, ce samedi matin, que c'est à la suite d'une « synthèse » — qui n'avait pas été faite la veille — des éléments recueillis au sujet de M. Giorgu que la décision de le réinterpeller avait été prise.

● *Attentat contre un transformateur près d'Agen.* — Une violente explosion a détruit, le samedi matin 14 novembre, un transformateur électrique dans la banlieue d'Agen (Lot-et-Garonne). Cet attentat, qui n'a pas fait de victime, a été revendiqué, au bureau régional de l'A.F.P. de Toulouse, par un correspondant anonyme se réclamant de l'« Armée antinucléaire de Golfech » (A.A.G.). Il a précisé que la charge avait été déposée à 3 h 52. « *Ceci est un avertissement*, a-t-il ajouté, *nous frapperons désormais au cœur des villes* ».

Le transformateur haute tension de Pont-du-Casse situé dans une zone rurale, alimentait en électricité la moitié des habitats d'Agen qui sont actuellement privés de courant.

Après une chronique sur « l'évasion fiscale »

## M. JEAN-BAPTISTE DOUMENG POURSUIT M. PHILIPPE ALEXANDRE EN DIFFAMATION

M. Philippe Alexandre, chroniqueur à R.T.L., a affirmé, vendredi 13 novembre, que M. Jean-Baptiste Doumeng, P.-D.G. de la société Interagra, membre du parti communiste et fréquemment appelé le « milliardaire rouge », faisait l'objet d'un contrôle révélant une *« évasion fiscale »* de plusieurs centaines de millions de francs.

Il semble, en l'occurrence, que M. Alexandre ait confondu les nouveaux et les anciens francs. M. Doumeng fait régulièrement — tous les quatre ans — l'objet de contrôles fiscaux et ceux-ci ont donné lieu, dans le passé, à des redressements. Actuellement, un contrôle portant sur les exercices 1973 à 1976 des sociétés qu'il dirige est en voie d'être achevé tandis qu'un autre a commencé, portant sur les années 1977 à 1980.

M. Doumeng nous a indiqué, ce samedi matin 14 novembre, qu'il avait demandé à ses avocats de poursuivre M. Alexandre en diffamation.

Au ministère du budget, on a accueilli avec sérénité les affirmations de M. Alexandre, et l'on se borne à dire que M. Doumeng ne bénéficie d'aucun traitement privilégié dans le domaine fiscal.

## *« Le Monde », une semaine avec la Haute-Normandie*

Du lundi 16 novembre (éditions du 17 novembre) au samedi 21 novembre (éditions datées dimanche 22-lundi 23 novembre), « le Monde » publiera, chaque jour, une série d'enquêtes et de reportages consacrés à la Haute-Normandie.




## MM. Fourcade et Deniau se disent prêts à ne pas s'affronter pour la présidence de la Fédération des clubs Perspectives et Réalités

*La Fédération nationale des clubs Perspectives et Réalités devait tenir, les samedi 14 et dimanche 15 novembre, à Paris, une assemblée générale, au cours de laquelle le comité directeur devait être complété et un nouveau bureau désigné. Ce dernier, actuellement composé d'un président (M. Jean-Pierre Fourcade), d'un vice-président (M. Philippe Pontet) et d'un secrétaire général (M. Georges de Brémond d'Ars), pourrait être élargi, avec la création d'un ou deux postes supplémentaires de vice-président, de ceux de trésorier et trésorier adjoint, et de secrétaires généraux adjoints, si la modification des statuts proposée est adoptée. Les débats seront consacrés à l'orientation et aux méthodes de travail du mouvement.*

Les membres des clubs sont gens courtois. Leur participation, leur adhésion à ce type de structures consacrées à l'information, au dialogue et à la réflexion s'accommoderaient pour le moins assez mal de querelles de clans ou de l'existence de courants. Les luttes d'influence, supposées stériles, sont transformées en débats d'idées, réputés fructueux. Pour le moins réservés à l'égard des méthodes de fonctionnement des partis traditionnels, souvent dédaigneux de la « politique politicienne », ils ne pouvaient pas voir d'un bon œil que leur organisation devienne le champ clos de rivalités personnelles.

Pourtant, les clubs semblaient s'engager dans un tel processus et ce pour la première fois depuis leur création, en 1965, par M. Valéry Giscard d'Estaing. Jamais, en effet, depuis cette date, le renouvellement des instances dirigeantes et, plus précisément, le choix du président n'avait provoqué de compétition.

Dans un premier temps, M. Jean-Pierre Fourcade, actuel président, décide d'anticiper le renouvellement des dirigeants des clubs, primitivement prévu pour le printemps 82, dans le souci, explique-t-il, de donner un « *exemple de démocratie* ». Dans un second temps, M. Jean-François Deniau, responsable de la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing, explique, au terme d'une série d'articles publiés dans *le Monde* des 2, et 4 septembre, que doctrine, programme et critiques sérieuses ne s'improvisant pas, les clubs « *doivent avoir un rôle fondamental* » dans l'organisation de l'opposition. Manifestant ainsi l'intérêt qu'il porte auxdits clubs, M. Deniau apparaît alors comme un concurrent de M. Fourcade. Certains ne laissaient-ils pas entendre que M. Fourcade n'avait pas l'âme d'un président à vie ?

Troisième temps : la réorganisation de l'U.D.F. semble intéresser le président de la République, qui réunit le 21 septembre ses principaux leaders. On murmure qu'il ne verrait pas sans déplaisir certains responsables des formations giscardiennes laisser la place à d'autres. Par exemple, M. Fourcade s'effaçant devant M. Deniau. Faute d'un accord tacite, était-il alors concevable que ces deux fidèles du giscardisme aillent jusqu'au bout de leur duel, alors que si peu de choses les séparent sur le fond ? Certainement pas, et d'autant moins que l'un et l'autre se refusaient à faire de cette affaire « *un problème personnel* ». Après plusieurs rencontres en tête en tête, et avec M. Giscard d'Estaing, un compromis s'est dessiné : M. Fourcade conserve ses fonctions, et M. Deniau occupe un poste au bureau avec une responsabilité suffisante (par exemple, celle de représenter les clubs à l'U.D.F.) pour justifier sa présence dans le débat public.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Devant la Confédération nationale du temps libre

## M. MAUROY : des interrogations mais surtout des convictions

M. Pierre Mauroy a déclaré, samedi matin, devant l'assemblée générale de la Confédération générale du temps libre à Hyères.

*« J'entends dire, je lis, j'ai été interrogé à la télévision sur le thème : « Mais qu'est-ce qui a changé depuis le 10 mai ? »*

*» Certes, il y a toujours des embarras de la circulation ; il y a toujours des attaques de banques ; il y a toujours du chômage et une inflation excessive. Mais qui a jamais dit qu'en six mois, par je ne sais quel coup de baguette magique, nous allions régler l'ensemble des problèmes de la société française ? J'ai même toujours pris soin d'expliquer que ce n'était ni en cent jours ni en cinq ans que nous modifierons les comportements sociaux, les habitudes mentales et les méthodes d'éducation produits par cent années de capitalisme.*

*» Cela dit, je constate comme vous, et je le regrette, que l'opposition — mais après tout c'est son rôle, — mais aussi des amis trop impatients, se contentent de l'écume des choses et oublient d'analyser les mutations nécessairement lentes qui se produisent en profondeur. Est-ce là le fruit de trop longues années d'immobilisme ? Je l'ignore. Mais je constate dans notre société une certaine difficulté à se projeter dans le futur, qui empêche de comprendre le changement.*

*» Permettez-moi une confidence : m'arrive-t-il de m'interroger, comme le souligne un grand journal du soir (1) ? Naturellement. Le fait d'être premier ministre n'empêche pas de garder un certain sens critique. Fort heureusement d'ailleurs. Mais ma conviction est totale :*

*» — Sur l'orientation de l'économie française, celle de la relance et de la croissance ;*

*» — Sur la nécessité, devant l'ampleur du chômage, de partager le travail, en réduisant la durée hebdomadaire du travail et en facilitant les départs en retraite ;*

*» — Sur l'obligation de tenir les prix et de faire reculer l'inflation. Et ce qui ne sera pas obtenu aujourd'hui le sera demain par un redoublement de nos efforts ;*

*» — Sur l'application d'une règle de gouvernement qui est de ne pas laisser dériver le déficit de la Sécurité sociale, même si une réforme — complète — doit intervenir dans l'année qui vient.*

*» La politique des petites phrases est une caricature. Ce sont les actes qui engagent l'avenir. »*

(1) Voir *le Monde* du 14 novembre.

M. Gaston Defferre contre M. Dominique Jamet

## Quand un ministre polémique avec un journaliste

Lequel a agressé l'autre ? Pour un peu, chacun répondra, comme les enfants, « *c'est lui qui a commencé* ». Puisqu'il faut un commencement à tout, on rappellera que Dominique Jamet, après avoir mis en cause M. Gaston Defferre à propos du débat sur la décentralisation au Sénat, dans sa chronique du 9 novembre, à France-Inter, était revenu à la charge le lendemain, à propos du malaise de la police.

Il faisait état, dans cet dernière chronique, de l'« *ordre* » qu'auraient reçu les policiers lyonnais de ne pas intervenir contre des voyous de banlieue. Le 13 novembre, interrogé à Europe 1 par Yvan Levaï, le ministre de l'intérieur assure qu'il a donné verbalement et par écrit l'ordre d'intervenir dans ce cas précis. Et il ajoute : *« C'est ce que nie M. Jamet. C'est que lui aussi il est de droite et que par conséquent il voudrait me faire passer pour un ministre faible, ce qui n'est pas le cas. »*

Dominique Jamet répond longuement dans *le Quotidien de Paris* du 14 novembre. S'il reconnaît que le ministre n'a pas ordonné de ne point intervenir, il dresse contre lui un véritable réquisitoire. M. Defferre y apparaît plein de contradictions et de mépris pour les policiers, gaffeur et despote. Un tyranneau. Un tyranneau qui prétend garder son droit à la polémique avec tout le poids du gouvernement.

*Le Quotidien de Paris* fait grand cas de cette affaire et y consacre plusieurs pages, dont la première qui laisse entendre que la liberté de la presse est en cause.

Dominique Jamet écrit encore à M. Defferre : « *C'est en tant que ministre d'Etat que vous avez stigmatisé un journaliste dont vous pensiez qu'il était un journaliste d'Etat. De la condamnation à l'exécution, dans votre esprit, il n'y avait qu'un pas.* »

Encore faudrait-il que ce pas soit franchi. Tout le problème est là. Après tout pourquoi un polémiste ne serait-il pas apostrophé sur le mode polémique ? Pourquoi un journaliste serait-il protégé du droit de réponse et de réplique ? Tant que le débat en reste là, même s'il n'est pas, de part et d'autre, très mesuré, il n'y a pas lieu de s'en offusquer. C'est plutôt un progrès par rapport à un passé récent où les journalistes des médias contrôlés par l'Etat ne se risquaient pas à déclencher les foudres ministérielles.

La liberté de la presse ne serait menacée que si le ministre de l'intérieur, ou un autre, poursuivait et sanctionnait les journalistes pour délit d'opinion.

A. L.

A Paris

## UNE MANIFESTATION POUR LA LIBÉRATION DES ARTISTES ARGENTINS

Les Parisiens ont répondu par centaines, ainsi que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., à l'appel de l'Association internationale de défense des artistes (AIDA), pour réclamer la libération d'artistes emprisonnés en Argentine au cours d'une manifestation qui se déroulait à Paris, le samedi 14 novembre.

« Cette marche, la première du genre, explique Jean Pierre, un des responsables de l'AIDA, est un des moyens d'obtenir, par la solidarité internationale, la libération de cent Argentins, écrivains, cinéastes, sculpteurs, peintres. »

Le numéro du « Monde » daté 14 novembre 1981 a été tiré à 536 688 exemplaires.

هكذا من الأصل